



# LES EXPÉRIENCES DES FEMMES ET DES HOMMES EN MATIÈRE DE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE, PHYSIQUE ET SEXUELLE

**Éditeur :**

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
Rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles  
T 02 233 42 65 – F 02 233 40 32  
Egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be  
www.iefh.belgium.be

**Auteur-e-s :**

Jérôme Pieters | Patrick Italiano | Anne-Marie Offermans | Sabine Hellemans

**Équipes de recherche :**

Université de Liège | Centre d'Étude de l'Opinion (CLEO) | Panel de démographie familiale  
Boulevard du Rectorat 7, B31, Boîte 47 – 4000 Liège | [www.cleo-ulg.be](http://www.cleo-ulg.be)  
Prof. dr. Marc Jacquemain | Prof. dr. Frédéric Heselmans | Ivan Toussaint | Jérôme Pieters | Patrick Italiano |  
Marie-Thérèse Casman

Anne-Marie Offermans – Sociologue, collaboratrice scientifique

Universiteit Gent | Faculteit Psychologie en Pedagogische Wetenschappen | Vakgroep Experimenteel-Klinische en  
Gezondheidspsychologie  
Henri Dunantlaan 2 - 9000 Gent | [www.ekgp.ugent.be](http://www.ekgp.ugent.be)  
Prof. dr. Ann Buysse | Sabine Hellemans

**Coordination :**

Université de Liège | CLEO | Panel de démographie familiale

**Mise en page :**

Gevaert Graphics

**Éditeur responsable :**

Michel Pasteel – Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

**Dépôt légal :**

D/2010/10.043/7

*Deze publicatie is eveneens in het Nederlands beschikbaar.*



**LES EXPÉRIENCES DES FEMMES ET DES HOMMES  
EN MATIÈRE DE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE,  
PHYSIQUE ET SEXUELLE**

JÉRÔME PIETERS | PATRICK ITALIANO | ANNE-MARIE OFFERMANS | SABINE HELLEMANS

**2010**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1. LES OBJECTIFS ET LA MÉTHODOLOGIE</b>	<b>10</b>
1 Objectifs de la recherche	11
2 La violence: un bref aperçu historique	11
3 Définitions de la violence	13
4 Méthodologie	14
4.1 Développement du questionnaire	14
4.2 Construction du questionnaire	16
4.2.1 La dénomination	16
4.2.2 La structure	16
4.2.3 L'opérationnalisation de la « violence » dans le questionnaire	17
4.2.4 La trame du questionnaire	20
4.2.5 La gravité des faits	20
4.2.6 Le pré-test	22
4.3 Echantillon, passation et post-stratification	22
4.3.1 Le groupe-cible et l'échantillonnage	22
4.3.2 La formation, le briefing et le débriefing des enquêteurs	22
4.3.3 La passation	23
4.3.4 Les non-réponses	23
4.3.5 Les réponses	24
4.3.6 L'encodage et la validation des données	25
4.3.7 La post-stratification	25
<b>CHAPITRE 2. PRÉVALENCE DE L'EXPÉRIENCE DE VIOLENCE AU COURS DE LA VIE</b>	<b>26</b>
1 Les violences subies après l'âge de 18 ans	27
1.1 Comparaisons avec l'enquête de 1998 : des différences de méthode et de résultats	29
1.2 La victimisation en fonction de l'âge	30
1.3 La victimisation en fonction du niveau de diplôme	33
1.4 La victimisation en fonction de l'engagement religieux	36
1.5 Les conséquences des violences	37
2 Les violences subies après l'âge de 18 ans : approfondissement des faits les plus importants ou les plus graves	45
2.1 Forme la plus grave parmi les violences subies	45
2.2 Le rapport à l'auteur	46
2.2.1 Le rapport à l'auteur comme indicateur de sphère de vie	46
2.2.2 L'identification de l'auteur	49
2.2.3 La fréquence des faits	50
2.3 Réactions de la victime	51
2.3.1 Parler des violences subies	51
2.3.2 Porter plainte	54
3 Les violences sexuelles subies avant l'âge de 18 ans	60
3.1 Description des faits	61
3.1.1 L'auteur	61
3.1.2 La répétition	63
3.1.3 La gravité subjective	63
3.1.4 Les confidences et la dénonciation	63
3.2 Conséquences des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans	64

<b>CHAPITRE 3. VIOLENCE DANS LE COUPLE ET PAR L'EX-PARTENAIRE</b>		<b>68</b>
1	Introduction	69
2	Les chiffres globaux	71
2.1	<i>Les faits de violences subis</i>	71
2.2	<i>La victimisation de la violence entre partenaire au cours des douze derniers mois</i>	73
2.3	<i>La forme et la durée des violences subies</i>	77
2.4	<i>La gravité des violences subies</i>	80
2.4.1	<i>La construction de l'indicateur</i>	80
2.4.2	<i>La prévalence de la violence dans le couple</i>	85
2.4.3	<i>Comparaisons internationales</i>	89
2.5	<i>Les violences économiques</i>	91
3	Confiance des expériences de violence à des tiers	92
3.1	<i>Sexe de la victime</i>	92
3.2	<i>Âge de la victime</i>	95
3.3	<i>Forme de violences subies</i>	96
3.4	<i>Situation conjugale de la victime</i>	96
3.5	<i>Région où vit la victime</i>	97
3.6	<i>Déclarations à la police</i>	98
3.7	<i>Satisfaction vis-à-vis de l'aide obtenue</i>	98
4	Conséquences des violences entre partenaires et attitudes des victimes face à la violence	101
4.1	<i>Les conséquences physiques et professionnelles de la violence entre partenaires</i>	102
4.2	<i>Les conséquences psychologiques de la violence entre partenaires</i>	103
4.3	<i>Indicateur synthétique</i>	105
4.4	<i>Les conséquences sur la santé</i>	106
4.5	<i>Attitudes face à la violence</i>	108
<b>CHAPITRE 4. LES FACTEURS DE RISQUE</b>		<b>110</b>
1	Introduction	111
2	Les facteurs de risque inhérents à la violence entre partenaires	111
2.1	<i>Facteurs de risque au niveau macro</i>	113
2.2	<i>Facteurs de risque au niveau exo</i>	115
2.2.1	<i>Réseau social</i>	115
2.2.2	<i>Niveau d'instruction, environnement professionnel et statut social</i>	116
2.2.3	<i>âge</i>	120
2.2.4	<i>Religion</i>	121
2.3	<i>Facteurs de risque au niveau micro</i>	121
2.3.1	<i>Satisfaction et qualité inhérentes à la relation</i>	121
2.3.2	<i>Présence d'enfants</i>	123
2.3.3	<i>Stress</i>	123
2.3.4	<i>Etat civil</i>	124
2.4	<i>Facteurs de risque au niveau ontogénétique</i>	125
2.4.1	<i>Consommation d'alcool et de drogues</i>	126
2.4.2	<i>Grossesse</i>	126
2.4.3	<i>Expériences avec la violence durant l'enfance</i>	127
2.4.4	<i>Expériences individuelles du ou de la partenaire</i>	128
3	Modélisation des facteurs de risque liés à la violence entre partenaires très grave	129

<b>CHAPITRE 5. LES VIOLENCES DE LA FAMILLE ET DES PROCHES</b>		<b>134</b>
1	Prévalence de la violence	135
1.1	<i>Violence verbale</i>	135
1.2	<i>Violence psychologique</i>	136
1.3	<i>Violences physique, sexuelle et économique</i>	136
1.4	<i>Négligence des personnes âgées</i>	136
1.5	<i>Caractérisation des victimes</i>	137
2	Exploration du fait le plus important ou le plus grave	137
2.1	<i>L'auteur</i>	138
2.2	<i>Confidence</i>	138
2.3	<i>Plainte à la police</i>	139
<b>CHAPITRE 6. VIOLENCE DANS L'ESPACE PUBLIC</b>		<b>140</b>
1	Prévalence de la violence	141
1.1	<i>Violence verbale</i>	141
1.2	<i>Etre suivi(e) en rue</i>	142
1.3	<i>Violence physique</i>	142
1.3.1	<i>Agression pour vol (ou tentative)</i>	142
1.3.2	<i>Agression physique</i>	143
1.3.3	<i>Menaces armées</i>	143
1.4	<i>Violence sexuelle</i>	144
1.4.1	<i>Exhibitionnisme et attouchements sexuels non désirés</i>	144
1.4.2	<i>Rapports ou attouchements sexuels non désirés</i>	144
1.5	<i>Caractérisation des victimes</i>	144
2	Exploration du fait le plus important ou le plus grave	145
2.1	<i>L'(les) auteur(s)</i>	145
2.2	<i>Confidence des expériences de violence à des tiers</i>	146
2.3	<i>Plainte à la police</i>	147
<b>CHAPITRE 7. TÉMOINS DE VIOLENCE</b>		<b>150</b>
1	Témoins de violence entre partenaires	151
2	Témoins de violence au cours de la vie	152

<b>CHAPITRE 8. RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES</b>	<b>156</b>
1 Constitution des deux groupes d'intervenants-experts	157
1.1 Critères de sélection	157
1.2 Protocole d'animation	158
2 Constats et recommandations	159
2.1 Les publics et la gravité des violences	159
2.1.1 Violences psychologiques	160
2.1.2 Catégories à risque	161
2.2 La prévention	162
2.3 Les contextes de séparation ou de divorce et les enfants	163
2.4 L'amélioration de l'organisation des services	163
<b>CHAPITRE 9. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>166</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>172</b>
1 Publication d'études nationales sur la violence	173
2 Autres publications	174
<b>ANNEXES</b>	<b>178</b>
Annexe 1. L'échelle d'ajustement dyadique DAS-16	179
Annexe 2. Structure détaillée du questionnaire	180
Annexe 3. Vue synoptique des actes de violences subis selon leurs formes	181
Annexe 4. Plan de sondage des différentes formes de violence en fonction du nombre d'actes et de questions	183
Annexe 5. Comparaisons des actes de violences entre les différentes sphères et périodes de vie	184
Annexe 6. Modélisation des facteurs de risque liés à la violence entre partenaires	185
Annexe 7. Enquête sur la santé, la sécurité et les conditions de vie	188

# PRÉFACE

Depuis plusieurs années, la Belgique concrétise son engagement à lutter contre la violence entre partenaires à travers un plan d'action national associant l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions. Coordinné dès l'origine par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), ce plan s'articule aujourd'hui autour de différents objectifs.

Dans ce cadre, le développement de la connaissance et l'amélioration de la compréhension de la problématique se révèlent essentiels pour garantir une politique adaptée de lutte contre la violence entre partenaires. Par ailleurs, tant sur le plan européen qu'international, l'intensification des efforts de recherche et la promotion de la collecte de données dans le domaine de la violence entre partenaires sont régulièrement mises en évidence et formulées par plusieurs résolutions et recommandations.

Depuis l'entrée en vigueur de deux directives de politique criminelle en 2006, l'enregistrement des faits de violence entre partenaires est obligatoire au niveau des parquets et des services policiers. Des données sont ainsi collectées par ces secteurs, permettant de percevoir le phénomène de manière cohérente et continue.

Néanmoins, insuffisamment dénoncée, la violence entre partenaires n'apparaît pas suffisamment dans les statistiques officielles qui, dès lors, ne traduisent pas totalement l'ampleur réelle du phénomène. Afin de pouvoir mener une politique efficace dans la lutte contre la violence, il est donc indispensable de réaliser des études portant sur l'ensemble des actes qui ne sont pas portés à la connaissance des autorités publiques et qui, par conséquent, ne sont pas repris dans ces statistiques.

En Belgique, deux études sur la prévalence de la violence exercée à l'encontre des femmes (et des hommes) ont été réalisées. En 1988, une première étude analysa la survenance de la violence faite aux femmes ; une seconde étude fut élargie aux hommes en 1998.

C'est la raison pour laquelle, dix années plus tard, l'IEFH a souhaité faire réaliser une nouvelle étude de grande échelle sur les expériences des femmes et des hommes en matière de violence liée au genre. L'objectif étant non seulement de disposer d'une meilleure idée de la survenance, des formes et de la gravité de la violence physique, sexuelle et psychique, dont les femmes et les hommes font l'expérience en raison de leur sexe, mais également des facteurs de risque et de protection qui y sont associés.



A travers la présente publication, l'IEFH a souhaité mettre à la disposition de nouvelles données visant à appréhender la problématique plus précisément et de manière plus approfondie, mais également à améliorer les politiques menées par les différents niveaux de pouvoir.

Cette mission de recherche a été attribuée au Centre Liégeois d'Étude de l'Opinion (CLEO) de l'Université de Liège et au Département Experimenteel-Klinische en Gezondheidspsychologie de l'Université de Gand. Cette étude, qui s'est déroulée de septembre 2008 à décembre 2009, a été effectuée par le Prof. Marc Jacquemain, Frédéric Heselmans, Ivan Toussaint, Jérôme Pieters, Patrick Italiano et Marie-Thérèse Casman de l'Université de Liège et par le Prof. Ann Buysse et Sabine Hellemans de l'Université de Gand, sous l'accompagnement d'Anne-Marie Offermans. Le présent rapport forme le résultat du travail qu'ils ont fourni. L'IEFH les remercie pour la bonne collaboration mise en place dans le cadre de ce projet.

Je tiens finalement à remercier les membres du comité d'accompagnement externe pour l'intérêt dont ils ont fait preuve tout au long de cette recherche : Pascale Franck et Ann Beliën (Coordinatrices provinciales violence à Anvers), Kris De Groof et Gerard Van Menxel (Steunpunt Algemeen Welzijnswerk), Benoît Galand (Université Catholique de Louvain), Freddy Gazan (Service de la Politique Criminelle), Julia Laot (Fédération des centres de planning familial des FPS), Lydia Merckx et Anja Termote (Direction générale Statistique et Information économique) et Ivo Aertsen (Katholieke Universiteit Leuven). Leurs avis précieux et leurs commentaires pertinents ont indubitablement contribué à la qualité de cette étude.

*Michel Pasteel,  
Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes*

*Juin 2010*

# CHAPITRE 1. LES OBJECTIFS ET LA MÉTHODOLOGIE

# 1

- 1 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE
- 2 LA VIOLENCE : UN BREF APERÇU HISTORIQUE
- 3 DÉFINITIONS DE LA VIOLENCE
- 4 MÉTHODOLOGIE

## 1 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif général de ce projet de recherche est d'obtenir, via une actualisation des données relatives à la violence liée au genre, une meilleure compréhension de la survenance, des formes et de la gravité de la violence psychologique, physique et sexuelle dont les femmes et les hommes peuvent faire l'expérience, ainsi que les facteurs de risque et de protection. De plus, nous souhaitons obtenir une vue de l'efficacité de la politique menée en la matière.

Cet objectif général est explicité à travers dix questions de recherche :

- 1 Dans quelle mesure les femmes et les hommes en Belgique font-ils l'expérience de la violence psychologique, physique et sexuelle ?
- 2 Dans quelle mesure les femmes et les hommes en Belgique sont-ils témoins de violence psychologique, physique et sexuelle ?
- 3 Comment évolue la prévalence dans le temps ?
- 4 Dans quelle mesure les victimes sont-elles disposées à signaler les faits de violence ?
- 5 Quelle est la relation entre la victime et l'auteur et, le cas échéant, entre le témoin et la victime ?
- 6 Quelles sont les formes, la gravité et la durée de la violence subie ?
- 7 Quels sont les facteurs de risque et les facteurs de protection pour l'usage de violence ?
- 8 Comment les victimes se comportent-elles vis-à-vis de la violence psychologique, physique et sexuelle ?
- 9 Quelles sont les conséquences de la violence psychologique, physique et sexuelle ?
- 10 La politique belge de lutte contre la violence, en particulier la prévention primaire et secondaire menée en Belgique, est-elle efficace ? Les victimes de violence ont-elles suffisamment accès à un avis, un soutien et de l'aide ?

Les résultats doivent ensuite être analysés et contextualisés, en tenant compte du sexe, de l'âge et, là où c'est pertinent, du groupe communautaire/linguistique. Sur cette base, des recommandations doivent être dressées en vue d'optimiser la politique menée en matière de prévention primaire et d'assistance secondaire.

Ces questions de recherche concernent des orientations de recherche à la fois complémentaires et très diversifiées. La première orientation consiste à quantifier au mieux le phénomène des violences sous différents angles : statut (victimes et témoins), configuration (forme, durée, fréquence, gravité), contexte et évolution dans le temps. La deuxième orientation a trait aux facteurs explicatifs des violences (facteurs de risque/de protection) ainsi qu'aux conséquences. Enfin, la troisième orientation concerne l'aspect préventif dans l'optique d'élaboration de politiques publiques.

## 2 LA VIOLENCE : UN BREF APERÇU HISTORIQUE

Les violences interpersonnelles en tant que problématique sociale bénéficient d'une attention croissante dès la fin de la seconde guerre mondiale. La violence interpersonnelle et ses conséquences étaient surtout considérées autrefois comme un problème médical. Dès

la fin des années 1940, elles ont également été socialement contextualisées et étudiées à différents niveaux. Le mouvement féministe a, à son tour, attiré l'attention sur la dimension de genre des violences entre personnes au cours des années 1970, et placé cette problématique dans le cadre des rapports sociaux entre hommes et femmes. Le mouvement féministe a, de cette façon, contribué à la structuration de la société civile, ce qui a conduit à la reconnaissance politique de la nécessité de développer des actions en vue de la prévention des violences intrafamiliales et de l'assistance.

L'intérêt public pour les victimes d'abus sexuels et pour d'autres acteurs sociaux, tels que les parents d'enfants assassinés ou disparus, a, par la suite, encore renforcé la création d'une image de la problématique. Tel un « effet boule de neige », d'autres formes de violence sont apparues à la lumière du jour : la violence des enfants et des jeunes à l'égard des parents ou d'autres enfants, la maltraitance envers les personnes âgées, la violence institutionnelle (en milieu carcéral, à l'école, au travail,<sup>1</sup> ...), les enfants témoins de violence.

Les organisations européennes et internationales, telles que la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et les Nations Unies, ont porté attention à la violence commise à l'égard des femmes en adoptant des directives, des résolutions ou d'autres documents officiels qui ont pour but de développer des lignes politiques, notamment dans le domaine de la prévention et de la recherche.

En Belgique, la problématique de la violence à l'égard des femmes constitue un point d'attention politique depuis les années 1980, des années au cours desquelles on s'est surtout concentré sur la violence physique et sexuelle dans les relations entre partenaires. En 1987-1988, la Secrétaire d'État à l'Émancipation sociale de l'époque, Miet Smet, a fait effectuer une première recherche de prévalence nationale sur la nature, la fréquence et les conséquences de la violence physique et sexuelle envers les femmes. Sur la base des résultats, une politique s'est développée afin de lutter contre la violence physique et sexuelle à l'encontre des femmes et des enfants. En 1998, une nouvelle recherche de prévalence a eu lieu, laquelle concerna également les expériences de violence vécues par les hommes.<sup>2</sup>

En 2001, le premier Plan d'Action National en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes est élaboré en Belgique. Toutes les actions menées dans le cadre de la lutte contre la violence à l'égard des femmes sont coordonnées pour la première fois et de manière commune. Après une évaluation menée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, un nouveau plan d'action est élaboré en 2004, axé sur un domaine prioritaire : la violence à l'égard du (de l'ex-) partenaire. Lors de la conférence interministérielle du 8 février 2006, il est décidé d'étendre le plan d'action de lutte contre la violence entre partenaires aux actions des Communautés et Régions. Les actions et plans d'action successifs visent des résultats au niveau de la sensibilisation, de la formation, de la prévention, de l'accueil et la protection, de l'accompagnement, du suivi et des mesures répressives prises à l'encontre des auteurs, de l'enregistrement et enfin, de la coordination et de l'évaluation.

<sup>1</sup> Bruynooghe, R., S. Noelanders et S. Opdebeeck (1998). *Prévenir, subir et recourir à la violence*, Hasselt/Bruxelles : Centre Universitaire du Limbourg/Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances, pp. 4-11.

<sup>2</sup> Vandewege, R., R. Bruynooghe et S. Opdebeeck. (1988). *Les femmes confrontées à la violence physique et sexuelle – Prédominance et conséquences*, Rapport destiné à la Secrétaire d'État à l'Environnement et à l'Émancipation sociale, Bruxelles : INBEL ; Bruynooghe, Noelanders et Opdebeeck, *Prévenir, subir et recourir à la violence* ; Cockx, R. (2009). *Miet Smet: trois décennies de politique d'égalité des chances*, Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, pp. 90-92.



### 3 DÉFINITIONS DE LA VIOLENCE

Dans le cadre de cette étude, nous nous limitons aux violences interpersonnelles et nous excluons de son champ les formes de violences auto-infligées (« self-directed violence », les violences dirigées envers soi-même) et de violences collectives (insurrection, guerre entre États, guerre civile, génocide) qu'elles soient économiques, politiques ou sociales.<sup>3</sup>

La définition des violences interpersonnelles liées au genre s'est largement enrichie au cours des dernières décennies. Comme le soulignaient Bruynooghe et al.,<sup>4</sup> la définition des violences est évolutive et est de plus en plus un phénomène multiforme et complexe. Nous reprenons non exhaustivement quelques définitions.

Le Conseil de l'Europe définit la violence comme « tout acte ou omission commis par une personne (ou un groupe) s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une personne (ou d'un groupe) ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière ».<sup>5</sup>

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la violence entre partenaires se définit comme « tout acte de violence au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui en font partie ».<sup>6</sup> Sont également envisagées la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou en privé.

Le Plan belge d'Action National de lutte contre la violence entre partenaires (P.A.N. 2006-2007) définit les violences dans les relations intimes comme « un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre. Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socio-professionnelle ».<sup>7</sup>

Dans le cadre de cette étude, nous nous référerons à la notion d'atteinte à l'intégrité physique ou morale de la personne. Comme le mentionnent Jaspard et al, « l'atteinte à la personne est un concept éthique à valeur universelle qui rencontre un large consensus » en lien avec le respect des droits de la personne.<sup>8</sup> Si cette notion semble opérationnelle sur les plans juridique, politique et heuristique, il importe pour quantifier le phénomène de prendre en compte la réalité complexe et très diversifiée qu'il recouvre. Les différentes formes de violence - verbale, psychologique (ou émotionnelle), économique (ou financière), physique, sexuelle - et les espaces de vie (relations intimes, contexte familial, entourage proche, espace public) dans lesquels elles peuvent se produire seront pris en considération dans le questionnaire.

**3** Garcia-Moreno, C. et al (2005). *WHO Multi-country study on women's health and domestic violence against women*, Genève : Organisation mondiale de la Santé, p. 13, Fig. 2.1.

**4** Bruynooghe, Noelanders et Opdebeeck, *Prévenir, subir et recourir à la violence*, p. 5.

**5** « La violence se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne (ou un groupe) s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une personne (ou d'un groupe) ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière » ; voir : Conseil de l'Europe, *Rapport de la commission « violence au sein de la famille »*, novembre 1987.

**6** Krug, Etienne G. et al. (éd) (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève : Organisation Mondiale de la Santé, p 100.

**7** Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2004). *Plan d'action nationale de lutte contre la violence entre partenaires 2004-2007*, Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, p. 8.

**8** « L'atteinte à la personne est un concept éthique à valeur universelle qui rencontre un large consensus » ; voir : Jaspard, M. et al. (2003). *Les violences envers les femmes en France: une enquête nationale*, Paris : La documentation française.

Quant à la dimension de la violence liée au genre, elle s'appréciera au cas par cas. En effet, si dans certaines situations, le fait que la violence soit liée aux rapports sociaux entre les femmes et les hommes apparaît de toute évidence (par exemple, les violences physiques et sexuelles graves dans les relations entre partenaires), dans d'autres situations, ce fait peut être plus équivoque (par exemple, un vol ou une agression en rue). La violence peut aussi se produire indépendamment des différences entre les sexes.

## 4 MÉTHODOLOGIE

Comme mentionné ci-dessus, afin de matérialiser l'objectif, il a été décidé de réaliser une enquête de grande échelle à partir d'un échantillon représentatif de la population belge. Bien entendu, une étape importante a consisté à élaborer un questionnaire.<sup>9</sup>

### 4.1 DÉVELOPPEMENT DU QUESTIONNAIRE

Afin de développer le questionnaire, la recherche étrangère récente sur la violence interpersonnelle a tout d'abord été étudiée. Walby et Myhill identifient trois types d'études relatives à la violence interpersonnelle, à savoir, les études sur la criminalité, sur la violence intrafamiliale et sur la violence à l'égard des femmes.<sup>10</sup> Sur base de cette classification, un corpus de documents jugés pertinents a été retenu et étudié de manière approfondie. Il s'agit des études suivantes :

- Prévenir, subir et recourir à la violence (Belgique, 1998) ;
- La violence et les sentiments d'insécurité chez les personnes âgées : prévalence et conséquences (Belgique, 1998) ;
- Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF, 2000) ;
- Health, well-being and personal safety of women in Germany (2003) ;
- International Violence Against Women Survey (IVAWS), projet coordonné par European Institute for Crime Prevention and Control (HEUNI) avec le soutien de United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) et Statistics Canada (2003) ;
- Men's experiences of interpersonal violence in Germany : results of a pilot study (2004) ;
- Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence against women (Organisation Mondiale de la Santé, 2004) ;
- Domestic Abuse of women and men in Ireland (2005) ;
- Violence and abuses against women inside and outside family in Italy (2006) ;
- Enquête de santé par interview Belgique 2008 ( Institut de santé Publique, en cours) ;
- Enquête Sociale Générale – Victimization (ESG) ( Statistique Canada, en cours).

L'analyse de ces différentes études a permis :

- de relever les principales hypothèses de recherche en la matière ;
- de vérifier les différentes structures de questionnaire ;
- de répertorier les indicateurs qui rendent compte des différentes dimensions de la problématique de la violence ;
- d'établir les questions correspondant à ces différents indicateurs.

<sup>9</sup> Le questionnaire est repris dans l'annexe 7.

<sup>10</sup> Walby, S. et A. Myhill (2001). « New survey methodologies in researching violence against women », *British journal of criminology* 41, pp. 502-522.

Le questionnaire a dû prendre en considération différents paramètres :

- la diversité des objectifs : la recherche porte non seulement sur l'identification de la violence, mais relève aussi ses facteurs explicatifs ;
- les priorités de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) ;
- les hypothèses et indicateurs pertinents et les impératifs méthodologiques liés au repérage des violences, comme l'étude littéraire l'a indiqué précédemment.

En outre, nous avons été confrontés, au cours de la phase d'élaboration du questionnaire, à certaines limitations pratiques et méthodologiques qui nous ont conduits à nous écarter du but initial.

- 1 Initialement, le questionnaire se proposait de comparer les résultats de l'enquête de prévalence belge de 1998<sup>11</sup> et de donner une estimation de l'évolution quantitative des violences. Cependant, il est rapidement apparu que la prise en compte des innovations en matière de sondage des violences réduirait la validité de cette comparaison. Il a alors été convenu d'actualiser le questionnaire en fonction des nouveaux critères méthodologiques. Le caractère problématique de la comparaison de nos résultats avec ceux de l'enquête menée il y a dix ans serait compensé par une comparaison internationale.
- 2 La limite d'âge de participation à l'enquête a été ramenée à 18 ans au lieu de 15 ans, comme proposé dans un premier temps. Comme le révèle la recherche, la violence chez les adolescents est très spécifique (par exemple, la violence entre pairs).<sup>12</sup> Prendre en compte ces formes de violences spécifiques et adapter le vocabulaire utilisé à cette tranche d'âge est apparu difficilement conciliable au sein d'un questionnaire qui examine la violence dans son ensemble.
- 3 Afin d'augmenter la validité des résultats, le sondage sur les expériences de violences au cours des 12 derniers mois était au départ structuré selon les contextes suivants : espace public, activités professionnelles, vie de couple, relations avec l'ex-partenaire, famille et proches. Comme la problématique de la violence sur le lieu de travail a fait l'objet d'études spécifiques, il a été décidé de ne pas l'explorer davantage dans le cadre de la présente recherche.
- 4 Le questionnaire devait être également élaboré d'une part, pour évaluer la prévalence des différentes formes de violence et d'autre part, afin d'étudier de façon plus approfondie certaines situations. Pour des raisons d'économie du questionnaire, une seule situation - celle sur la vie de couple avec le partenaire actuel ou partenaire au cours des 12 derniers mois - sera explorée en profondeur. Seront envisagés les différentes conséquences des violences (physiques, psychologiques), le recours aux membres de l'entourage et aux services spécialisés, le signalement à la police, la présence de témoins lors des situations de violences et enfin les caractéristiques du (de la) partenaire et celles de sa famille d'origine. Pour les autres sphères et périodes de vie, une investigation sommaire portera uniquement sur l'acte que le/la répondant(e) considère le plus grave ou le plus important. Comme il est souligné dans l'enquête française ENVEFF, « le choix du répondant, par essence, subjectif, a toutes les chances de correspondre à ce qui est considéré comme socialement ou pénalement le plus grave (un viol est plus grave que

<sup>11</sup> Bruynooghe, Noelanders et Opdebeeck, *Prévenir, subir et recourir à la violence*.

<sup>12</sup> Crick, N.R. et M.A. Bigbee (1998). « Relational and overt forms of peer victimization : a multiinformant approach », *Journal of consulting and clinical psychology* 66(2), pp. 337-347 ; Mynard, H. et S. Joseph (2000). « Development of the multidimensional peer-victimization scale », *Aggressive behaviour* 26, pp. 169-178.

des insultes, par exemple) », <sup>13</sup> dès lors, un choix qu'il était toutefois essentiel d'analyser. Dans ce cadre, une information minimale est ici recueillie : la relation à l'auteur, le recours à l'entourage et le signalement à la police.

- 5 Dans un premier temps, nous avons voulu questionner les répondants sur leurs expériences tant comme victime que comme auteur. Nous y avons finalement renoncé. Premièrement, le temps est considérablement plus long pour analyser les expériences du répondant sous les deux positions. Deuxièmement, et probablement de manière plus importante encore, il est difficile de demander d'abord aux répondants de rapporter des faits en tant que victime de violence puis en tant qu'auteur. En effet, il s'agit d'un renversement complet de la position du répondant. Dès lors, il a été décidé de ne pas inclure les questions relatives aux auteurs de violence dans la présente recherche.

## 4.2 CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE

### 4.2.1 La dénomination

Le sujet des violences interpersonnelles demande d'être présenté adéquatement afin de ne pas induire de refus de la part de personnes qui ne s'estimeraient pas concernées ou, à l'inverse, de la part de personnes « trop » concernées et qui pourraient craindre des répercussions de leur participation. Pour cette raison, nous avons choisi un titre plus neutre : « enquête sur la santé, la sécurité et les conditions de vie ». La santé et la sécurité sont en effet des thèmes moins délicats à aborder et sont en lien étroit avec la problématique des violences. Un sentiment d'insécurité présent chez les personnes victimes ou qui en sont témoins caractérise en effet les situations de violences. Par ailleurs, les effets des violences sur la santé sont soulignés par la littérature <sup>14</sup>: dépression, anxiété, douleurs chroniques, problèmes gynécologiques, usage de substances psychopharmaceutiques,... Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les violences entre partenaires sont la première cause de décès et d'invalidité chez les femmes âgées de 16 à 44 ans. <sup>15</sup>

### 4.2.2 La structure

La passation du questionnaire requiert 20 minutes en moyenne. L'approche utilisée vise la mise en confiance et la remémoration d'événements parfois très anciens (voir tableau 1).

Afin d'établir une relation de confiance, les questions sur les actes de violence ne viennent qu'à l'issue de cinq modules recueillant des données contextuelles (caractéristiques résidentielles, familiales,...) et des éléments sur le réseau social, l'état de santé, la vie familiale, les opinions relatives à l'égalité dans les relations de couple et à l'usage de la violence physique.

Deux modules sont consacrés à la problématique de la violence selon une division en deux périodes : d'une part, au cours des 12 derniers mois et d'autre part, au cours de la vie entière. En première instance, les faits de violences subis au cours des 12 derniers mois sont investigués dans les cadres de vie suivants : espace public, couple (partenaire actuel et ex-partenaire) et famille. En deuxième instance, les violences subies sont examinées depuis

<sup>13</sup> « Le choix du répondant, par essence subjectif, a toutes les chances de correspondre à ce qui est considéré comme socialement ou pénalement le plus grave (un viol est plus grave que des insultes, par exemple) » ; voir : Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*, p. 29

<sup>14</sup> Feder, G. et al. (2009). *How far does screening women for domestic [partner] violence in different health care settings meet criteria for a screening programme ?* Systematic reviews of nine UK National Screening Committee criteria, Health Technology Assessment Programme 13(16).

<sup>15</sup> Krug, E.G. et al. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève : Organisation Mondiale de la Santé, p. 100.



l'âge de 18 ans et ensuite, avant l'âge de 18 ans pour ce qui est des agressions sexuelles. Enfin, les faits de violence dont le/la répondant(e) a été témoin au cours de sa vie sont demandés.

Un élément qui a retenu notre attention dans la littérature était de pouvoir distinguer, en particulier dans le cadre conjugal, les violences des conflits.<sup>16</sup> Les questions sur le mode relationnel du couple - l'entente au sein du couple (voir annexe 1 : Echelle d'ajustement dyadique DAS-16<sup>17</sup>) et la résolution de conflits - sont d'abord posées en première partie du questionnaire (module 5) alors que les situations de violences sont appréhendées dans le module relatif au couple (module 6.2).

La dernière partie du questionnaire comporte trois modules : l'un a trait à la connaissance des services d'aide et des campagnes de prévention en matière de violences, le second envisage les caractéristiques contextuelles comme la nationalité, l'appartenance à une religion, la formation, l'activité professionnelle, les revenus du/de la répondant(e) et de son/sa partenaire ou ex-partenaire... Le dernier évalue le degré de satisfaction du/de la répondant(e) à l'égard de l'enquête.

**Tableau 1. Structure du questionnaire**

<b>Module 1</b>	Identification du/de la répondant(e)	
<b>Module 2</b>	Réseau social	
<b>Module 3</b>	Santé	
<b>Module 4</b>	Opinions (1 <sup>ère</sup> partie)	
<b>Module 5</b>	Vie familiale	
<b>Module 6</b>	Violences subies au cours des 12 derniers mois	
	Contexte 1	L'espace public
	Contexte 2	Le couple
	Contexte 3	La famille et les proches
<b>Module 7</b>	Violences subies au cours de la vie	
	Partie 1	Expériences en tant que victime de violence après l'âge de 18 ans
	Partie 2	Expériences en tant que victime de violence avant l'âge de 18 ans
	Partie 3	Expériences en tant que témoin de violence
<b>Module 8</b>	Opinions (2 <sup>ème</sup> partie)	
<b>Module 9</b>	Autres questions d'identification	
<b>Module 10</b>	Satisfaction du/de la répondant(e)	

#### 4.2.3 L'opérationnalisation de la « violence » dans le questionnaire

Le concept de la violence a été opérationnalisé dans le questionnaire à l'aide de différents indicateurs tels que les formes et les actes de violences, la gravité de celles-ci ainsi que la relation à l'auteur.

<sup>16</sup> Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*, p. 77.

<sup>17</sup> Antoine, P., V. Christophe et J.-L. Nandrino (2008). « Echelle d'ajustement dyadique : intérêts cliniques d'une révision et validation d'une version abrégée », *L'Encéphale* 34(1), pp 38-46.

### Les actes de violence verbale et psychologique

Les actes de violence verbale et psychologique présentent une diversité particulièrement importante. Par exemple, l'échelle spécifiquement conçue pour l'étude des violences psychologiques dans les relations entre partenaires - la Multidimensional Measure of Emotional Abuse (M.M.E.A.)<sup>18</sup> - est composée de 28 actes regroupés en quatre sous-échelles correspondant aux catégories de violences psychologiques suivantes : engouffrement contraignant (Restrictive engulfment), dénigrement (Denigration), abandon hostile (Hostile withdrawal) et domination/intimidation (Dominance/Intimidation). Par ailleurs, il n'existe pas actuellement de consensus sur les actes de violence psychologique dont la prévalence doit être prioritairement mesurée.<sup>19</sup>

En conséquence, dans le but d'investiguer de façon plus approfondie les situations de violence entre partenaires subies au cours des 12 derniers mois, les actes de violence verbale et psychologique ont été sélectionnés de manière à baliser un grand nombre de catégories, à identifier si la relation de couple ou avec l'ex-partenaire est basée sur le contrôle,<sup>20</sup> à inclure les actes les plus fréquemment exercés tant par les femmes que par les hommes à l'égard de leur partenaire<sup>21</sup> et enfin, à évaluer l'implication des enfants dans les situations de violence.

### Les actes de violence économique

En termes de configuration, la violence économique peut être considérée dans certains cas comme une forme spécifique de violence psychologique : le contrôle d'un partenaire sur l'autre peut porter sur l'accès aux ressources, aux données bancaires et financières, à l'activité professionnelle.

Comme le font quasiment toutes les enquêtes, une seule question a été retenue concernant les violences économiques dans le cadre de la présente étude. Elle mentionne trois actes de violence dénotant du contrôle et est intégrée dans les contextes « Vie de couple » et « Famille et proches », à savoir « Au cours des 12 derniers mois, votre partenaire ou ex-partenaire (vs un membre de votre famille ou un proche) a-t-il/elle pris, contre votre gré, votre salaire (votre pension), vos économies ou vous a-t-il/elle mis(e) en dettes ? ».

### Les actes de violence physique

La diversité des actes de violence physique est extrêmement élevée car :

- la nature des actes dont les hommes et les femmes sont le plus souvent victimes ou auteurs semblent différer <sup>22</sup> ;
- les courants théoriques majeurs ont élaboré des listes d'actes de violence partiellement différentes.

<sup>18</sup> Murphy, C.M. et S.A. Hoover (2001). « Measuring emotional abuse in dating relationship as a multifactorial construct », dans : O'Leary, K.D. et R.D. Maiuro (éd.), *Psychological abuse in violent domestic relations*, New York : Springer, pp. 29-46.

<sup>19</sup> García-Moreno et al., *WHO Multi-country study on women's health and domestic violence against women*, p. 14.

<sup>20</sup> La présence ou l'absence d'attitudes contrôlantes fait partie des indicateurs permettant de distinguer les relations conflictuelles (où la violence est réciproque, occasionnelle et engendre rarement un cycle d'escalade) et les relations de domination (où la violence est unilatérale, récurrente et s'aggrave très souvent par escalade). Voir : Johnson, M.P. (1999). « Two types of violence against women in the American family : Identifying patriarchal terrorism and common couple violence », Paper presented at the annual meetings of the National Council on Family Relations, Irvine, CA, November, pp. 2-3.

<sup>21</sup> Lenz, H.J. et R. Puchert (2005). « Violence within the family : men as victims », Conférence du Conseil de l'Europe sur la violence familiale : la place et le rôle des hommes, Strasbourg : 6-7 décembre 2005, p. 22.

<sup>22</sup> Lenz et Puchert mettent notamment en exergue les actes de mordre et de griffer. Voir : Lenz et Puchert, « Violence within the family : men as victims », p. 21.

En dépit de ces controverses, il existe un consensus sur les actes de violence physique qu'il importe d'inclure dans un questionnaire visant à mesurer, entre autres, les violences physiques vécues au sein du couple.<sup>23</sup> Comme le font d'autres études de prévalence analysées dans le cadre de cette recherche, nous avons retenu dans notre enquête la quasi-totalité des actes de recours à la force physique ou à la violence cités par « l'échelle des stratégies de gestion des conflits » - Conflict Tactics Scale 2 (CTS2).<sup>24</sup> Les actes retenus ont toutefois été adaptés dans un souci de comparabilité des données internationales.

### Les actes de violence sexuelle

Les enquêtes récentes divergent quant au nombre d'actes de violence sexuelle répertoriés. Cette différence quantitative recoupe une différence qualitative : plus le nombre d'actes est élevé, plus ils incluent des actes dont le caractère violent, bien que constatable objectivement, implique une difficulté dans la précision de la mesure ; déterminer ce qui est violent ou non étant laissé au répondant.

Le viol constitue un acte de violence sexuelle commun à tous les questionnaires, tout comme les relations ou attouchements sexuels non désirés.

Dans la présente étude, chaque contexte ou période de vie inclut au minimum trois actes de violence sexuelle : les attouchements sexuels forcés, les tentatives de rapport sexuel forcé et les rapports sexuels forcés.

Afin d'investiguer davantage cette thématique, deux actes de violence sexuelle ont été ajoutés au questionnaire :

- pour le contexte « Espace public » : « Au cours des 12 derniers mois, toujours dans la rue, les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un s'est-il déshabillé devant vous ou a-t-il, contre votre gré, touché une partie de votre corps (seins, fesses) ? » ;
- pour le contexte « Vie de couple » : « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que votre partenaire ou votre ex-partenaire vous a imposé des pratiques ou gestes sexuels que vous trouviez dégradants ou humiliants ? ».

### Les actes de négligence

Réservées aux personnes âgées de plus de 65 ans, deux questions relatives à la négligence ont été élaborées spécifiquement sur base de l'étude *La violence et les sentiments d'insécurité chez les personnes âgées : prévalence et conséquences*<sup>25</sup> : « Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un membre de votre famille ou un proche vous a abandonné(e) à votre sort quand vous étiez malade ou quand vous deviez être soigné(e) ? », et « Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un membre de votre famille ou un proche a refusé de faire des courses pour vous ou de vous conduire quelque part ? ».

<sup>23</sup> García-Moreno et al., *WHO Multi-country Study on women's health and domestic violence against women*, p. 14.

<sup>24</sup> Etouffer et brûler sont des actes qui ne sont pas systématiquement repris. Voir : Archer, J.A. (1999). « Assessment of the reliability of the conflict tactics scales: a meta-analytic review », *Journal of interpersonal violence* 14(12), pp. 1263-1289.

<sup>25</sup> Vandenberk, A., S. Opdebeeck et F. Lammertyn (1998). *La violence et les sentiments d'insécurité chez les personnes âgées : prévalence et conséquences*, Louvain/Bruxelles : K.U.Leuven/Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances.

#### 4.2.4 La trame du questionnaire

L'enquête sur les violences subies a été ordonnée selon :

- la position de la personne dans la situation de violences : victime ou témoin ;
- la période temporelle: les violences subies le plus récemment (au cours des douze derniers mois),<sup>26</sup> les violences subies depuis l'âge de 18 ans, les violences subies avant l'âge de 18 ans ;
- les sphères de vie selon un ordre croissant d'intimité (espace public, partenaire, ex-partenaire, famille et proches) ;
- les actes de violences : les actes considérés forment un continuum incluant les violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles. De plus, ils se répètent à l'identique, dans la mesure du possible, dans chaque sphère de vie.

Ces différentes combinaisons contribuent à la validité du contenu du questionnaire et permettront d'améliorer la précision des taux de prévalence. Comme en témoignent les résultats de l'enquête française ENVEFF basée sur cette même approche, « le questionnement répété, sphère par sphère, sur les actes de violence subis au cours des 12 derniers mois a permis le travail de remémorisation et de sélection préalable au questionnement final sur le cours de la vie. Cette méthode a également pu produire chez certaines femmes une forme de prise de conscience du phénomène, les amenant à reconsidérer des situations vécues qu'elles n'auraient pas déclarées dans un premier temps et permettant qu'elles les évoquent en fin d'entretien ».<sup>27</sup>

#### 4.2.5 La gravité des actes

L'appréciation de la gravité des violences subies n'est pas évidente étant donné que l'indicateur développé dans le cadre de la première version de la « Conflict Tactics Scale » de Gelles et Straus, à savoir, le degré de gravité intrinsèque des actes de violences ou la nature des actes, apparaît insuffisant.

Afin de parer à cette insuffisance, il est recommandé de récolter prioritairement les données suivantes en vue d'estimer la gravité des violences<sup>28</sup> :

- la fréquence des actes de violence<sup>29</sup> ;
- les dommages physiques (physical injury) engendrés par les violences vécues.

<sup>26</sup> Afin d'établir le taux de prévalence sur les 12 derniers mois, l'identification des violences subies de la part de l'ex-partenaire est aussi proposée aux personnes étant en couple actuellement et ayant eu des contacts avec leur ex-partenaire au cours des 12 derniers mois (voir questionnaire : Q125B-Q137B).

<sup>27</sup> « Le questionnement répété, sphère par sphère, sur les actes de violence subis au cours des 12 derniers mois a permis le travail de remémorisation et de sélection préalable au questionnement final sur le cours de la vie. Cette méthode a également pu produire chez certaines femmes une forme de prise de conscience du phénomène, les amenant à reconsidérer des situations vécues qu'elles n'auraient pas déclarées dans un premier temps et permettant qu'elles les évoquent en fin d'entretien » ; voir : Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*, p. 2.

<sup>28</sup> Walby, S. (2006). « Towards international standards for data collection and statistics on violence against women », dans : *Proceedings of the United Nation Economic Commission for Europe meeting on gender statistics*. Online publication ; Walby, S. (2007). *Developing indicators on violence against women*, Lancaster : Department of Sociology, Lancaster University ; Basile, K.C. et L.E. Saltzman (2002). *Sexual violence surveillance. Uniform definitions and recommended data elements*. Version 1.0, Atlanta, Georgia : Centres for Disease Control and Prevention, National Centre for Injury Prevention and Control.

<sup>29</sup> Les données relatives à la fréquence des violences vécues ainsi qu'à leur inscription dans le temps présentent une importance particulière dans la mesure où elles permettent de tester l'hypothèse développée ci-après selon laquelle les violences deviennent de plus en plus graves au fur et à mesure de leur répétition.



D'autres types de données sont également pris en considération :

- la multiplicité des actes ;
- la durée des actes de violences ;
- la peur vis-à-vis du partenaire ;
- la perception de la gravité de la situation par la personne victime ou l'identification de l'acte le plus grave selon le répondant ;
- les dommages psychologiques ;
- l'hospitalisation ou les soins médicaux ne nécessitant pas d'hospitalisation ;
- l'incapacité de travail ;
- le coût socio-économique ;
- la présence de violences durant une grossesse ;
- l'impact de scènes de violences sur les enfants témoins ;
- d'autres types d'impacts (déménagement,...).

Dans le cadre de la présente étude, le questionnaire collecte des informations relevant des catégories précitées à l'exception du coût socio-économique. La fréquence des faits de violence est systématiquement enregistrée pour les violences vécues au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la sphère de vie considérée, et elle est exclusivement évaluée pour le fait le plus grave vécu en tant que victime ou témoin pour les violences vécues tout au long de la vie.

Notons que ces mesures de fréquence, pour les faits survenus au cours des 12 derniers mois, sont complétées par une information sur la durée des violences et sur la permanence ou l'arrêt des situations de violences subies. Ces deux questions sont retenues sur le constat empirique que « les violences entre partenaires se développent à travers des cycles. Dans les cas les plus graves (ceux observés par des services spécialisés), l'intensité et la fréquence des phases de violence augmentent avec le temps pour aboutir à un point de non-retour. »<sup>30</sup>

En ce qui concerne les autres sphères de vie (espace public, famille et proches) et périodes (avant 18 ans et après 18 ans), l'information disponible en matière de gravité a trait à la perception de l'événement violent par la personne victime ou témoin : « Parmi les faits dont nous venons de parler, quel est, pour vous, le plus important ou le plus grave ? ».

Ajoutons que les conséquences des violences seront appréciées de manière indirecte au travers de comparaisons d'indicateurs d'état de santé repris dans le module 3 du questionnaire, à savoir :

- l'évaluation globale de l'état de santé ;
- la maladie ou les problèmes de santé chroniques ;
- le niveau de stress ;
- les troubles de santé mentale (dépression, anxiété chronique, insomnie) ;
- les atteintes traumatologiques ;
- la consommation de soins médicaux (consultation de professionnels de la santé, hospitalisation) ;
- les tentatives de suicide ;
- les problèmes d'addiction (alcool, drogues, médicaments).

**30** « Les violences conjugales se développent à travers des cycles. Dans les cas les plus graves (ceux observés par des services spécialisés), l'intensité et la fréquence des phases de violences augmentent avec le temps pour aboutir à un point de non-retour » ; voir : Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*, p. 27.

Des relations seront établies entre ces différents indicateurs et les violences subies au cours des 12 derniers mois, quel que soit la sphère de vie où elles ont eu lieu.

#### 4.2.6 Le pré-test

Un pré-test a été effectué auprès d'une dizaine de personnes afin de tester l'acceptabilité du sujet, la validité des questions et leur formulation et d'évaluer la durée de passation du questionnaire.

Les principaux ajustements ont consisté à diminuer sensiblement la durée de l'enquête. Pour le Module 3 « Santé », l'échelle visant à mesurer le niveau de détresse psychologique (General Health Questionnaire en 12 items<sup>31</sup>) a été écartée. Il en va de même pour l'échelle de Schwartz intégrée initialement dans le Module « Opinions » et mesurant le positionnement du/de la répondant(e) par rapport à des valeurs liées au respect de la personne. Le Module 7 « Violences vécues au cours de la vie » a été simplifié : une réduction des actes d'identification des violences subies après 18 ans a été apportée, la représentativité des différentes formes de violences ayant toutefois été conservée. Concernant la période de vie avant 18 ans, seules les agressions sexuelles ont été prises en compte.

### 4.3 ÉCHANTILLON, PASSATION ET POST-STRATIFICATION

#### 4.3.1 Le groupe-cible et l'échantillonnage

Le groupe-cible de l'enquête est constitué de l'ensemble de la population résidant en Belgique âgée de 18 à 75 ans.

Les coordonnées de contact ont été acquises auprès de WDM Belgium, un opérateur de services marketing opérant dans le domaine des données et des services de gestion de bases de données. Elles ont fait l'objet d'une stratification a priori sur la base du groupe linguistique, de la région, du sexe et de la catégorie d'âge. L'échantillon probabiliste ainsi obtenu comportait 5050 usagers. Nous escomptions un taux de réponse de 50% et au minimum 2000 enquêtes collectées. Ceci nous permettant d'obtenir dans le cas le plus défavorable un intervalle de confiance de +/- 2,2%.<sup>32</sup>

#### 4.3.2 La formation, le briefing et le débriefing des enquêteurs

Les enquêteurs ont reçu une formation générale sur la qualité et la validité de la collecte de données d'enquête par sondage. Ils ont également participé à un briefing spécifique portant sur la problématique de la violence, le questionnaire, ainsi que la procédure de contact. Les enquêteurs (susceptibles d'être confrontés à des situations parfois très difficiles à entendre) avaient la possibilité d'abandonner à tout moment leur participation à la collecte de données si elle était perçue comme trop perturbante.

**31** Le General Health Questionnaire conçu par Goldberg en 1972. Goldberg, D.P. (1972). *The detection of psychiatric illness by questionnaire*, Londres: Oxford University Press.

**32** L'intervalle de confiance est la marge d'erreur dans les résultats d'une enquête basée sur un échantillon. Cette marge d'erreur est calculée avec une certitude présumée. On peut par exemple dire avec une certitude de 95% que le nombre de femmes victimes d'une forme précise de violence se situe entre 13% et 17%. La valeur p est la chance que l'on se trompe. Dans le tableau 7, par exemple,  $p=0,05$ , ou, en d'autres termes, 5%. Lorsque l'on a par exemple:  $p=0,008$ , cela signifie qu'une différence constatée est statistiquement significative, avec une certitude de 99,2% et une chance de se tromper de 0,8%.

### 4.3.3 La passation

Dans un premier temps, une annonce a été envoyée par lettre à chaque personne de l'échantillon. Cette lettre mentionnait la thématique (le commanditaire, les objectifs poursuivis, les questions posées,...), expliquait la méthode de sélection arbitraire et insistait sur la confidentialité des données collectées. Le premier contact a ensuite été effectué par téléphone. La passation proprement dite a été réalisée au choix du répondant, soit par téléphone, soit par auto-passation en ligne.<sup>33</sup> Ce mode de passation mixte a permis de minimiser les refus et de maximiser le confort du répondant. Des références récentes montrent, en outre, que la qualité des réponses pour ce genre de questionnement est plus d'autant plus fiable que la distance physique est grande entre le répondant et l'enquêteur. En effet, cette distance tend à minimiser les biais de « conformité à la norme ». D'autre part, la réponse à des questions d'ordre intime ou éveillant des souvenirs pénibles est plus aisée lorsque l'enquêteur n'est pas physiquement présent. Cette procédure de passation assure également la sécurité des personnes interrogées.

Dans la même optique, il a été décidé que les enquêtrices procèderaient aux entretiens téléphoniques auprès de l'ensemble de l'échantillon alors que les enquêteurs se limiteraient à la population masculine. En effet, les femmes qui ont vécu des violences commises par un auteur masculin auront peut-être moins tendance à se confier à un enquêteur masculin.

La collecte des données a débuté au début du mois d'avril 2009 et s'est déroulée sur 4 mois.

Nous disposions d'outils logistiques permettant de gérer cette passation mixte. De plus, les enquêteurs ont travaillé avec des outils informatiques en ligne (notre contact center virtuel Opinionline), ce qui a permis le suivi et la vérification du travail de terrain en temps réel.

Il a été demandé aux enquêteurs d'interrompre le déroulement de l'enquête si le répondant était "dérangé" par quelqu'un, ce qui pourrait influencer la confidentialité et l'authenticité des réponses. À la fin de l'entretien, un numéro de téléphone de services spécialisés en matière de violences était communiqué systématiquement aux personnes ayant déclaré avoir subi des actes de violence.

### 4.3.4 Les non-réponses

Pour obtenir un taux de réponse final optimal, plusieurs stratégies ont été mises en place :

- l'utilisation de la fiche de contact afin de varier les jours et heures de contacts ainsi que d'assurer au minimum cinq tentatives de contacts pour chaque enquêté ;
- En cas de non-réponse ou *soft refusal* lors du premier contact, le second contact s'est fait avec les meilleurs enquêteurs ;
- En cas de *soft refusal* lors du premier contact, on a proposé un contact alternatif (envoi d'un code spécifique permettant de répondre à l'enquête en ligne) ;
- Caractérisation des circonstances de non-réponse (contexte, profil du répondant), afin de pouvoir anticiper.

<sup>33</sup> Pour cette étude, nous avons opté pour une enquête téléphonique/en ligne, contrairement à l'étude sur la prévalence menée en 1998, où les chercheurs avaient travaillé avec des entretiens en face à face.

#### 4.3.5 Les réponses

Au terme de la passation, le taux de réponse brut avoisine les 41 %. Si on retire les numéros erronés, les personnes inéligibles (+ de 75 ans), les personnes en incapacité de répondre (problème mentaux, surdit , probl me de langue, ...), les personnes absentes durant la p riode de passation, on obtient un taux de r ponse de +- 47%. Le taux de r ponse est un peu plus faible en Flandre qu'en Wallonie.

**Tableau 2.** Taux de r ponse – Flandre et Wallonie

FLANDRE	
<b>�chantillon de base</b>	<b>3.034</b>
D�c�s	3
Maladie	40
Probl�me de langue	77
�ge	114
Absence pour une longue dur�e	22
Faux num�ro de t�l�phone ou d�m�nagement	83
<i>Total</i>	<i>339</i>
<b>Total personnes �ligibles</b>	<b>2.695</b>
Refus ou personnes injoignables	1.449
<b>Questionnaires complets r�alis�s</b>	<b>1.246</b>
<i>Taux de r�ponse</i>	<i>46,23%</i>

WALLONIE	
<b>�chantillon de base</b>	<b>2.003</b>
D�c�s	1
Maladie	45
Probl�me de langue	43
�ge	89
Absence pour une longue dur�e	17
Faux num�ro de t�l�phone ou d�m�nagement	79
<i>Total</i>	<i>274</i>
<b>Total personnes �ligibles</b>	<b>1.729</b>
Refus ou personnes injoignables	902
<b>Questionnaires complets r�alis�s</b>	<b>827</b>
<i>Taux de r�ponse</i>	<i>47,83%</i>

#### 4.3.6 L'encodage et la validation des données

Le support informatique utilisé est une interface développée spécifiquement pour cette enquête (et utilisée également pour la version en ligne du questionnaire). Cette procédure permet la production d'un fichier sans erreur de routage et d'encodage. Afin de garantir la fiabilité et la validité des données, nous avons également contrôlé la variable âge présente à la fois dans la base d'échantillonnage et dans celle des données recueillies. Après cleaning, notre base de données comporte 2.014 individus, dont 1.211 néerlandophones et 803 francophones.

#### 4.3.7 La post-stratification

En dépit d'une stratification a priori, une post-stratification en fonction de l'âge s'est avérée nécessaire.

**Tableau 3.** Post-stratification en fonction de l'âge

Catégorie d'âge	Échantillon	Population belge	Weight
18-24 ans	9,1%	12,4550	1,368678426
25-34 ans	10,4%	20,1579	1,938263316
35-44 ans	19,6%	20,7814	1,060274484
45-54 ans	18,9%	17,8997	0,94707382
55-64 ans	19,2%	15,1427	0,78868223
65-75 ans	22,8%	13,5633	0,59488219

Les autres variables telles que le sexe ou la région ne nécessitent pas de post-stratification.

**Tableau 4.** Le sexe des répondants

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence pondérée	Pourcentage pondéré	Belgique*
Femmes	987	49,0%	993	49,3%	51,1%
Hommes	1.027	51,0%	1.021	50,7%	48,9%
Total	2.014	100,0%	2.014	100,0%	100,0%

\* Source : Données Direction générale Statistique et Information économique, Statbel année 2008

**Tableau 5.** La région des répondants

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence pondérée	Pourcentage pondéré	Belgique*
Bruxelles FR	139	6,9%	124	6,2%	9,53%
Bruxelles NL	23	1,1%	22	1,1%	
Wallonie	662	32,9%	643	32,0%	32,6%
Flandre	1.190	59,1%	1.224	60,8%	57,87%
Total	2.014	100,0%	2.014	100,0%	100%

\* Source : Données Direction générale Statistique et Information économique, Statbel année 2008

# CHAPITRE 2. PRÉVALENCE DE L'EXPÉRIENCE DE VIOLENCE AU COURS DE LA VIE

## 2

- 1 LES VIOLENCES SUBIES APRÈS L'ÂGE DE 18 ANS
- 2 LES VIOLENCES SUBIES APRÈS L'ÂGE DE 18 ANS :  
APPROFONDISSEMENT DES FAITS LES PLUS IMPORTANTS OU LES  
PLUS GRAVES
- 3 LES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES AVANT L'ÂGE DE 18 ANS



Dans cette étude, nous nous concentrons surtout sur les violences vécues dans les différentes sphères de vie identifiées (couple, famille et entourage proche et espace public) au cours des 12 derniers mois. Ceci est donc en d'autres mots la période de référence de notre analyse des expériences des femmes et des hommes en matière de violence en Belgique. Nous avons en outre également posé quelques questions sur la prévalence de la violence en dehors de cette période de référence, notamment les violences vécues après l'âge de 18 ans pour les quatre formes de violence : verbale, psychologique, physique et sexuelle, et les violences vécues avant l'âge de 18 ans, où nous n'avons abordé que les violences sexuelles. Ce sont précisément ces chiffres que nous vous présentons dans ce chapitre.

Dans la mesure du possible, nous comparerons les données réunies ici avec les chiffres de prévalence issus de l'étude de Bruynooghe et al. de 1998. Au paragraphe 4.1 du chapitre 1, nous avons déjà souligné le caractère problématique d'une telle comparaison. L'étude menée en 1998 concernait en effet exclusivement les violences vécues au cours de la vie. Les différentes formes de violence avaient dès lors été examinées de façon beaucoup plus détaillée pour cette période de référence que dans notre étude. De plus, l'étude de 1998 avait pour objectif une comparaison avec l'étude de 1988, et la délimitation de la population interrogée (les personnes âgées de 20 à 50 ans) était beaucoup plus stricte que dans la présente étude. Nous pouvons bien entendu sélectionner les tranches d'âge comparables, mais cela se ferait aux dépens de la taille de l'échantillon pour ces comparaisons. En outre, l'enquête de 1998 a été réalisée de façon différente (en face à face) et les instructions introduisant les questions des enquêteurs étaient également différentes, les conditions d'interview ne sont donc pas identiques.

De plus, les chiffres relatifs à la notification des faits de violence dans ce domaine ne reflètent pas nécessairement la totalité des expériences, et c'est pourquoi il faut rester prudent lors de l'interprétation des différences comme étant le reflet de l'évolution des pourcentages réels de victimes au cours des dix dernières années. Comme cela a déjà été mentionné dans l'étude de 1998, il peut s'agir d'une évolution dans la propension à signaler les faits de violence ou d'une évolution dans la survenance même de la violence. Les chiffres relatifs au signalement de la violence peuvent même évoluer parallèlement à la sensibilité sociale pour la problématique (cfr. la vague de soupçons et de souvenirs de maltraitances née de l'affaire Dutroux il y a 15 ans), mais également à la manière dont le contexte de l'enquête tente de mettre en lumière des faits qui se sont passés il y a longtemps. De ce point de vue-là, les estimations chiffrées des expériences de violence vécues tout au long de la vie sont certainement plus sensibles à la sélectivité que celles relatives aux 12 derniers mois.

## 1 LES VIOLENCES SUBIES APRÈS L'ÂGE DE 18 ANS

Dans un premier temps, nous examinons dans quelle mesure les répondants ont été confrontés à la violence au cours de leur vie adulte. Le tableau 6 révèle que 52,2% d'entre eux déclarent n'avoir subi aucune forme de violence depuis l'âge de 18 ans. Ventilé par sexe, nous voyons qu'il s'agit de 55,1 % de femmes et 49,3% d'hommes (la différence est statistiquement significative). Dès lors, la violence touche plus les hommes (50,7%) que les femmes (44,9%).

**Tableau 6. Violences subies après l'âge 18 ans, en %**

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	55,1%	49,3%	52,2%
Victimes	44,9%	50,7%	47,8%

$p=0,005$

Le tableau 7 montre les différentes formes de violence soumises aux répondants en mentionnant la prévalence pour l'ensemble de l'échantillon (N=2.014). Tant les violences verbales, psychologiques, physiques que sexuelles sont prises en considération ; les données concernent toutes les sphères de vie (relation entre partenaires, famille et proches, espace public).

**Tableau 7. Violences subies après l'âge de 18 ans, en %**

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	39,2%	43,7%	41,5%
Intimidations	22,7%	21,4%	22,0%
Giflé, frappé, agression physique	13,9%	16,1%	15,0%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler	5,6%	7,2%	6,4%
Enfermé ou mis à la porte	5,9%	2,7%	4,3%
Attouchements ou rapports sexuels forcés / non désirés	5,6%	,8%	3,2%

Les violences verbales (injures, critiques, mépris des actes et des paroles) sont de loin les plus nombreuses et les hommes en sont plus souvent victimes que les femmes. A l'inverse, la prévalence est significativement supérieure pour les femmes dans des catégories parmi les plus graves, en premier lieu, les violences sexuelles (attouchements ou rapports sexuels forcés/non désirés), mais également l'enfermement et le fait d'être mis à la porte. Pour les autres formes de violence, il n'y a pas de différence significative selon le genre. Nous ne nous prononçons pas à ce stade sur la fréquence ou la gravité des faits. Nous pourrions supposer qu'il y a une sous-déclaration de la violence verbale (injures, critiques, humiliations par des actes et des paroles). Nous y sommes en effet assez facilement confrontés dans l'espace public, mais cela ne laisse pas forcément un souvenir impérissable à long terme. C'est pourquoi nous voulons faire les mêmes calculs en excluant la violence verbale.

**Tableau 8. Violences subies après l'âge 18 ans (sans les violences verbales), en %**

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	71,1%	67,0%	69,0%
Victimes	28,9%	33,0%	31,0%

$p=0,025$

Le tableau 8 fait apparaître que 31% des répondants ont subi au moins une fois un acte de violence autre que verbale au cours de leur vie adulte, un peu plus chez les hommes (33%) que chez les femmes (28,9%).

## 1.1 COMPARAISONS AVEC L'ENQUÊTE DE 1998 : DES DIFFÉRENCES DE MÉTHODE ET DE RÉSULTATS

La comparaison des chiffres de prévalence de la présente enquête avec ceux de 1998 pose des problèmes méthodologiques difficilement surmontables. La comparaison n'était d'ailleurs pas un objectif prioritaire de cette recherche, de telle sorte que le questionnaire, les consignes introductives et le mode de passation n'ont pas été choisis selon ceux de la recherche de prévalence de 1998.

Dans l'introduction à ce chapitre, nous avons déjà indiqué que dans l'étude de 1998, les différentes formes de violences sur lesquelles les enquêteurs ont interrogé les répondants pour la période de référence « au cours de la vie » étaient abordées plus en détails que dans la présente étude. Le fait qu'un thème sensible comme la violence soit décrit fait par fait en détails dans une enquête (1998) ou formulé de façon plus synthétique, en regroupant plusieurs faits dans une seule question (2009), peut influencer les résultats. On peut donc voir un effet d'interprétation (chez l'enquêteur comme chez l'enquêté) de ce qui constitue une violence, des effets de mémoire, ou même de suggestion. D'un point de vue méthodologique, il est également très difficile de comparer les résultats d'une enquête qui détaille 17 faits de violence physique et 24 faits de violence sexuelle (1998) avec ceux d'une enquête abordant il est vrai les mêmes formes de violence, mais de façon beaucoup moins détaillée, à savoir trois questions relatives aux violences physiques et une question générale sur les violences sexuelles (2009).

Des choix méthodologiques (par exemple le questionnaire, la passation,...) qui pourraient être considérés comme mineurs dans d'autres contextes s'avèrent empiriquement très importants lorsqu'il s'agit de la problématique de la violence.

Dans l'enquête de 1998, seules les personnes âgées entre 20 et 49 ans étaient interrogées, ce qui nous contraint à isoler cette tranche d'âge dans les données dont nous disposons. Par ailleurs, la référence temporelle de l'enquête de 1998 s'étalait sur l'ensemble de la vie, alors que nous investiguons en détail uniquement les violences subies à l'âge adulte. Avant l'âge de 18 ans, nous n'avons posé de questions que sur les violences sexuelles. Nous ne disposons donc tout simplement pas de données comparables, sinon pour une petite partie des formes de violences que nous avons étudiées. Pour mémoire, nous reprenons au tableau 9 les chiffres de prévalence de 1998.

**Tableau 9.** Population de 20 à 49 ans : violences subies au cours de la vie – chiffres de 1998, en %

	Femmes (N=783)	Hommes (N=656)	Ensemble (N=1.439)
Non victimes	31,9%	27,0%	29,7%
Violence physique uniquement	24,2%	48,0%	35,0%
Violence sexuelle uniquement	11,1%	3,8%	7,8%
Violence physique et sexuelle	32,8%	21,2%	27,5%

Pour cette même catégorie d'âge de répondants (20-49 ans), nous ne pouvons prendre en compte que la violence commise à l'âge adulte (après 18 ans) pour ce qui est des résultats de 2009. Les chiffres de 1998 concernent au contraire les violences vécues au cours de la vie complète. Dans cette dernière étude, la violence verbale n'a par ailleurs pas été approfondie et n'est dès lors pas reprise dans les tableaux 9 et 10. Ces deux tableaux ne reprennent pas non plus les violences psychologiques.

**Tableau 10.** Population de 20 à 49 ans : violences subies après l'âge de 18 ans – chiffres de 2009, en %

	Femmes (N=596)	Hommes (N=563)	Ensemble (N=1.158)
Non victimes	69,5%	63,3%	66,4%
Violence physique uniquement	12,9%	21,7%	16,4%
Violence sexuelle uniquement	2,3%	,7%	1,4%
Violence physique et sexuelle	3,7%	,2%	1,8%

La différence observée entre 1998 et 2009 au niveau de la prévalence n'indique pas nécessairement une (forte) diminution de la survenance de la violence en Belgique. Il faut plutôt chercher une explication au niveau des différentes références temporelles des deux enquêtes (voir ci-dessus). Cette explication ne suffit cependant pas, parce que cela signifierait que les répondants interrogés en 2009 ont été fortement victimes de violences avant l'âge de 18 ans. La différence de prévalence est peut-être également due à une autre définition de la violence et au niveau de détail différent des éléments repris dans l'enquête.

Nous devons donc constater que nos énoncés larges, mais généraux tels que « Est-ce que quelqu'un - un(e) partenaire, un membre de votre famille, un proche, un(e) collègue ou un(e) inconnu(e) - vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ? », utilisé dans l'enquête de 2009 pour des faits postérieurs à l'âge de 18 ans, n'évoquent pas les mêmes réalités que le détail des différentes formes de violence énumérées dans l'enquête de 1998. Il est possible, d'un côté, que de tels énoncés fassent émerger des faits enfouis dans la mémoire et qui ne sont pas nécessairement évoqués par la question générale. D'un autre côté, on pourrait s'interroger longuement sur les différences sémantiques entre « non désiré » et « contre son gré », « caresse » et « attouchement », etc. En tout état de cause, ces différences considérables dans les chiffres de prévalence mettent en relief la sensibilité d'une enquête sur un tel thème aux conditions méthodologiques de passation, y compris la différence entre passation téléphonique et en face à face.

Étant donné les différences de mesure entre les deux enquêtes, il nous semble peu pertinent d'aller plus loin dans les comparaisons, que ce soit par tranches d'âge ou selon une autre catégorie. Cependant, nous retiendrons que, pour ce qui est des faits subis au cours de la vie, tant en 1998 qu'en 2009, les violences sexuelles concernent presque exclusivement les femmes, alors que les hommes sont beaucoup plus souvent victimes de violences physiques lorsque l'on globalise les sphères de vie. Celles-ci seront détaillées plus loin dans le rapport.

## 1.2 LA VICTIMISATION EN FONCTION DE L'ÂGE

Nous pouvons explorer brièvement quelques caractéristiques sociodémographiques des répondants ayant subi des violences à l'âge adulte. Les seules caractéristiques significatives sont celles qui ont une pertinence sur un long temps de vie : le lieu de résidence actuel, par exemple, ne nous renseignerait guère sur la situation au moment des faits si ceux-ci ne sont pas actuels.

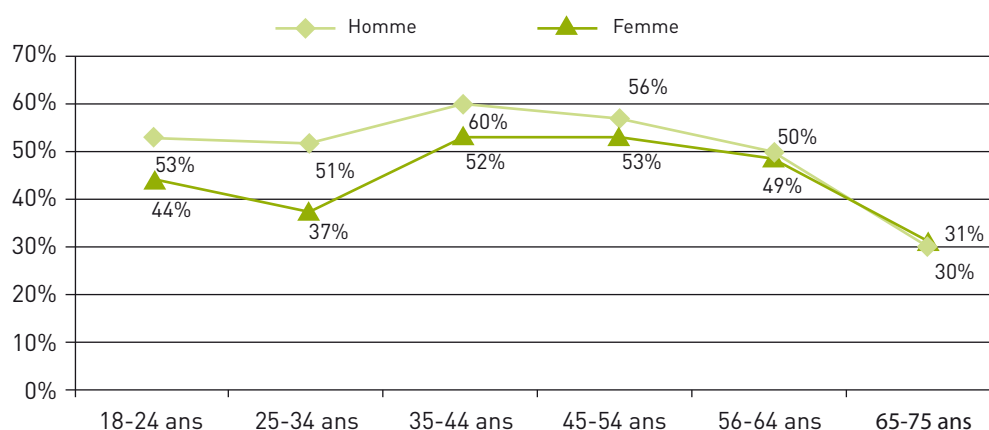
**Tableau 11.** Violences subies (total) après l'âge de 18 ans selon la catégorie d'âge, en chiffres absolus et en %<sup>34</sup>

		18-24 ans (N=249)	25-34 ans (N=405)	35-44 ans (N=419)	45-54 ans (N=360)	55-64 ans (N=307)	65-75 ans (N=274)
<b>Femmes</b>	N	58	72	118	90	69	40
	%	43,9%	37,1%	52,4%	52,6%	48,6%	30,8%
<b>Hommes</b>	N	62	109	116	106	83	43
	%	52,5%	51,4%	59,8%	56,4%	50,3%	29,9%

Nous voyons que les hommes et les femmes les plus âgés sont ceux qui déclarent le moins de victimisation globale (tableau 11). Nous pouvons sans aucun doute interpréter cela comme un effet de mémoire, vu que la période plus longue au cours de laquelle ces répondants auraient été confrontés à des faits de violence rend plus probable qu'ils aient réellement été victimes de violences, même si ça n'était qu'une seule fois. Ceci souligne donc l'importance des souvenirs, ou de la sélection des événements que l'on estime suffisamment pertinents pour être mentionnés.

Concernant les victimes masculines, nous remarquons une certaine stabilité à travers les catégories d'âge, avec une prévalence maximale de 59,8% pour les 35-44 ans. Chez les moins de 35 ans, les femmes sont considérablement moins victimes que les hommes ; passé cet âge, les pourcentages se rejoignent. Malgré les différences relativement limitées entre les tranches d'âge, le rapport entre l'âge et la position de victime est tout de même significatif. Le schéma divergent observé pour la catégorie des plus âgés joue ici un rôle.

**Graphique 1.** Violences subies (total) après l'âge de 18 ans selon la catégorie d'âge, en %



Si nous nous arrêtons sur les chiffres de prévalence relatifs aux femmes, en particulier les deux catégories d'âge les plus jeunes, nous constatons que les femmes de la catégorie de 18 à 24 ans sont plus souvent victimes de violence que celles âgées de 25 à 34 ans.

<sup>34</sup> Les pourcentages mentionnés dans les cellules concernent toujours le nombre de victimes par rapport au nombre de répondants au sein de cette catégorie spécifique. Par exemple, 43,9% des femmes âgées de 18 à 24 ans sont victimes de violences. Les pourcentages mentionnés dans les tableaux suivants doivent également être interprétés de cette manière.

Il pourrait s'agir d'un signe de recrudescence de la violence chez les jeunes. Bien que le nombre total de répondants repris au tableau 11 soit suffisamment important, nous précisons néanmoins qu'à ce niveau de désagrégation des données, il est difficile d'émettre des conclusions générales. En outre, nous relevons que les jeunes sont relativement moins facilement joints dans le cadre d'une enquête téléphonique. Il peut y avoir eu un effet de sélection parmi les catégories d'âge les plus jeunes, en ce sens que les jeunes qui ont seulement à leur disposition un GSM et qui ne sont donc pas répertoriés dans les bases de données, ont été sous-représentés dans cette catégorie d'âge.

Nous gardons cette réserve à l'esprit et explorons plus en détail les différentes formes de violence dans les tableaux 12 à 15. Nous attirons l'attention sur le fait que les (faibles) effectifs exigent une certaine prudence lors de l'interprétation des différences constatées.

**Tableau 12.** Violences physiques subies après l'âge de 18 ans selon la catégorie d'âge, en chiffres absolus et en %

		18-24 ans (N=249)	25-34 ans (N=405)	35-44 ans (N=419)	45-54 ans (N=360)	55-64 ans (N=307)	65-75 ans (N=274)
Femmes	N	19	25	42	41	29	11
	%	14,5%	12,9%	18,8%	23,8%	20,6%	8,5%
Hommes	N	18	49	46	41	32	14
	%	15,3%	23,1%	23,7%	21,7%	19,3%	9,8%

Concernant les violences physiques (tableau 12), nous remarquons une évolution légèrement différente selon les hommes et les femmes. Nous notons une prévalence de la violence physique quasiment identique (environ 15 %) entre les femmes et les hommes représentés dans la catégorie d'âge la plus jeune (18-24 ans). Après cette tranche d'âge, la victimisation des hommes âgés de 25 à 44 ans augmente plus rapidement que celle des femmes. La différence de prévalence entre les femmes et les hommes est la plus importante dans la catégorie d'âge de 25 à 34 ans, en défaveur des hommes. Au-delà de 45 ans, les femmes et les hommes sont victimes de violence physique à un degré plus ou moins équivalent.

**Tableau 13.** Intimidations subies après l'âge de 18 ans selon la catégorie d'âge, en chiffres absolus et en %

		18-24 ans (N=249)	25-34 ans (N=405)	35-44 ans (N=419)	45-54 ans (N=360)	55-64 ans (N=307)	65-75 ans (N=274)
Femmes	N	12	39	69	50	41	14
	%	9,2%	20,1%	30,7%	29,2%	29,1%	10,7%
Hommes	N	29	45	48	48	36	14
	%	24,6%	21,2%	24,7%	25,5%	21,7%	9,7%

Alors qu'on constate que dans les différentes catégories d'âge, à l'exception de la catégorie la plus âgée, les hommes sont confrontés aux intimidations à des degrés sensiblement équivalents (entre 21% et 25%), nous voyons plus d'oscillations chez les femmes (tableau 13). Les femmes parmi les catégories les plus jeunes sont plus rarement victimes d'intimidations – ce qui n'est pas le cas chez les hommes – ; au-delà de 35 ans, les femmes confrontées aux intimidations atteignent environ 30% et deviennent plus souvent victimes que les hommes. Les pourcentages se réduisent à nouveau considérablement dans les catégories d'âges les plus élevées, et tant chez les hommes que chez les femmes.



**Tableau 14.** Violences sexuelles subies après l'âge de 18 ans selon la catégorie d'âge, en chiffres absolus et en %

		18-24 ans (N=249)	25-34 ans (N=405)	35-44 ans (N=419)	45-54 ans (N=360)	55-64 ans (N=307)	65-75 ans (N=274)
Femmes	N	4	8	18	15	7	4
	%	3,1%	4,1%	8,0%	8,8%	5,0%	3,1%
Hommes	N	0	2	2	1	2	1
	%	,0%	,9%	1,0%	,5%	1,2%	,7%

Les violences sexuelles (tableau 14) se manifestent généralement moins fréquemment, et concernent un nombre infime de répondants masculins dans notre échantillon. Chez les femmes, nous notons qu'elle est près de deux fois plus importante pour la catégorie d'âge moyenne (35-54 ans) par rapport aux autres catégories.

**Tableau 15.** Violences verbales subies après l'âge de 18 ans selon la catégorie d'âge, en chiffres absolus et en %

		18-24 ans (N=249)	25-34 ans (N=405)	35-44 ans (N=419)	45-54 ans (N=360)	55-64 ans (N=307)	65-75 ans (N=274)
Femmes	N	51	60	106	80	57	36
	%	38,6%	30,9%	47,1%	46,5%	40,1%	27,5%
Hommes	N	55	97	98	86	75	36
	%	46,6%	46,0%	50,5%	45,7%	45,5%	25,0%

Les violences verbales (tableau 15) constituent, comme relevé précédemment, la forme de violence la plus courante. Les hommes sont généralement plus concernés par les violences verbales que les femmes, sauf entre 45 et 54 ans, où nous constatons une certaine égalité entre les victimisations masculines et féminines. Les résultats selon les catégories d'âge ressemblent d'ailleurs à ceux constatés pour les autres formes de violence, telles que les intimidations : au-delà de 65 ans, la prévalence chute aussi bien chez les femmes que chez les hommes. En ce qui concerne les autres catégories d'âge, nous voyons que, de manière constante, près de la moitié des hommes sont victimes de violence verbale ; les hommes âgés de 35 à 44 ans le sont le plus souvent. L'évolution est moins régulière chez les femmes : si nous faisons abstraction de la catégorie la plus âgée, les femmes âgées de 25 à 34 ans sont le moins souvent victimes de violence verbale, mais la prévalence augmente considérablement dans les deux catégories d'âge suivantes.

### 1.3 LA VICTIMISATION EN FONCTION DU NIVEAU DE DIPLOME

Différents indicateurs sont envisageables pour déterminer le niveau socioculturel des répondants. On pourrait, par exemple, opter pour le statut professionnel des répondants. Cependant, cet indicateur est quelque peu « conjoncturellement influençable », en ce sens qu'un répondant ayant un niveau de scolarisation élevé, mais qui se retrouverait sans emploi au moment de l'enquête (temporellement) apparaîtrait à un niveau socioculturel plus bas que s'il disposait d'un emploi. En outre, les retraités et étudiants ne rentreraient pas dans une catégorie professionnelle déterminée. Pour cette raison, le diplôme a été choisi comme l'indicateur le plus pertinent pour définir le niveau socioculturel.

**Tableau 16.** Violences subies (total) après l'âge de 18 ans selon le niveau de diplôme, en chiffres absolus et en %

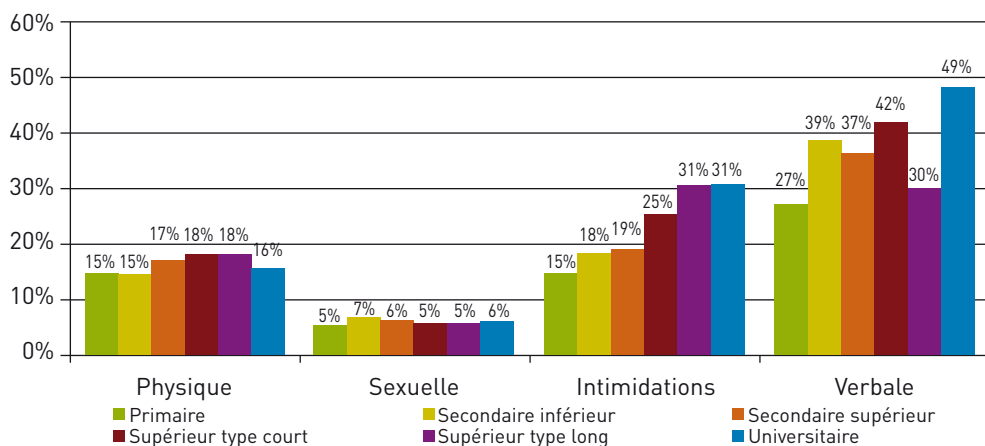
		Enseignement primaire (N=97)	Enseignement secondaire inférieur (N=234)	Enseignement secondaire supérieur (N=738)	Enseignement supérieur type court (N=144)	Enseignement supérieur type long (N=111)	Enseignement universitaire (N=338)
<b>Femmes</b>	N	18	52	146	144	13	71
	%	32,1%	43,7%	42,1%	50,7%	33,3%	50,7%
<b>Hommes</b>	N	14	58	179	107	39	115
	%	33,3%	50,4%	45,8%	55,7%	54,9%	58,4%

La prévalence générale ne semble pas suivre une évolution linéaire en fonction du diplôme. Nous voyons que chez les hommes, ce sont les plus diplômés, à savoir ceux disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur quel qu'en soit le type, qui subissent le plus de violence. Ceci semble s'opposer aux perceptions dominantes qui voudraient que la violence soit plus fréquente dans les milieux moins favorisés économiquement et culturellement. Ce qui est également régulièrement contredit par d'autres études : l'enquête santé belge de 2004 fait le constat identique d'une victimisation plus importante, tant physique que psychologique, des milieux les plus instruits.<sup>35</sup> Nous pouvons supposer que cet effet est au moins en partie le résultat d'une sélectivité différente des répondants dans les différentes catégories quant à ce qui constitue une violence digne d'être mentionnée dans l'enquête.

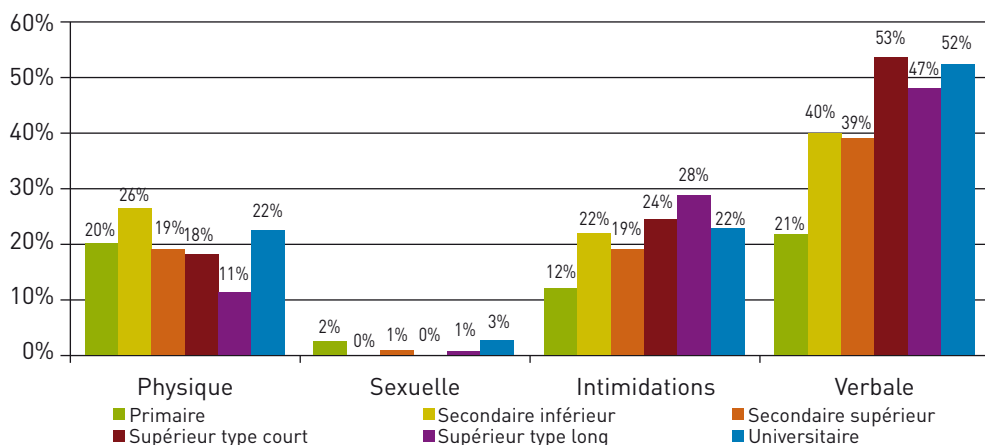
Chez les femmes, nous pouvons en partie constater la même situation, à l'exception des répondantes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long pour lesquelles la prévalence de la violence est la plus basse. C'est précisément dans cette catégorie que la différence est la plus marquée entre les hommes et les femmes, au détriment des hommes. Tant les femmes que les hommes disposant d'un diplôme primaire figurent parmi celles et ceux qui sont le moins souvent victimes. Le contexte historique – la scolarité obligatoire a été prolongée à 18 ans en 1983, et avec elle, l'impossibilité de quitter l'école en ayant uniquement un diplôme primaire – laisse supposer que ce sont surtout les répondants les plus âgés qui sont ici concernés, ceux-là mêmes dont la prévalence de violence est la plus faible (voir tableau 11). Nous ne pouvons guère tirer des conclusions générales de cette analyse, étant donné que les catégories de diplôme qui s'écartent le plus de la moyenne sont celles qui comportent le moins de répondants. Nous concluons donc que la violence est présente à tous les niveaux de diplômes dans des proportions relativement comparables, même si les différences constatées tant chez les hommes que chez les femmes sont statistiquement significatives (avec des probabilités respectives de 0,013 et 0,042).

Nous analysons la survenance des différentes formes de violence (violence physique, violence sexuelle, intimidations et violence verbale) selon le diplôme dans les graphiques 2 et 3. Le diplôme n'apparaît pas avoir des effets identiques pour chaque forme de violence, et nous ne pouvons donc pas déceler des patterns d'ensemble. Nous attirons à nouveau l'attention sur les relativement faibles effectifs absolus sur lesquels les résultats portent, et nous insistons sur le fait que nous pouvons donc exprimer peu de considérations générales.

<sup>35</sup> Bayingana, K. et al. (2004). *Enquête de santé par interview Belgique 2004*. Livre VI, Bruxelles : Institut Scientifique de la Santé Publique (IPH/EPI) REPORTS N° 2006 – 034).

**Graphique 2.** Violences subies par les femmes après l'âge de 18 ans selon le diplôme, en %

Chez les femmes, nous retrouvons une relation significative avec le diplôme ( $p=0,031$ ) uniquement pour les intimidations : la prévalence s'accroît au fur et à mesure que le niveau de diplôme augmente. Comme mentionné précédemment, nous devons nous demander si cela correspond à une différence réelle de prévalence, à une meilleure capacité d'identification de cette forme de violence lorsque la victime y est confrontée ou à une plus grande sensibilité à celle-ci. En dépit des variations visibles dans le graphique, la relation n'est pas significative pour la violence verbale ( $p=0,06$ ).

**Graphique 3.** Violences subies par les hommes après l'âge de 18 ans selon le diplôme, en %

Chez les hommes, seules les violences verbales ont une relation statistiquement significative avec le diplôme. A nouveau, nous notons une tendance ascendante en fonction du diplôme au sein de laquelle nous discernons un bloc – important – chez ceux disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur, et en comparaison, une prévalence très faible chez les diplômés de l'enseignement primaire (pour lesquels il faut tenir compte des faibles effectifs).

#### 1.4 LA VICTIMISATION EN FONCTION DE L'ENGAGEMENT RELIGIEUX

L'engagement religieux des répondants constitue la dernière variable « stable » prise en considération. Les résultats sont assez difficilement interprétables, en ce sens qu'ils ne montrent que des liens et des différences entre les hommes et les femmes.

**Tableau 17.** Violences subies (total) après l'âge de 18 ans selon l'engagement religieux, en chiffres absolus et en %

		Croyants (N=1.073)	Non croyants (N=912)
Femmes	N	257	184
	%	44,3%	45,7%
Hommes	N	232	281
	%	47,1%	55,2%

Il ressort du tableau 17 que les femmes croyantes subissent des violences approximativement dans le même ordre de grandeur que les femmes qui ne se disent pas croyantes ; l'engagement religieux ne semble donc pas jouer un rôle pour les femmes. Chez les hommes, nous voyons par contre une différence significative ( $p=0,013$ ) : ceux qui ne se disent pas croyants sont le plus victimes de violence. Une telle observation est difficile à expliquer. Cependant, nous relevons que, d'une manière purement descriptive de l'échantillon, les femmes déclarent sensiblement plus souvent être croyantes, soit au total à 58% contre 48% chez les hommes. Comme ce n'était pas prévu par le questionnaire, nous ignorons dans quelle proportion la religion évoquée est catholique, musulmane ou autre.

Concernant les différentes formes de violence, nous remarquons que les femmes sont moins souvent victimes de violences physiques lorsqu'elles se disent croyantes ( $p=0,006$ ), ce qui ne se vérifie pas à un niveau de signification statistique suffisant chez les hommes, même si les chiffres repris au tableau 18 dénote un écart allant dans le même sens.

**Tableau 18.** Violences physiques après l'âge de 18 ans selon l'engagement religieux, en chiffres absolus et en %

		Croyants	Non croyants
Femmes	N	81	87
	%	14,0%	21,6%
Hommes	N	86	110
	%	17,4%	21,6%

A l'inverse, le tableau 19 révèle que les hommes qui ne sont pas croyants subissent significativement plus ( $p=0,003$ ) de violences verbales que les autres catégories de répondants.

**Tableau 19.** Violences verbales après l'âge de 18 ans selon l'engagement religieux, en chiffres absolus et en %

		Croyants	Non croyants
Femmes	N	226	158
	%	39,0%	39,2%
Hommes	N	196	248
	%	39,8%	48,7%

Nous ne retrouvons pas de lien avec l'engagement religieux pour ce qui est des autres formes de violence.

## 1.5 LES CONSÉQUENCES DES VIOLENCES

Même si, à ce stade, nous ignorons la gravité et la fréquence des violences subies, il est pertinent de mettre en rapport cette victimisation avec les variables relevées d'une part, en matière de santé et d'hygiène de vie et d'autre part, de connaissance des services d'assistance. Dans certains cas, nous pourrions supposer que les troubles de santé peuvent être des conséquences des violences subies. Ce ne sont toutefois que des hypothèses. Contrairement à l'enquête plus détaillée sur les faits récents (au cours des 12 derniers mois), où les questions ont été introduites par l'énoncé «Du fait de ces actes... », il n'y a pas toujours de relation causale entre les questions relatives à l'état de santé ou la connaissance des services d'assistance et celles qui concernent les expériences de violence au cours de la vie. Les relations peuvent donc fonctionner selon deux directions (par exemple, la prise de psychotropes en tant que cause et conséquence de la violence), ou un troisième aspect peut constituer la cause de la violence comme celle des problèmes de santé. Nous observons que l'état de santé a été questionné au cours des 12 derniers mois, tandis que nous analysons ici les expériences de violence au cours de la vie. Ces faits peuvent avoir eu lieu il y a longtemps, i.e. avant les problèmes de santé. Ce que nous pourrions interpréter comme preuve du sens de la causalité, mais nous n'avons d'informations détaillées ni sur l'époque où les faits de violence ont eu lieu ni sur leur durée.

Nous n'analysons pas systématiquement les résultats en fonction du sexe car le nombre d'observations n'est pas toujours suffisant pour faire cette distinction.

### Stress

**Tableau 20.** Journées perçues comme stressantes selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris violence verbale), en %

	Pas du tout stressantes	Pas très stressantes	Un peu stressantes	Assez stressantes	Extrêmement stressantes	Ne sait pas
Non victimes	16,3%	16,9%	42,6%	19,5%	4,6%	,2%
Victimes	8,8%	16,1%	39,3%	27,6%	8,1%	,1%

$p=0,000$

Le tableau 20 montre une symétrie aux deux extrémités : les victimes de violence sont deux fois plus nombreuses (8,1%) que les non victimes (4,6%) à décrire leurs journées extrêmement stressantes et deux fois moins nombreuses (16,3%) que les non victimes (8,8%) à

les trouver pas du tout stressantes. Les catégories de réponses « pas très stressantes » et « un peu stressantes » donnent des résultats comparables selon la victimisation. Les victimes décrivent également plus souvent leurs journées comme étant assez stressantes. Une relation positive est donc avérée entre la victimisation et le stress subi. Néanmoins, nous ne pouvons pas conclure que la violence et le stress sont deux conséquences d'une cause commune, ou si le vécu du stress peut être attribué à l'expérience d'une violence, fût-elle passée.

Lorsque nous retirons la victimisation à la violence verbale des chiffres (tableaux 21), nous voyons que le nombre de victimes qui décrivent leurs journées comme extrêmement stressantes augmente plus encore par rapport aux non victimes, mais que la différence s'atténue entre victimes et non victimes pour la catégorie « pas de tout stressantes ». Le pattern n'est donc pas très différent comme le montrent les tableaux 20 et 21. Nous pouvons en conclure que la survenance de la violence verbale, comme les autres formes de violence, semble avoir un rapport similaire à l'expérience du stress.

**Tableau 21.** Journées perçues comme stressantes selon la victimisation après l'âge de 18 ans (sans la violence verbale), en %

	Pas du tout stressantes	Pas très stressantes	Un peu stressantes	Assez stressantes	Extrêmement stressantes	Ne sait pas
Non victimes	14,5%	17,2%	42,1%	21,7%	4,2%	,2%
Victimes	8,8%	14,9%	38,6%	27,1%	10,6%	,0%

### Dépression et anxiété

**Tableau 22.** Expérience de dépression ou d'anxiété chronique au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

	Dépression ou anxiété	Pas de dépression ou d'anxiété	Refus
Non victimes	4,5%	95,3%	,2%
Victimes	9,6%	89,8%	,6%

$p=0,003$

Le tableau 22 révèle que les victimes de violence au cours des 12 derniers mois ont éprouvé deux fois de dépressions sérieuses ou d'anxiétés chroniques que celles et ceux n'ayant pas connu de violence. Plusieurs études synthétisées dans la méta-analyse de Stith et al.<sup>36</sup> démontrent l'influence de la violence sur la santé mentale des victimes. Cependant, nous remarquons une différence entre hommes et femmes sur ce point. Bien que l'expérience de la violence soit liée dans chaque cas à la dépression, nous trouvons néanmoins plus de femmes dépressives parmi les non victimes (tableau 23), nous pouvons donc supposer que, proportionnellement, le facteur multiplicateur de l'exposition à la violence (si on suit ce sens de causalité) est plus fort parmi les hommes (risque multiplié par 3) que parmi les femmes (risque multiplié par moins de 2).

**36** Stith, S.M. et al. (2003). « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors : a meta-analytic review », *Aggression and violent behaviour* 10(1), pp. 65-98.



**Tableau 23.** Expérience de dépression ou d'anxiété au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

	Femmes avec des expériences de dépression ou d'anxiété	Hommes avec des expériences de dépression ou d'anxiété
Non victimes	6,8%	1,8%
Victimes	10,6%	5,8%

Lorsque nous retirons la victimisation à la violence verbale des chiffres (tableau 24), nous voyons que tant les victimes masculines que féminines ayant eu des expériences de dépression ou d'anxiété augmentent. Cela signifie que les victimes de violence autre que verbale (violence psychologique, physique et sexuelle) sont plus souvent confrontées à des expériences de dépression et d'anxiété que les victimes de violence verbale.

**Tableau 24.** Expérience de dépression ou d'anxiété au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (sans la violence verbale), en %

	Femmes avec des expériences de dépression ou d'anxiété	Hommes avec des expériences de dépression ou d'anxiété
Non victimes	6,9%	2,0%
Victimes	12,2%	7,4%

### Insomnies

**Tableau 25.** Fréquence des insomnies au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

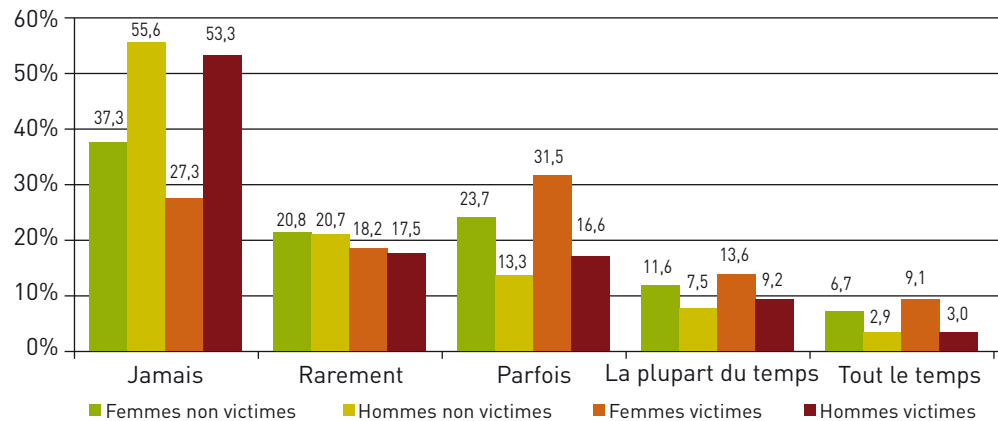
	Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Tout le temps	Ne sait pas
Non victimes	47,5%	20,4%	18,5%	9,3%	4,4%	,0%
Victimes	41,7%	19,2%	21,9%	10,9%	6,0%	,3%

$p=0,015$

La relation entre les insomnies et les expériences de violence est significative, mais apparaît comme assez faible (tableau 25) : les non victimes répondent plus souvent n'avoir « jamais » ou « rarement » des insomnies que les victimes de violence, ces dernières affirment plus souvent être « parfois » confrontées à des insomnies. Les victimes et non victimes indiquent souffrir d'insomnies « la plupart du temps » et « tout le temps » à des degrés sensiblement identiques.

D'une manière générale, les femmes (victimes et non victimes) souffrent plus de difficultés liées au sommeil que les hommes, et ce rapport est plus fort qu'entre insomnies et victimisation. Cependant, lorsqu'elles ont été victimes de violence, les femmes connaissent un accroissement plus important de ces difficultés, alors que cette tendance est moins marquée chez les hommes (graphique 4).

**Graphique 4.** Fréquence des insomnies au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans, y compris la violence verbale, en %



Lorsque nous retirons la victimisation à la violence verbale des chiffres, les résultats n'entraînent pas de modification notable, ce qui signifie que l'effet des autres formes de violence sur les insomnies n'est pas nécessairement plus marqué que celui des violences verbales.

#### **Consommation de somnifères et antidépresseurs**

La consommation d'antidépresseurs et somnifères constitue une variable liée à la précédente. Nous notons que le rapport entre les expériences de violence (toutes formes confondues) et la consommation d'antidépresseurs et somnifères n'est pas statistiquement significatif. Lorsque nous retirons la victimisation à la violence verbale des chiffres, le rapport entre la consommation d'antidépresseurs et de somnifères et la victimisation s'approche du seuil significatif ( $p=0,08$ ), mais sans l'atteindre. Nous remarquons qu'une petite différence se marque principalement entre victimes et non victimes parmi ceux qui ont eu recours à ce type de médicaments antérieurement, mais n'en prennent plus actuellement (tableau 26). Il pourrait s'agir là d'un indice du rapport entre les expériences de violence et la consommation de somnifères et d'antidépresseurs, mais le test statistique ne nous permet pas de l'affirmer. A nouveau, le rapport dominant est la consommation féminine deux fois plus importante que la consommation masculine de somnifères et d'antidépresseurs, et ce indépendamment de la victimisation.

**Tableau 26.** Consommation de somnifères et d'antidépresseurs au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (sans la violence verbale) (NON significatif), en %

	Jamais	Occasionnellement	Régulièrement mais vous n'en prenez plus actuellement	Régulièrement et vous en prenez actuellement	Ne sait pas
Non victimes	83,6%	3,0%	3,1%	10,1%	,2%
Victimes	80,8%	2,6%	5,3%	11,4%	,0%

$p=0,08$

### Consommation de drogues illicites

Sans qu'il soit possible de supposer un rapport causal univoque, nous observons que les victimes de violence au cours des 12 derniers mois ont consommé deux fois plus de drogues illicites (cannabis, ecstasy, amphétamines, cocaïne) (tableau 27). Cela peut évidemment renvoyer à un mode de vie moins « rangé », exposant davantage aux violences dans l'espace public, aussi bien qu'à une forme d'automédication des conséquences de la victimisation à la violence.

**Tableau 27.** Consommation de drogues illicites au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

	Consommation de drogues illicites	Pas de consommation de drogues illicites	Refus
Non victimes	1,5%	98,4%	,1%
Victimes	3,8%	96,2%	,0%

$p=0,003$

La consommation de drogues illicites est davantage le fait des hommes que des femmes (tableau 28), mais nous constatons qu'il existe une relation entre victimisation et consommation de drogues tant chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau 28.** Consommation de drogues illicites selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

		Consommation de drogues illicites	Pas de consommation de drogues illicites	Refus
<b>Femmes</b>	Non victimes	,7%	99,3%	,0%
	Victimes	2,2%	97,8%	,0%
<b>Hommes</b>	Non victimes	2,4%	97,4%	,2%
	Victimes	5,2%	94,8%	,0%

Lorsque nous retirons la victimisation de la violence verbale des chiffres nous notons des résultats similaires : les victimes de violences psychologique, physique et sexuelle consomment légèrement plus de drogues illicites que les non victimes.

Les effectifs sont trop faibles pour analyser la relation entre la victimisation et la fréquence de la consommation de drogues, qui faisait l'objet d'une question spécifique, mais à laquelle n'ont répondu que 2,7% des répondants.

### Consommation d'alcool

Comme le font apparaître les méta-analyses relatives à ce sujet,<sup>37</sup> nous constatons ici que la fréquence de consommation d'alcool, comme nous l'avons relevée dans la vie courante, ne montre aucune liaison statistiquement significative ( $p=0,27$ ) avec l'expérience de la vio-

**37** Dinh-Zarr, T. et al. (1999). « Preventing injuries through interventions for problem drinking : a systematic review of randomized controlled trials », *Alcohol and alcoholism* 34, pp. 609-621 ; Gil-González, D. et al. (2006). « Alcohol and intimate partner violence : do we have enough information to act ? », *European journal of public health* 16, pp. 278-84.

lence au cours de la vie adulte. Cette absence de lien statistique se confirme tant chez les femmes que chez les hommes pris séparément. Nous remarquons seulement une légère augmentation de la consommation d'alcool « une ou deux fois par semaine » chez les victimes masculines, ce qui pourrait être mis en rapport avec un risque accru de subir de la violence lors de sorties.

### Tentatives de suicide

Il ressort des études que la violence tournée contre soi-même, telle que les tentatives de suicide, se manifeste plus souvent chez les victimes de violence que chez les non victimes.<sup>38</sup> Cela se confirme également au tableau 29 : les tentatives de suicide apparaissent deux fois plus nombreuses pour les victimes que les non victimes.

**Tableau 29.** Tentatives de suicide selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

	Une tentative de suicide	Plusieurs tentatives de suicide	Aucune tentative de suicide
Non victimes	,9%	,7%	98,5%
Victimes	2,6%	1,5%	95,7%

$p=0,006$

Lorsque nous retirons la victimisation à la violence verbale des chiffres, le rapport se trouve légèrement renforcé (tableau 30).

**Tableau 30.** Tentatives de suicide selon la victimisation après l'âge de 18 ans (sans la violence verbale), en %

	Une tentative de suicide	Plusieurs tentatives de suicide	Aucune tentative de suicide
Non victimes	,9%	,8%	98,3%
Victimes	3,4%	1,6%	94,7%

Nous remarquons que les tentatives de suicide sont de façon générale plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes (tableau 31), mais également que la victimisation des femmes est la seule à avoir un effet significatif ( $p=0,006$ ) sur les tentatives de suicide, alors que le test ne l'est pas chez les hommes ( $p=0,188$ ). Toutefois, nous travaillons ici sur des effectifs absolus tellement petits que nous ne pouvons pas dégager des conclusions générales.

**Tableau 31.** Tentatives de suicide selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

		Une tentative de suicide	Plusieurs tentatives de suicide	Aucune tentative de suicide
<b>Femmes</b>	Non victimes	1,1%	,9%	98,0%
	Victimes	3,6%	2,5%	93,9%
<b>Hommes</b>	Non victimes	,6%	,4%	99,0%
	Victimes	1,9%	,6%	97,5%

**38** Feder, G.S et al. (2006). « Women exposed to intimate partner violence : expectations and experiences when they encounter health care professionals : a meta-analysis of qualitative studies », *Archives of internal medicine* 21(166), pp. 22-37.

### Consultations psychologiques

En lien possible avec les conditions de vie et de santé mentale reprises dans les paragraphes précédents, nous notons que la victimisation est également associée à un recours plus fréquent ( $p=0,001$ ) à la consultation de psychologues ou de psychiatres. Ce qui dans le meilleur des cas pourrait être l'indice d'une prise en charge des difficultés associées à l'exposition aux violences, quelles que soient les relations causales que l'on voudrait y voir. Cela pourrait au mieux indiquer que les victimes de violence essaient de faire face à leurs problèmes. Mais ici non plus, nous ne pouvons en principe pas émettre de jugements sur les relations causales. Cette même observation a été mise en évidence par d'autres études dont l'enquête française ENVEFF.<sup>39</sup>

**Tableau 32.** Recours à un psychologue, psychiatre,... au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

	Recours à un psychologue ou un psychiatre	Pas de recours à un psychologue ou un psychiatre
Non victimes	3,2%	96,8%
Victimes	6,3%	93,7%

Le recours à une aide psychologique est généralement plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, alors que tant les victimes féminines que masculines recourent deux fois plus à un psychologue, un psychiatre que les non victimes (tableau 33).

**Tableau 33.** Recours à un psychologue, psychiatre, ... au cours des 12 derniers mois selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris la violence verbale), en %

		Recours à un psychologue ou un psychiatre	Pas de recours à un psychologue ou un psychiatre
<b>Femmes</b>	Non victimes	4,4%	95,6%
	Victimes	8,1%	91,9%
<b>Hommes</b>	Non victimes	2,0%	98,0%
	Victimes	4,8%	95,2%

### Connaissance des actions et ressources

Avoir connu des expériences de violence a un effet relativement limité, même s'il est significatif ( $p=0,045$ ), sur la connaissance des campagnes de sensibilisation et de prévention à la violence entre partenaires, notamment la campagne « Ruban blanc ». Cependant, ces chiffres de prévalence couvrent toutes les sphères de vie (relation entre partenaire, famille et entourage proche et espace public), tandis que la campagne « Ruban blanc » concerne spécifiquement la violence entre partenaires et intrafamiliale. La relation ( $p=0,000$ ) entre la victimisation et la connaissance des services d'aide à disposition des victimes est par contre plus forte (tableau 34).

<sup>39</sup> Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*.

**Tableau 34.** Connaissance des actions et ressources selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris violence verbale), en %

	Campagne « Ruban blanc »	Services d'aide aux victimes
Non victimes	30,4%	28,7%
Victimes	35,4%	43,0%

Si la campagne « Ruban blanc » est connue par environ un tiers des répondants, elle est généralement mieux connue par les femmes que par les hommes (tableau 35). Les victimes féminines de violence connaissent plus la campagne que les autres femmes. Lorsque la violence verbale n'est plus prise en considération, cette différence n'est plus statistiquement significative. Sans doute en raison des faibles effectifs. La différence entre les hommes victimes et non victimes n'est jamais statistiquement significative.

**Tableau 35.** Connaissance de la campagne « Ruban blanc », en %

		Y compris la violence verbale	Sans la violence verbale
<b>Femmes</b>	Non victimes	32,8%	35,0%
	Victimes	40,8% (p=0,024)	40,1% (p=0,267)
<b>Hommes</b>	Non victimes	27,8%	28,1%
	Victimes	30,8% (p=0,466)	31,7% (p=0,078)

La connaissance des services d'aide aux victimes évolue par contre de façon tout à fait similaire chez les victimes masculines que féminines. Parmi ceux qui connaissent ces services, nous pouvons aussi distinguer le degré de connaissance des différentes ressources (tableau 36). La connaissance de chaque ressource varie, mais très légèrement, selon que l'on soit victime ou non. A l'exception des maisons d'hébergement et d'accueil, les non victimes connaissent mieux les ressources que les victimes. La différence selon la victimisation est statistiquement significative uniquement pour les services d'aide au sein de la police (p=0,039) et des centres d'aide pour personnes âgées (p=0,023).

**Tableau 36.** Connaissance des ressources selon la victimisation après l'âge de 18 ans (y compris violence verbale), en %

	Victimes (N= 429)	Non victimes (N=310)
Assistance aux victimes à la police	66,7%	74,5%
Accueil des victimes au parquet du Procureur	17,0%	18,4%
Aide aux justiciables	14,5%	16,1%
Maison de justice	26,0%	29,6%
Maison d'hébergement et d'accueil	46,7%	46,2%
Centre d'aide pour personnes âgées	18,1%	26,1%
Centre d'aide aux auteurs	13,2%	13,9%



## 2 LES VIOLENCES SUBIES APRÈS L'ÂGE DE 18 ANS : AP-PROFONDISSEMENT DES FAITS LES PLUS IMPORTANTS OU LES PLUS GRAVES

Nous avons jusqu'à présent considéré la victimisation dans sa globalité, quelle que soit la sphère dans laquelle la violence a été commise, ce qui a pu mener à un manque de nuance de certains résultats : certaines corrélations étant sans doute plus directes pour certains types de faits, alors qu'elles se diluent lorsque l'on les globalise. Dans la mesure où le point focal de la présente recherche portait sur les violences subies au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, et en particulier sur les violences entre partenaires, il a été décidé de n'approfondir que le fait jugé le plus important ou le plus grave parmi les expériences de violence subies au cours de la vie adulte (à partir de l'âge de 18 ans), afin de limiter la longueur du questionnaire

Nous insistons à nouveau sur la portée des données suivantes : elles sont certes plus précises que les précédentes quant à la forme de violence, son auteur et les réactions de la victime, mais elles ne portent que sur un fait ou un type de fait vécu à l'âge adulte, éventuellement ancien, jugé suffisamment important, voire traumatisant, pour être retenu comme réponse. Dès lors, cela n'empêche pas que d'autres faits, vécus dans la même sphère ou dans une autre, eussent pu être pertinents, avec éventuellement d'autres caractéristiques.

### 2.1 FORME LA PLUS GRAVE PARMI LES VIOLENCES SUBIES

Le tableau 37 donne une vue d'ensemble des faits identifiés par les répondants comme étant les plus graves, en fonction de la forme de violence. Nous insistons sur le fait qu'ils ne représentent en aucun cas la fréquence relative de ces formes de violence dans la population.

**Tableau 37.** Fait le plus grave retenu par la victime parmi les violences subies après l'âge de 18 ans (N=886), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	46,4%	45,7%	46,1%
Intimidations	19,4%	19,7%	19,6%
Giflé, frappé, agression physique	17,8%	19,7%	18,8%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler	5,9%	10,9%	8,6%
Enfermé ou mis à la porte	2,4%	2,4%	2,4%
Attouchements sexuels ou rapports forcés	8,1%	1,5%	4,6%
Total	100%	100%	100%

La base d'échantillon diffère de celle de la première partie de ce chapitre, elle ne concerne que les victimes alors que nous prenions en compte la totalité de l'échantillon dans la première partie. Cependant, nous ne pouvons qu'être frappés par la similitude des ordres de grandeur entre le tableau 37 et le tableau 10 (violence subie après 18 ans) : les violences verbales, la forme de violence la plus fréquemment rapportée dans l'ensemble de la population, sont également les plus fréquentes parmi les faits retenus comme les plus graves. Nous aurions pu nous attendre à une poly-victimisation dans le contexte de cette question qui conduit

à une surreprésentation des faits intrinsèquement plus graves. Ce n'est vrai qu'en partie, notamment pour la violence sexuelle, et dans une certaine mesure, pour certaines formes de violence physique. Cela démontre que les circonstances, la répétition, ou les modalités d'une violence sont autant importants qu'une hiérarchie de gravité de la violence estimée à priori.

Nous pouvons illustrer cette remarque en analysant les 409 répondants ayant déclaré une violence verbale comme le fait le plus grave. Il ne s'agit aucunement de personnes n'ayant subi que cette forme de violence. Compte tenu de la poly-victimisation, nous donnons les effectifs en termes absolus au tableau 38 puisqu'une même personne peut apparaître plusieurs fois dans le décompte.

**Tableau 38.** Autres victimisations des répondants choisissant la violence verbale comme fait le plus important ou le plus grave, en chiffres absolus

Effectif total des victimes de violence verbale	409
<i>Ont déclaré aussi avoir subi :</i>	
Intimidations	114
Giflé, frappé, agression physique	36
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler	14
Enfermé ou mis à la porte	10
Attouchements sexuels ou rapports forcés	7

Dans la même logique de prise en compte de l'appréciation par la victime elle-même de la gravité des faits subis, nous pouvons examiner, pour chaque catégorie des faits vécus, quel pourcentage représente le « fait le plus important ou le plus grave » (tableau 39). C'est ainsi qu'environ 35% des victimes de violences sexuelles déclarent un autre type de fait comme étant le plus grave ou le plus important qu'elles ont subi.

**Tableau 39.** Pour chaque forme de violence déclarée, pourcentage de cas où il s'agit du fait le plus important ou le plus grave, en %

Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=775)	52,0%
Intimidations (N=429)	38,9%
Giflé, frappé, agression physique (N=291)	55,7%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=124)	60,5%
Enfermé ou mis à la porte (N=86)	24,4%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=63)	65,1%

## 2.2 LE RAPPORT À L'AUTEUR

### 2.2.1 *Le rapport à l'auteur comme indicateur de sphère de vie*

C'est au moyen de la question sur le rapport entre la victime qui déclare le fait et l'auteur du fait en question que nous pouvons rétablir implicitement la sphère de vie dans laquelle la violence a eu lieu. Nous commençons par une présentation du type d'auteur en regroupant les catégories qui se réfèrent à ces sphères, après quoi, nous examinerons plus en détail le rapport à l'auteur proprement dit.

**Tableau 40.** Rapport à l'auteur, identifié pour le fait le plus grave (N=828) , en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Partenaire	30,8%	5,7%	17,5%
Famille	27,4%	16,2%	21,5%
Proche	11,3%	15,8%	13,6%
Travail	17,2%	21,9%	19,7%
Inconnu	13,3%	40,4%	27,7%

Le tableau 40 est riche en enseignements. L'importance des différentes sphères de vie varie fortement. La violence commise par des proches non apparentés est la moins fréquemment citée (13,6%), mais reste néanmoins significative. En ce qui concerne la violence de la part d'inconnus, on peut penser que la sélection du fait le plus important fait émerger des faits possiblement isolés, mais dont le côté traumatisant (surprise, contexte plus ou moins inconnu,...) fait ressortir la mémoire. Nous remarquons aussi que ce type de situation concerne essentiellement les hommes : 40,4 % des faits identifiés par les hommes comme étant le plus grave ont été le fait d'inconnus. Nous ne pouvons exclure que pour des raisons sociales, cette forme de violence subie soit aussi plus aisée à déclarer pour eux que les autres formes de violence. A l'opposé, nous constatons que les femmes sont nettement plus victimes de violence exercée par le partenaire : plus de 30% des faits les plus graves subis par les femmes ont été commis par leur partenaire. Nous voyons cependant que les violences exercées par un membre de la famille (rappelons que nous ne parlons ici que des faits vécus après 18 ans) sont presque aussi nombreuses chez les femmes. Elles se manifestent également chez les hommes, mais moins fréquemment. Un fait « le plus grave » sur cinq renvoie à la sphère professionnelle, qui n'a par ailleurs pas été investiguée spécifiquement dans la présente enquête. Cette situation est citée un peu plus souvent par les hommes. En résumé, nous pouvons affirmer que les hommes retiennent et déclarent davantage de violences subies dans la sphère publique : travail, inconnus et dans une certaine mesure, du fait d'une personne de l'entourage proche (les recherches en criminologie nous enseignent que les agressions physiques déclarées à la police concernent le plus souvent des hommes jeunes qui se connaissent). Les femmes déclarent davantage de violences subies dans la sphère privée (relation entre partenaires et famille).

**Tableau 41.** Rapport à l'auteur selon le type de fait le plus grave (N=828), en %<sup>40</sup>

	Partenaire	Famille	Proche	Travail	Inconnu
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	10,8%	30,4%	15,2%	26,9%	16,7%
Intimidations	20,7%	16,7%	16,7%	28,0%	18,0%
Giflé, frappé, agression physique	28,2%	16,7%	8,3%	5,1%	41,7%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler	12,5%	sans objet	9,4%	3,1%	75,0%
Enfermé ou mis à la porte	42,9%	47,6%	,0%	4,8%	4,8%
Attouchements sexuels ou rapports forcés	41,0%	7,7%	17,9%	7,7%	25,6%

<sup>40</sup> Les « sans objet » correspondent à des cellules vides, i.e. aucun fait rapporté par ce croisement spécifique.

La sphère au sein de laquelle la violence subie s'est produite varie nettement selon le type de fait rapporté (tableau 41). Nous voyons que les intimidations sont réparties le plus équitablement dans les différentes sphères de vie. A l'inverse, l'enfermement apparaît presque exclusivement dans la sphère privée, à savoir conjugale ou familiale. Les menaces armées sont au trois quarts le fait d'inconnus ; de même que la majorité des agressions physiques et des coups. Cependant, un nombre important de partenaires sont également auteurs de ce type de fait, mais nous percevons ici une différence essentielle entre les victimes féminines et masculines : chez les hommes, 67% des coups et agressions physiques sont le fait d'inconnus, tandis que les femmes sont 55% à avoir subi cette forme de violence de la part de leur partenaire. Les tableaux 42 et 43 ventilent les combinaisons faits/auteurs selon le sexe de la victime. Les faibles effectifs de certaines catégories appellent une certaine réserve dans l'interprétation.

**Tableau 42. Rapport à l'auteur selon le type de fait le plus grave : FEMMES (N=375), en %<sup>41</sup>**

	Partenaire	Famille	Proche	Travail	Inconnu
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=167)	17,4%	35,9%	13,8%	23,4%	9,6%
Intimidations (N=74)	33,8%	21,6%	13,5%	24,3%	6,8%
Giflé, frappé, agression physique (N=72)	55,6%	27,8%	1,4%	4,2%	11,1%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=21)	33,3%	sans objet	14,3%	leeg	52,4%
Enfermé ou mis à la porte (N=10)	40,0%	60,0%	sans objet	sans objet	sans objet
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=31)	48,4%	9,7%	12,9%	6,5%	22,6%

**Tableau 43. Rapport à l'auteur selon le type de fait le plus grave : HOMMES (N=397), en %**

	Partenaire	Famille	Proche	Travail	Inconnu
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=175)	4,6%	25,1%	16,6%	30,3%	23,4%
Intimidations (N=75)	8,0%	12,0%	20,0%	30,7%	29,3%
Giflé, frappé, agression physique (N=85)	4,7%	7,1%	14,1%	7,1%	67,1%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=43)	2,3%	sans objet	7,0%	4,7%	86,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=11)	45,5%	36,4%	sans objet	9,1%	9,1%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=8)	12,5%	sans objet	37,5%	12,5%	37,5%

<sup>41</sup> Les chiffres mentionnés dans les tableaux 42 et 43 sont légèrement moins élevés que le nombre de faits rapportés, dans la mesure où la reclassification des auteurs n'a pas pu être effectuée pour les catégories « autres » ou « pas de réponse ». Les « sans objet » correspond aux cellules vides, i.e. aucun fait rapporté par ce croisement spécifique.

### 2.2.2 L'identification de l'auteur

**Tableau 44.** Rapport à l'auteur pour le fait le plus grave (N=886), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Partenaire (homme)	26,9%	,4%	12,6%
Partenaire (femme)	,2%	4,4%	2,5%
Père, beau-père, partenaire de la mère	8,8%	5,0%	6,8%
Mère, belle-mère, partenaire du père	4,1%	2,7%	3,3%
Fils, gendre ou fils du/de la partenaire	,9%	,4%	,6%
Fille, belle-fille ou fille du/de la partenaire	,5%	,2%	,3%
Frère, beau-frère	3,4%	1,7%	2,5%
Soeur, belle-soeur	3,2%	1,2%	2,1%
Autre homme de la parenté	1,6%	1,2%	1,4%
Autre femme de la parenté	1,6%	1,4%	1,5%
Homme parmi les proches, que la victime connaît	6,1%	11,4%	8,9%
Femme parmi les proches que la victime connaît	3,8%	1,9%	2,8%
Collègue (homme)	3,8%	13,1%	8,8%
Collègue (femme)	6,1%	1,5%	3,6%
Supérieur hiérarchique	3,8%	3,7%	3,7%
Supérieure hiérarchique	1,4%	,4%	,8%
Inconnu	10,6%	33,4%	22,9%
Inconnue	,9%	,8%	,8%
Autre	7,0%	3,1%	4,9%
Ne sait pas	5,0%	10,8%	8,1%
Refus	,5%	1,4%	,9%

Lorsque nous détaillons la typologie proposée pour identifier l'auteur (tableau 44), nous pouvons relever quelques confirmations et observations intéressantes. Tout d'abord, nous voyons clairement que, le plus souvent, les femmes sont victimes de violence de la part de leur partenaire masculin. L'importance de la violence commise par le fait d'inconnus ressort quant à elle pour les victimes masculines. Dès lors, dans les deux cas, les auteurs masculins figurent quantitativement parmi les catégories les plus représentées. Nous relevons également que 10% de victimes masculines ignorent l'auteur du fait le plus grave qu'ils ont subi ; ce qui paraît étonnant et pourrait probablement traduire une réticence allant dans le sens de la difficulté, soit socialement, soit en termes d'image, de parler de certaines violences subies. Dans la sphère familiale, les violences paternelles prédominent, mais les violences maternelles à l'encontre de leurs filles se manifestent également, de même que les violences entre (belles-)sœurs et les violences commises par les (beau-)frères. Dans le cadre professionnel, les supérieurs hiérarchiques masculins se montrent violents aussi bien envers les hommes qu'envers les femmes ; entre collègues, la violence s'exerce surtout entre collègues du même sexe.

### 2.2.3 La fréquence des faits

**Tableau 45.** Nombre de fois où le fait le plus grave s'est répété (N=886), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
1 fois	33,0%	42,9%	38,4%
2 ou 3 fois	25,2%	30,8%	28,2%
Entre 4 et 10 fois	13,7%	9,3%	11,3%
Plus de 10 fois	16,2%	7,2%	11,3%
Tous les jours ou presque	6,3%	,8%	3,3%
Ne sait pas	5,2%	8,3%	6,9%
Refus	,4%	,8%	,6%

Nous constatons au tableau 45 qu'indépendamment de leur nature, les faits identifiés par les hommes comme étant les plus graves sont nettement plus souvent des faits isolés, ce que nous supposons indirectement sur base des données reprises au tableau 44.

Le fait de violence le plus grave se répétant tous les jours (ou presque) reste très minoritaire, mais il est néanmoins frappant de voir que plus de 6% des victimes féminines, contre moins de 1% des victimes masculines, affirment être confrontées quasi quotidiennement aux faits identifiés comme étant les plus graves ou les plus importants.

**Tableau 46.** Nombre de fois où le fait le plus grave s'est répété selon le type de fait, en %

	1 fois	2 ou 3 fois	Entre 4 et 10 fois	Plus de 10 fois	Tous les jours ou presque	Ne sait pas
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=342)	28,4%	31,5%	12,0%	13,0%	3,4%	11,5%
Intimidations (N=149)	36,4%	28,3%	16,8%	11,0%	3,5%	2,9%
Giflé, frappé, agression physique (N=157)	50,6%	23,5%	4,2%	10,2%	5,4%	4,8%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=64)	64,9%	27,0%	2,7%	5,4%	,0%	,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=21)	52,4%	14,3%	23,8%	4,8%	4,8%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=39)	53,7%	9,8%	9,8%	19,5%	4,9%	2,4%

Une analyse plus détaillée du tableau 46 permet de mieux cerner les faits de violence rapportés. L'identification des violences verbales parmi les faits les plus graves ne peut s'expliquer par un caractère plus récurrent : dans environ un tiers des cas, il s'agit de faits isolés. Les agressions physiques, les violences sexuelles, les menaces armées et les tentatives de meurtres sont généralement des faits isolés, mais ils peuvent également dans un nombre non négligeable de cas présenter un caractère récurrent. En résumé, nous pouvons relever que les victimes subissent les faits de violence les plus graves uniquement à titre exceptionnel, mais nous voyons également qu'un petit nombre de victimes vivent une violence chronique sérieuse.

**Tableau 47.** Nombre de fois que le fait le plus grave s'est répété selon l'auteur catégorisé (N=828), en %

	1 fois	2 ou 3 fois	Entre 4 et 10 fois	Plus de 10 fois	Tous les jours ou presque	Ne sait pas
Partenaire	28,5%	21,5%	11,8%	24,3%	9,7%	2,8%
Famille	25,8%	31,5%	18,0%	17,4%	5,1%	2,2%
Quelqu'un de l'entourage proche	44,7%	38,6%	10,5%	6,1%	,0%	,0%
Travail	34,4%	33,1%	14,7%	10,4%	4,3%	3,1%
Inconnu	65,4%	24,6%	4,8%	3,1%	,0%	2,2%

Il n'est pas étonnant que la violence commise par un auteur inconnu ait généralement lieu lors de faits isolés. La répétition des faits de violence commis par des inconnus, comme mentionné dans les troisième et quatrième colonnes du tableau 47, concerne peut-être plusieurs agressions ou disputes dont le répondant a été victime, mais impliquant plusieurs auteurs. De l'autre côté, les faits répétés à plusieurs reprises sont principalement commis par des personnes de l'entourage proche de la victime, en premier lieu le/la partenaire, ensuite la famille. Il est également remarquable que les violences perpétrées sur le lieu de travail soient tant ponctuelles que récurrentes.

## 2.3 RÉACTIONS DE LA VICTIME

Comment les victimes ont-elles réagi face au fait de violence le plus important ou le plus grave qu'elles ont subi ? Nous avons examiné si les répondants avaient confié ces faits à quelqu'un ou déposé une plainte.

### 2.3.1 Parler des violences subies

Il est entendu, et la présente étude le confirme, qu'une part non négligeable de la violence subie par les victimes n'est pas signalée, et qu'elles n'en parlent pas non plus dans la sphère privée. Elles s'abstiennent de le faire par honte ou par peur, parce qu'elles ont le sentiment qu'il est inutile d'en faire état, ou pour d'autres raisons. Cependant, le rapportage d'événements, effectué préalablement dans un cadre anonyme, permet quand même d'exposer dans cette recherche les faits qui n'ont été mentionnés nulle part. L'identification des victimes d'une part, et des faits dont il n'a pas encore été question d'autre part, donne une indication, certes incomplète, sur où se cache la majorité des faits non dévoilés. Néanmoins, même dans le cadre d'une enquête anonyme, les victimes ne parleront pas toutes de faits de violence importants qu'elles ont vécu, il serait donc illusoire de penser que la présente recherche mette en lumière tous les faits pertinents.

**Tableau 48.** Fait le plus important ou le plus grave : avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ? (N=886), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Oui	81,7%	68,7%	74,7%
Non	15,7%	24,3%	20,3%
Ne sait pas	2,2%	6,0%	4,2%
Refus	,4%	1,0%	,7%



Le tableau 48 illustre la part d'ombre de la violence : nous constatons que 20% des victimes n'ont parlé avec personne du fait de violence le plus grave qu'elles ont subi. Nous pouvons par ailleurs nous interroger sur l'interprétation qu'il faut donner à la réponse « ne sait pas ». Les faits sont-ils trop anciens, ont-ils, en définitive, une importance relative aux yeux du répondant ou cette réponse trahit-elle une pudeur à avouer ne jamais en avoir parlé auparavant ?

Il est par contre frappant de constater que les victimes masculines évoquent encore moins les violences subies que les femmes : seulement un peu plus de deux tiers des hommes évoquent les faits avec quelqu'un, alors qu'un peu plus de 80% des victimes féminines se confient. Ce résultat est statistiquement significatif ( $p=0,000$ ) et laisse penser que le sous-rapportage des violences est encore plus important chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, nous avons vu précédemment que la nature des faits et la sphère de vie dans laquelle ils se produisent différaient entre les hommes et les femmes, recouvrant donc des réalités intrinsèquement différentes.

**Tableau 49.** Avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ? selon le type de fait le plus grave, en %

	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=342)	67,7%	24,4%	6,6%	1,2%
Intimidations (N=149)	80,5%	16,7%	2,3%	,6%
Giflé, frappé, agression physique (N=157)	76,6%	18,6%	4,2%	,6%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=64)	90,8%	9,2%	,0%	,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=21)	85,7%	14,3%	,0%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=39)	73,2%	26,8%	,0%	,0%

Le tableau 49 montre les faits de violence dont les victimes parlent avec un tiers. Il ressort que plus de 6% des victimes de violence verbale ignorent si elles en ont parlé avec d'autres personnes, ce qui est supérieur aux autres catégories. Cela pourrait correspondre à l'hypothèse selon laquelle ces faits sont considérés avec une importance relative par les répondants, du moins au moment de l'enquête. Cependant, plus de 4% des victimes d'agressions physiques ne se souviennent plus si elles en ont parlé ou non, ce qui pourrait s'expliquer par les sentiments de honte, de culpabilité, de déni, d'angoisse... Parmi les faits qui ne sont pas confiés, il ressort que ce sont surtout les violences verbales et sexuelles qui ne sont pas partagées avec un tiers. Concernant les violences verbales, nous pouvons éventuellement interpréter cela par l'intérêt relatif accordé à ces faits, ou à tout le moins, à la présence d'une certaine banalisation. La violence sexuelle est certes moins fréquente, mais plus d'un quart des victimes ne l'évoquent pas avec d'autres personnes. Comme nous l'avons vu précédemment, les femmes sont souvent les victimes de cette forme de violence.

**Tableau 50.** Avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ?, selon le type de fait le plus grave : FEMMES, en %

	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=197)	79,7%	15,2%	4,1%	1,0%
Intimidations (N=82)	90,2%	9,8%	,0%	,0%
Giflé, frappé, agression physique (N=75)	77,3%	22,7%	,0%	,0%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=25)	92,0%	8,0%	,0%	,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=10)	100,0%	,0%	,0%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=34)	70,6%	29,4%	,0%	,0%

**Tableau 51.** Avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ?, selon le type de fait le plus grave : HOMMES, en %

	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=214)	56,5%	32,7%	9,3%	1,4%
Intimidations (N=92)	71,7%	22,8%	4,3%	1,1%
Giflé, frappé, agression physique (N=92)	76,1%	15,2%	7,6%	1,1%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=50)	90,0%	10,0%	,0%	,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=10)	70,0%	30,0%	,0%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=7)	85,7%	14,3%	,0%	,0%

Il ressort des tableaux 50 et 51 que les propensions à se confier pour des violences verbales ( $p=0,000$ ) et des intimidations ( $p=0,013$ ) sont significativement différentes entre les hommes et les femmes ; en ce qui concerne la violence physique, la différence est presque significative ( $p=0,051$ ). Etant donné le faible nombre de réponses, ces conclusions doivent être abordées avec précaution. Nous remarquons que certains hommes ne se rappellent pas avoir parlé à quiconque des agressions physiques. De ce fait, la mesure dans laquelle les hommes et les femmes en ont effectivement parlé est en fin de compte pratiquement identique. Nous remarquons également que lorsqu'il s'agit d'évoquer toute forme de violence, à l'exception de la violence sexuelle, les femmes se confient plus à d'autres personnes que les hommes. La violence sexuelle touche très rarement les hommes (elle concerne sept cas), mais ils en parlent plus souvent avec des tierces personnes. Les femmes, plus souvent victimes de violences sexuelles que les hommes, se confient moins à d'autres personnes à ce sujet (29,4% des victimes féminines de violences sexuelles ne se confient à personne).

**Tableau 52.** Avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ?, selon l'auteur catégorisé (N=828), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Partenaire	78,5%	58,3%	75,2%
Famille	88,8%	80,3%	85,4%
Proche	90,9%	77,1%	82,5%
Travail	88,1%	73,2%	79,1%
Inconnu	80,8%	76,3%	77,6%

Les femmes sont six fois plus souvent victimes de violence entre partenaire que les hommes. Il est toutefois frappant de voir que les victimes masculines sont aussi beaucoup moins nombreuses à en parler, de telle sorte que la sous-estimation de la violence subie par les hommes pourrait, au-delà des chiffres rapportés ici, être plus importante encore que celle subie par les femmes. La violence commise par un membre de la famille est confiée par les hommes et les femmes dans des proportions plus ou moins comparables. D'une manière générale, la violence entre partenaires est la plus tue. Ni l'âge ni le niveau de diplôme ne mettent en évidence des différences significatives, même si nous constatons que les quelques répondants n'ayant pas dépassé le niveau primaire abordent moins leur victimisation avec d'autres personnes.

### 2.3.2 Porter plainte

Nous examinons ci-dessous dans quelle mesure et dans quels cas les faits violents rapportés ont été dénoncés à la police.

**Tableau 53.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou porté plainte ? (N=886), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Oui, c'est vous même qui l'avez fait	13,9%	9,8%	11,7%
Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	1,1%	1,2%	1,1%
Non	83,2%	84,9%	84,1%
Ne sait pas	1,3%	2,7%	2,1%
Refus	,4%	1,4%	,9%

D'une manière générale, seulement une minorité des faits de violence identifiés comme les plus importants ou les plus graves au cours de la vie adulte ont fait l'objet d'un dépôt de plainte, soit un peu moins de 12% des cas. Les femmes introduisent des plaintes un peu plus souvent, ce qui pourrait confirmer la sous-estimation des violences subies par les hommes, que nous évoquions précédemment. La principale différence se retrouve dans les catégories de réponses « ne sait pas » et « refus », ce qui ne permet pas de conclure dans ce sens.

**Tableau 54.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou porté plainte ? selon le type de faits, en %

	Oui, c'est vous même qui l'avez fait	Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	Non	Ne sait pas	Refus
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=408)	4,9%	1,0%	89,7%	2,9%	1,5%
Intimidations (N=173)	13,3%	,6%	83,8%	1,7%	,6%
Giflé, frappé, agression physique (N=167)	19,8%	1,2%	76,6%	1,8%	,6%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=75)	34,7%	2,7%	61,3%	1,3%	,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=21)	19,0%	,0%	81,0%	,0%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=41)	9,8%	,0%	90,2%	,0%	,0%

Le dépôt de plainte dépend logiquement du type de faits en question ( $p=0,000$ ). Toutefois, seules les menaces armées dépassent trois déclarations pour dix cas, les autres formes de violence font l'objet d'une déclaration beaucoup moins fréquemment. C'est très rarement une tierce personne qui fait la déclaration. Au sein des différentes catégories, nous ne retrouvons pas de différences significatives entre les hommes et les hommes dans la propension à porter plainte.

**Tableau 55.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou porté plainte ? (N=828) selon la catégorie d'auteur, en %

	Oui, c'est vous même qui l'avez fait	Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	Non	Ne sait pas	Refus
Partenaire	17,9%	1,4%	80,7%	,0%	,0%
Famille	6,2%	,6%	93,3%	,0%	,0%
Proche	8,8%	1,8%	89,5%	,0%	,0%
Travail	6,1%	,0%	92,6%	,0%	1,2%
Inconnu	21,1%	2,6%	74,6%	1,8%	,0%

Le tableau 52 relevait que les victimes de violence entre partenaires étaient les moins enclines à se confier à des tiers, mais nous voyons au tableau 55 que la violence entre partenaires est, après les violences commises par des inconnus, la plus souvent dénoncée à la police. Néanmoins, on reste encore en dessous de 20% de la violence entre partenaires subie faisant l'objet d'une déclaration à la police. Les victimes de violence commise au sein de la famille, par une personne de l'entourage proche ou dans le contexte professionnel font une déclaration à la police dans moins de 10% des cas. Nous ne décelons aucune distinction entre les femmes et les hommes.

Il est par contre intéressant de voir quelles formes de violence sont dénoncées en les combinant avec la catégorie d'auteur. Pour la lisibilité du tableau 56, nous reprenons l'ensemble des plaintes, qu'elles soient déposées par la victime ou par un tiers.

**Tableau 56.** Déclarations pour des faits de violence ou plaintes déposées auprès de la police, selon le type de fait et selon l'auteur (N=828), en %<sup>42</sup>

	Partenaire	Famille	Proche	Travail	Inconnu
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=408)	16,2%	1,9%	5,8%	4,4%	14,5%
Intimidations (N=173)	25,8%	8,0%	11,5%	9,8%	14,8%
Giflé, frappé, agression physique (N=167)	18,6%	19,2%	16,7%	,0%	31,7%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=75)	37,5%	sans objet	50,0%	,0%	41,7%
Enfermé ou mis à la porte (N=21)	22,2%	20,0%	sans objet	,0%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=41)	,0%	33,3%	14,3%	,0%	10,0%

Nous remarquons tout d'abord que la violence verbale commise par un partenaire est la plus souvent signalée ; la violence exercée par un inconnu est dénoncée au même ordre de grandeur. Nous pourrions en déduire que les victimes ont moins tendance à taire cette forme spécifique de violence entre partenaires que ce que l'on suppose généralement. Néanmoins, une partie de ce chiffre peut concerner des plaintes déposées contre d'ex-partenaires et/ou dans le cadre de procédures de séparation. L'observation issue du tableau 55 quant à la faible dénonciation des violences intrafamiliales à la police est ici relativisée dans la mesure où la violence physique commise par la famille est signalée dans la même proportion que la violence physique exercée par un partenaire ou par une personne de l'entourage proche. Ce sont surtout les violences verbales et psychologiques qui sont les moins rapportées à la police. Par contre, les violences sexuelles sont les plus dénoncées lorsqu'elles sont le fait de la famille, tandis qu'aucun des faits de ce type venant du partenaire n'a fait l'objet d'une plainte.

Le tableau 57 révèle que les jeunes portent moins plainte pour des faits de violence que les répondants plus âgés.

<sup>42</sup> Chaque chiffre dans le tableau représente le pourcentage de faits dénoncés à la police pour cette combinaison auteur/fait, les pourcentages ne se somment donc ni en lignes ni en colonnes. Les « sans objet » correspondent à des cellules vides.

**Tableau 57.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou porté plainte ? selon l'âge, en %

	Oui, c'est vous même qui l'avez fait	Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	Non	Ne sait pas	Refus
18-24 ans	2,5%	,8%	95,8%	,8%	,0%
25-34 ans	8,8%	,0%	89,0%	1,1%	1,1%
35-44 ans	13,7%	1,7%	81,1%	2,6%	,9%
45-54 ans	16,3%	,5%	82,1%	1,0%	,0%
55-64 ans	13,9%	1,3%	80,8%	2,6%	1,3%
65-75 ans	12,0%	2,4%	77,1%	6,0%	2,4%

Cependant, lorsque nous croisons l'âge et le type de violence (tableau 58), ce sous-rapportage des jeunes ne se vérifie statistiquement que pour les violences verbales ( $p=0,038$ ) et les intimidations ( $p=0,041$ ). L'âge n'a pas d'effet pour les autres catégories de faits. Le 0% de plaintes pour les menaces armées/tentatives de meurtres et les violences sexuelles chez la catégorie d'âge la plus jeune est à rapporter à un effectif de trois victimes pour chacun de ces faits dans cette tranche d'âge, ce qui explique le test statistique non significatif. L'absence de plaintes chez les jeunes - auxquels nous ajoutons les six victimes de violences sexuelles âgées de 25 à 34 ans - pourrait légitimement inquiéter, mais ces faibles effectifs absolus rendent toute généralisation hasardeuse.

**Tableau 58.** Déclarations pour des faits de violence ou plaintes déposées auprès de la police, selon le type de fait et selon l'âge, en %<sup>43</sup>

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles (N=391)	1,7%	,0%	5,7%	8,6%	12,7%	5,1%
Intimidations (N=170)	,0%	6,1%	20,8%	25,0%	15,8%	,0%
Giflé, frappé, agression physique (N=163)	16,7%	19,5%	22,2%	22,0%	19,0%	33,3%
Menacé avec une arme ou autre objet, tenté de tuer ou étrangler (N=77)	,0%	27,3%	38,1%	54,5%	40,0%	60,0%
Enfermé ou mis à la porte (N=21)	sans objet	sans objet	16,7%	20,0%	25,0%	,0%
Attouchements sexuels ou rapports forcés (N=42)	,0%	,0%	16,7%	9,10%	,0%	33,3%

<sup>43</sup> Chaque chiffre dans le tableau représente le pourcentage de faits dénoncés à la police pour cette combinaison âge du répondant/fait, les pourcentages ne se somment donc ni en lignes ni en colonnes. Les « sans objet » correspondent à des cellules vides.

Lorsque nous croisons la propension à porter plainte avec le niveau de diplôme (tableau 59), nous trouvons une relation statistiquement significative ( $p=0,002$ ), en ce sens que la part de plaintes déposées s'affaiblit à mesure que le niveau de diplôme augmente. Toutefois, lorsque nous répétons cet exercice selon les formes de violence, cette liaison statistique disparaît. Bien qu'il n'y ait pas, d'une manière générale, de liaison statistique significative entre le niveau de diplôme et le type de fait le plus grave ( $p=0,593$ ), nous pourrions rapprocher les chiffres repris au tableau 59 avec un effet local selon lequel les répondants avec un diplôme de l'enseignement primaire déclarent davantage de coups et agressions physiques, mais les effectifs absolus restent faibles.

**Tableau 59.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou porté plainte ? selon le niveau de diplôme, en %

	Oui, c'est vous même qui l'avez fait	Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	Non	Ne sait pas	Refus
Enseignement primaire	21,9%	6,3%	68,8%	3,1%	,0%
Enseignement secondaire inférieur	14,7%	1,8%	77,1%	5,5%	,9%
Enseignement secondaire supérieur	12,6%	,6%	83,4%	2,2%	1,2%
Enseignement supérieur type court	11,2%	1,2%	86,1%	1,2%	,4%
Enseignement supérieur type long	7,5%	1,9%	86,8%	1,9%	1,9%
Enseignement universitaire	7,5%	1,1%	89,8%	1,1%	,5%

Enfin, nous mentionnerons au tableau 60 qu'une corrélation positive existe entre le fait de confier la violence subie à un tiers et le dépôt de plainte à la police ( $p=0,000$ ).

**Tableau 60.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou porté plainte ? selon que l'on en a parlé à quelqu'un, en %

	Oui, c'est vous même qui l'avez fait	Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	Non	Ne sait pas	Refus
<i>Confié à quelqu'un :</i>					
Oui	14,6%	1,4%	83,6%	,1%	,3%
Non	3,6%	1,0%	95,4%	,0%	,0%
Ne sait pas	,0%	,0%	52,5%	47,5%	,0%
Refus	,0%	,0%	14,3%	,0%	85,7%



## LES VIOLENCES SUBIES APRÈS L'ÂGE DE 18 ANS : EN RÉSUMÉ

- Au total, 55,1% des femmes et 49,3% des hommes déclarent n'avoir subi aucune forme de violence depuis l'âge de 18 ans, quels que soient le contexte et l'auteur. Si nous ne prenons pas en considération les violences verbales, il apparaît que 71,1% des femmes et 67% des hommes n'ont subi aucune violence à l'âge adulte.
- Les violences verbales sont de loin les plus nombreuses (41,5%), suivies par les intimidations (22%), puis les coups ou gifles (15%). Les violences sexuelles touchent particulièrement les femmes (5,6% contre 0,8% des hommes) ; elles sont également plus souvent enfermées ou mises dehors (5,9% contre 2,7% des hommes).
- Les choix méthodologiques effectués dans le cadre de la présente recherche sont tels qu'une comparaison avec les chiffres ressortis de la recherche de prévalence de 1998 s'avère difficile ; des conclusions sur l'évolution de la prévalence de la violence doivent donc être tirées avec beaucoup de précaution.
- Nous remarquons que les répondants les plus âgés déclarent subir moins de violence au cours de l'ensemble de leur vie. Cette observation s'interprète plutôt comme un effet de mémoire, et ne doit pas être négligée dans les conclusions générales sur la prévalence au cours de la vie. De même, une prévalence des violences plus importante chez les plus diplômés, surtout chez les hommes, peut se lire comme un effet de seuil d'interprétation, par la victime elle-même, de ce qui constitue ou non la violence. Ce sont surtout les violences verbales et les intimidations qui augmentent au fur et à mesure que le niveau de diplôme s'accroît. Par contre, la foi en une religion s'accompagne, chez les femmes en particulier, d'une moindre exposition aux violences physiques.
- Les victimes de violence présentent de moins bons profils de santé que les autres répondants en ce qui concerne les problèmes de sommeil, d'anxiété, la prise de médicaments ou de drogues ou le stress. Les tentatives de suicide sont deux fois plus fréquentes chez les victimes de violence, en particulier chez les victimes féminines de violences physiques (3,4% contre 0,9% chez les femmes non victimes). Nous remarquons par contre que la consommation d'alcool n'est pas affectée. Les victimes ont aussi davantage recours à un suivi psychologique. Par contre, la campagne « Ruban blanc » est à peine mieux connue par les victimes que les non victimes.
- Lorsque que nous analysons plus précisément les faits les plus graves ou les plus importants, nous voyons que les violences verbales représentent 46% de l'ensemble des formes de violences déclarées, et même parfois en présence d'autres faits. D'une manière générale, nous notons un certain étalement des types d'auteurs. Toutefois, chez les victimes féminines, il s'agit plus souvent de violences commises par le partenaire (30,8%), alors que chez les hommes ce sont le plus souvent des inconnus (40,4%). Les faits retenus par les hommes comme les plus graves sont plus souvent des faits isolés, tandis que les femmes connaissent davantage des situations de violences répétées, plus souvent perpétrées par des personnes de l'entourage proche que par des inconnus.
- Les hommes confient les violences qu'ils subissent à des tiers nettement moins souvent que les femmes (68,7% contre 81,7%), ceci étant encore plus vrai lorsqu'il s'agit de violence entre partenaires. Nous pourrions donc penser que la sous-estimation de celles-ci soit encore plus grande chez les hommes. Les victimes déposent plainte seulement dans une minorité de cas de violence : 13,9% des victimes féminines contre 9,8% des victimes masculines, quel que soit l'auteur, déclarent les faits à la police. Par ailleurs, les violences commises par un membre de la famille sont les moins déclarées tandis que celles exercées par un partenaire (17,9%) et par un inconnu (21,1%) le sont relativement plus.

### 3 LES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES AVANT L'ÂGE DE 18 ANS

Un module de la présente enquête a été consacré spécifiquement à l'expérience de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, à propos desquelles un nombre restreint de questions ont été posées. Dans la première partie de ce chapitre, nous avons déjà présenté les données réunies en ce qui concerne la violence sexuelle. Il était, dans ce contexte, beaucoup plus difficile de comparer les données chiffrées actuelles avec les données de la précédente enquête de prévalence de 1998. Dans cette partie, nous voulons examiner, de façon plus détaillée, les données concernant les expériences de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans. Pour tous les répondants, il s'agit de situations anciennes, même complètement résolues, qui peuvent avoir de réelles conséquences à l'heure actuelle. Comme nous n'avons pas examiné ceci dans le questionnaire, nous ne pouvons que caractériser les répondants en fonction des facteurs de risque et des conditions de vie au moment des faits, pour cette raison, nous allons, dans un premier temps, nous limiter à une vue d'ensemble des victimes de cette forme de violence. Même l'âge des victimes, relevé au moment de l'enquête, ne fait guère que nous renseigner très approximativement sur l'époque à laquelle les faits rapportés ont pu avoir lieu, dans la mesure où nous n'avons pas demandé de précisions sur l'âge au moment de ces faits.

Compte tenu de l'importance des choix méthodologiques, que nous avons déjà évoquée auparavant, nous souhaitons rappeler la question telle qu'elle était posée dans l'enquête pour relever la prévalence dont nous parlons :

« Avant l'âge de 18 ans, est-ce que quelqu'un - un membre de votre famille, un proche, un(e) partenaire (petit(e) ami(e), un(e) collègue (école ou lieu de travail) ou un(e) inconnu(e): vous a forcé(e) à subir ou faire des attouchements sexuels ; a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ? »

**Tableau 61.** Violences sexuelles subies avant l'âge de 18 ans, en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Attouchements sexuels forcés	8,1%	2,7%	5,4%
Rapports sexuels non désirés	3,9%	1,8%	2,8%
Prévalence globale	8,9%	3,2%	6,0%

La formulation est élaborée de la même manière que pour les faits subis après l'âge de 18 ans, mais diffère en ce sens que ces faits (attouchements sexuels forcés et rapports sexuels non désirés) sont enregistrés au sein d'une seule et même question, tandis que les faits subis avant l'âge de 18 ans sont enregistrés séparément. Dans ce cadre, nous observons que la fréquence des violences sexuelles est plus importante avant l'âge de 18 ans qu'elle ne l'est après cet âge. En effet, si nous comptabilisons le nombre total de victimes ayant subi au moins un de ces deux actes, nous obtenons un total de 6%, à savoir, quasiment le double des victimes de violence sexuelle après l'âge de 18 ans (3,2%, voir le tableau 7). Cela s'explique surtout par une augmentation du nombre de victimes d'attouchements sexuels forcés. Si cette différence se vérifie tant chez les femmes que chez les hommes, elle se marque surtout chez les victimes masculines âgées de moins de 18 ans (de 0,8% pour les victimes de plus de 18 ans à 3,2% pour celles de moins de 18 ans).

L'âge actuel du répondant qui, comme signalé précédemment, ne peut être qu'un indicateur de l'époque à laquelle les faits se sont produits, ne présente pas d'effet significatif sur la prévalence, ni globalement, ni ventilé par genre. Une légère prévalence de la violence sexuelle apparaît chez les répondants âgés aujourd'hui de 25 à 34 ans, mais elle ne suffit pas à influencer le test.

### 3.1 DESCRIPTION DES FAITS

#### 3.1.1 L'auteur

**Tableau 62.** Rapport à l'auteur principal au moment des faits, en %

	Femmes (N=88)	Hommes (N=34)	Ensemble (N=122)
Partenaire (petit ami)	1,1%	,0%	,8%
Père, beau-père, partenaire de la mère	12,4%	,0%	9,0%
Frère, beau-frère, fils du partenaire du père ou de la mère	5,6%	12,1%	7,4%
Autre homme de la parenté	23,6%	,0%	17,2%
Autre femme de la parenté	,0%	9,1%	2,5%
Homme parmi les proches	18,0%	24,2%	19,7%
Elève (copain de classe), collègue masculin	2,2%	6,1%	3,3%
Elève (copine de classe), collègue féminine	1,1%	,0%	,8%
Enseignant ou supérieur hiérarchique	6,7%	27,3%	12,3%
Inconnu	14,6%	15,2%	14,8%
Autre	11,2%	,0%	8,2%
Refus	3,4%	6,1%	4,1%

Dans le tableau 62, nous remarquons tout d'abord que l'auteur est un homme dans la majorité des cas. S'il s'agit d'un auteur féminin, c'est généralement un membre féminin de la famille qui commet des violences sexuelles à l'encontre d'une victime masculine (N=3), ou une amie d'école à l'encontre d'une victime féminine (N=1).

Nous remarquons ensuite que la grande majorité des violences sexuelles subies avant 18 ans sont le fait de personnes de l'entourage proche ou de membres de la famille : dans le cas des victimes féminines, un quart est dû à des membres masculins de la famille (autre que les pères et frères), suivies par les pères (12,4%) et les frères (5%) ; les auteurs masculins de l'entourage proche sont responsables de 18 % de la violence sexuelle commise à l'encontre des jeunes filles mineures. 14,6% de la violence sexuelle commise contre les femmes de moins de 18 ans est le fait d'un inconnu, alors que dans un cas sur dix, les victimes féminines subissent également de la violence sexuelle de la part d'un autre type d'auteurs. Proportionnellement, les violences sexuelles envers les hommes sont commises aussi souvent par des inconnus, mais les cas les plus fréquents proviennent d'enseignants ou de supérieurs et d'hommes de l'entourage proche non apparentés à la victime.

### 3.1.2 La répétition

**Tableau 63.** Nombre de fois où les faits se sont produits, en %

	Femmes (N=88)	Hommes (N=34)	Ensemble (N=122)
1 fois	50,6%	41,2%	48,0%
2 ou 3 fois	15,7%	20,6%	17,1%
Entre 4 et 10 fois	14,6%	23,5%	17,1%
Plus de 10 fois	12,4%	11,8%	12,2%
Tous les jours (ou presque)	2,2%	,0%	1,6%
Ne sait pas	1,1%	,0%	,8%
Refus	3,4%	2,9%	3,3%

Lorsque nous analysons la fréquence des faits de violence (tableau 63), nous voyons qu'il s'agit dans la moitié des cas, de faits qui ne se sont produits qu'une seule fois. Les victimes masculines sont plus souvent confrontées à une répétition des faits, mais cette différence n'est pas significative. Notons que deux victimes féminines déclarent subir ces faits (quasi) quotidiennement.

Nous pouvons croiser l'auteur et la fréquence (tableau 63). La relation est statistiquement significative ( $p=0,000$ ) (tableau 64). Afin d'assurer la lisibilité, nous avons créé un indice de fréquence selon lequel « une fois » prend la valeur 1 et « tous les jours (ou presque) » la valeur 5. Un tel indice n'est évidemment pas linéaire et ne sert ici qu'à faciliter la lecture.

**Tableau 64.** Indice de fréquence selon l'auteur des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans (N=117)

Partenaire (petit ami)	4
Père, beau-père, partenaire de la mère	3,1687
Frère, beau-frère, fils du partenaire du père ou de la mère	2,7404
Autre homme de la parenté	2,5048
Autre femme de la parenté	3,7653
Homme parmi les proches	1,54
Elève (copain de classe), collègue masculin	1,6015
Elève (copine de classe), collègue féminine	1
Enseignant ou supérieur hiérarchique	1,3215
Inconnu	1,4037

La valeur associée au partenaire n'est pas interprétable, s'agissant d'une seule observation. Nous voyons cependant que les faits ayant eu lieu au sein du contexte familial (père, frère, membre de la famille) ont été plus fréquemment répétés que ceux dont l'auteur n'est pas membre de la famille.

### 3.1.3 La gravité subjective

**Tableau 65.** Comment considérez-vous la situation que vous avez vécue ?, en %

	Femmes (N=88)	Hommes (N=34)	Ensemble (N=122)
Pas grave du tout	1,1%	9,1%	3,3%
Plutôt pas grave	18,0%	15,2%	17,2%
Plutôt grave	25,8%	30,3%	27,0%
Très grave	52,8%	39,4%	49,2%
Ne sait pas	1,1%	3,0%	1,6%
Refus	1,1%	3,0%	1,6%

Nous ne disposons pas d'informations détaillées sur la situation vécue, ni ses circonstances. Nous avons néanmoins demandé dans quelle mesure les victimes considéraient ce qu'elles avaient vécu comme grave. La moitié des victimes définissent les situations de violence sexuelle qu'elles ont subies comme étant très graves (tableau 65). Pourtant, une sur cinq considère que cette situation était « plutôt pas grave » ou « pas grave du tout ». Il n'y a pas de différence significative entre victimes masculines et féminines ( $p=0,228$ ). Le tableau 66 nous montre que les situations répétées le plus souvent sont considérées comme étant (très) graves ( $p=0,022$ ). La constatation que les personnes victimes de situations violentes (plus de 10 fois) répondent souvent « je ne sais pas » à la question relative à leur évaluation des faits est remarquable, et certainement pertinente dans le cadre de la sous-déclaration. On met apparemment plus péniblement des mots sur les situations de violences graves.

**Tableau 66.** Indice de fréquence selon la gravité subjective des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans (N=117)

Pas grave du tout	1,585
Plutôt pas grave	1,485
Plutôt grave	1,842
Très grave	2,181
Ne sait pas	3,909

### 3.1.4 Les confidences et la dénonciation

Nous avons demandé aux répondants s'ils avaient parlé de ces faits à quelqu'un. A l'analyse, cette question revêt une lacune dans les modalités de réponse, car la modalité « je n'en ai parlé à personne » y fait défaut. Dès lors, et sachant que la totalité des victimes concernées ont fourni une réponse encodée, nous ne pouvons que supposer que celles et ceux n'en ayant pas parlé à l'époque se retrouvent codés sous les « refus », ce qui expliquerait également cette catégorie de réponse très importante.

**Tableau 67.** Avez-vous parlé de ces faits à quelqu'un ?, en %

	Femmes (N=88)	Hommes (N=34)	Ensemble (N=122)
À un de vos parents	29,5%	20,6%	27,0%
À un membre de votre famille	12,5%	11,8%	12,3%
À des personnes dans le cadre scolaire	8,0%	11,8%	9,0%
À la police	4,5%	2,9%	4,1%
À d'autres personnes	22,7%	8,8%	18,9%
Ne sait pas	8,0%	11,8%	9,0%
Refus	14,8%	32,4%	19,7%

Compte tenu du codage imparfait, l'interprétation de ces données doit donc s'effectuer avec prudence. Nous constatons que comme pour les violences subies à l'âge adulte, les victimes masculines sont plus nombreuses à garder pour elles le témoignage de ce qui leur arrive, avec ici, un homme sur trois qui n'en a parlé à personne, soit un taux double de ce que l'on observe chez les femmes. Les dénonciations à la police sont rares, mais un peu plus nombreuses chez les femmes, bien que les faibles effectifs doivent mettre en garde contre des interprétations rapides. Les femmes sont aussi plus nombreuses à en parler « à d'autres personnes », parmi lesquelles on peut sans doute compter les ami(e)s.

Compte tenu du nombre de catégories et des effectifs réduits, les tentatives de croiser ces résultats avec d'autres variables donnent des tests négatifs et des tableaux croisés où de nombreuses cellules sont vides, il n'est donc pas possible d'approfondir l'examen de cette question.

### 3.2 CONSÉQUENCES DES VIOLENCES SEXUELLES AVANT L'ÂGE DE 18 ANS

Nous pouvons supposer que, contrairement à la prévalence de la violence à l'âge adulte, l'antériorité des faits de violence sexuelle relevés constitue un indice plus plausible de causalité par rapport aux conséquences que nous examinerons en termes de santé mentale et d'assuétudes, bien que rien n'exclut ici non plus que les causes de problèmes rencontrés puissent être attribuées d'office à ces expériences de violence, puisqu'aucune appréciation de cette relation n'était demandée aux répondants dans la présente enquête.

#### Stress

**Tableau 68.** Journées perçues comme stressantes selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Pas du tout stressantes	Pas très stressantes	Un peu stressantes	Assez stressantes	Extrêmement stressantes	Ne sait pas
Non victimes	12,8%	16,4%	41,4%	23,6%	5,6%	,2%
Victimes	12,3%	17,2%	33,6%	20,5%	16,4%	,0%

Nous voyons dans le tableau 68 que le nombre de victimes trouvant leurs journées pas du tout stressantes est identique à celui de non victimes. Par ailleurs, les victimes sont trois fois plus nombreuses à subir un stress intense quotidiennement.

### Dépression et anxiété

**Tableau 69.** Expérience de dépression ou d'anxiété chronique au cours des 12 derniers mois selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Dépression/Anxiété	Pas de dépression/d'anxiété
Non victimes	5,5%	94,2%
Victimes	15,7%	83,5%

Les victimes souffrent également trois fois plus de dépression ou d'anxiété chronique que les non victimes ; elles souffrent d'états anxieux une fois et demi de plus que les répondants qui ont subi une même forme de violence à l'âge adulte (voir tableau 22). Cette différence est due en partie à la grande proportion de femmes, dans la mesure où, comme le montre le tableau 70, la victimisation a un effet aussi bien sur les hommes que sur les femmes, mais l'effet est plus fort sur les femmes : presque 20% des femmes qui ont été victimes de violences sexuelles ont souffert de dépression ou d'anxiété au cours des douze derniers mois. Dans la littérature, les états de dépression et d'anxiété sont des pathologies fréquemment associées aux violences subies.<sup>44</sup>

**Tableau 70.** Expérience de dépression ou d'anxiété chronique au cours des 12 derniers mois selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Femmes (% de oui)	Hommes (% de oui)
Non victimes	7,4%	3,7%
Victimes	19,3%	6,1%

### Insomnies

**Tableau 71.** Fréquence des insomnies mois selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Tout le temps	Ne sait pas
Non victimes	45,5%	19,8%	19,9%	9,8%	4,9%	,2%
Victimes	32,2%	20,7%	23,1%	14,0%	9,9%	,0%

Les insomnies sont aussi sensiblement plus nombreuses ( $p=0,023$ ) chez les victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans que chez les non victimes, et dans des proportions sensiblement plus fortes que celles qui apparaissent pour la prévalence de la violence à l'âge adulte (voir tableau 25).

### Consommation de somnifères et antidépresseurs

**Tableau 72.** Consommation de somnifères et antidépresseurs selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Jamais	Occasionnellement	Régulièrement mais vous n'en prenez plus actuellement	Régulièrement et vous en prenez actuellement	Ne sait pas
Non victimes	83,1%	3,0%	3,7%	10,1%	,1%
Victimes	75,4%	1,6%	5,7%	16,4%	,8%

<sup>44</sup> Stith et al., « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors », pp. 65-98.



Conséquence logique de la fréquence plus grande des états dépressifs et des difficultés d'endormissement, la consommation de psychotropes médicaux est plus importante chez les victimes que chez les personnes non victimes. Lorsque nous comparons la consommation de psychotropes médicaux des répondants qui ont subi des violences sexuelles à l'adolescence avec celle des victimes ayant subi une quelconque forme de violence à l'âge adulte (voir tableau 26), nous constatons surtout une différence dans les catégories de consommation régulière.

Par contre, contrairement à ce que nous avons observé à propos des violences subies à l'âge adulte (voir tableaux 27 et 28), la victimisation de la violence sexuelle avant l'âge de 18 ans n'a pas d'effet significatif sur la consommation de drogues illicites.

### *Tentatives de suicide*

**Tableau 73.** Tentatives de suicide selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Une tentative de suicide	Plusieurs tentatives de suicide	Aucune tentative de suicide
Non victimes	1,4%	,7%	97,8%
Victimes	5,8%	6,6%	87,6%

Nous constatons que les tentatives de suicide sont beaucoup plus nombreuses parmi les mineurs d'âge ayant subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans. Les chiffres sont également de loin supérieurs à ceux rencontrés parmi les victimes de tous types de violence à l'âge adulte (voir tableau 29) : nous notons deux fois plus de tentatives uniques (2,6%, contre 5,8%) et quatre fois plus de tentatives multiples (1,5%, contre 6,6%). Un constat identique est relevé dans la littérature.<sup>45</sup>

### *Consultations psychologiques*

**Tableau 74.** Recours à un psychologue, psychiatre,... au cours des 12 derniers mois selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Recours à un psychologue ou un psychiatre	Pas de recours à un psychologue ou un psychiatre
Non victimes	4,2%	95,8%
Victimes	13,9%	86,1%

Les données concernant ceux qui ont déjà fait appel à l'aide psychologique vont de pair avec les données sur les conséquences exposées ci-dessus. Les mineurs qui subissent des violences sexuelles consultent trois fois plus souvent un psychologue ou un psychiatre que ceux qui ne sont pas victimes, et deux fois plus souvent que les victimes d'autres formes de violence à l'âge adulte (voir tableau 32).

### Opinions sur la violence dans le couple

Nous avons aussi voulu vérifier dans quelle mesure cette expérience de violence sexuelle avant la majorité pouvait influencer les opinions quant à la violence dans le couple. Nous n'avons trouvé aucune différence significative dans les points de vue des victimes et des non victimes quant au fait d'obliger la femme à avoir des rapports sexuels avec son mari quand elle n'en a pas envie, et quant à l'intervention ou non d'un tiers en cas de maltraitances. En revanche, les victimes sont bien plus en accord avec l'idée selon laquelle une personne peut être tellement poussée à bout qu'elle est obligée de frapper ( $p = 0,022$ ). En d'autres termes, une minorité des victimes significative parle des faits de violence dans certaines conditions.

**Tableau 75.** « Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper » selon la victimisation avant l'âge de 18 ans (violences sexuelles), en %

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
Non victimes	4,4%	14,7%	19,9%	58,3%	2,2%
Victimes	9,1%	19,0%	10,7%	60,3%	,8%

## LES VIOLENCES SEXUELLES SUBIES AVANT L'ÂGE DE 18 ANS : EN RÉSUMÉ

- 8,9% des femmes et 3,2% des hommes ont subi des attouchements ou des rapports sexuels forcés avant l'âge de 18 ans, ce qui est plus élevé que la prévalence des mêmes faits après l'âge de 18 ans.
- La grande majorité des violences sexuelles subies avant l'âge de 18 ans sont le fait de proches ou de membres de la famille, surtout pour les victimes féminines. La violence sexuelle est rarement commise par le partenaire. Dans la moitié des cas, il s'agit de faits isolés, ce qui est d'autant plus vrai lorsque l'auteur n'est pas un parent.
- 80% des victimes estiment que les faits rapportés sont « plutôt graves » ou « très graves ».
- Seuls 60% des victimes masculines, contre 77% de victimes féminines, ont parlé de ces faits à quelqu'un.
- Les conséquences des violences sexuelles subies avant l'âge de 18 ans sur la santé actuelle sont plus fortes encore que pour les violences à l'âge adulte, en termes de dépression, d'insomnies et en particulier pour les tentatives de suicide. Les victimes recourent également plus souvent à un suivi psychologique.

# CHAPITRE 3. VIOLENCE DANS LE COUPLE ET PAR L'EX-PARTENAIRE

## 3

- 1 INTRODUCTION
- 2 LES CHIFFRES GLOBAUX
- 3 CONFIDENCES DES EXPÉRIENCES DE VIOLENCE À DES TIERS
- 4 CONSÉQUENCES DES VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES ET  
ATTITUDES DES VICTIMES FACE À LA VIOLENCE

## 1 INTRODUCTION <sup>46</sup>

Nous traiterons dans ce chapitre de l'ensemble des violences entre partenaires subies au cours des 12 derniers mois. Dans le cadre de cette enquête, nous avons souhaité élargir le concept de violence entre partenaires à l'ex-partenaire. Ainsi, en plus des violences commises par le ou la partenaire, nous avons également pris en compte celles commises par l'ex-partenaire (que le répondant entretienne ou non une relation au moment de la passation de l'enquête).

La notion de couple est ici considérée au sens large : la vie conjugale peut se dérouler dans le cadre d'une famille nucléaire avec ou sans enfant(s), avec ou sans lien légal, les deux partenaires pouvant vivre ensemble ou habiter dans des lieux séparés. Le partenaire n'est pas seulement la personne avec qui l'on vit, mais ce peut être le (la) petit(e) ami(e), le (la) fiancée, ... Le tableau 76 illustre ces différents cas de figure.

**Tableau 76. Situation conjugale en fonction du sexe, en chiffres absolus et en %**

	Pas en couple et aucun contact avec son ex-partenaire	A une relation de couple actuellement		Contact avec l'ex-partenaire			Total
		A une relation et vit avec son partenaire	A une relation mais ne vit pas avec son partenaire	Est en couple et a eu des contacts avec son ex-partenaire	Séparé(e) <sup>47</sup> au cours des 12 derniers mois et a eu un contact avec son ex-partenaire	Pas en couple au cours des 12 derniers mois et a eu un contact avec son ex-partenaire	
Femmes	213	504	83	87	55	52	994
	21,4%	50,7%	8,4%	8,8%	5,5%	5,2%	100,0%
Hommes	150	673	63	63	53	18	1.020
	14,7%	66,0%	6,2%	6,2%	5,2%	1,8%	100,0%
Total	363	1.177	146	150	108	70	2.014
	18,0%	58,4%	7,2%	7,4%	5,4%	3,5%	100,0%

Nous remarquons que parmi les répondants, 65,6% déclarent vivre ensemble ou avoir une relation de couple. 7,4% d'entre eux ont eu un contact avec leur ex-partenaire au cours des 12 derniers mois. 18% (dont 58,7% de femmes) n'ont eu aucun contact ou aucune relation avec un(e) partenaire ou un(e) ex-partenaire au cours de l'année écoulée. 5,4% se sont séparés au cours des 12 derniers mois et 3,5% n'ont pas eu de relation de couple, mais ont gardé un contact avec leur ex-partenaire. Il est intéressant de voir que ce sont principalement les femmes (74,3%) qui déclarent être en contact avec leur ex-partenaire lorsqu'elles ne sont pas en couple.

<sup>46</sup> Suite à l'application d'une post-pondération, une légère différence dans les effectifs des tableaux peut apparaître. Les chiffres étant arrondis à l'unité inférieure ou supérieure, il en résulte occasionnellement l'ajout ou le retrait d'une unité.

<sup>47</sup> La suite du rapport entend par « séparé » non seulement les couples mariés qui ont divorcé, mais également une rupture au sens plus général ; elle peut donc également concerner des couples mariés, des cohabitants légaux ou des couples qui ne vivent pas ensemble.

Une corrélation entre la situation conjugale et l'âge ressort au tableau 77. Il arrive plus souvent que les jeunes n'aient pas de relation ou n'habitent pas avec leur partenaire bien qu'ils entretiennent une relation avec celui(elle)-ci. A partir de 25 ans, la majorité des répondants cohabitent avec leur partenaire.

**Tableau 77. Situation conjugale en fonction de l'âge, en chiffres absolus et en %**

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans	Total
Pas de relation et pas de contact avec l'ex-partenaire	92	54	30	47	58	82	363
	25,3%	14,9%	8,3%	12,9%	16,0%	22,6%	100,0%
A une relation et vit avec son/sa partenaire	22	243	313	230	197	173	1.178
	1,9%	20,6%	26,6%	19,5%	16,7%	14,7%	100,0%
A une relation, mais ne vit pas avec son/sa partenaire	59	31	13	23	15	5	146
	40,4%	21,2%	8,9%	15,8%	10,3%	3,4%	100,0%
A une relation et entretient des contacts avec l'ex-partenaire	27	31	38	27	21	6	150
	18,0%	20,7%	25,3%	18,0%	14,0%	4,0%	100,0%
A connu une séparation au cours des 12 derniers mois et entretient des contacts avec l'ex-partenaire	41	33	14	10	6	4	108
	38,0%	30,6%	13,0%	9,3%	5,6%	3,7%	100,0%
A connu une séparation au cours des 12 derniers mois et entretient des contacts avec l'ex-partenaire	8	14	12	23	11	3	71
	11,3%	19,7%	16,9%	32,4%	15,5%	4,2%	100,0%

## 2 LES CHIFFRES GLOBAUX

### 2.1 LES FAITS DE VIOLENCE SUBIS

Nous rappelons au tableau 78 les différents actes qui ont été retenus pour quantifier les violences entre partenaires subies au cours des 12 derniers mois.

**Tableau 78. Actes de violence répertoriés dans le cadre de la violence entre partenaires**

Partenaire	Ex-partenaire
<i>violences verbales et psychologiques</i>	
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	Injures, critiques, mépris des actes et des paroles
Contrôle des relations	Avoir été suivi(e), harcèlement, menace de mort
Tentative de limitation des contacts avec la famille, les amis	
Refus de parler ou de discuter	
Intimidations	
Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire	Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire
<i>violences économiques</i>	
Spoliation des revenus, des économies ou mise en dette	
<i>violences physiques</i>	
Lancer un objet, bousculer, empoigner brutalement	
Griffer, pincer, mordre, tirer les cheveux	
Gifler, donner des coups de poing ou de pied, frapper avec un objet qui vous a blessé	Gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques
Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement	Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement
Empêcher l'accès au domicile, enfermer, mettre à la porte, laisser sur le bord de la route	
<i>violences sexuelles</i>	
Imposer des pratiques ou des gestes sexuels dégradants ou humiliants	
Atteintes sexuelles, (tentatives de) rapports sexuels forcés	Atteintes sexuelles, (tentatives de) rapports sexuels forcés

Aux tableaux 79 et 80, nous présentons pour chaque catégorie d'acte de violence, le nombre de répondants (hommes/femmes) qui ont déclaré avoir subi cette forme d'acte de violence de la part de leur partenaire ou leur ex-partenaire au cours des 12 derniers mois.

Concernant la violence verbale (injures, critiques, mépris des actes et des paroles), les chiffres se réfèrent aux actes qui ont été subis au moins plus de trois fois au cours de l'année écoulée. Pour la violence psychologique, économique, physique et sexuelle, les proportions couvrent les personnes ayant subi une agression au moins une ou plusieurs fois.

Etant donné les faibles effectifs présents dans chaque catégorie identifiée, il est inévitable de poursuivre les analyses ultérieures à l'aide d'une combinaison entre les formes de violence. La construction de ces indicateurs – lorsque nous définissons quelqu'un comme « victime de violence », comme « victime de violence grave », et ainsi de suite – est un élément clé de la recherche. En effet, la construction des indicateurs intervient préalablement à l'analyse et les choix opérés pour définir ceux-ci influencent inévitablement le traitement des résultats. Sur base de la définition de la victimisation, nous ferons donc certaines observations sur l'analyse de l'une ou d'autres catégories qui ont été divisées.

**Tableau 79. Actes de violence par le partenaire actuel, en chiffres absolus et en %**

	Femmes		Hommes	
	N	%	N	%
Injures, critiques ou mépris des paroles et des actes	7	1%	8	1%
Insister pour savoir où l'on se trouve et avec qui	34	5%	46	6%
Tentatives de limitation des contacts avec la famille ou les amis	28	4%	16	2%
Cesser de parler ou refus total de discuter	46	7%	41	5%
Intimidations	24	4%	17	2%
Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire	5	1%	4	0%
Appropriation du salaire, des économies ou mise en dette	3	0%	1	0%
Jets d'objet, bousculades, empoignades brutales	12	2%	4	0%
Griffures, pincements, morsures ou tirages de cheveux	4	1%	2	0%
Gifles, coups de poing, coups de pied ou frapper avec un objet en blessant	5	1%	2	0%
Menaces avec une arme ou un objet, tentatives de meurtre ou étranglements	1	0%	1	0%
Empêcher de rentrer chez soi, enfermements, mise à la porte, en voiture, laisser sur le bord la route	2	0%	0	0%
Imposer des pratiques ou des gestes sexuels dégradants ou humiliants	3	0%	0	0%
Attouchements sexuels forcés, (tentatives de) rapports sexuels forcés	2	0%	0	0%



**Tableau 80. Actes de violence par l'ex-partenaire, en chiffres absolus et en %**

	Femmes		Hommes	
	N	%	N	%
Injures, critiques ou mépris des paroles et des actes	26	13%	16	12%
Etre suivi (e) dans la rue, harcelé(e) ou menacé(e) de mort	14	7%	4	3%
Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire	6	3%	4	3%
Etre giflé(e), frappé(e) ou subir d'autres agressions physiques	3	2%	2	1%
Etre menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton), tentative de meurtre ou étranglement	2	1%	0	0%
Attouchements sexuels forcés, (tentatives de) rapports sexuels forcés	2	1%	0	0%

Nous avons donc basé notre analyse selon trois indicateurs :

- un indicateur binaire : pas victime de violence/victime d'au moins un acte de violence ;
- un indicateur selon la « forme de violence » subie (verbale, psychologique, physique, sexuelle) ;
- un indicateur synthétique construit selon les modalités suivantes : violence modérée, violence grave, violence très grave.

Comme nous le verrons, ces trois indicateurs sont généralement corrélés, mais permettent d'éclairer des réalités différentes. Dans un premier temps, nous livrerons les chiffres généraux pour chacun de ces trois indicateurs en fonction de variables-clés. Dans un deuxième temps, ils nous serviront de variables dépendantes lors de l'analyse des facteurs de risque, des conséquences ou encore des confidences.

## 2.2 LA VICTIMISATION DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

**Tableau 81. Prévalence de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %**

	N	%
Pas de violence	1.444	87,5%
Violence	206	12,5%
Total	1.651	100,0%

Comme nous pouvons le constater au tableau 81, 12,5 % des répondants ont déclaré avoir subi au moins un acte de violence par leur (ex-)partenaire au cours des 12 derniers mois. Si nous affinons ces données en opérant une distinction selon le sexe (tableau 82), nous constatons que les femmes (14.9%) sont statistiquement plus victimes de violence entre partenaires que les hommes (10.5%). Le nombre d'actes subis diffère également : 6,8% des femmes déclarent avoir subi plus d'un acte de violence alors qu'ils ne sont que 3,7% d'hommes.

**Tableau 82.** Prévalence de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours de 12 derniers mois, selon le sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

	Femmes	Hommes	Total
Pas de violence	665	779	1.444
	85,1%	89,5%	87,5%
Un acte de violence	63	59	122
	8,1%	6,8%	7,4%
Plus d'un acte de violence	53	32	85
	6,8%	3,7%	5,1%
Total	781	870	1.651
	100,0%	100,0%	100,0%

$p=0,008$

Lorsque l'on différencie les données en fonction de la situation conjugale (tableau 83), nous remarquons, en ce qui concerne les femmes, que 87,7% de celles qui vivent une relation ne connaissent pas de violences entre partenaires. Les femmes dont la relation s'est terminée au cours des 12 derniers mois et celles qui sont en contact avec leur ex-partenaire sont relativement plus souvent victimes de violences : respectivement 18,2% et 24,6% d'entre elles ont subi des faits de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois. Pour ce qui est des hommes, ceux qui ont rompu leur relation au cours des 12 derniers mois sont le moins victimes, suivis par les hommes en couple et ceux qui ont gardé contact avec leur ex-partenaire. Pour chacune de ces catégories spécifiques, il n'existe une différence significative entre les hommes et les femmes que pour la catégorie des couples qui se sont séparés au cours des 12 derniers mois.

**Tableau 83.** Prévalence de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, selon le sexe et la situation conjugale de la victime, en chiffres absolus et en %

		En couple	Séparé(e) dans les 12 derniers mois	Ex-partenaire	Total
Femmes	Pas de violence	515	45	104	664
		87,7%	81,8%	75,4%	85,1%
	Un acte de violence	40	5	18	63
		6,8%	9,1%	13,0%	8,1%
	Plus d'un acte de violence	32	5	16	53
5,5%		9,1%	11,6%	6,8%	
Total	587	55	138	780	
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Hommes	Pas de violence	667	51	62	780
		90,6%	94,4%	75,6%	89,4%
	Un acte de violence	46	3	11	60
		6,3%	5,6%	13,4%	6,9%
	Plus d'un acte de violence	23	0	9	32
3,1%		,0%	11,0%	3,7%	
Total	736	54	82	872	
		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

$p=0,007$

$p=0,000$

L'âge n'apparaît comme une variable significative ni chez les femmes ni chez les hommes (tableau 84). Néanmoins, nous remarquons que les femmes les plus jeunes (âgées entre 18 et 24 ans) ont déclaré avoir subi nettement plus de violences (22.1%) que les autres catégories d'âge. Les femmes âgées de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans semblent moins touchées par les violences entre partenaires (9,8%). Les deux catégories d'âge moyennes (de 35 et à 44 ans et de 45 à 54 ans) font approximativement état du même nombre de violences entre partenaires (respectivement 16,1% et 17,4%). Chez les hommes, la prévalence n'est pas corrélée à l'âge. Nous notons cependant que la catégorie la plus concernée est celle des hommes de 35 à 45 ans (12.5%).

**Tableau 84.** Prévalence de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, selon le sexe et l'âge de la victime, en chiffres absolus et en %

		18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans	Total
<b>Femmes</b>	Pas de violence	74	165	172	114	85	55	665
		77,9%	89,7%	83,9%	82,6%	90,4%	84,6%	85,1%
	Violence	21	19	33	24	9	10	116
		22,1%	10,3%	16,1%	17,4%	9,6%	15,4%	14,9%
	Total	95	184	205	138	94	65	781
100,0%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
<b>Hommes</b>	Pas de violence	56	151	161	160	136	115	779
		88,9%	90,4%	87,5%	91,4%	87,7%	91,3%	89,5%
	Violence	7	16	23	15	19	11	91
		11,1%	9,6%	12,5%	8,6%	12,3%	8,7%	10,5%
	Total	63	167	184	175	155	126	870
100,0%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

$p=0,076$

$p=0,763$

Concernant la différence régionale (tableau 85), nous constatons qu'il existe une différence significative au niveau de la prévalence entre la Wallonie et les autres régions. 16,3% des répondants wallons déclarent avoir subi de la violence entre partenaires, contre 11% à 12% en Flandre et à Bruxelles.

**Tableau 85.** Prévalence de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, selon la région de la victime, en chiffres absolus et en %

	Pas de violence	Violence	Total
Bruxelles FR	81	11	92
	88,0%	12,0%	100,0%
Wallonie	417	81	498
	83,7%	16,3%	100,0%
Bruxelles NL	16	2	18
	88,9%	11,1%	100,0%
Flandre	931	111	1042
	89,3%	10,7%	100,0%
Total	1445	205	1650
	87,6%	12,4%	100,0%

$p=0,020$

Si l'on distingue ces chiffres selon les femmes et les hommes (tableau 86), nous voyons qu'il existe une différence significative uniquement chez les femmes. 21,1% des femmes vivant en Wallonie ont déclaré avoir subi de la violence entre partenaires, contre 11% à 14% pour celles qui vivent en Flandre ou à Bruxelles.

**Tableau 86.** Prévalence de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, selon la région et le sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

		Pas de violence	Violence	Total
<b>Femmes</b>	Bruxelles	42	7	49
		85,7%	14,3%	100,0%
	Wallonie	148	42	190
		77,9%	22,1%	100,0%
	Bruxelles NL	8	1	9
		88,9%	11,1%	100,0%
Flandre	467	66	533	
	87,6%	12,4%	100,0%	
Total	665	116	781	
	85,1%	14,9%	100,0%	
<b>Hommes</b>	Bruxelles	39	4	43
		90,7%	9,3%	100,0%
	Wallonie	269	40	309
		87,1%	12,9%	100,0%
	Bruxelles NL	7	2	9
		77,8%	22,2%	100,0%
Flandre	464	46	510	
	91,0%	9,0%	100,0%	
Total	779	92	871	
	89,4%	10,6%	100,0%	

$p=0,014$

$p=0,211$

### 2.3 LA FORME ET LA DURÉE DES VIOLENCES SUBIES

A côté de la prévalence binaire (être victime de violence ou non), il apparaît important de distinguer les formes de violence (violence verbale et psychologique, violence physique et violence sexuelle) dont les répondants sont victimes.

**Tableau 87.** Prévalence des différentes formes de violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en fonction du sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

	Femmes	Hommes	Total
Pas de violence	665 85,3%	779 89,5%	1.444 87,5%
Violence psychologique ou verbale	93 11,9%	84 9,7%	177 10,7%
Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	15 1,9%	7 ,8%	22 1,3%
Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	7 ,9%	0 ,0%	7 ,4%
Total	780 100,0%	870 100,0%	1.650 100,0%

$p=0,002$

Le tableau 87 montre que la violence psychologique ou verbale concerne près de 11% des répondants. 1,3% des répondants ont déclarés avoir subi de la violence physique (1,9% des femmes contre 0,8% des hommes) ; la violence sexuelle au sein du couple a quant à elle été déclarée par 0,9% des femmes. Ce premier décompte montre que le terme de « femmes battues » couramment utilisé ne rend pas compte de la totalité des violences entre partenaires puisque les pressions psychologiques y sont prépondérantes. Nous constatons également un lien statistique entre la forme de violence et le sexe du répondant : les femmes sont plus souvent victimes de violences psychologiques, physiques et sexuelles que les hommes dans la relation de couple. Néanmoins, il y a également un nombre non négligeable d'hommes victimes de violence.

**Tableau 88.** Prévalence des différentes formes de violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en fonction du sexe de la victime et de la situation conjugale, en chiffres absolus et en %

		En couple	Séparé(e) dans les 12 derniers mois	Ex-partenaire	Total
<b>Femmes</b>	Pas de violence	515	45	104	664
		87,7%	81,8%	75,4%	85,1%
	Violence psychologique ou verbale	59	8	27	94
		10,1%	14,5%	19,6%	12,1%
	Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	8	1	6	15
		1,4%	1,8%	4,3%	1,9%
Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	5	1	1	7	
	,9%	1,8	,7%	,9%	
Total	587	55	138	780	
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
<b>Hommes</b>	Pas de violence	667	51	62	780
		90,6%	94,4%	75,6%	89,4%
	Violence psychologique ou verbale	64	3	18	85
		8,7%	5,6%	22,0%	9,7%
	Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	5	0	2	7
		,7%	,0%	2,4%	,8%
Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	0	0	0	0	
	,0%	,0%	,0%	,0%	
Total	736	54	82	872	
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

$p=0,011$

$p=0,001$

Bien que les expériences de violence entre partenaires soient fortement liées au sexe, les caractéristiques de l'union apparaissent comme le facteur le plus discriminant (tableau 88). Ainsi, les répondants ayant des contacts avec leur ex-partenaire déclarent avoir subi deux fois plus de violences psychologiques ou verbales de la part de celui (celle)-ci que ceux qui ont une relation. Les violences physiques sont également plus nombreuses. Le nombre élevé de violences verbales ou psychologiques commises par l'ex-partenaire trouve en partie une explication dans la nature de la relation qui lie le répondant à l'auteur. D'une part, il est plus facile de dénoncer des faits commis par un ex-partenaire que par son partenaire actuel. D'autre part, plusieurs études montrent que lors d'une rupture, une dynamique de dénigrement de l'ex-partenaire, dans laquelle le nouveau partenaire peut jouer un rôle prépondérant, est parfois mise en place.

Pour chaque catégorie prise isolément, il n'existe une différence significative entre les hommes et les femmes que pour la catégorie des personnes vivant en couple et celle des

personnes séparées au cours des 12 derniers mois. Quant aux violences émanant de l'ex-partenaire, nous retrouvons des chiffres pratiquement identiques, tant chez les hommes que chez les femmes, pour chaque acte de violence subi.

Comme l'illustre le tableau 89, les violences physiques sont généralement multiples et accompagnées de violences psychologiques ou verbales. Alors que 65,7% des victimes de violences psychologiques ont déclaré un seul acte de violence, elles ne sont plus que 18,2% pour les violences physiques. La médiane étant située entre 3 et 4 actes.

**Tableau 89.** Nombre d'actes de violence subis dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours de 12 derniers mois, selon la forme de violence, en chiffres absolus et en %

	Nombre d'actes déclarés									Total
	0	1	2	3	4	5	6	8	9	
Pas de violence	1.444	0	0	0	0	0	0	0	0	1.444
	100,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	,0%	100,0%
Violence psychologique ou verbale	0	117	36	16	7	2	0	0	0	178
	,0%	65,7%	20,2%	9,0%	3,9%	1,1%	,0%	,0%	,0%	100,0%
Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	0	4	1	5	7	2	2	0	1	22
	,0%	18,2%	4,5%	22,7%	31,8%	9,1%	9,1%	,0%	4,5%	100,0%
Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	0	1	0	1	2	1	0	2	0	7
	,0%	14,3%	,0%	14,3%	28,6%	14,3%	,0%	28,6%	,0%	100,0%
Total	1.444	122	37	22	16	5	2	2	1	1.651
	87,5%	7,4%	2,2%	1,3%	1,0%	,3%	,1%	,1%	,1%	100,0%

Quant à la durée des violences (tableau 90), dans 90,2 % des situations, elle est inférieure à un an. Nous ne trouvons pas de différence entre les femmes et les hommes. Etant donné les faibles effectifs absolus repris dans les autres catégories, nous ne pouvons pas croiser la durée avec d'autres variables telles que les formes de violence ou la gravité de celle-ci.

**Tableau 90.** Durée des actes de violence subis dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon le sexe, en chiffres absolus et en %

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
<b>Femmes</b>	96	5	3	2	106
	90,6%	4,7%	2,8%	1,9%	100,0%
<b>Hommes</b>	70	6	2	0	78
	89,7%	7,7%	2,6%	,0%	100,0%
<b>Total</b>	166	11	5	2	184
	90,2%	6,0%	2,7%	1,1%	100,0%

$p = 0,751$

## 2.4 LA GRAVITÉ DE LA VIOLENCE SUBIE

Étant donné les faibles effectifs absolus présents pour chaque forme de violences, nous devons catégoriser ces différentes variables et construire un indicateur synthétique afin de déterminer la gravité des violences subies. Le caractère synthétique de cet indicateur aura inévitablement pour effet que ses résultats occultent en partie les descriptions plus fines et détaillées qui pourront être faites de la « victimisation ». Celle-ci doit être abordée avec nuance et précaution : le risque existe que « le » chiffre résultant du calcul de cet indicateur soit utilisé dans les médias pour représenter globalement les violences subies, de telle sorte que l'enjeu stratégique-politique est important.

La terminologie utilisée pourrait également avoir des conséquences sur le plan de la communication externe si l'on fait référence au concept « gravité » avec une échelle qui combine la gravité intrinsèque des faits rapportés (en partant par exemple du principe que la violence sexuelle est toujours très grave) et la fréquence (si, pour les faits intrinsèquement difficiles à catégoriser comme la violence verbale, dans le prolongement de la définition du harcèlement, une répétition de faits en soi peu graves est considérée comme un index de la violence typique). Nous combinons donc l'évaluation des faits, leur fréquence et leur diversité dans une seule échelle, que nous devons nommer. Dans ce cas, la dénomination « gravité » fait en principe uniquement référence, pour l'ensemble de cette échelle, à une partie de la classification.

Les implications liées à l'indicateur synthétique concernent à la fois la lecture que peuvent en faire journalistes et grand public, mais aussi les comparaisons qui seront recherchées avec des données en principe comparables, soit dans le temps soit dans l'espace. Lors de la construction du questionnaire, nous avons privilégié la possibilité d'effectuer une comparabilité internationale des résultats, de telle sorte que la solution « naturelle » aux choix méthodologiques qu'il nous appartient de trancher serait de s'aligner strictement sur la construction d'indicateurs retenus ailleurs. Toutefois, même si ce souci a guidé la construction du questionnaire, dès que les conditions du calcul de l'indicateur ne sont pas strictement identiques – et elles ne peuvent l'être à 100% compte tenu de l'ampleur et de la portée différentes des enquêtes selon les pays –, des effets pervers de la construction se révèlent vite.

### 2.4.1 La construction de l'indicateur

La comparabilité directe des résultats de la présente enquête avec ceux de l'enquête française ENVEFF supposerait de reproduire exactement le même type de calcul. Toutefois, comme nous avons voulu couvrir plus largement les différentes sphères où la violence peut s'exercer, le nombre de types de faits a dû être réduit.

Cette différence entre le nombre de faits distincts recensés dans l'enquête française ENVEFF (22) et la présente enquête (14) fait que, techniquement, l'application d'une méthode de calcul identique amènerait à des critères de facto beaucoup plus restrictifs dans la prise en compte de la diversité des actes violents. Nous devons donc développer un indicateur qui respecte la philosophie de l'enquête française en l'adaptant aux caractéristiques de notre enquête.

Nous utiliserons cet indicateur uniquement pour l'analyse des « situations de violence » dans le couple. Afin de mieux appréhender les mécanismes sous-jacents à la perpétuation des violences entre partenaires, notamment les modalités de sa pérennisation, nous distinguerons les répondants en couple, les répondants interrogés sur leur relation rompue au cours de l'année et les contacts avec les ex-partenaires. En effet, comme nous l'avons constaté précédemment, les chiffres de prévalence des personnes en couple se démarquent largement des répondants qui se sont séparés récemment.

Nous avons testé trois indicateurs différents, en relevant à chaque fois légèrement le niveau



**Tableau 91. Choisir un indicateur composite**

d'exigence pour la qualification « très grave », et en durcissant également, pour le dernier, le seuil d'entrée des « situations graves ».

Afin de ne pas compromettre la catégorie de victimes, il nous paraît incontournable, comme dans l'enquête française ENVEFF, de ne pas comptabiliser comme telles les personnes qui déclarent uniquement (à l'exclusion de tout autre fait) des violences verbales (injures, critiques, mépris des actes et des paroles) « rarement » ou moins (soit moins de trois fois au cours des 12 derniers mois). Les deux premiers indicateurs que nous proposons retiennent ce critère d'entrée, et ne se différencient qu'en fonction du critère de répartition « grave » - « très grave ».<sup>48</sup>

**Indicateur 1**

<b>Violence verbale ou psychologique</b>	
0	Si la personne n'a subi aucun acte de violence psychologique
	Si la personne a subi au maximum de la violence verbale « rarement »
Grave	Si la personne a subi un acte de violence psychologique « rarement » ou « quelquefois »
	Si la personne a subi de la violence verbale « quelquefois »
	Si la personne a subi deux actes de violence psychologique « rarement »
Très grave	Si la personne a subi un acte de violence verbale « souvent »
	Si la personne a subi plusieurs violences psychologiques au moins « rarement »

<b>Violence physique</b>	
0	Si la personne n'a subi aucun acte de violence physique
Grave	Si la personne a subi au maximum un acte de violence physique « rarement »
Très grave	Si la personne a subi au minimum un acte de violence physique « quelquefois »
	Si la personne a subi au minimum deux actes (différents) de violence physique « rarement »

<b>Violence sexuelle</b>	
0	Si la personne n'a subi aucun acte de violence sexuelle
Très grave	Si la personne a subi au minimum un acte de violence sexuelle « rarement »

Nous voyons donc que le critère de passage de « grave » à « très grave » se limite à une répétition de violence psychologique ou physique au-delà du « rarement » ou de la présence d'au moins deux formes de ces violences. La variété étant donc prise en compte, mais de façon minimale.

**48** Sans vouloir être trop restrictif, nous pouvons chiffrer les différentes fréquences comme suit : « rarement » = 1 à 3 fois, « quelques fois » = 4 à 10 fois, « souvent » = plus de 10 fois, « systématique » = (presque) chaque jour.

Nous avons donc construit un indicateur aux critères moins sévères que celui de l'enquête française ENVEFF. Nous ne sommes pas étonnés de constater qu'il fait ressortir un pourcentage plus élevé de « victimes de violence » : l'enquête ENVEFF identifiait 6,7% de femmes vivant en couple ayant subies une violence « grave » et 2,3% ayant subi une violence « très grave ».

Toutefois, il n'y a pas de raison de chercher à s'approcher, en soi, des résultats français – rien n'indique qu'ils doivent être les mêmes en Belgique qu'en France, la comparaison a une utilité méthodologique lorsque l'on voit dans quelle mesure les critères choisis permettent de déterminer la frontière entre grave et très grave. Cette distinction a par définition une composante arbitraire, et se rapprocher de la proportion relative entre « graves » et « très graves » semble indiquer que l'on construit une distinction similaire. Cette distinction comporte par définition un élément arbitraire, et le rapport relatif entre « grave » et « très grave » semble indiquer que l'on fait une distinction similaire.

### Indicateur 2

Cet indicateur est basé sur un indice où « rarement » = 1, « quelquefois » = 2, etc.. Nous sommons les indices pour chaque fait rapporté ; le seuil du « très grave » étant ici fixé à 4. Le resserrement des critères a été opéré de la même manière pour les violences physiques, où le seuil de « très grave » est atteint lorsqu'un type de fait est rapporté « souvent » (soit un indice de 3) ou une combinaison de faits atteignant l'indice 3 (par exemple, un fait « rarement » et un autre « quelquefois » ou encore, trois faits différents « rarement »). Pour les violences sexuelles, un seul fait, même subi « rarement », suffit à entrer dans la catégorie « très grave », comme pour l'indicateur 1.

Au sein de notre échantillon, cet indicateur donne la distribution suivante :

	N	%
Pas de violence ou violence verbale rarement	1.301	88,4%
Violence grave	130	8,9%
Violence très grave	41	2,8%

### Indicateur 3

Toutefois, au-delà de l'impossibilité d'utiliser un critère identique pour la variété, étant donné le nombre différent de catégories de faits, nous remarquons que l'indicateur français est plus « exigeant » dès l'accès à la catégorie « grave » pour ce qui concerne les violences psychologiques. En effet, ces violences psychologiques ne « qualifient » pas quelqu'un en tant que victime si les violences subies ne sont rapportées que « rarement » (quelle qu'en soit la variété), et il faut plus de trois violences psychologiques subies « quelquefois » pour être considérée comme victime de situation « grave ». Ceci pourrait donc nous pousser à resserrer nos conditions de base, et à proposer un troisième indicateur pour lequel une violence psychologique (autre que les injures et insultes) n'est « qualifiante » que si elle est rapportée au moins « quelquefois » ou qu'au moins deux types de ces atteintes sont rapportées. Autrement dit, l'indicateur reste le même qu'auparavant, mais ceux qui n'ont connu que « rarement » un contrôle des relations OU une intimidation, etc. ne sont pas repris comme victimes.

Au sein de notre échantillon, cet indicateur donne la distribution suivante :

	N	%
Pas de violence ou violence verbale rarement	1.382	93,8%
Violence grave	52	3,5%
Violence très grave	39	2,6%

Nous remarquons principalement l'effet considérable qu'a ce léger durcissement des conditions sur le résultat global de l'indicateur : alors que les premiers indicateurs classaient les femmes belges comme étant plus souvent victimes (soit une prévalence totale de 11,6% contre 9% en France), nous passons ici en dessous de la prévalence française (soit 6,2% contre 7,3%), bien que formellement nos critères restent moins exigeants que les critères français. Par contre, la répartition entre « grave » et « très grave » n'est pas respectée, puisque chez les femmes, les deux catégories ont le même poids.

Cette différence notable suite à une variation assez mineure des critères indique que, dans nos données, un grand nombre des « victimes » sont répertoriées pour des faits relativement rares. Nous devons donc nous attendre à un impact important de ces critères sur l'identification de groupes de personnes caractérisées par les « situations de violence », décrites par les auteurs français pour leurs conséquences importantes sur la vie et la santé de ces personnes.

Si nous examinons, à titre exploratoire, les conséquences vécues par les personnes classées en fonction des trois indicateurs envisagés, nous trouvons la confirmation que le durcissement des conditions de classification en « violence grave » et « très grave » conduit à une plus grande caractérisation des personnes ainsi catégorisées. Le tableau suivant montre les moyennes d'un score calculé sur base des Q145 (« En raison de ces faits, avez-vous dû modifier ou interrompre vos activités quotidiennes et/ou votre travail professionnel ? ») et Q146 à 155 (liste de conséquences incluant anxiété, culpabilité, manque de confiance en soi, agressivité, etc.).

	Indicateur 1	N	Indicateur 2	N	Indicateur 3	N
Pas de violence (code 0)	0,0162	1.301	0,0162	1.301	0,0582	1.382
Violence grave	0,9012	117	1,0101	130	1,4929	52
Violence très grave	3,2033	54	3,6267	41	3,6631	39

Le passage de l'indicateur 1 à un indicateur 2 plus restrictif a bien pour effet d'augmenter les scores de conséquences, puisque l'on a sélectionné en « très grave » des cas plus caractérisés. Ceci nous paraît correspondre à la logique de définition des « situations de violence » énoncées plus haut. L'indicateur 3, qui a relevé le seuil d'entrée à la catégorie « grave », rehausse également les « conséquences moyennes », en particulier de la catégorie intermédiaire, mais le fait de « reverser » 80 personnes en « code 0 » fait aussi augmenter le score de ceux-ci.

En tant que tels, ces scores nous indiquent que nous obtenons des catégories plausibles, mais ne nous permettent pas de décider entre les indicateurs 2 et 3. Nous voyons en effet que si l'on isole les 82 personnes « déplacées » de catégorie par le relèvement des critères de l'indicateur 3, leur score de conséquences s'établit à 0,7880, soit plutôt plus proche de celui de la catégorie « grave » que du « code 0 ». Nous proposons donc un indicateur à 4 positions, où nous insérons une catégorie « violence modérée » intermédiaire entre le « code 0 » et « violence grave ». Cet indicateur présenterait les caractéristiques suivantes.

Ce dernier indicateur sera celui retenu pour les analyses suivantes.

**Indicateur retenu**

<b>Violence verbale ou psychologique</b>	
0	Si la personne n'a subi aucun acte de violence psychologique
	Si la personne a subi au maximum une violence verbale « rarement »
Modérée	Si la personne a subi une (un acte de) violence psychologique « rarement »
Grave	Si la personne a subi un acte de violence psychologique « quelquefois » ou « souvent »
	Si la personne a subi de la violence verbale « quelquefois » ou « souvent »
	Si la personne a subi au maximum trois actes de violence psychologique « rarement »
	Si la personne a subi une combinaison de deux actes dont l'un est subi au pire « quelquefois »
Très grave	Si la personne a subi un acte de violence verbale systématiquement
	Si la personne a subi au minimum plus de trois actes de violences psychologiques « rarement »
	Si la personne a subi une combinaison de deux actes au moins « quelquefois »

<b>Violence physique</b>	
0	Si la personne n'a subi aucun acte de violence physique
Grave	Si la personne a subi un acte de violence physique « rarement » ou « quelquefois »
	Si la personne a subi deux actes de violence physique « rarement »
Très grave	Si la personne a subi au minimum un acte de violence physique « souvent »
	Si la personne a subi au minimum deux actes de violence physique « quelquefois »

<b>Violence sexuelle</b>	
0	Si la personne n'a subi aucun acte de violence sexuelle
Très grave	Si la personne a subi au minimum un acte de violence sexuelle « rarement »

L'indicateur donne les scores suivants :

<b>Indicateur proposé</b>	<b>Score conséquences</b>	<b>N</b>	<b>% des personnes en couple</b>
Pas de violence (code 0)	0,0162	1.301	88,4%
Violence modérée	0,7402	80	5,5%
Violence grave	1,4929	52	3,5%
Violence très grave	3,6631	39	2,6%

### 2.4.2 La prévalence de la violence dans le couple

Pour l'ensemble de cette section relative au taux de victimisation, l'indicateur présenté concerne le couple et les ex-partenaires.

**Tableau 92.** Indicateur synthétique de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon le sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

	Femmes	Hommes	Total
Pas de violence	665	779	1.444
	85,3%	89,5%	87,5%
Violence modérée	37	46	83
	4,7%	5,3%	5,0%
Violence grave	39	30	69
	5,0%	3,4%	4,2%
Violence très grave	39	15	54
	5,0%	1,7%	3,3%
Total	780	870	1.650
	100,0%	100,0%	100,0%

$p=0,001$

Comme évoqué précédemment, il existe une différence notable entre les femmes et les hommes concernant la violence entre partenaires (tableau 92). Les femmes se caractérisent par un pourcentage plus élevé de victimes de violences « graves » et « très graves ». La différence entre les hommes et les femmes se situe davantage dans la gravité des actes subis (liée à la fréquence et à la forme de violence) que dans le fait d'avoir subi un acte ou non.

**Tableau 93.** Indicateur synthétique de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon le sexe et la situation conjugale de la victime, en chiffres absolus et en %

		En couple	Séparé(e) dans les 12 derniers mois	Ex-partenaire	Total
<b>Femmes</b>	Pas de violence	515	45	104	664
		87,7%	81,8%	75,4%	85,1%
	Violence modérée	31	2	4	37
		5,3%	3,6%	2,9%	4,7%
	Violence grave	22	3	15	40
		3,7%	5,5%	10,9%	5,1%
Violence très grave	19	5	15	39	
	3,2%	9,1%	10,9%	5,0%	
Total	587	55	138	780	
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
<b>Hommes</b>	Pas de violence	667	51	62	780
		90,7%	94,4%	75,6%	89,6%
	Violence modérée	36	3	7	46
		4,9%	5,6%	8,5%	5,3%
	Violence grave	22	0	8	30
		3,0	,0%	9,8%	3,4%
Violence très grave	10	0	5	15	
	1,4%	,0%	6,1%	1,7%	
Total	735	54	82	871	
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

$p=0,000$

$p=0,000$

La situation conjugale constitue un facteur explicatif important (tableau 93). La prévalence générale est plus basse pour les répondants étant « en couple » et nous y retrouvons d'un côté, le plus de violences « modérées » et de l'autre, le moins de violences « très graves ». Il y a donc une relation linéaire entre, d'une part, la temporalité de la relation (pendant/rupture/après) et d'autre part, la « gravité » des violences subies. Par contre, une différence significative entre les hommes et les femmes ne se présente que pour les couples séparés au cours des 12 derniers mois.

Lorsque nous examinons la durée des violences subies (tableau 94), nous constatons que la grande majorité (près de 90%) des violences déclarées ont duré moins d'un an. Néanmoins, nous voyons également que la violence grave de plus au moins 15% des répondants a été subie durant cinq à dix ans. Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes quant à la durée moyenne des violences.

**Tableau 94.** Indicateur synthétique de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon la durée des faits de violence, en chiffres absolus et en %

	Moins de 1 an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Violence verbale rarement	55	4	0	0	59
	93,2%	6,8%	,0%	,0%	100,0%
Violence modérée	53	3	2	0	58
	91,4%	5,2%	3,4%	,0%	100,0%
Violence grave	23	1	4	0	28
	82,1%	3,6%	14,3%	,0%	100,0%
Violence très grave	36	3	0	2	41
	87,8%	7,3%	,0%	4,9%	100,0%
Total	167	11	6	2	186
	87,98%	5,9%	3,2%	1,1%	100,0%

$p=0,01$

Sur base de l'indicateur synthétique, le tableau 95 éclaire la forme des violences subies par les répondants. Ainsi, parmi les personnes ayant subi uniquement des violences psychologiques, 46,6% ont été victimes, durant les 12 derniers mois, d'un seul acte de violence, et ce rarement. 35,4% ont déclaré subir quelque fois des violences psychologiques ou verbales graves. 18 % des cas concernent des violences verbales systématiques ou des violences psychologiques fréquentes (au moins trois déclarées « rarement »), ou encore une combinaison de violences verbales et psychologiques (citées au moins « quelquefois »). Parmi les personnes victimes de violences physiques, 28,6% ont déclaré avoir subi un seul acte de violence physique « rarement » ou « quelquefois ». Parmi les victimes de violence physique, 28,6% indiquent avoir « rarement » ou « de temps en temps » subi un fait de violence physique ; par contre, plus de 70% sont confrontés à des faits de violence entre partenaires très graves. Les violences sexuelles sont toujours qualifiées de très graves, quelle que soit leur fréquence.

**Tableau 95.** Indicateur synthétique de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, selon la forme de violence subie, en chiffres absolus et en %

	Pas de violence	Violence Psychologique ou verbale	Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	Total
Pas de violence	1.444	0	0	0	1.444
	100,0%	,0%	,0%	,0%	87,5%
Violence modérée	0	83	0	0	83
	,0%	46,6%	,0%	,0%	5,0%
Violence grave	0	63	6	0	69
	,0%	35,4%	28,6%	,0%	4,2%
Violence très grave	0	32	15	7	54
	,0%	18,0%	71,4%	100,0%	3,3%
Total	1444	178	21	7	1.650
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Enfin, nous avons croisé l'indicateur avec la question suivante : « Comment considérez-vous la situation que vous vivez ou que vous avez vécue ? » (tableau 96). De cette manière, nous remarquons que l'évaluation de la gravité de la situation par le répondant ne trouve pas uniquement son explication dans la forme et la fréquence des actes de violences. Par exemple, nous voyons que près de 45% des répondants ayant subi de la violence modérée la considèrent comme « pas grave du tout ». Plus de la moitié de ceux ayant subi de la violence très grave la jugent comme étant « plutôt grave » ; seulement 13,2% la qualifient de « très grave ». Généralement, les violences subies par les victimes sont considérées comme « plutôt grave ».

**Tableau 96.** Indicateur synthétique de la violence dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon l'évaluation de la gravité de la situation, en chiffres absolus et en %

	Comment considérez-vous la situation que vous vivez ou avez vécue						Total
	Pas grave du tout	Plutôt pas grave	Plutôt grave	Très grave	Ne sait pas	Refus	
Violence verbale	7	12	13	6	0	2	40
Rarement	17,5%	30,0%	32,5%	15,0%	,0%	5,0%	100,0%
Violence modérée	36	16	20	5	3	1	81
	44,4%	19,8%	24,7%	6,2%	3,7%	1,2%	100,0%
Violence grave	17	11	18	3	1	1	51
	33,3%	21,6%	35,3%	5,9%	2,0%	2,0%	100,0%
Violence très grave	4	8	20	5	0	1	38
	10,5%	21,1%	52,6%	13,2%	,0%	2,6%	100,0%
Total	64	47	71	19	4	5	210
	30,5%	22,4%	33,8%	9,0%	1,9%	2,4%	100,0%

Si nous calculons un score moyen de « évaluation de la gravité » en attribuant 0 à « pas grave du tout », 1 à « plutôt pas grave », 2 à « plutôt grave » et 3 à « très grave », nous obtenons une corrélation entre d'une part, ce score d'évaluation de la gravité et d'autre part, la forme des violences subies (tableau 97). Nous constatons ainsi que les répondants attribuent un score plus faible aux situations de violences psychologiques qu'aux situations de violences physiques. Étant donné que les violences physiques, comme nous l'avons vu précédemment, sont généralement accompagnées de violences psychologiques, cette tendance s'avère logique.



**Tableau 97. Forme de violence en fonction du score d'évaluation de la gravité de la situation**

		Moyenne	N
Violence verbale rarement	Femmes	1,7110	39
	Hommes	1,0503	45
	Total	1,3546	84
Violence psychologique ou verbale	Femmes	1,3722	88
	Hommes	,9681	82
	Total	1,1774	169
Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	Femmes	1,9137	14
	Hommes	1,5000	6
	Total	1,7937	20
Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	Femmes	1,7787	7
	Total	1,7787	7
Total	Femmes	1,5319	147
	Hommes	1,0195	133
	Total	1,2891	280

Nous nous attardons un instant sur le score obtenu pour les « violences verbales rares ». Nous remarquons que les femmes et les hommes leur attribuent un score plus élevé que celui des violences psychologiques. Cela démontre que la perception de la gravité d'une situation dépend fortement du contexte dans lequel elle s'exerce. Nous pouvons supposer que les personnes très peu confrontées à la violence la perçoivent comme grave, fût-elle « minime ».

Nous attirons également l'attention sur le score moyen des femmes qui est toujours supérieur à celui des hommes dans chacune des catégories.

### 2.4.3 Comparaisons internationales<sup>49</sup>

Nous souhaitons terminer par une comparaison internationale, mais avec comme mise en garde qu'une comparaison est toujours délicate en raison de différents facteurs<sup>50</sup>:

- Sur le plan mondial, la violence (entre partenaires) n'est pas perçue de manière identique. La perception et le seuil de tolérance des violences varient selon les lois et coutumes en vigueur. Des actes considérés comme délictueux dans certains pays sont tolérés dans d'autres pays. L'appropriation du corps des femmes par le partenaire est encore très prégnante dans une grande partie du monde. D'une façon générale, les inégalités structurelles entre hommes et femmes contribuent à accroître le risque de violences à l'encontre des partenaires. En particulier, l'intériorisation, par les femmes, des valeurs culturelles légitimant la violence entre partenaires, les expose grandement au risque de subir de la violence.

<sup>49</sup> Jaspard, M. (2005). *Les violences contre les femmes*, Paris : éd. La découverte.

<sup>50</sup> Idem.

- Dans les pays occidentaux, où les problèmes liés à une perception différente sont, il est vrai, limités, la disparité des modes d'approche rend néanmoins les comparaisons entre les enquêtes nationales incertaines. L'interprétation des différences observées entre les pays s'avère donc très délicate. Ces différences portent non seulement sur le libellé et le nombre de questions, leur localisation dans le questionnaire, la diversité de la population-cible (âge, état civil), la méthode de passation de l'enquête (face à face, auto-administration, téléphone), mais aussi sur le regroupement des variables dans la construction des taux ou indicateurs.

A partir des données disponibles<sup>51</sup>, nous avons limité la comparaison à la prévalence de violences physiques et sexuelles que les femmes ont subies dans leur couple et/ou de leur ex-partenaire sur les 12 derniers mois.

**Tableau 98.** Prévalence de la violence physique et sexuelle à l'égard des femmes dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, dans divers pays, en %

	Année de l'enquête	Violences physiques	Violences sexuelles
Finlande	1997	7%	2,8%
France	2000	2,7%	1,1%
Suède	2001	4,6%	,7%
Irlande	2005	1,4%	,7%
Italie	2006	1,7%	1,0%
<b>Belgique</b>	<b>2009</b>	<b>1,9%</b>	<b>,9%</b>

Nous pouvons retenir du tableau 98 qu'annuellement, entre 1,4% et 4,6% des femmes sont victimes de violence physique entre partenaires, tandis que plus ou moins 1% des femmes sont victimes de violences sexuelles graves. Le taux de prévalence particulièrement élevé de violences physiques et sexuelles déclarées par les finlandaises se révèle étonnant : biais méthodologique incorrect, antériorité de l'enquête ou reflet de la réalité ?

<sup>51</sup> Schröttle, M. et al. (réd.) (2006). *Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe – obstacles and possible solutions*. Testing a comparative approach on selected studies. Rapport en ligne, Osnabrück : Co-ordination Action on Human Rights Violations.

## 2.5 LES VIOLENCES ÉCONOMIQUES

Une attention particulière a été accordée aux violences économiques dans le questionnaire. La question « Votre conjoint(e) a-t-il (elle) pris contre votre gré votre salaire, vos économies ou vous a-t-il (elle) mis(e) en dette ? » a été posée à l'ensemble des personnes étant en couple. Nous ne dénombrons que quatre personnes victimes de violences économiques (3 femmes et 1 homme). Ces violences ne sont jamais isolées. Nous constatons que parmi les quatre personnes identifiées, deux d'entre elles sont également victimes de violences physiques, les deux autres sont victimes de violences sexuelles. Ces dernières représentent 40% des personnes ayant déclaré une violence sexuelle.

**Tableau 99.** Indicateur de violence économique dans le couple, y compris par l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %

	A pris, contre votre gré, votre salaire (votre pension), vos économies ou vous a mis(e) en dettes ?		Total
	Non	Oui	
Pas de violence	1.291	0	1.291
	87,9%	,0%	87,7%
Violence modérée	78	0	78
	5,3%	,0%	5,3%
Violence grave	60	0	60
	4,1%	,0%	4,1%
Violence très grave	39	4	43
	2,7%	100,0%	2,9%
Total	1.468	4	1.472
	100,0%	100,0%	100,0%

Compte tenu des faibles effectifs absolus, nous n'avons pas constitué une catégorie séparée pour cette forme de violence. Par ailleurs, étant donné leur gravité, elles ont été insérées dans les violences physiques et ont été catégorisées comme « très graves » dans l'indicateur synthétique.

## VIOLENCE DANS LE COUPLE ET PAR L'EX-PARTENAIRE – CHIFFRES GÉNÉRAUX : EN RÉSUMÉ

Dans le cadre de la présente enquête, la violence entre partenaires, subie au cours des 12 derniers mois, a été étendue à la violence commise par l'ex-partenaire.

- 12,5 % des répondants ont déclaré avoir subi au minimum un acte de violence par leur partenaire ou ex-partenaire au cours des 12 derniers mois (14,9% des femmes et 10,5% des hommes).
- Les femmes sont plus souvent victimes de violences entre partenaires « graves » et « très graves » que les hommes. La différence entre les hommes et les femmes se situe davantage dans la gravité (liée à la fréquence et à la forme de violence) des actes subis que dans le fait d'avoir subi un acte ou non.
- En distinguant les différentes situations conjugales, nous remarquons que les femmes vivant en couple sont moins touchées par la violence entre partenaires : 87,7% n'ont pas subi de violence. Elles sont suivies par les femmes qui ont divorcé ou vécu une séparation au cours des 12 derniers mois et celles qui sont restées en contact avec leur ex-partenaire, soit respectivement 81,8 % et 75,4%.
- L'âge n'apparaît ni chez les femmes ni chez les hommes comme un facteur influençant la survenance des violences entre partenaires. Néanmoins, nous remarquons que les femmes les plus jeunes, (âgées entre 18 et 25 ans) ont mentionné nettement plus de violences entre partenaires (22.1%) que les autres catégories d'âge.
- Une analyse en termes de forme de violence subie montre que le terme de « femmes battues » couramment utilisé ne rend pas compte de la totalité des violences entre partenaires puisque les pressions psychologiques y sont prépondérantes : les violences psychologiques ou verbales concernent près de 11% des répondantes, alors que les agressions physiques ont été déclarées par 1,3% des répondantes).
- La durée des situations de violences est inférieure à un an dans 90,2 % de ces situations.

### 3 CONFIDENCES DES EXPÉRIENCES DE VIOLENCE À DES TIERS

Nous examinons dans quelle mesure les victimes de violence entre partenaires recherchent de l'aide. Nous envisageons l'aide au sens large, tant la sphère informelle (famille, amis,...) que la sphère formelle (police, médecins, services d'assistance,...). Nous analyserons cette question selon plusieurs variables explicatives : le sexe de la victime, son âge, sa situation conjugale, sa région et la forme de violence subie. Enfin, nous verrons dans quelle mesure les victimes sont satisfaites de l'aide reçue.

#### 3.1 SEXE DE LA VICTIME

Il existe une différence significative entre les victimes masculines et féminines selon la confiance des faits subis : 64,8% des femmes en ont parlé à quelqu'un, contre 44,9% d'hommes (tableau 100).

**Tableau 100.** Pourcentage de victimes de violence entre partenaires féminines et masculines qui se confient à quelqu'un, en chiffres absolus et en %

	Femmes	Hommes	Total
<i>Avez-vous parlé de ce ou ce(s) fait(s) de violence à quelqu'un ?</i>			
Oui	68	31	99
	64,8%	39,2%	53,8%
Non	36	44	80
	34,3%	55,7%	43,5%
Ne sait pas	0	4	4
	,0%	5,1%	2,2%
Refus	1	0	1
	1,0%	,0%	,5%
Total	105	79	184
	100,0%	100,0%	100,0%

$p=0,000$

La question qui subsiste est de savoir à qui les victimes se confient. A cette fin, nous avons détaillé au tableau 101 l'ensemble des réponses des Q160 à 167, en distinguant les femmes et les hommes.

**Tableau 101.** Confidences détaillées selon le sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

La victime a parlé des expériences de violence à :	Femmes	Hommes	Total
Un ou des membre(s) de sa famille	62	23	85
	67,4%	45,1%	59,4%
Un(e) ami(e) ou un(e)voisin(e)	72	43	115
	79,1%	84,3%	81,0%
Un(e) collègue de travail	19	9	28
	22,4%	20,5%	21,7%
Un(e) médecin, un(e) infirmier(ière)	23	5	28
	26,4%	11,1%	21,2%
Un(e) psychologue ou un(e) psychiatre (en hôpital, en cabinet privé, dans un autre centre)	21	7	28
	24,1%	15,6%	21,2%
Un(e) avocat(e)	9	3	12
	10,5%	7,0%	9,3%
Une personne d'un service d'aide (ligne téléphonique, service d'assistance aux victimes, service d'aide aux justiciables, maison d'hébergement...)	2	0	2
	2,3%	,0%	1,5%
La police	7	3	10
	8,2%	7,0%	7,8%

Afin de poursuivre l'exploration des résultats, nous avons regroupé les confidences en trois sphères : la « sphère informelle » (famille, amis...), la sphère « médico-psycho-sociale » (médecins, psychologues, services d'aide...) et la sphère « juridique » (avocats, policiers...).

**Tableau 102.** Sphères de confidences en fonction du sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

	Femmes	Hommes	Total
Sphère informelle (p=0,00)	90	50	140
	64,3%	42,4%	54,3
Sphère psycho-médico-sociale (p=0,00)	33	8	41
	23,4%	6,8%	15,9%
Sphère juridique (p=0,023)	12	4	16
	8,5%	3,4%	6,2%

La sphère informelle est de loin la plus mobilisée tant par les femmes (64.3%) que par les hommes (42.4%). La sphère psycho-médico-sociale est quant à elle surtout utilisée par les femmes. 23.6 % des victimes féminines se confient à un médecin ou à un psychologue, contre seulement 6.8% des hommes. Enfin, seulement 8,6% des femmes et 3,4% des hommes victimes de violences entre partenaires ont recours à la sphère « juridique ».

Si l'on examine ces résultats en fonction de notre indicateur synthétique de gravité des faits de violences entre partenaires subis (tableau 103), nous remarquons qu'indépendamment de la sphère, tant les femmes que les hommes se confient davantage lorsqu'il s'agit des situations les plus graves. Pour les femmes, le passage des violences « modérées » aux « graves » semble déterminant. Pour les hommes, le palier se situe clairement aux violences « très graves ».

**Tableau 103.** Sphères de confidences en fonction du sexe de la victime et de la gravité des faits subis, en chiffres absolus et en %<sup>52</sup>

		Violence modérée	Violence grave	Violence très grave	Total
Sphère informelle	Femmes	16 44,4%	19 59,4%	29 78,4%	90 63,8%
	Hommes	9 22,50%	8 30,80%	12 85,70%	50 42,40%
Sphère psycho-médico-sociale	Femmes	4 11,1%	12 37,5%	12 32,4%	33 23,6%
	Hommes	1 2,6%	1 3,8%	3 21,4%	8 6,8%
Sphère juridique	Femmes	2 5,6%	4 12,9%	5 13,5%	12 8,6%
	Hommes	0 ,0%	1 3,8%	1 7,1%	4 3,4%

<sup>52</sup> Les effectifs globaux de ce tableau sont légèrement différents étant donné que les personnes victimes uniquement de violences verbales rarement ont été retirées de l'indicateur de gravité.

### 3.2 ÂGE DE LA VICTIME

**Tableau 104.** Confidences en fonction de l'âge de la victime, en chiffres absolus et en %

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans
La victime a parlé des faits à quelqu'un	34	23	41	22	17	10
	82,9%	54,8%	56,9%	52,4%	44,7%	41,7%

$p = 0,016$

Les confidences sont également corrélées à l'âge (tableau 104). Les victimes les plus jeunes (18-24 ans) se démarquent fortement des autres catégories d'âges avec 82,9 % d'entre elles qui se confient à quelqu'un, alors que la moyenne se situe aux alentours de 57 %. Entre 25 et 54 ans, le pourcentage de confidences est proche de la moyenne. Enfin, les répondants les plus âgés (55-64 ans et 65-75 ans) sont ceux qui parlent le moins de la violence entre partenaires subie.

En analysant ces résultats en fonction des sphères de confiance (tableau 105), il apparaît une relation très linéaire entre d'une part, la mobilisation de la sphère informelle et d'autre part, l'âge : plus la victime est jeune, plus elle recourt à la sphère informelle. Nous constatons également que les répondants âgés de 45 à 54 ans, sont ceux qui utilisent le plus les ressources psycho-médico-sociales et juridiques alors qu'elles sont globalement délaissées par les plus jeunes (18-34 ans).

**Tableau 105.** Sphères de confidences selon l'âge de la victime, en chiffres absolus et en %

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans	Total
Sphère informelle	33	23	38	21	16	9	140
	80,5%	54,8%	52,8%	50,0%	43,2%	37,5%	54,3%
Sphère psycho-médico-sociale	3	4	13	12	6	4	42
	7,3%	9,3%	18,1%	29,3%	15,8%	16,7%	16,2%
Sphère juridique	0	2	5	7	2	1	17
	,0%	4,7%	6,9%	16,7%	5,3%	4,2%	6,5%

### 3.3 FORME DE VIOLENCES SUBIES

**Tableau 106.** Confidences au sein de la sphère informelle (famille, proche, ami, voisin, collègue de travail, ...) en fonction du type de violences subies, en chiffres absolus et en %

	Violence verbale rarement	Violence psychologique ou verbale	Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique ou verbale)	Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence physique, psychologique ou verbale)	Total
Confidences au sein de la sphère informelle	47	76	11	7	94
	56,4%	42,7%	50,0%	100,0%	45,1%
Pas de confidences au sein de la sphère informelle	36	103	11	0	114
	43,4%	57,5%	50,0%	,0%	54,9%

$p=0,01$

Nous avons vu précédemment (tableau 103) qu'il existait une relation entre l'indicateur synthétique de gravité des violences subies et le recours aux ressources informelles et formelles : plus on subit des violences graves, plus on se confie. Comme l'illustre le tableau 106, il en va de même pour la forme de violences subies et le recours à la sphère informelle : la moitié des victimes de violence physique entre partenaires se confie à un membre de famille, un ami, un voisin ou un collègue de travail. Concernant les victimes de violence sexuelle entre partenaires, même si les effectifs sont très réduits, nous constatons que toutes les victimes de violences sexuelles se sont confiées. Ce chiffre doit être analysé avec précaution. Étant donné la gravité de la situation exposée (violence sexuelle), nous pouvons supposer que les personnes ayant préalablement entrepris une démarche « personnelle » sont, dès lors, plus enclines à en parler lors d'une enquête téléphonique. Pour les autres sphères, il n'y a pas de différence significative entre les confidences et la forme de violence subie.

### 3.4 SITUATION CONJUGALE DE LA VICTIME

La situation conjugale est une variable importante pour la compréhension des situations de violences. Nous constatons au tableau 107 qu'il est plus facile pour les victimes de se confier à propos d'actes commis par leur ex-partenaire que par le (la) partenaire actuel(e) et ce d'autant plus s'ils vivent ensemble : seulement 46,9% des victimes qui ont une relation de couple et qui vivent avec leur partenaire se confient à des tiers. La violence perpétrée au sein du couple (actuel) est donc davantage dissimulée au monde extérieur. Nous retrouvons un pourcentage pratiquement identique (46.4%) pour les répondants mariés.



**Tableau 107.** Confiance selon la situation conjugale, en chiffres absolus et en %

	Situation conjugale					Total
	A une relation et vit avec sa (son) partenaire	A une relation mais ne vit pas avec sa (son) partenaire	Est en couple et a eu des contacts avec son ex-partenaire	Séparé(e) au cours des 12 derniers mois	N'est pas en couple et a eu des contacts avec son ex-partenaire	
Confiance	67	14	18	30	18	147
	46,9%	56,0%	62,1%	71,4%	94,7%	57,0%

$p=0,022$

Cette tendance globale se retrouve dans chaque sphère de confiance prise isolément (tableau 108) : généralement, les victimes qui entretiennent une relation confient moins souvent les faits de violence entre partenaires subis à la famille ou aux amis, à un médecin ou un psychologue, ou à la police et la justice.

**Tableau 108.** Sphères de confidences selon la situation conjugale, en chiffres absolus et en %

	En couple	Séparé(e) dans les 12 derniers mois	Ex-partenaire	Total
Sphère informelle (p=0)	76	30	34	140
	45,2%	71,4%	70,8%	54,3%
Sphère psycho-médico-sociale (p=0,001)	22	3	17	42
	13,0%	7,0%	35,4%	16,2%
Sphère juridique (p=0,001)	4	5	8	17
	2,4%	11,9%	16,7%	6,6%

### 3.5 RÉGION OÙ VIT LA VICTIME

En Belgique, l'assistance, en particulier dans la sphère psycho-sociale, étant organisée au niveau communautaire, il est intéressant de comparer dans quelle mesure les victimes y recourent en fonction des régions où elles vivent. A cet égard, nous voyons que les victimes abordent plus leur expériences de violence avec des tiers en Flandre (64,6%) qu'en Wallonie (42,9%) et ce, alors que les répondants flamands s'avèrent être moins souvent victimes de violence (voir tableau 85).

**Tableau 109.** Confiance selon la région, en chiffres absolus et en %

	Bruxelles FR	Wallonie	Bruxelles NL	Flandre	Total
Confiance	6	36	3	102	147
	42,9%	42,9%	75,0%	64,6%	56,5%

$p=0,031$

Selon les participants aux focus groupes (voir chapitre 8), cette différence s'explique en partie par des contextes institutionnels et une approche de la problématique différents entre les régions. Par contre, si nous détaillons ces résultats en fonction des sphères de confiance (tableau 110), on s'aperçoit que la différence régionale est due essentiellement à une mobilisation plus

importante de la sphère « informelle » en Flandre ; concernant les sphères psycho-médico-sociale et juridique, nous retrouvons peu de différences entre la Wallonie et la Flandre. Etant donné les faibles effectifs absolus, nous pouvons difficilement nous prononcer pour Bruxelles.

**Tableau 110. Sphères de confidences selon la région, en chiffres absolus et en %**

	Bruxelles FR	Wallonie	Bruxelles NL	Flandre	Total
Sphère informelle	5	36	3	95	139
	38,5%	42,9%	75,0%	60,5%	53,9%
Sphère psycho-médico-sociale	3	12	1	25	41
	23,1%	14,3%	25,0%	15,9%	15,9%
Sphère juridique	1	4	1	10	16
	7,1%	4,8%	25,0%	6,4%	6,2%

### 3.6 DÉCLARATIONS À LA POLICE

Nous allons à présent voir dans quelle mesure les victimes ont fait une déclaration ou déposé plainte à la police.

**Tableau 111. Avez-vous fait une déclaration à la police, en chiffres absolus et en %**

	N	%
Oui, c'est vous même qui l'avez fait	9	3,3

Comme l'indique le tableau 111, seulement neuf victimes ont déposé une plainte formelle. Ce faible chiffre illustre le décalage existant entre les statistiques policières et la réalité de terrain.<sup>53</sup> Cependant, nous ne pouvons en aucun cas établir le nombre réel de victimes de violence entre partenaires uniquement à partir de cet indicateur, étant donné qu'il ne représente que 3,3% des victimes répertoriées par notre enquête.

### 3.7 SATISFACTION VIS-À-VIS DE L'AIDE OBTENUE

Nous avons demandé aux victimes de violence entre partenaires dans quelle mesure ils avaient fait appel à un professionnel ou à une ou plusieurs formes d'assistance. Sur cette base, nous avons construit un indicateur synthétique de satisfaction en attribuant le score de -2 à « pas du tout satisfait », -1 à « pas satisfait », 1 à « satisfait » et 2 à « tout à fait satisfait ». Nous avons opéré ainsi afin de dichotomiser davantage l'indicateur et d'éviter un recentrage excessif.

Le tableau 112 illustre, pour l'ensemble des sphères, le score moyen s'approchant de celui attribué à l'item « satisfait » (1). Nous observons cependant un score légèrement plus élevé pour la sphère « informelle » (1.35) et moindre pour la sphère « juridique » (0.83).

Les hommes se révèlent globalement moins satisfaits que les femmes. La distinction entre les femmes et les hommes laisse apparaître des différences importantes pour les sphères « psycho-médico-sociale » et « juridique ».

<sup>53</sup> Selon les statistiques criminelles de la police fédérale, en matière de violence dans le couple, 19.802 faits de violence physique, 16.938 faits de violence psychique, 1.510 faits de violence économique et 131 faits de violence sexuelle ont été enregistrés en 2008 (Statistiques Policières de Criminalité, 2000 - Trimestre 3 2009, Police Fédérale - CGOP / Données de Gestion. Ces données sont également consultables sur le site : [http://www.polfed-fedpol.be/crim/crim\\_stat\\_fr.php](http://www.polfed-fedpol.be/crim/crim_stat_fr.php).)

**Tableau 112. Score de satisfaction selon le sexe et les sphères de confidences**

Satisfaction selon l'aide obtenue dans la :	Sexe de la victime	Moyenne	N
Sphère informelle	Femme	1,3776	86
	Homme	1,2919	47
	Total	1,3472	133
Sphère psycho-médico-sociale	Femme	1,1932	32
	Homme	,1849	8
	Total	,9881	41
Sphère juridique	Femme	1,0777	12
	Homme	,0407	4
	Total	,8284	16

Si nous détaillons plus précisément l'indice de satisfaction (tableau 113), nous obtenons les résultats suivants :

**Tableau 113. Score de satisfaction selon l'intervenant concerné**

Satisfaction vis-à-vis de l'aide obtenue par :	Sexe de la victime	Moyenne	N
un ou des membre(s) de votre famille	Femme	1,2644	61
	Homme	1,1983	21
	Total	1,2476	81
un(e) ami(e) ou un(e) voisin(e)	Femme	1,4226	69
	Homme	1,2467	41
	Total	1,3571	110
un(e) collègue de travail	Femme	1,4099	19
	Homme	,9410	7
	Total	1,2834	26
un(e) médecin, un(e) infirmier(ière)	Femme	1,1668	22
	Homme	-,0146	5
	Total	,9517	27
un(e) psychologue ou un(e) psychiatre (en hôpital, en cabinet privé, dans un autre centre)	Femme	1,1030	21
	Homme	,3104	7
	Total	8917	28
un(e) avocat(e)	Femme	1,1031	9
	Homme	,8141	3
	Total	1,0356	12
une personne d'un service d'aide (ligne téléphonique, service d'assistance aux victimes, service d'aide aux justiciables, maison d'hébergement...)	Femme	1,0000	2
	Homme	-	0
	Total	1,0000	2
la police	Femme	1,1395	7
	Homme	-,7018	3
	Total	,6022	10

Il existe une différence significative entre les victimes masculines et féminines pour trois catégories d'intervenants : les médecins, les psychologues et la police, pour lesquels les hommes attribuent toujours un score de satisfaction inférieur à celui des femmes. Comme mentionné par plusieurs intervenants lors des focus groupes (voir chapitre 8), ce score s'explique notamment par l'inexpérience et la méconnaissance de certains professionnels confrontés à la violence entre partenaires à l'égard des hommes.

Enfin, une comparaison entre les scores de satisfaction vis-à-vis des intervenants en Flandre et en Wallonie (tableau 114) indique une corrélation entre la satisfaction de l'aide reçue et la région, uniquement pour la sphère juridique. Toutefois, les faibles effectifs absolus repris dans cette catégorie (sphère juridique) requièrent beaucoup de prudence dans l'analyse de ces chiffres.

**Tableau 114. Score de satisfaction selon les sphères de confiance et régions**

Satisfaction vis-à-vis de l'aide obtenue dans la :	Région	Moyenne	N
Sphère informelle	Wallonie	1,1254	36
	Flandre	1,4254	89
Sphère psycho-médico-sociale	Wallonie	8383	12
	Flandre	,9878	24
Sphère juridique	Wallonie	2295	4
	Flandre	1,0431	10

## VIOLENCE DANS LE COUPLE ET PAR L'EX-PARTENAIRE – CONFIDENCES DES EXPÉRIENCES DE VIOLENCE À DES TIERS : EN RÉSUMÉ

- Les victimes féminines se confient davantage à des tiers à propos de leurs expériences que les victimes masculines: 67,4% des femmes en ont parlé, contre 44,9% des hommes.
- Concernant l'âge, les victimes les plus jeunes (18-24 ans) se démarquent fortement des autres catégories d'âges avec 82,9 % qui se confient à quelqu'un, alors que la moyenne se situe aux alentours de 57 %.
- Les victimes taisent remarquablement plus souvent les violences commises dans le cadre de la relation actuelle: moins de la moitié (46,9%) des victimes en couple et vivant avec leur partenaire en parlent. Nous observons un pourcentage pratiquement identique pour les personnes mariées (46,4%).
- Les victimes abordent surtout leurs expériences de violence entre partenaires avec la famille, les amis, les voisins et les collègues de travail. Cela concerne tant les femmes que les hommes. Les femmes se tournent plus souvent vers un médecin, un psychologue ou un service d'aide (sphère psycho-médico-sociale) : 23,6 % des victimes féminines se confient à un médecin ou à un psychologue, contre seulement 6,8% des hommes.
- De manière générale, les victimes flamandes se confient davantage que les victimes wallonnes. La différence se situe essentiellement au sein de la sphère informelle.
- Quant à la satisfaction des victimes de violence entre partenaires vis-à-vis de l'aide reçue, il existe une différence significative entre les hommes et les femmes, et ce pour trois catégories d'intervenants : les médecins, les psychologues et la police, pour lesquels les hommes attribuent toujours un score de satisfaction inférieur à celui des femmes. Ce qui peut s'expliquer par l'inexpérience et la méconnaissance de certains professionnels quant à la dynamique des violences entre partenaires.

## 4 CONSÉQUENCES DES VIOLENCES ENTRE PARTENAIRE ET ATTITUDES DES VICTIMES FACE À LA VIOLENCE<sup>54</sup>

L'analyse en termes de conséquences des violences entre partenaires sera réalisée sous plusieurs angles.<sup>55</sup> Nous traitons premièrement les questions relatives aux conséquences physiques ou professionnelles qui sont directement imputables aux faits de violences subis. Cela concerne les aspects suivants : être blessé physiquement, recevoir des soins médicaux, interrompre ses activités quotidiennes et/ou professionnelles en raison de la violence subie. Ensuite, nous examinons les conséquences psychologiques déclinées en dix questions. Le troisième angle d'approche consiste à calculer un indicateur synthétique à partir des deux premiers types de conséquences précités. Il sera croisé avec plusieurs variables explicatives : sexe, forme de violences, gravité,... Enfin, sans pouvoir établir une causalité unique, nous analyserons plusieurs variables issues du module « santé » portant notamment sur la consommation d'alcool ou la prise de médicaments.

Les stratégies mises en place par les victimes face aux situations de violence font l'objet de la dernière partie de ce paragraphe.

<sup>54</sup> Nous pouvons observer des différences dans les effectifs globaux des tableaux. Celles-ci ont deux origines concomitantes. D'une part, toutes les personnes n'ont pas répondu à l'ensemble des questions qui leur ont été posées, d'autre part, l'ensemble des questions n'ont pas été soumises à toutes les personnes interrogées. Ce qui, dans les deux cas, entraîne une diminution des effectifs.

<sup>55</sup> L'ensemble des croisements présentés dans cette section, sauf mention contraire explicite, présentent une p. value inférieure à 0.05.

#### 4.1 LES CONSÉQUENCES PHYSIQUES ET PROFESSIONNELLES DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES

Afin d'analyser les conséquences physiques et professionnelles de la violence entre partenaires, nous reprenons l'indicateur synthétique de gravité des faits de violence subis. Si l'on analyse les trois questions liées aux conséquences physiques et professionnelles (Q144-146) en fonction de cet indicateur synthétique (tableau 115), une relation linéaire apparaît : plus les violences dont on est victime sont graves, plus les conséquences d'ordre physique ou professionnel sont importantes.

**Tableau 115.** Conséquences physiques et professionnelles selon l'indicateur synthétique de la violence entre partenaires, en chiffres absolus et en %

	Au cours des situations que vous avez vécues, vous est-il déjà arrivé d'être blessé(e) physiquement d'une façon ou d'une autre ?				Total
	Oui	Non	Ne sait pas	Refus	
Violence modérée	0	77	2	4	83
	,0%	92,8%	2,4%	4,8%	100,0%
Violence grave	4	54	1	2	61
	6,6%	88,5%	1,6%	3,3%	100,0%
Violence très grave	14	37	0	0	51
	27,5%	72,5%	,0%	,0%	100,0%
	En raison de ces faits, vous est-il arrivé de recevoir des soins médicaux ?				Total
	Oui	Non	Ne sait pas	Refus	
Violence modérée	0	79	0	4	83
	,0%	95,2%	,0%	4,8%	100,0%
Violence grave	2	56	1	3	62
	3,2%	90,3%	1,6%	4,8%	100,0%
Violence très grave	6	42	0	3	51
	11,8%	82,4%	,0%	5,9%	100,0%
	En raison de ces faits, avez-vous dû modifier ou interrompre vos activités quotidiennes et/ou votre travail professionnel ?				Total
	Oui	Non	Ne sait pas	Refus	
Violence modérée	2	76	0	4	82
	2,4%	92,7%	,0%	4,9%	100,0%
Violence grave	4	54	1	2	61
	6,6%	88,5%	1,6%	3,3%	100,0%
Violence très grave	10	41	0	0	51
	19,6%	80,4%	,0%	,0%	100,0%

Le tableau 116 nous indique que plus de 9% des victimes de violence entre partenaires ont déclaré avoir été blessées physiquement d'une manière ou d'une autre lors des situations de violence qu'elles ont vécues. Ce pourcentage varie fortement en fonction du sexe. Ainsi, 15,7% des victimes féminines de violence entre partenaires déclarent avoir été blessées

alors qu'ils ne sont que 1,1% d'hommes. Cette différence ne pouvant s'expliquer uniquement par la proportion différente d'hommes et de femmes victimes de violences physiques entre partenaires, nous pouvons conclure que les victimes féminines de violence entre partenaires sont plus souvent blessées physiquement que les hommes.

**Tableau 116.** Conséquences physiques en fonction du sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

	Au cours des situations que vous avez vécues, vous est-il déjà arrivé d'être blessé(e) physiquement d'une façon ou d'une autre ?				Total
	Oui	Non	Ne sait pas	Refus	
<b>Femmes</b>	17	88	1	2	108
	15,7%	81,5%	,9%	1,9%	100,0%
<b>Hommes</b>	1	80	2	5	88
	1,1%	90,9%	2,3%	5,7%	100,0%
<b>Total</b>	18	168	3	7	196
	9,2%	85,7%	1,5%	3,6%	100,0%

#### 4.2 LES CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES

**Tableau 117.** Conséquences psychologiques en fonction du sexe de la victime, en chiffres absolus et en %

	Vous êtes devenu(e) moins confiant(e)	Vous êtes devenu(e) plus agressif/ve	Vous vous sentez coupable, vous vous sentez honteux/honteuse	Vous avez peur de la personne avec laquelle vous viv(i)ez	Vous avez rompu avec des proches ou certains se sont éloignés de vous
<b>Femmes</b>	44 40,7%	26 23,9%	28 25,7%	19 17,4%	29 26,6%
<b>Hommes</b>	14 16,1%	8 9,2%	6 7,0%	5 5,7%	9 10,3%
<b>Total</b>	58 29,3%	33 16,7%	35 17,7%	24 12,1%	38 19,2%
	Vous avez des problèmes de dépression, d'anxiété, ou d'insomnie	Vos enfants sont perturbés par la situation	Vous avez pris des mesures pour vous protéger (prévenir un(e) voisin(e),...)	Vous avez quitté la personne avec laquelle vous viviez ou la maison	Vous essayez d'oublier, de ne plus y penser
<b>Femmes</b>	34 31,2%	26 23,9%	27 24,8%	26 24,1%	57 52,3%
<b>Hommes</b>	9 10,3%	6 6,9%	6 6,9%	3 3,4%	15 17,2%
<b>Total</b>	43 21,7%	33 16,7%	32 16,2%	29 14,6%	72 36,4%

Nous constatons au tableau 117 que toutes les conséquences psychologiques retenues sont corrélées à la variable « sexe ». Cependant, nous ne pouvons pas affirmer que les violences entre partenaires commises à l'égard des femmes engendrent objectivement plus de conséquences psychologiques, ces chiffres illustrent néanmoins une causalité qui est ressentie de manière nettement plus importante chez les femmes, celles-ci décrivant davantage de conséquences psychologiques suite aux violences subies. 40,7% des victimes féminines se sentent moins confiantes, 25,7% se sentent honteuses et 23,9% sont devenues plus agressives tandis que les chiffres chez les victimes masculines sont respectivement de 16,1%, 7,0% et 9,2%.

Comme l'illustre le tableau 118, il existe une relation parfaitement linéaire entre d'une part, la gravité des violences subies et d'autre part, les conséquences psychologiques prises séparément : les victimes qui ont subi de la violence très grave déclarent faire face à plus de conséquences psychologiques.

**Tableau 118.** Conséquences psychologiques selon la gravité de violence, en chiffres absolus et en %

	<b>Vous êtes devenu(e) moins confiant(e)</b>	<b>Vous êtes devenu(e) plus agressif/ve</b>	<b>Vous vous sentez coupable, vous vous sentez honteux/honteuse</b>	<b>Vous avez peur de la personne avec laquelle vous viv[ie]z</b>	<b>Vous avez rompu avec des proches ou certains se sont éloignés de vous</b>
Violence modérée	7 8,3%	7 8,3%	10 11,9%	0 0,0%	4 4,8%
Violence grave	22 36,1%	9 14,8%	13 21,3%	5 8,1%	12 19,4%
Violence très grave	29 55,8%	17 33,3%	12 23,5%	19 36,5%	22 42,3%
Total	58 29,3%	33 16,7%	35 17,7%	24 12,1%	38 19,2%
	<b>Vous avez des problèmes de dépression, d'anxiété, ou d'insomnie</b>	<b>Vos enfants sont perturbés par la situation</b>	<b>Vous avez pris des mesures pour vous protéger (prévenir un(e) voisin(e),...)</b>	<b>Vous avez quitté la personne avec laquelle vous viviez ou la maison</b>	<b>Vous essayez d'oublier, de ne plus y penser</b>
Violence modérée	7 8,4%	1 1,2%	8 9,6%	5 6,0%	24 28,6%
Violence grave	13 21,3%	11 17,7%	7 11,5%	8 13,1%	19 31,1%
Violence très grave	23 44,2%	21 40,4%	17 32,7%	16 31,4%	29 55,8%
Total	43 21,7%	33 16,7%	32 16,2%	29 14,6%	72 36,4%



### 4.3 INDICATEUR SYNTHÉTIQUE

En se basant sur cette première analyse des conséquences de la violence entre partenaires, nous avons créé un indicateur synthétique de conséquences. Cet indicateur a été construit en sommant 11 questions et en divisant le total par 1,1. Il peut donc varier entre 0 et 10. Les questions relatives aux enfants (Q154) et à la séparation (Q154) n'ont pas été prises en compte étant donné qu'elles dépendent du contexte familial et conjugal du répondant.

Si nous analysons ce score moyen en fonction de l'âge des victimes (tableau 119), nous ne percevons aucune différence significative. Nous retrouvons le score le plus bas (1.36) chez les victimes les plus jeunes et le plus haut (1.86) parmi les victimes de 35 à 44 ans ; le score moyen étant de 1.664. En d'autres termes, les conséquences de la violence entre partenaires ne sont pas plus graves (ou moins graves) pour les jeunes que pour les personnes plus âgées.

**Tableau 119.** Indicateur de conséquences selon l'âge de la victime

	Moyenne	N
18-24 ans	1,3636	27
25-34 ans	1,7172	35
35-44 ans	1,8696	56
45-54 ans	1,6408	39
55-64 ans	1,4286	28
65-75 ans	1,7677	21
Total	1,6640	206

Par contre, si nous comparons ce score en fonction du sexe et de la forme de violence subie (tableau 120), nous constatons à nouveau que les femmes éprouvent plus de conséquences de la violence entre partenaires que les hommes. Cette tendance tend toutefois à s'amenuiser en ce qui concerne la violence physique. De toute évidence, les conséquences des violences sexuelles sont très largement supérieures à celles des deux autres formes de violence.

**Tableau 120.** Indicateur de conséquences selon le sexe de la victime et la forme de violence subie

		Moyenne	N
Violence psychologique ou verbale	Femmes	2,0984	93
	Hommes	0,6657	84
	Total	1,4179	178
Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	Femmes	2,6901	51
	Hommes	2,2927	7
	Total	2,717	22
Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence physique ou psychologique)	Femmes	4,7689	7
	Hommes	-	0
	Total	4,7689	7
Total	Femmes	2,3595	115
	Hommes	0,7838	91
	Total	1,664	206

Enfin, nous avons calculé les scores moyens pour chacune des situations conjugales (tableau 121). Les victimes qui ont des contacts avec un(e) ex-partenaire (1,8) éprouvent plus de conséquences de la violence entre partenaires que les victimes qui ont une relation (1,43). Cela peut s'expliquer en grande partie par la présence de violence plus grave dans la première catégorie (voir tableau 93).

Quant au score très élevé parmi les femmes qui se sont séparées au cours des 12 derniers mois, il trouve partiellement son explication dans le cumul des conséquences liées à la séparation et à celles des violences. Il est intéressant de noter que la durée des situations de violence n'a pas d'influence significative sur la gravité des conséquences.

**Tableau 121.** Indicateur de conséquences selon le sexe et la situation conjugale de la victime

		Moyenne	N
En couple	Femmes	2,0685	72
	Hommes	,7820	69
	Total	1,4375	140
Séparé(e) dans les 12 derniers mois	Femmes	4,1600	9
	Hommes	1,5784	3
	Total	3,5798	12
Ex-partenaire	Femmes	2,4725	34
	Hommes	,6787	19
	Total	1,8228	54
Total	Femmes	2,3595	115
	Hommes	,7838	91
	Total	1,6640	206

#### 4.4 LES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

Nous avons examiné dans quelle mesure un lien existait entre les violences entre partenaires subies et l'état de santé général de la victime, qui est investigué dans le module 3 du questionnaire et qui, contrairement aux Q144-146, situe les questions en dehors de la violence entre partenaires. Par conséquent, nous devons aborder ces données avec circonspection, et nous ne pouvons avancer aucunement un lien de causalité univoque entre les deux aspects.

Nous constatons un lien étroit entre d'une part, les problèmes liés au sommeil et la consommation de médicaments et d'autre part, les violences entre partenaires subies (tableau 122), mais nous ne pouvons pas l'interpréter comme une conséquence à part entière de la violence subie. 47,8% des non victimes de violence entre partenaires déclarent ne jamais avoir eu de problème pour s'endormir au cours des 12 derniers mois, contre seulement 27,5% des victimes de violence entre partenaires. Pour les autres catégories de fréquence (rarement, parfois, la plupart du temps, toujours des problèmes liés au sommeil), les chiffres sont supérieurs de 5% pour les victimes de violence entre partenaires.

Il en va de même pour la prise de médicaments (somnifères, tranquillisants, antidépresseurs, anxiolytiques). 18,9% des victimes de violence entre partenaires prennent ou ont pris régulièrement des médicaments contre 12,2% pour les non victimes.

**Tableau 122.** Problème de santé et prise de médicaments en fonction du sexe de la victime et de la forme de violence subie, en chiffres absolus et en %

	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu des problèmes à vous endormir ou à rester endormi(e) ?					Total
	Jamais	Rarement	Parfois	La plupart du temps	Tout le temps	
Non victimes	690	280	285	127	60	1.442
	47,8%	19,4%	19,7%	8,8%	4,2%	100,0%
Victimes	57	54	50	31	15	207
	27,5%	26,1%	24,2%	15,0%	7,2%	100,0%
Total	747	334	335	158	75	1.650
	45,2%	20,2%	20,3%	9,6%	4,5%	100,0%
	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des médicaments : somnifères, tranquillisants, antidépresseurs ou anxiolytiques ?					Total
	Jamais	Occasionnellement	Régulièrement mais vous n'en prenez plus actuellement	Régulièrement et vous en prenez actuellement	Ne sais pas	
Non victimes	1.229	37	50	127	1	1.444
	85,1%	2,6%	3,5%	8,8%	,1%	100,0%
Victimes	158	7	14	25	2	206
	76,7%	3,4%	6,8%	12,1%	1,0%	100,0%
Total	1.387	44	64	152	3	1.650
	84,1%	2,7%	3,9%	9,2%	,2%	100,0%

Par contre, nous ne percevons pas de lien significatif entre la consommation d'alcool et la violence entre partenaires subie (tableau 123). La fréquence de consommation d'alcool chez la victime ne peut donc pas être interprétée comme un facteur de risque, ni une conséquence des violences entre partenaires.

**Tableau 123.** Consommation d'alcool en fonction de la victimisation de violence entre partenaires, en chiffres absolus et en %

	A quelle fréquence buvez-vous de l'alcool ?					Total
	Jamais	Moins d'une fois par mois	Une à trois fois par mois	Une ou deux fois par semaine	Tous les jours (ou presque)	
Non victimes	226	147	282	537	252	1.444
	15,7%	10,2%	19,5%	37,2%	17,5%	100,0%
Victimes	23	25	43	75	41	207
	11,1%	12,1%	20,8%	36,2%	19,8%	100,0%
Total	249	172	325	612	293	1.651
	15,1%	10,4%	19,7%	37,1%	17,7%	100,0%

#### 4.5 ATTITUDES FACE À LA VIOLENCE

Lorsque les personnes sont confrontées à des situations de violence entre partenaires, certaines se confient ou entreprennent des démarches. Les différents positionnements de protection identifiés par Bouchard et Tremblay<sup>56</sup> ont été proposés aux répondants dans la présente recherche. Le tableau 124 reprend ces différents positionnements en fonction de la gravité des violences subies. Une analyse en termes de genre indique qu'il n'y a pas de différence significative entre les femmes et les hommes concernant la manière de réagir à la violence entre partenaires.

**Tableau 124.** Attitudes face à la violence selon la gravité des violences subies, en chiffres absolus et en %

	Face à de telles situations, on tente d'y faire face de différentes Manières. Parmi les propositions suivantes, laquelle se rapproche le plus de la vôtre aujourd'hui :						
	Je me dis que ce n'est pas si grave ou que c'est comme cela dans tous les couples	Je pense que je ne fais pas assez pour le (la) satisfaire	Quand cela ne va pas, je vais chez mes parents, chez des amis ou à l'hôtel	J'en ai parlé à des personnes extérieures qui pourraient aider mon partenaire	Quand il crie, je crie, quand il menace, je menace même si cela ne sert à rien	Pour m'en sortir il faudrait que je fasse des démarches pour moi-même	Il n'y a rien à faire, j'essaie seulement de survivre
Violence modérée	50	6	4	1	6	2	5
	60,2%	7,2%	4,8%	1,2%	7,2%	2,4%	6,0%
Violence grave	29	2	2	2	2	6	5
	52,7%	3,6%	3,6%	3,6%	3,6%	10,9%	9,1%
Violence très grave	15	0	1	6	11	6	4
	32,6%	,0%	2,2%	13,0%	23,9%	13,0%	8,7%

$p=0,000$

La proposition « Je me dis que ce n'est pas si grave ou que c'est comme cela dans tous les couples » est la stratégie de protection la plus fréquente, quelle que soit la gravité des violences subies. Néanmoins, nous voyons qu'elle diminue linéairement au fur et à mesure que la gravité des violences subies s'intensifie. Nous constatons également que la prise de conscience de la nécessité d'entreprendre des démarches s'accroît lorsque le répondant est victime de violences graves : 2,4% pour les victimes de violence entre partenaires modérée, contre 10,9% lorsqu'elles sont confrontées à des violences graves, et 13% chez les victimes de violence entre partenaires très graves. Enfin, un dernier chiffre est interpellant : près de 24% des personnes confrontées à des violences entre partenaires très graves utilisent la réciprocité comme stratégie principale.

<sup>56</sup> Bouchard, M. et D. Tremblay (2002). *Validation des concepts relatifs à l'estimation de la sévérité d'une dynamique de domination conjugale*. Rapport de recherche (phase 1), Québec : La Séjournelle.

## **VIOLENCE DANS LE COUPLE ET PAR L'EX-PARTENAIRE – CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES ET ATTITUDES DE LA VICTIME FACE À LA VIOLENCE : EN RÉSUMÉ**

- Les femmes rapportent davantage de conséquences psychologiques consécutives aux violences entre partenaires subies que les hommes. Ainsi, suite à celles-ci, 40,7% des victimes féminines se sentent moins confiantes, 25,7% se sentent honteuses et 23,9% sont devenues plus agressives, contre respectivement 16,1%, 7,0% et 9,2% pour les victimes masculines.
- Les femmes victimes de violence entre partenaires sont plus souvent blessées physiquement que les victimes masculines. 15,7% des femmes victimes de violences déclarent avoir été blessées alors qu'ils ne sont que 1,1% d'hommes.
- Un indicateur synthétique relatif aux conséquences de la violence entre partenaires montre que les conséquences des violences sexuelles entre partenaires sont très largement supérieures à celles des violences verbales et physiques entre partenaires.

# CHAPITRE 4. FACTEURS DE RISQUE

## 4

- 1 INTRODUCTION
- 2 LES FACTEURS DE RISQUE INHÉRENTS À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES
- 3 MODÉLISATION DES FACTEURS DE RISQUE LIÉS À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES TRÈS GRAVE

## 1 INTRODUCTION

La violence est un problème social et sociétal qui exerce un impact sur l'ensemble de la population. Elle se manifeste à tous les niveaux : les lieux publics, le cadre professionnel, la sphère privée et même le niveau individuel. La survenance de la violence suscite une question récurrente : « pourquoi ? » Quels déclencheurs contribuent à rendre des personnes auteurs ou victimes de violences ? De nombreuses recherches ont déjà été menées sur les divers facteurs qui augmentent les risques d'actes violents (facteurs de risque) et ceux qui réduisent les probabilités de leur survenance (facteurs de protection). Malgré la multitude d'études ayant maintes fois démontré la corrélation entre certains facteurs et la violence, nous ne disposons que d'informations limitées sur la causalité.<sup>57</sup> Plus spécifiquement, cela implique que la présence d'un facteur de risque ou de protection peut difficilement prédire la survenance ou non de violences. Ce n'est pas parce que certains facteurs sont plus souvent associés à des violences que le hasard ne le laisserait entendre, que ces facteurs déclenchent effectivement des violences. Certains facteurs peuvent en outre - comme expliqué plus loin - être à la fois un facteur de risque et une conséquence de la violence. Diverses études ont néanmoins démontré que la présence combinée de plusieurs facteurs de risque accroissait le risque d'actes violents.<sup>58</sup>

Cette étude met l'accent sur la violence entre partenaires. Contrairement aux souhaits de chacun, un ou une partenaire n'apporte pas toujours la sécurité attendue. Comme démontré, c'est justement dans cette sphère que beaucoup de personnes courent le risque de subir des violences physiques, psychologiques et/ou sexuelles.<sup>59</sup> Ce chapitre tente de brosser un tableau des facteurs de risque susceptibles de jouer un rôle dans la violence entre (ex-)partenaires. Maintes recherches scientifiques et études internationales relatives à la violence entre partenaires ont d'ores et déjà identifié de nombreux facteurs de risque. Concrètement, nous allons examiner les liens entre la violence et certaines conceptions, le réseau social, le niveau d'instruction, la situation professionnelle, le revenu familial, la religion, l'âge, la satisfaction envers la relation, le stress, la présence d'enfants, la séparation, l'alcool et la toxicomanie, la grossesse, la confrontation avec la violence durant l'enfance et les expériences personnelles. Les aspects liés à la santé tels que l'anxiété et la dépression seront abordés ailleurs car ils peuvent également découler de la violence du ou de la partenaire.

## 2 LES FACTEURS DE RISQUE INHÉRENTS À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES

Étant donné le grand nombre de facteurs de risque inhérents à la violence entre partenaires, plusieurs chercheurs ont tenté de les répartir sous forme de sous-groupes. Afin de garantir une certaine uniformité parmi ces sous-groupes, Stith et al.<sup>60</sup> ont effectué une méta-analyse sur la base de 85 études. Ils ont abouti à quatre grands ensembles/systèmes de facteurs de risque : (1) macrosystème, (2) exosystème, (3) microsystème et (4) système ontogénétique (figure 1).

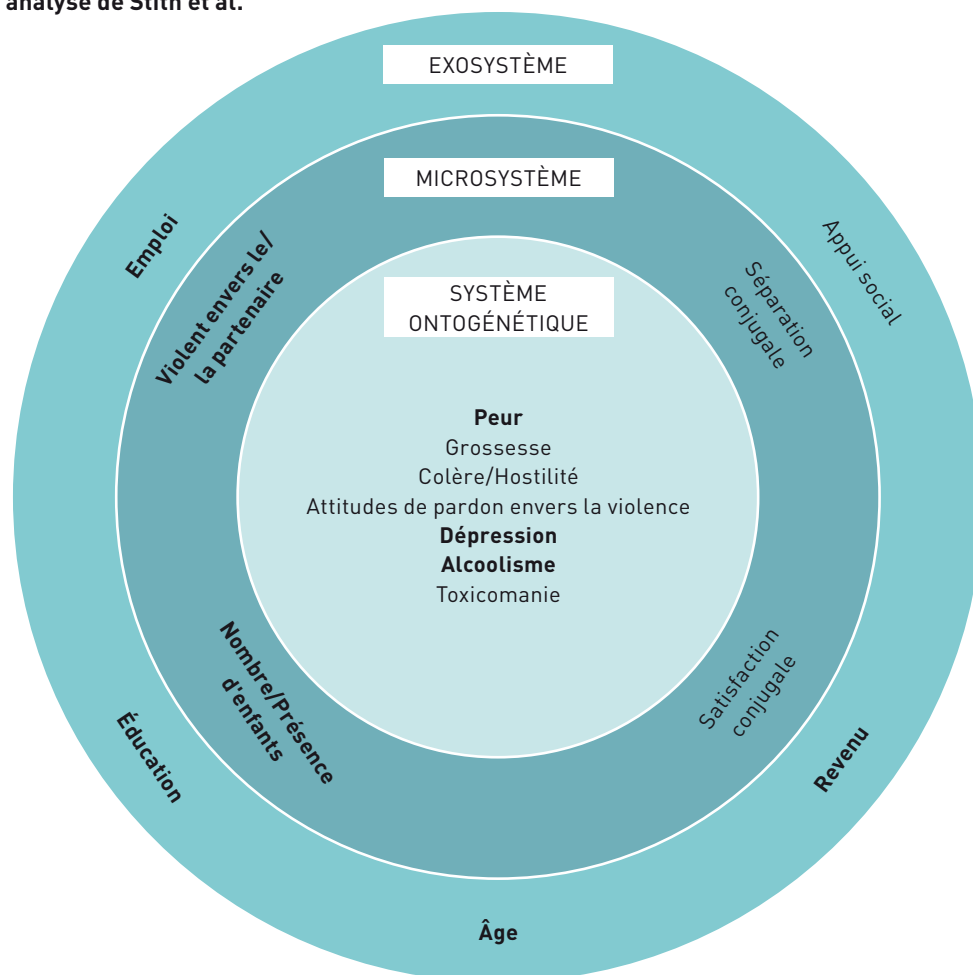
<sup>57</sup> Schröttle et al., *Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe*.

<sup>58</sup> Stith et al., « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors », pp. 65-98.

<sup>59</sup> Savenije, A., M.J. van Lawick et E.T.M. Reijmers (2008). *Handboek systeemtherapie*. Utrecht : De Tijdstroom.

<sup>60</sup> Stith et al., « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors », pp. 65-98.

**Figure 1. Facteurs de risque inhérents à la violence entre partenaires selon la méta-analyse de Stith et al.**



Le premier système, le macrosystème, renvoie aux facteurs de risque intervenant au niveau social, et relève notamment de l'inégalité sociale ou d'attitudes courantes. L'exosystème renvoie aux facteurs jouant un rôle à un niveau de plus petite échelle que la société, entre autres, l'environnement où l'on évolue. Il englobe des facteurs tels que le réseau social, la situation professionnelle, la religion et l'âge. Au niveau micro, nous retrouvons les facteurs directement liés au lieu où les violences intrafamiliales s'exercent : qualité de la relation, satisfaction envers la relation, stress, enfants et séparation. Le dernier système, le système ontogénétique, englobe des facteurs personnels tels que l'anxiété, la dépression, la grossesse, l'alcool et la toxicomanie. Bien que certains facteurs jouent un rôle à tous les niveaux, les facteurs de risque au niveau ontogénétique s'avèrent les plus prépondérants.<sup>61</sup> Les causes peuvent être multiples. Peut-être le système ontogénétique est-il le plus décisif ou peut-être répond-il à une règle fréquente dans la recherche : plus un déterminant est proximal, plus il est aisé d'y trouver des relations significatives.



Les paragraphes qui suivent donnent un aperçu de ces différents facteurs de risque sur la base des systèmes établis par Stith et al. Nous allons vérifier, pour les femmes comme pour les hommes, s'il existe un lien entre le facteur de risque et la survenance ou non de violences, la forme de violence (psychologique, physique, sexuelle) et sa gravité (moyenne, grave, très grave). Il convient de souligner qu'une approche multifactorielle est plus indiquée qu'une approche unifactorielle pour comprendre cette problématique.<sup>62</sup>

## 2.1 FACTEURS DE RISQUE AU NIVEAU MACRO

Avant de continuer, nous tenons à préciser que cette étude est loin d'englober tous les facteurs. Ainsi, l'échantillon inclut trop peu de personnes d'origine non-belge pour permettre des comparaisons ou des conclusions. Il s'agit néanmoins d'un facteur qui a souvent prouvé sa pertinence lors de l'étude précédente.<sup>63</sup>

La présente étude reprend huit assertions axées sur les convictions des femmes et des hommes concernant les modèles traditionnels de rôles. Les répondants devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec chacune de ces assertions. Les réponses s'échelonnaient de « Pas du tout d'accord » (= score 1) à « Tout à fait d'accord » (= score 4). Les assertions suivantes étaient proposées aux répondants :

1. Les problèmes familiaux ne devraient être discutés qu'à l'intérieur de la famille.
2. Une femme doit se ranger à l'avis de son partenaire, même si elle n'est pas d'accord.
3. Pour une femme, il est plus important d'aider son partenaire dans sa carrière que de faire carrière soi-même.
4. Il est du devoir de l'homme de gagner de l'argent pour sa famille.
5. Une femme doit s'occuper plus des enfants que son partenaire.
6. C'est une obligation pour la femme d'avoir des rapports sexuels avec son partenaire, même si elle n'en a pas envie.
7. Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper.
8. Si une personne maltraite son/sa partenaire, des personnes extérieures à la famille devraient intervenir.

Seules deux assertions sur huit présentaient un lien significatif avec la survenance de violences entre partenaires. Il s'agit des assertions « Les problèmes familiaux ne devraient être discutés qu'à l'intérieur de la famille » ( $p=0.01$ ) et « Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper » ( $p=0.00$ ). Les tableaux 125 et 126 reprennent les scores moyens des répondants, qui varient entre 0 et 4. Plus la moyenne est élevée, plus les répondants sont d'accord avec l'assertion en question. Plus la moyenne est basse, moins les répondants sont d'accord avec l'assertion. Le tableau 125 fait apparaître que tant les femmes que les hommes sont plutôt d'accord avec l'assertion, mais les victimes de violence entre partenaires le sont moins ; il n'y a pas de lien au tableau 126.

<sup>62</sup> Idem : « The large number of risk factors with small or moderate effect sizes identified in this study lends support to the complicated nature of domestic violence. Given the complexity, it is unreasonable to assume that any one variable would account for a large amount of the variance in explaining intimate partner violence. This meta-analysis provides support for the importance of examining intimate partner violence from a multifactorial perspective. »

<sup>63</sup> Brownridge, D.A. (2006). « Violence against women post separation », *Aggression and violent behaviour* 11, pp. 514-530.

**Tableau 125.** « Les problèmes familiaux ne devraient être discutés qu'à l'intérieur de la famille »

	Non victimes de violence entre partenaires	Victimes de violence entre partenaires
<b>Femmes</b>	2,35	2,60
	N=662	N= 114
<b>Hommes</b>	2,02	2,22
	N= 766	N= 90

*p=0,001***Tableau 126.** « Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper »

	Non victimes de violence entre partenaires	Victimes de violence entre partenaires
<b>Femmes</b>	3,46	2,93
	N= 651	N= 115
<b>Hommes</b>	3,34	3,33
	N= 762	N= 89

*p=0,000*

L'accord vis-à-vis de la première assertion n'établit une distinction qu'entre la survenance ou non de violences entre partenaires. La deuxième assertion, en revanche, permet aussi de distinguer le type de violence (psychologique, verbale ou sexuelle). Ainsi, le tableau 127 indique que les femmes et les hommes victimes de violences psychologiques ou verbales commises par leur partenaire sont plus souvent d'accord avec l'assertion que les femmes et les hommes victimes de violences physiques entre partenaires. Plus spécifiquement, les femmes victimes de violences sexuelles commises par leur partenaire sont davantage d'accord avec l'assertion que les femmes victimes d'autres types de violences imputables à leur partenaire.

**Tableau 127.** « Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper »

		Moyenne	N
Non victimes de violence entre partenaires	Femmes	3,46	651
	Hommes	3,34	762
	Total	3,39	1413
Victimes de violence psychologique ou verbale	Femmes	2,97	93
	Hommes	3,34	82
	Total	3,14	176
Victimes de violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	Femmes	2,47	15
	Hommes	3,20	7
	Total	2,69	22
Victimes de violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	Femmes	3,34	7
	Hommes	-	0
	Total	3,34	7
Total	Femmes	3,38	766
	Hommes	3,34	851
	Total	3,36	1617

*p=0,000*

Quatre des assertions précitées figurent également dans l'étude de Bruynooghe et al. de 1998. Cette étude a démontré qu'il n'y avait, en règle générale, aucune différence significative entre les conceptions des femmes et des hommes des rôles sexuels et la survenance de violences. Leur assertion « Une femme pousse parfois son mari si loin qu'il est nécessaire de la battre. » est proche de notre assertion « Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper » et s'est avérée, en 1998, aller de pair avec la tendance à faire usage de la violence.<sup>64</sup>

## 2.2 FACTEURS DE RISQUE AU NIVEAU EXO

### 2.2.1 Réseau social

La littérature décrit la présence d'un réseau social comme un facteur de protection important pour limiter la survenance de violences. Dans ce contexte, le questionnaire a été doté d'un module reprenant six questions axées sur l'existence d'un réseau social. Ces questions portent autant sur la présence objective d'activités sociales à l'extérieur (sport, hobby, événement musical ou culturel, etc.) et la fréquentation d'amis et de membres de la famille que sur leur vécu subjectif. On peut déduire des résultats qu'il n'y a aucun lien entre la fréquence de participation à des activités sociales et la survenance de violences. En d'autres termes, le fait qu'une personne ne participe pas, participe moins d'une fois par semaine ou participe plusieurs fois par semaine à une activité sociale ne s'accompagne pas d'un risque accru d'être victime d'un ou plusieurs actes de violence de la part d'un(e) (ex-) partenaire.

**Tableau 128.** Violences subies dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon les activités, en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime d'un acte de violence entre partenaires	Victime de plus d'un acte de violence entre partenaires	Total
Jamais	6 ,4%	1 ,8%	1 1,2%	8 ,5%
Moins d'une fois par semaine	219 15,3%	24 19,7%	16 19,3%	259 15,8%
Plus d'une fois par semaine	1.211 84,3%	97 79,5%	66 79,5%	1.374 83,7%
Total	1.436 100,0%	122 100,0%	83 100,0%	1.641 100,0%

$p=0,425$

Le nombre de fois où le répondant en question voit des membres de sa famille ou des amis qui n'habitent pas chez lui n'est pas non plus corrélé aux violences d'un(e) (ex-) partenaire. L'expérience subjective du soutien par le réseau s'inscrit, quant à lui, en relation avec la survenance de violences. Plus concrètement, les répondants qui n'ont pas suffisamment de contacts avec des amis ou de la famille vivant chez eux sont plus souvent victimes de violences d'un(e) (ex-) partenaire que ceux déclarant avoir suffisamment de contacts avec ces personnes. Le tableau 129 démontre que parmi tous ceux qui ont le sentiment d'avoir trop peu de contacts avec des amis ou des membres de leur famille n'habitant pas chez eux, 28,6 % ont été victimes de plusieurs actes de violence ces 12 derniers mois, 14,8 % ont été

<sup>64</sup> Bruynooghe, Noelanders et Opdebeeck, *Prévenir, subir et recourir à la violence*.

victimes d'un acte de violence et 11,9 % n'en ont pas subi. Les personnes déclarant avoir suffisamment de contacts avec des proches ne vivant pas chez elles ne font guère état de violences.

**Tableau 129.** Violences subies dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois selon la satisfaction des contacts avec la famille ou les amis, en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime d'un acte de violence entre partenaires	Victime de plus d'un acte de violence entre partenaires
Contactés satisfaisants avec la famille ou les amis	87,9%	85,2%	71,4%
Contactés insatisfaisants avec la famille ou les amis	11,9%	14,8%	28,6%

$p=0,002$

L'analyse des différences entre femmes et hommes concernant l'expérience subjective « J'ai le sentiment de ne pas voir suffisamment ma famille et mes amis. » démontre une différence au niveau du rapportage de la violence, chez les femmes comme chez les hommes, entre les personnes estimant qu'elles ont suffisamment de contacts et celles qui trouvent qu'elles n'en ont pas assez. Cet effet est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes.

**Tableau 130.** Satisfaction des contacts avec la famille ou les amis selon le sexe de la victime de violence au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en %

	Victime de violence entre partenaires	
	Femmes	Hommes
Contactés satisfaisants avec la famille ou les amis	75,0%	85,7%
Contactés insatisfaisants avec la famille ou les amis	25,0%	14,3%

$p=0,000$

Ces résultats demandent toutefois une interprétation prudente. Les personnes victimes de violences d'un(e) (ex-) partenaire ont davantage besoin de contacts avec leur famille et leurs amis qui n'habitent pas chez elles et éprouvent, dès lors, le sentiment de ne pas avoir suffisamment de contacts avec ce réseau. Comme expliqué dans la recherche de 1998, l'auteur peut aussi contraindre la victime à garder le silence<sup>65</sup> ou interdire à la victime d'entrer en contact avec ces personnes. Quoi qu'il en soit, l'expérience subjective d'une insuffisance de contacts avec d'autres personnes constitue un facteur important en corrélation avec la violence.

### 2.2.2 Niveau d'instruction, environnement professionnel et statut social

La méta-analyse de Stith et al.<sup>66</sup> lie un faible niveau d'instruction ainsi que le chômage à une prévalence accrue de la violence entre partenaires. On ne peut toutefois pas déterminer que ces facteurs entretiennent toujours un rapport direct avec la violence. Diverses

<sup>65</sup> Idem.

<sup>66</sup> Stith et al., « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors », pp. 65-98.

études ont démontré qu'après contrôle de certaines variables, ces facteurs n'avaient aucune valeur prédictive.<sup>67</sup> Une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la mesure dans laquelle les femmes sont victimes de violences a démontré qu'une instruction plus poussée constituait un facteur de protection. La même conclusion est ressortie après un contrôle des variables « âge » et « revenu ». Les chercheurs expliquent cet effet en arguant que les femmes plus instruites sont souvent mariées à des hommes plus instruits. Une autre explication souligne que les femmes plus instruites ont plus de choix pour trouver un partenaire et l'épouser ou non.<sup>68</sup> Une étude nationale irlandaise est parvenue à la conclusion que les adultes plus âgés avaient généralement un niveau d'instruction inférieur à celui des adultes plus jeunes. Elle indique en outre que le risque d'être victime de violences est le plus important chez les femmes qui ne travaillent pas en raison d'une maladie ou d'un handicap.<sup>69</sup> L'étude française ENVEFF ayant analysé la violence envers les femmes a constaté que les femmes de moins de 35 ans ayant une instruction limitée ou nulle étaient deux fois plus victimes de violences psychologiques que les femmes diplômées.<sup>70</sup> À l'instar des conclusions irlandaises, la présente étude n'a pas identifié de lien significatif entre le niveau d'instruction et la violence (tableau 131).

**Tableau 131.** Diplôme et violences subies au sein du couple, y compris par l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime de violence entre partenaires	Total
Enseignement primaire	57	13	70
	81,4%	18,6%	100,0%
Enseignement secondaire inférieur	165	17	182
	90,7%	9,3%	100,0%
Enseignement secondaire supérieur	497	82	579
	85,8%	14,2%	100,0%
Enseignement supérieur de type court	353	55	408
	86,5%	13,5%	100,0%
Enseignement supérieur de type long	84	9	93
	90,3%	9,7%	100,0%
Enseignement universitaire	275	26	301
	91,4%	8,6%	100,0%
Autre	9	2	11
	81,8%	18,2%	100,0%
Total	1.440	204	1.644
	87,6%	12,4%	100,0%

$p=0,080$

<sup>67</sup> Schröttle et al., *Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe* ; Watson, D. et S. Parsons (2005). *Domestic abuse of women and men in Ireland : report on the national study of domestic abuse*, Dublin : National Crime Council, in association with the Economic and Social Research Institute.

<sup>68</sup> Garcia-Moreno et al., *Multi-country study on women's health and domestic violence against women*.

<sup>69</sup> Watson et Parsons, *Domestic Abuse of women and men in Ireland*.

<sup>70</sup> Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*.

Cela pourrait éventuellement s'expliquer par le fait que, compte tenu de la fréquence accrue de la violence parmi les jeunes générations, de nombreuses personnes plus âgées sont moins instruites que les jeunes d'aujourd'hui. Pour vérifier l'incidence du niveau d'instruction sur la manifestation de violences, nous avons cherché à déterminer si un effet d'âge entrainait en ligne de compte. C'est effectivement le cas. La catégorie des 18-34 ans présente bel et bien un lien entre le niveau d'instruction et l'exercice de violences par un(e) (ex-) partenaire. Le nombre de personnes victimes de violences entre partenaires dans cette tranche d'âge est nettement plus élevé chez les personnes n'ayant obtenu qu'un diplôme de l'enseignement inférieur par rapport aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire, à savoir 42,9 % contre 7,6 %. Cette relation ne se retrouve pas dans les autres catégories d'âge. Comme il s'agit d'un effet très localisé, il n'est pas possible d'en déduire d'autres interprétations.

Outre le niveau d'instruction, l'étude a aussi porté sur le lien éventuel entre la situation professionnelle et la manifestation de violences entre partenaires. Les analyses démontrent l'absence générale de lien avec la situation professionnelle. Autrement dit, il n'y a pas de différences au niveau de la manifestation de violences par un(e) (ex-) partenaire, que le répondant travaille ou non ( $p=0.322$ ). Ici aussi, le résultat peut éventuellement s'expliquer au travers des plus de 65 ans, qui ne sont plus actifs sur le marché de l'emploi mais sont moins soumis à des violences de leur (ex-) partenaire. Pour vérifier l'éventuelle incidence d'un effet lié à l'âge - comme dans le contexte du niveau d'instruction - nous avons cherché à déterminer si, dans la population censée contenir des personnes actives sur le marché de l'emploi, un lien pouvait être établi entre la situation professionnelle et la violence d'un(e) (ex-) partenaire. C'est effectivement le cas : les résultats démontrent que les répondants de 45 à 54 ans inactifs risquent davantage d'être victimes de violences entre partenaires. Cette relation ne se retrouve pas dans les autres catégories d'âge. Comme il s'agit ici aussi d'un effet localisé, il n'est pas possible d'en déduire d'autres interprétations.

Les analyses visant à déterminer les personnes les plus exposées à des violences entre partenaires dans la catégorie des inactifs (tableau 132) démontrent que les principales victimes de violences d'un(e) (ex-) partenaire sont les étudiants (27,7 %) et les personnes en incapacité de travail (23,1 %). Les pensionnés sont les moins touchés (10,6 %), de même que les demandeurs d'emploi (9,70 %). Ces résultats sont également conformes à ceux de l'étude française ENVEFF. L'effet de la situation professionnelle n'y a été examiné que pour les femmes mais dans ce cas aussi, il s'est avéré que les chômeuses, les étudiantes et les personnes en incapacité de travail étaient davantage victimes de violences de leur partenaire, les moins exposées étant les pensionnés.<sup>71</sup>

**Tableau 132.** Violences subies dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois selon le statut (professionnel) de la victime (dans la catégorie des inactifs), en %

Statut (professionnel) de la victime	Victime de violence entre partenaire	Non victime de violence entre partenaires
Retraité(e)/Pensionné(e)	10,6%	89,4%
Demandeur/euse d'emploi	9,7%	90,3%
Femme/Homme au foyer	12,9%	87,1%
Etudiant(e)	27,7%	72,3%
Incapacité de travail	23,1%	76,9%

Les analyses du lien entre la situation professionnelle du ou de la partenaire, c.-à-d. l'auteur de violence entre partenaires, et les violences subies par les répondants donnent également un résultat peu pertinent ( $p=0,941$ ). En d'autres termes, les partenaires qui ne travaillent pas ne commettent pas plus d'actes violents que les partenaires qui travaillent. Ces conclusions sont similaires à celles de l'étude française ENVEFF, où le fait d'avoir ou non un travail n'est pas non plus explicitement lié à la manifestation de violences entre partenaires. Mais lorsque nous examinons plus en détail les éventuelles divergences dans la catégorie des inactifs, une grande différence se dégage selon les catégories d'inactivité (tableau 133). Les répondants qui ont des partenaires demandeurs d'emploi (25 %), étudiants (19,4 %) ou en incapacité de travail (19,2 %) sont davantage victimes de violence que ceux qui ont des partenaires pensionnés (9,1 %) ou femmes/hommes au foyer (8,6 %).

**Tableau 133.** Violences subies dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois selon le statut (professionnel) du partenaire/de l'auteur de violence (dans la catégorie des inactifs), en %

Statut (professionnel) de la victime/l'auteur de violence	Victime de violence entre partenaire	Non victime de violence entre partenaires
Retraité(e)/Pensionné(e)	9,1%	90,9%
Demandeur/euse d'emploi	25,0%	75,0%
Femme/Homme au foyer	8,6%	91,4%
Etudiant(e)	19,4%	80,6%
Incapacité de travail	19,2%	80,8%
Autres	9,1%	90,9%

$p=0,000$

Lorsque nous cherchons à savoir s'il existe un lien entre le revenu (net) de la famille et la survenance de violences entre partenaires (tableau 134), il s'avère que le revenu (net) de la famille (y compris les allocations familiales) n'entretient aucun lien avec la manifestation de violences par un(e) (ex-) partenaire. Cette conclusion s'inscrit en contraste avec celle de l'Irlande. L'étude irlandaise a démontré que les femmes situées dans la catégorie des plus faibles revenus (< 16 000 euros/an) forment le principal groupe à risque. Les hommes les plus exposés, quant à eux, font partie de la deuxième catégorie de revenu la plus basse (16 000-22 500 euros/an). Il convient néanmoins de souligner le fait qu'en Irlande, on a mesuré le lien avec la prévalence de la violence au cours de la vie, alors que notre étude portait sur la relation avec la violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois.

**Tableau 134.** Violences subies au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois selon le revenu familial mensuel, en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime de violence entre partenaires	Total
Moins de 1.000 euros	50	4	54
	92,6%	7,4%	100,0%
Entre 1.000 et 1.999 euros	214	29	243
	88,1%	11,9%	100,0%
Entre 2.000 et 2.999 euros	259	50	309
	83,8%	16,2%	100,0%
Entre 3.000 et 3.999 euros	259	28	287
	90,2%	9,8%	100,0%
Plus de 4.000 euros	139	20	159
	87,4%	12,6%	100,0%
Ne sait pas	273	32	305
	89,5%	10,5%	100,0%
Refus	251	43	294
	85,4%	14,6%	100,0%
<b>Total</b>	1.445	206	1.651
	87,5%	12,5%	100,0%

$p=0,147$

### 2.2.3 Âge

L'âge s'avère jouer un rôle. Les jeunes adultes courent davantage de risques d'être victimes de violences, comme en témoignent des études menées en Irlande, en Angleterre et au Pays de Galles, en Finlande et par l'Organisation Mondiale de la Santé.<sup>72</sup> Cela peut s'expliquer de diverses manières. L'Organisation Mondiale de la Santé a étudié la prévalence de la violence chez les femmes et conclut que les femmes plus âgées sont exposées depuis plus longtemps à des violences et ont dès lors développé certaines stratégies pour en réduire la fréquence. Une autre explication potentielle réside dans le fait que les femmes plus âgées ont atteint un statut plus élevé sur l'échelle sociale et sont donc moins vulnérables aux manifestations de violences. Une dernière possibilité d'explication avancée par l'Organisation Mondiale de la Santé est que les jeunes hommes sont éventuellement plus violents que les hommes plus âgés et que les jeunes femmes sont dès lors plus facilement victimes de violence entre partenaires.<sup>73</sup> L'impact de l'âge dans la situation actuelle et les chiffres y afférents sont décrits aux chapitres 2 et 3 de la présente étude, mais les chiffres ont démontré un lien significatif entre l'âge et la violence : les jeunes sont plus souvent victimes de la violence d'un(e) (ex-) partenaire que les personnes plus âgées.

<sup>72</sup> Watson et Parsons, Domestic abuse of women and men in Ireland.

<sup>73</sup> Garcia-Moreno et al., Multi-country study on women's health and domestic violence against women.



### 2.2.4 Religion

Le questionnaire demandait si les personnes étaient ou non croyantes. La pratique d'une religion donnée s'accompagne de certaines convictions et règles, et peut dès lors entretenir un lien avec le mode de vie.<sup>74</sup> Diverses études ont d'ores et déjà démontré qu'il peut y avoir une corrélation entre un contexte religieux et la survenance de violences entre partenaires. Plus spécifiquement, les études axées sur les femmes victimes de violences ont démontré que les hommes ne faisant pas partie d'un groupe religieux ou faisant partie d'un groupe religieux très restreint ou d'une secte étaient, dans une mesure relative, les plus violents.<sup>75</sup> Malgré ces résultats, ce facteur ne s'est pas avéré d'une valeur explicative substantielle. L'étude française ENVEFF s'est également penchée sur l'effet de la religion, et n'en a constaté que chez les femmes déclarant que leur foi était très importante. 5 % des femmes déclarant que leur foi était très importante contre 2 % des femmes n'accordant que peu ou pas d'importance à leur foi avaient été victimes de violences de leur partenaire au cours des 12 derniers mois.

La présente étude n'a pas cherché à connaître l'importance de la religion pour les répondants. Un lien significatif a toutefois été identifié : les femmes et les hommes croyants sont moins victimes de violences que les femmes et les hommes non croyants. Le tableau 135 démontre que 22,9 % des femmes non croyantes et 9,6 % des femmes croyantes ont été victimes de violences entre partenaires. En ce qui concerne les hommes, 12,8 % des non croyants et 8,0 % des croyants ont été victimes de violences entre partenaires.

**Tableau 135.** Violences subies au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois selon que l'on soit croyant ou non, en %

		Croyant	Non croyant
<b>Femmes</b> (p=0,000)	Non victime de violence entre partenaires	90,4%	77,1%
	Victime de violence entre partenaires	9,6%	22,9%
<b>Hommes</b> (p=0,003)	Non victime de violence entre partenaires	92,0%	87,2%
	Victime de violence entre partenaires	8,0%	12,8%

## 2.3 FACTEURS DE RISQUE AU NIVEAU MICRO

### 2.3.1 Satisfaction et qualité inhérentes à la relation

Dans le contexte de la violence entre partenaires, ce sont surtout les facteurs afférents à la qualité de la relation et à la satisfaction envers celle-ci qui jouent un rôle. La corrélation entre la qualité d'une relation et la qualité de vie des deux partenaires ressort de différentes études. Celles-ci ont notamment démontré qu'un excès de stress dans une relation est lié à l'anxiété, à la dépression ou à d'autres problèmes de santé.<sup>76</sup> Vu l'importance de la qualité d'une relation entre partenaires dans différents contextes, des chercheurs

<sup>74</sup> Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*.

<sup>75</sup> Römken, R. (1989). *Geweld tegen vrouwen in heteroseksuele relaties : een landelijk onderzoek naar de omvang, de aard, de gevolgen en de achtergronden*, Amsterdam : Université d'Amsterdam.

<sup>76</sup> Graham, J.M., Y.J. Liu et J.L. Jeziorski (2006). « The dyadic adjustment scale : a reliability generalization meta-analysis », *Journal of Marriage and Family*, 68, pp. 701-717.

ont essayé de la mesurer d'une façon plus objective. L'un des instruments développés à cet effet est l'échelle d'ajustement dyadique (Dyadic Adjustment Scale, DAS) de Graham B. Spanier (1976). C'est l'instrument le plus utilisé pour mesurer la qualité d'une relation dans le cadre des sciences sociales et du comportement. L'échelle originale se compose de 32 éléments (DAS-32). Dans ce questionnaire, nous avons opté pour la version abrégée, la DAS-16, qui comprend quatre sous-échelles : (1) consensus, (2) satisfaction, (3) cohésion et (4) expression affective. Un score plus élevé sur la DAS dénote une relation de meilleure qualité.

Nos analyses ont démontré une différence au niveau de la qualité de la relation chez les couples avec et sans violences entre partenaires : plus la violence est grave, moins la qualité est bonne. Le tableau 136 montre clairement que toutes les facettes contribuant à la qualité de la relation dans un couple régressent à mesure que la violence empire. C'est surtout un manque de cohésion et d'expression affective qui va de pair avec des violences. Concrètement, la violence entre partenaires est plus fréquente chez les couples ayant moins d'accord mutuel pour l'ensemble des aspects suivants : moins d'affection, d'accord sur le plan des relations sexuelles, d'activités ensemble en dehors de la maison, de rires ensemble et de discussions calmes sur divers sujets.

**Tableau 136.** DAS-16 et violences subies dans le couple, y compris par l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois

	Consensus	Expression affective	Satisfaction	Cohésion
Non victime de violence entre partenaires	14,9623	7,6858	16,4693	12,2002
Victime de violence entre partenaires modérée	14,012	7,0155	15,0625	11,2492
Victime de violence entre partenaires grave	12,4752	6,9092	14,1292	10,7684
Victime de violence entre partenaires très grave	10,8369	5,5341	12,8232	9,6874

Si nous déterminons les éventuelles différences entre hommes et femmes à cet égard (tableau 137), ces facteurs s'avèrent jouer un rôle pour les deux groupes. En d'autres termes, nous ne constatons aucune différence quant au lien entre la qualité de la relation et la violence entre partenaires chez les hommes et chez les femmes. De légères différences se manifestent néanmoins entre les femmes et les hommes pour la dimension « satisfaction ». Dans les couples où il est question de violence entre partenaires, les femmes sont moins satisfaites de leur relation (13,9) que les hommes (16,4). La disparité est moins prononcée pour les autres dimensions mais globalement, la relation est jugée de façon un peu plus négative par les femmes que par les hommes lorsqu'il est question de violences entre partenaires.

**Tableau 137.** DAS-16 et violences dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en %

		Consensus	Expression affective	Satisfaction	Cohésion
Femmes	Non victime de violence entre partenaires	15,099	7,794	16,463	12,2048
	Victime de violence entre partenaires	12,6364	6,6771	13,9666	10,6034
Hommes	Non victime de violence entre partenaires	14,64	7,4901	16,2616	12,0492
	Victime de violence entre partenaires	14,9623	7,6858	16,4693	12,2002

### 2.3.2 Présence d'enfants

Diverses études indiquent que la présence d'enfants et leur âge sont également associés à la survenance de violences. Ainsi, il ressort d'une étude menée en Irlande<sup>77</sup> que les femmes avec enfants ont plus de risques d'être victimes de violences que les femmes sans enfants, surtout dans le cas de femmes seules ou séparées. Cependant, comme l'illustre le tableau suivant, nos résultats ne permettent de confirmer cette idée. La présence d'enfants de moins de 7 ans auprès des femmes qui ont gardé des contacts avec leur ex-partenaire au cours des 12 derniers mois n'augmente pas le risque de violence.

**Tableau 138.** Parmi vos enfants, y en a-t-il qui sont âgés de moins de 7 ans ?, en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime de violence entre partenaires	Total
Oui	19	7	26
	73,1%	26,9%	100,0%
Non	96	35	131
	73,3%	26,7%	100,0%
Total	115	42	157
	73,2%	26,8%	100,0%

$p=0,047$

### 2.3.3 Stress

Le recours à la violence peut être considéré comme une manipulation, une stratégie d'adaptation entraînant une diminution temporaire du stress.<sup>78</sup> Le tableau 139 indique que 16,2 % des personnes qui décrivent leur vie quotidienne comme assez stressante à extrêmement stressante ont été victimes de violences, tandis que 10,9 % de celles décrivant leur vie comme pas du tout stressante à un peu stressante ont subi des violences. Une analyse plus poussée fait ressortir qu'il s'agit essentiellement d'une violence psychologique accrue ( $p=.004$ ).

<sup>77</sup> Watson et Parsons, *Domestic abuse of women and men in Ireland*.

<sup>78</sup> Bruynooghe, Noelanders et Opdebeeck, *Prévenir, subir et recourir à la violence*.

**Tableau 139.** En pensant au niveau de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont ..., en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime de violence entre partenaires	Total
Pas du tout stressantes à un peu stressantes	1.014	124	1.138
	89,1%	10,9%	100,0%
Assez stressantes à extrêmement stressantes	429	83	512
	83,8%	16,2%	100,0%
Total	1.444	207	1.651
	87,5%	12,5%	100,0%

$p=0,010$

Une analyse plus détaillée fait ressortir qu'il s'agit essentiellement d'une violence psychologique accrue ( $p=.004$ ) (tableau 140).

**Tableau 140.** Violences subies au sein du couple, y compris l'ex-partenaires, au cours des 12 derniers mois selon le stress, en %

	Violence psychologique ou verbale	Violence physique (accompagnée ou non de violence psychologique)	Violence sexuelle (accompagnée ou non de violence psychologique ou physique)	Total
Pas du stressantes à un peu stressantes	9,4%	1,2%	,2%	10,8%
Assez stressante à extrêmement stressantes	13,9%	1,4%	1,0%	16,3%

$p=0,004$

### 2.3.4 État civil

Le nombre de divorces en Belgique n'a jamais été si élevé qu'en 2008 : la Direction Générale Statistique et Information Economique en mentionne 35 366.<sup>79</sup> La littérature récente indique que la séparation constitue un facteur de risque pour la violence entre partenaires. Malgré le nombre encore relativement modeste d'études axées sur les facteurs de risque liés à la violence envers d'ex-partenaires, il apparaît que les femmes sont, dans certaines situations, plus susceptibles d'en être victimes.<sup>80</sup> La séparation peut être corrélée de diverses manières à la survenance de violences. Une première manière est d'ordre culturel : si l'homme considère le départ de sa partenaire comme une atteinte à son autorité masculine, cette femme risque davantage d'être victime de violence entre partenaires. Une deuxième manière est liée au fait que la séparation est une expérience de « perte ». Une partie de la famille et du réseau social disparaît. Conformément à la théorie du contrôle social, il ressort que les hommes ayant le moins à perdre au niveau social sont ceux qui hésitent le moins à poser des actes de violence à l'encontre de leur ex-partenaire.<sup>81</sup> Outre

<sup>79</sup> Voir : [http://statbel.fgov.be/nl/statistiek/cijfers/bevolking/huwelijken\\_echtscheidingen\\_samenlevingscontracten/echtscheidingen/index.jsp](http://statbel.fgov.be/nl/statistiek/cijfers/bevolking/huwelijken_echtscheidingen_samenlevingscontracten/echtscheidingen/index.jsp)

<sup>80</sup> Brownridge, « Violence against women post separation », pp. 514-530.

<sup>81</sup> Idem.

ces variables, quelques autres variables interviennent aussi dans la relation entre violence et séparation. La présence de violence avant la séparation et le temps écoulé depuis la séparation entretiennent tous deux un lien avec la violence vis-à-vis d'un(e) (ex-) partenaire. L'analyse démontre que les trois premiers mois sont les plus risqués pour une confrontation avec la violence. Fleury et al.<sup>82</sup> ont conclu de leurs recherches que le risque de violence diminuait lorsque les ex-partenaires n'habitaient plus dans le même environnement. Comme expliqué précédemment, la présence d'enfants constitue aussi un facteur de risque, et ce pour diverses raisons. La principale réside dans la garde partagée des enfants.

Les résultats de la présente étude démontrent que, conformément à la littérature, davantage de personnes séparées sont victimes de violences de leur (ex-) partenaire : 32,8 % des femmes séparées et 26,7 % des hommes séparés y ont été confrontés au cours des 12 derniers mois. Les deux groupes présentent un lien significatif mais aucune différence n'a été constatée entre les femmes et les hommes. Cela signifie que les femmes séparées n'ont pas subi plus de violences que les hommes séparés. Le mariage constitue un facteur de protection tant pour les femmes que pour les hommes : « seuls » 9,1 % des femmes et 8,1 % des hommes sont victimes de violences dans cette situation.

**Tableau 141.** Violences subies dans le couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois selon l'état civil, en %

		Célibataire	Marié(e)	Cohabitant(e)	Divorcé(e)	Veuf/ veuve
<b>Femmes</b> (p=0,000)	Non victime de violence entre partenaires	81,3%	90,9%	81,8%	67,2%	80,0%
	Victime de violence entre partenaires	18,7%	9,1%	18,2%	32,8%	20,0%
<b>Hommes</b> (p=0,000)	Non victime de violence entre partenaires	88,3%	91,9%	83,7%	73,3%	100,0%
	Victime de violence entre partenaires	11,7%	8,1%	16,3%	26,7%	,0%

## 2.4 FACTEURS DE RISQUE AU NIVEAU ONTOGÉNÉTIQUE

Au niveau individuel, de nombreux facteurs peuvent être liés à la violence, comme l'alcool, les drogues, la dépression et l'anxiété. D'un tout autre ordre, la grossesse est également considérée comme un facteur de risque pour les femmes. Ce chapitre ne s'intéresse qu'à ce dernier facteur. Les facteurs davantage liés à la santé peuvent aussi se manifester à la suite d'une exposition à des situations violentes et sont donc abordés aux chapitres 2 et 3. Ainsi, des recherches ont démontré qu'une moins bonne santé, la dépression et l'anxiété augmentaient le risque. On ne peut toutefois tirer des conclusions qu'au niveau corrélationnel sans pouvoir discerner les causalités mutuelles.

<sup>82</sup> Fleury, R.E., C.M. Sullivan et D.I. Bybee (2000). « When ending the relationship does not end the violence : women's experiences of violence by former partners », *Violence against women* 6(12), pp. 1363-1383.

### 2.4.1 Consommation d'alcool et de drogues

L'alcoolisme constitue l'un des facteurs de violence les plus connus. Pourtant, toutes les études de prévalence nationales sur la violence ne concluent pas à l'influence de l'alcool. La présente étude n'a pas non plus constaté de lien entre l'alcoolisme et la survenance de violences. D'autres études n'ont relevé de corrélation que dans des cas très graves.<sup>83</sup> Une conception fréquente est que les violences sont commises par la personne qui a trop bu. On peut pourtant aussi formuler l'inverse, à savoir qu'une personne commence à boire après avoir été confrontée à des violences.<sup>84</sup> Il en va de même pour la toxicomanie. Ce facteur représente un facteur de risque important et figure dès lors dans ce chapitre, mais comme l'alcoolisme et la toxicomanie peuvent également résulter des violences entre partenaires, les chiffres y afférents sont commentés plus loin dans le rapport.

### 2.4.2 Grossesse

Les femmes enceintes figurent parmi les groupes à risque spécifiques ayant bénéficié d'une attention plus soutenue ces dernières années. Notre questionnaire demandait aux femmes de moins de 45 ans si elles avaient été enceintes au cours des 12 derniers mois. Nos résultats n'indiquent aucun lien significatif entre grossesse et violence. En d'autres termes, les femmes ayant été enceintes n'ont pas subi, de façon significative, davantage de violences d'un (ex-) partenaire que les femmes n'ayant pas été enceintes. Toutefois, cela ne signifie pas que ce groupe à risque soit négligeable, au contraire. Parmi les 42 femmes ayant été enceintes au cours des 12 derniers mois, trois ont été victimes de violences. Cela correspond à 7,1 %. D'autres études récentes ont également démontré que 3 % à 8 % des femmes avaient subi des violences de leur partenaire durant leur grossesse.<sup>85</sup>

**Tableau 142.** Grossesse et violences subies au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence entre partenaires	Victime de violence entre partenaires	Total
Grossesse au cours des 12 derniers mois	39 92,9%	3 7,1%	42 100,0%
Pas de grossesse au cours des 12 derniers mois	372 84,2%	70 15,8%	442 100,0%
Total	411 84,9%	73 15,1%	484 100,0%

<sup>83</sup> Schröttle et al., *Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe*.

<sup>84</sup> Watson et Parsons, *Domestic abuse of women and men in Ireland*.

<sup>85</sup> Van Parys, A.S. et al. (2009). « Zwangerschap en geweld », *Tijdschrift voor vroedvrouwen* 15(1), pp. 6-9.

### 2.4.3 Expériences avec la violence durant l'enfance

Les recherches menées dans la littérature indiquent que les personnes ayant été victimes ou témoins de violences entre leurs parents durant leur enfance sont plus susceptibles d'être confrontées à la violence dans une relation avec un(e) partenaire. Les femmes sont plus exposées à devenir victimes et les hommes adoptent plutôt le rôle d'auteur de violences.<sup>86</sup> Tant l'étude de prévalence belge de 1998 que l'étude française ENVEFF démontrent que les actes de violence du passé mais aussi d'autres expériences de vie négatives de l'enfance s'inscrivent en corrélation avec un risque accru de comportement physiquement agressif<sup>87</sup> et de confrontation comme victime à la violence entre partenaire.<sup>88</sup> Les femmes françaises ayant déclaré avoir eu au moins une expérience de vie négative étaient environ trois fois plus victimes de violences de leur partenaire que les femmes n'ayant pas signalé d'expériences de vie négatives.

La présente étude s'est penchée sur l'effet des expériences violentes avant et après l'âge de 18 ans sur la manifestation de violences entre partenaires au cours des 12 derniers mois. En ce qui concerne les violences subies avant l'âge de 18 ans, il a été demandé si le ou la répondant(e) avait été victime d'abus sexuels. Quant aux violences subies après l'âge de 18 ans, il a été demandé de décrire leurs diverses formes.

Le tableau 143 atteste d'un lien significatif entre les abus sexuels dans l'enfance et la manifestation de violences par un(e) (ex-) partenaire au cours des 12 derniers mois. Les personnes ayant subi des abus sexuels avant l'âge de 18 ans étaient plus souvent (11,5 %) victimes de violence entre partenaires très graves que celles n'ayant pas subi de tels abus (2,8 %).

**Tableau 143.** Victimisation avant l'âge de 18 ans et violences subies au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %

		Non victime de violence entre partenaires	Victime de violence entre partenaires modérée	Victime de violence entre partenaires grave	Victime de violence entre partenaires très grave	Total
Violence sexuelle subie avant 18 ans	Non	1.367	80	63	44	1.554
		88,0%	5,1%	4,1%	2,8%	100,0%
	Oui	77	2	6	11	96
		80,2%	2,1%	6,3%	11,5%	100,0%
Total		1.444	82	69	55	1.650
		87,5%	5,0%	4,2%	3,3%	100,0%

$p=0,000$

<sup>86</sup> Schröttle et al., *Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe*.

<sup>87</sup> Bruynooghe, Noelanders et Opdebeeck, *Prévenir, subir et recourir à la violence*.

<sup>88</sup> Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*.

Une analyse du lien entre les expériences de violence après l'âge de 18 ans (voir le chapitre 2) et la manifestation de violences entre partenaires au cours des 12 derniers mois démontre l'existence d'une relation significative. En d'autres termes, les personnes ayant connu une ou plusieurs expériences de violence à partir de 18 ans étaient davantage victimes de violences d'un(e) (ex-) partenaire au cours des 12 derniers mois que celles n'ayant pas eu d'expérience de violence. Le tableau 144 indique que 8,1 % des personnes ayant été victimes de plusieurs actes violents après l'âge de 18 ans avaient subi de très graves violences entre partenaires au cours des 12 derniers mois, contre 2,1 % de celles qui n'avaient pas eu d'expériences de violence après 18 ans.

**Tableau 144.** Victimisation après l'âge de 18 ans et violences subies au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %

	Non victime de violence	Victime de violence modérée	Victime de violence grave	Victime de violence très grave	Total
Pas de violence subie après 18 ans	1.012	53	35	24	1.124
	90,0%	4,7%	3,1%	2,1%	100,0%
Un acte de violence subi après 18 ans	263	25	14	13	315
	83,5%	7,9%	4,4%	4,1%	100,0%
Plus d'un acte de violence subi après 18 ans	170	4	20	17	211
	80,6%	1,9%	9,5%	8,1%	100,0%
Total	1.445	82	69	54	1.650
	87,6%	5,0%	4,2%	3,3%	100,0%

#### 2.4.4 Expériences individuelles du ou de la partenaire

Outre la relation entre les expériences de vie personnelles de la victime et la manifestation de violences par un(e) (ex-) partenaire, il peut également y avoir un lien entre les expériences de vie personnelles du ou de la partenaire et la survenance de violences. Quelques questions relatives au passé de leur partenaire ont été posées aux répondants ayant signalé avoir été victimes de violences de leur ex-partenaire au cours des 12 derniers mois. Le questionnaire leur demandait si, depuis qu'elles connaissaient leur partenaire, celui-ci ou celle-ci avait contracté une longue maladie, s'était battu(e) avec quelqu'un, avait eu des ennuis avec la police en raison d'un comportement violent, avait frappé ou agressé sexuellement quelqu'un, avait été frappé(e) ou agressé(e) sexuellement par un des membres de sa famille, et avait été témoin d'incidents de violences entre ses parents. Le tableau 145 indique les expériences personnelles du ou de la partenaire affichant un lien significatif avec la survenance de violences au cours des 12 derniers mois.



**Tableau 145.** Expériences personnelles du ou de la partenaire et violences subies au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, en chiffres absolus et en %

	Victime de violence entre partenaires verbale uniquement	Victime de violence entre partenaires modérée	Victime de violence entre partenaires grave	Victime de violence entre partenaires très grave	Total
Le (la) partenaire s'est déjà battu(e) avec quelqu'un en dehors du foyer	5	10	4	16	35
	14,3%	28,6%	11,4%	45,7%	100%
Le (la) partenaire a eu des ennuis avec la police en raison d'un comportement violent	3	3	2	9	17
	17,6%	17,6%	11,8%	52,9%	100,0%
Le (la) partenaire a été témoin avant ses 18 ans d'incidents de violences sexuelles commises au sein de sa famille	4	11	11	14	40
	10,0%	27,5%	27,5%	35,0%	100,0%

Le tableau 145 démontre que 45,7 % des partenaires ayant déjà frappé quelqu'un ont fait usage de violences très graves à l'encontre de la victime (l'autre partenaire) au cours des 12 derniers mois. 52,9 % des partenaires ayant déjà eu des ennuis avec la police en raison d'un comportement violent ont perpétré, au cours des 12 derniers mois, des violences très graves à l'encontre de la victime et 35 % des partenaires ayant été témoins de violences entre leurs parents ont fait preuve de violences très graves envers la victime.

### 3 MODÉLISATION DES FACTEURS DE RISQUE LIÉS À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES TRÈS GRAVE

Précédemment, nous avons mis en lumière côte à côte divers facteurs de risque favorisant la violence entre partenaires. Les données permettent cependant d'examiner dans quelle mesure certains facteurs ont une valeur « prédictive », c'est-à-dire, dans quelle mesure la survenance de formes très graves de violences entre partenaires va régulièrement ou souvent de pair avec certaines caractéristiques de la victime ou de l'auteur.<sup>89</sup> Pour être clair, il s'agit ici uniquement des facteurs de risque. Pour les professionnels de l'assistance, un tel modèle peut cependant revêtir une utilité particulière: il peut en effet indiquer à quel moment une vigilance supplémentaire est recommandée. Les informations techniques relatives au développement du modèle sont reprises dans l'annexe 6.

<sup>89</sup> La construction de la catégorie « très grave » a été expliquée au chapitre 3.

Le but était de développer un modèle aussi simple que possible, en d'autres mots un modèle qui avait une valeur aussi prédictive que possible avec aussi peu de variables que possible. L'analyse a fait ressortir trois variables: le fait que le partenaire soit apparu violent à l'extérieur de la maison (« chahuteur ») au cours de la relation, le fait que le répondant trouve qu'il/elle n'a pas assez de contacts avec ses amis proches et sa famille, et le score obtenu pour la série de questions relatives aux interactions au sein du couple. Ces trois variables contribuent significativement et indépendamment les unes des autres au pouvoir prédictif du modèle.

Le tableau 146 illustre les risques relatifs d'être victime de violence très grave entre partenaires selon les différents profils, déterminés par la combinaison des variables explicatives retenues. La qualité de la relation est ramenée ici à trois catégories: mauvaise, moyenne et élevée.<sup>90</sup>

**90** Pour éviter toute confusion, il s'agit ici de l'indicateur DAS dans sa forme catégoriale. Les scores ont été subdivisés comme suit: <35= mauvaise ; 35-44= moyenne ; 45+ = élevée.

**Tableau 146.** Victimation observée et « prévue » de violences très graves au sein du couple, y compris l'ex-partenaire, au cours des 12 derniers mois, selon le modèle des facteurs de risque.

Estime avoir assez d'interactions avec d'autres personnes	Conjoint violent en dehors du foyer	Qualité de la relation	Indicateur de violence entre partenaires très grave	Observé (échantillonnage)	Théorique (prévision par le modèle)
Non	Non	Faible	Non	71,6%	77,1%
			Oui	28,4%	22,9%
		Moyenne	Non	97,3%	94,9%
			Oui	2,7%	5,1%
		Haute	Non	98,0%	98,3%
			Oui	2,0%	1,7%
	Oui	Faible	Non	,0%	12,1%
			Oui	100,0%	<b>87,9%</b>
		Moyenne	Non	19,5%	43,0%
			Oui	80,5%	<b>57,0%</b>
		Haute	Non	100,0%	70,5%
			Oui	,0%	29,5%
Oui	Non	Faible	Non	93,8%	93,8%
			Oui	6,2%	6,2%
		Moyenne	Non	98,7%	98,8%
			Oui	1,3%	1,2%
		Haute	Non	99,5%	99,6%
			Oui	,5%	,4%
	Oui	Faible	Non	55,6%	38,0%
			Oui	44,4%	<b>62,0%</b>
		Moyenne	Non	74,9%	77,1%
			Oui	25,1%	22,9%
		Haute	Non	100,0%	91,4%
			Oui	,0%	8,6%

Nous constatons que le profil avec le risque le plus élevé, i.e. les individus socialement isolés dont le partenaire a commis des violences au sein du couple, et dont la qualité de la relation est mauvaise, a presque 220 fois plus de « chances » d'être victime de violences entre partenaires très graves que la catégorie avec le moins de risques, à savoir les individus ayant une qualité de relation élevée, qui sont satisfaits de leurs contacts avec leurs amis et leur famille et dont le partenaire ne commet aucune violence à l'extérieur de la maison. D'après le modèle, la catégorie ayant le plus de risques a 87,90% de chances d'être victime, contre 0,4% seulement pour la catégorie ayant le moins de risques.

Le risque élevé d'être victime (87,90%) diminue à chaque fois lorsque l'une des trois caractéristiques à risque change: 62% pour les individus qui ne sont pas isolés socialement (mais qui ont cependant un partenaire agressif et une mauvaise qualité de relation), 57% pour ceux qui vivent une relation moyenne au lieu de mauvaise et 23% pour les personnes dont le partenaire ne commet aucune violence en dehors du domicile. Pour la catégorie aux risques les plus faibles, les chances d'être victime augmente avec chaque changement : 1,2% pour ceux dont la qualité de la relation est moyenne, 1,7% pour ceux qui sont socialement isolés et 8,6% pour les personnes ayant un partenaire au comportement agressif à l'extérieur. Ces comparaisons montrent que le fait d'être violent ou pas en dehors du couple a un impact très important sur les chances de violences entre partenaires.

En termes de prévention, ce modèle pourrait servir de base à une série de questions limitée qui doit permettre d'identifier les individus courant un grand risque de vivre des violences graves au sein du couple ou avec un ex-partenaire. En outre, le modèle développé semble être dans une certaine mesure pertinent pour prévoir des formes moins sérieuses de violences entre partenaires.

## LES FACTEURS DE RISQUE : EN RÉSUMÉ

Dans le cadre de la présente recherche, la violence entre partenaires subie au cours des 12 derniers mois a été étendue à la violence exercée par l'ex-partenaire.

- Une approche multifactorielle est plus indiquée qu'une approche unifactorielle pour comprendre la problématique de la violence. Étant donné la complexité du thème, nous partons du principe que plusieurs facteurs exercent une influence simultanée à différents niveaux.
- Les femmes et les hommes qui sont davantage d'accord avec les assertions basées sur des opinions traditionnelles, telles que le fait que les problèmes familiaux ne doivent être discutés qu'à l'intérieur de la famille et que parfois, une personne pousse une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper, ont été plus victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois.
- Les femmes et les hommes ayant le sentiment subjectif d'entretenir trop peu de contacts avec leur famille et leurs amis ont été plus souvent victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois.
- Les femmes et les hommes ayant un niveau d'instruction plus faible ou étant au chômage n'ont pas été plus souvent victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois. Ce qui s'inscrit en contradiction avec des conclusions fréquentes énoncées dans la littérature mais peut éventuellement s'expliquer par le nombre limité de victimes de violences entre partenaires au cours des 12 derniers mois.
- Les jeunes femmes et hommes ont été plus souvent victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois que les femmes et hommes plus âgés.
- Les femmes et les hommes ayant une conviction religieuse ont été moins souvent victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois que les femmes et les hommes sans conviction religieuse.
- Les femmes et les hommes ayant été victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois faisaient état d'une satisfaction moins élevée envers la relation et d'une moins bonne qualité de relation.
- Les familles ayant des enfants ne sont pas davantage confrontées à la violence entre partenaires que les familles sans enfants. La présence d'enfants de moins de 7 ans va néanmoins de pair avec un surcroît de violences entre partenaires psychologiques au cours des 12 derniers mois.
- La présence de stress entretient un lien avec la manifestation de violences au cours des 12 derniers mois.
- Les femmes et les hommes séparés ont été plus souvent confrontés à la violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois que les couples non séparés.
- Une récente littérature a démontré que la grossesse constitue un facteur de risque pour les femmes quant à la confrontation avec la violence entre partenaires. La présente étude n'a toutefois trouvé aucun lien entre la grossesse et la violence entre partenaires.
- Les personnes ayant été victimes de violences sexuelles durant leur enfance ont été plus souvent victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois. Les participants ayant vécu des expériences violentes dès l'âge de 18 ans ont également été davantage victimes de violence entre partenaires au cours des 12 derniers mois.
- Les partenaires de victimes de violence de leur partenaire au cours des 12 derniers mois ont, depuis qu'ils connaissent ce partenaire, plus souvent eu des ennuis avec la police en raison d'un comportement violent et ont été plus souvent témoins de violences entre leurs parents que les partenaires de non victimes.

# CHAPITRE 5. LES VIOLENCES DE LA FAMILLE ET DES PROCHES

## 5

- 1 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE
- 2 EXPLORATION DU FAIT LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE

La sphère familiale et des proches, à l'exception du partenaire ou ex-partenaire, a été investiguée dans l'enquête sous une forme moins approfondie que la violence entre partenaires, et avec une nomenclature de faits spécifiques. La littérature ne relève pas de corrélation générale entre les violences intergénérationnelles et le genre de la victime. Dans la mesure où ils peuvent être significatifs, les résultats présentés dans ce chapitre sont susceptibles de donner des indications en matière de prévention et de dépistage des situations de violence ou de maltraitance.

## 1 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE

### 1.1 VIOLENCE VERBALE

**Tableau 147.** Injures, insultes ou mépris par un membre de la famille ou un proche au cours des 12 derniers mois, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	84,6%	89,1%	86,9%
Victimes	15,4%	10,9%	13,1%

En ordre de grandeur, l'incidence de la violence verbale subie de la part de membres de la famille ou de proches est du même ordre que celle subie dans l'espace public (voir chapitre 6). Nous voyons une différence sensible entre les hommes et les femmes, les femmes subissent plus de violence verbale que les hommes ( $p=0,003$ ). En prenant en compte tous les faits déclarés, y compris les occasionnels, plus ou moins une personne sur sept a été concernée au cours des 12 derniers mois.

**Tableau 148.** Fréquence de la violence verbale par un membre de la famille ou un proche au cours des 12 derniers mois (N=263), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Rarement	43,8%	49,5%	46,2%
Quelquefois	39,2%	36,0%	37,9%
Souvent	12,4%	12,6%	12,5%
Systématiquement	3,9%	,9%	2,7%
Ne sait pas	,7%	,0%	,4%

La répartition de la fréquence de la violence verbale n'est pas significative selon le genre de la victime. La moitié des cas concerne des faits rares, alors que 15% de cette violence verbale est fréquente, laquelle pourrait relever de la violence psychologique typique.

### 1.2 VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

**Tableau 149.** Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire par un membre de la famille ou un proche, au cours des 12 derniers mois, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	97,7%	99,7%	98,7%
Victimes	2,3%	,3%	1,3%

La violence psychologique dans la sphère familiale et dans l'entourage proche n'a été abordée dans le questionnaire qu'à travers la maltraitance infantile. Ces faits sont relativement rares, et leur nature rend les mères peut-être plus vulnérables à cette forme de violence. Nous voyons au tableau 149 que les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à en avoir été victimes ( $p=0,000$ ).

**Tableau 150.** Fréquence de maltraitance infantile, séparation des enfants ou menace de le faire par un membre de la famille ou un proche au cours des 12 derniers mois (N=26), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Rarement	25,0%	,0%	22,2%
Quelquefois	45,8%	66,7%	48,1%
Souvent	29,2%	33,3%	29,6%

Ces faits concernent peu de victimes, mais on constate dans le tableau 150 que contrairement aux violences verbales, ils tendent à être plus fréquents.

En définitive, nous retiendrons donc que les femmes sont plus souvent victimes de violences verbales et psychologiques que les hommes. Concernant les violences physiques, les très faibles effectifs rencontrés nous obligent à en faire une présentation globale, sans ventilation selon le sexe.

### 1.3 VIOLENCES PHYSIQUE, SEXUELLE ET ÉCONOMIQUE

**Tableau 151.** Incidence des violences physiques par un membre de la famille ou un proche au cours des 12 derniers mois, en %

Gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques	,6%
Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement	,0%
Empêcher l'accès au domicile, enfermer, mettre à la porte, laisser sur le bord de la route	,2%

A la lecture du tableau 151 où aucun des items n'atteint 1%, il apparaît clairement qu'il n'est pas possible de chercher une quelconque caractérisation des victimes. La catégorie la plus nombreuse, les gifles et coups, compte un effectif total de 12 répondants.

On ne retrouve aucun répondant victime de violence sexuelle (attouchements sexuels ou rapports forcés) parmi l'échantillon.

Les violences économiques (spoliation des revenus, des économies ou mise en dette) n'atteignent quant à elles que 0,4%, soit 8 réponses.

### 1.4 NÉGLIGENCES DES PERSONNES ÂGÉES

Un module spécifique de deux questions a été inclus dans le questionnaire afin de vérifier l'incidence des négligences à l'encontre des personnes âgées. Ce module n'a été posé qu'aux personnes de plus de 65 ans. Dans la mesure où la limite d'âge de notre enquête était fixée à 75 ans, et qu'il est fréquent que des personnes de cet âge soient encore parfaitement valides et autonomes, il est possible que nous soyons passés à côté du type de maltraitance que nous visions avec ces questions. Parmi les 274 personnes concernées par ces questions, seulement quatre ont déclaré avoir été, au cours des 12 derniers mois, abandonnées à leur sort quand elles étaient malades ou quand elles devaient être soignées, et une seule



a affirmé qu'un proche avait refusé de faire des courses pour elle ou de la conduire quelque part. Dès lors, ces résultats ne permettent pas une généralisation.

### 1.5 CARACTÉRISATION DES VICTIMES

En regroupant l'ensemble des victimes de violences de la sphère familiale et de l'entourage proche et si l'on exclut celles ayant déclaré uniquement des violences verbales rarement, nous obtenons l'incidence globale suivante au cours des douze derniers mois (tableau 152).

**Tableau 152.** Incidence globale de violence dans la sphère familiale et l'entourage proche au cours des 12 derniers mois, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	94,9%	97,6%	96,3%
Victimes	5,1%	2,4%	3,7%

Les tests de caractérisation de ces victimes ne mettent en évidence aucune relation significative avec les variables d'identification qui nous ont paru pertinentes, telles que l'âge, le niveau de diplôme, le type d'habitat (urbain ou rural), ou même le fait d'habiter sous le même toit que ses parents ou ses enfants.

## 2 EXPLORATION DU FAIT LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE

**Tableau 153.** Parmi ces faits, quel est, pour vous, le plus important ou le plus grave ? (N=251), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Violence verbale	80,0%	83,3%	81,3%
Maltraitance des enfants	14,0%	3,9%	9,9%
Violence économique	,7%	5,9%	2,8%
Violence physique	4,0%	2,0%	3,2%
Enfermement	,7%	2,9%	1,6%
Négligence des soins	,7%	,0%	,4%
Négligence des aides quotidiennes	,0%	2,0%	,8%

Concernant la maltraitance des enfants, et dans une moindre mesure la violence physique (gifles et coups), nous retrouvons une différence entre hommes et femmes ; les femmes sont plus concernées par ces deux catégories d'actes ( $p=0,005$ ). Par ailleurs, nous voyons que dans la grande majorité des cas (81,3%), la violence verbale est jugée comme étant la plus grave ou la plus importante. Etant donné la concentration sur une seule catégorie et le faible effectif total, il ne sera pas possible de ventiler les résultats suivants par forme de violence.

## 2.1 L'AUTEUR

**Tableau 154.** L'auteur principal de ce fait était ... (N=251), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Le père, beau-père, partenaire de la mère	12,4%	23,5%	17,0%
La mère, belle-mère, partenaire du père	16,0%	8,4%	12,8%
Le fils, gendre ou le fils du partenaire	4,7%	4,2%	4,5%
La fille, belle-fille ou la fille du partenaire	5,9%	2,5%	4,5%
Le frère, beau-frère	14,2%	11,8%	13,2%
La soeur, belle-soeur	22,5%	12,6%	18,4%
Un autre homme de la parenté	7,7%	14,3%	10,4%
Une autre femme de la parenté	7,7%	3,4%	5,9%
Un homme parmi les proches	4,1%	14,3%	8,3%
Une femme parmi les proches	3,0%	,8%	2,1%
Ne sait pas	,6%	2,5%	1,4%
Refus	1,2%	1,7%	1,4%

Comme l'indique le tableau 154, les auteurs de faits violents sont le plus souvent soit le (beau-/partenaire de la mère)père ou la (belle-/partenaire du père)mère, soit le (beau-) frère ou la (belle-)sœur, ou encore un autre homme de la parenté. Les différences entre victimes masculines et féminines ( $p=0,001$ ) sont d'ailleurs frappantes. Chez les femmes, nous retrouvons, pour chaque degré de parenté, une quasi égalité entre auteurs masculins ou féminins, voire une légère prépondérance des auteurs féminins, en particulier pour la violence entre sœurs. Les hommes sont beaucoup plus souvent victimes de leur père, d'un autre homme de la parenté ou d'un homme parmi les proches. D'une manière générale, il s'agit presque exclusivement de violences au sein de la famille.

## 2.2 CONFIDENCE

**Tableau 155.** Avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ? (N=251), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Oui	79,8%	66,9%	74,5%
Non	19,6%	30,5%	24,1%
Ne sait pas	,6%	,8%	,7%
Refus	,0%	1,7%	,7%

Pour ce qui est du fait le plus grave ou le plus important, nous avons demandé aux victimes si elles en avaient parlé à quelqu'un (tableau 155). La différence entre les hommes et les femmes est significative ( $p=0,050$ ). Comme pour les autres formes de violences subies, en particulier dans le cadre de la violence entre partenaires, les hommes se confient considérablement moins à quelqu'un que les femmes.

### 2.3 PLAINTE À LA POLICE

**Tableau 156.** Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou déposé plainte ? (N=251), en %

Oui, c'est vous même qui l'avez fait	2,1%
Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	1,4%
Non	94,7%
Ne sait pas	,7%
Refus	1,1%

Enfin, nous voyons au tableau 156 que les faits de violence subis dans la sphère familiale ou dans l'entourage proche sont dénoncés exceptionnellement à la police : près de 95 % des personnes n'ont pas signalé les faits à la police ou déposé plainte.

## LES VIOLENCES DE LA FAMILLE ET DES PROCHES : EN RÉSUMÉ

- La violence subie de la part de membres de la famille ou de proches au cours des 12 derniers mois est si rare que nous ne pouvons guère l'approfondir dans le cadre de la présente enquête.
- Il s'agit pour l'essentiel de violence verbale (13 % des répondants déclarent en avoir été victime), dont les femmes sont un peu plus souvent victimes.
- Les faits de violence subis dans la sphère familiale et dans l'entourage proche sont très rarement dénoncés à la police.
- Nous n'avons pas pu étudier le phénomène spécifique de négligence ou de maltraitance à l'égard des personnes âgées dans la mesure où la limite d'âge fixée par l'enquête (75 ans) n'a pas permis d'identifier le véritable problème, et par conséquent, n'a pas permis de recenser un nombre de cas suffisant.

# CHAPITRE 6. VIOLENCE DANS L'ESPACE PUBLIC



- 1 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE
- 2 EXPLORATION DU FAIT LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE

Afin d'englober l'ensemble des faits de violence subis, le questionnaire comprend un module qui analyse la violence dans l'espace public au cours des 12 derniers mois. Selon nous, cet espace se distingue toutefois de celui du couple ou de la famille/l'entourage proche, en ce sens qu'il n'y a pas de lien durable entre l'auteur et la victime, ou du moins, de manière limitée. Un tel lien est susceptible d'inscrire une situation de violence dans la durée, comme l'affirment Jaspard et al.,<sup>91</sup> même si les faits ont une gravité relative lorsqu'ils sont pris isolément, le fait d'être exposé à la violence est susceptible d'occasionner d'importantes séquelles.

Comme les expériences de violence vécues par les victimes diffèrent énormément dans l'espace public, nous examinerons ce chapitre plus succinctement.

## 1 PRÉVALENCE DE LA VIOLENCE

### 1.1 VIOLENCE VERBALE

**Tableau 157.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été injurié(e) ou insulté(e) en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public ?, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	87,1%	87,6%	87,1%
Victimes	12,9%	12,4%	12,9%

Nous voyons au tableau 157 qu'environ 13% des répondants se sont fait injurier ou insulter dans un espace public au cours de l'année écoulée. Il n'y a pas de différence significative entre les victimes masculines et féminines. En ordre de grandeur, la prévalence de cette forme de violence est équivalente à la sphère familiale (voir chapitre 5), mais celle-ci englobait également les critiques et le mépris dans la question.

**Tableau 158.** Fréquence des injures ou insultes dans l'espace public au cours des 12 derniers mois (N=254), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
1 fois	41,4%	34,4%	37,9%
2 ou 3 fois	39,1%	42,4%	40,7%
Entre 4 et 10 fois	7,0%	11,2%	9,1%
Plus de 10 fois	4,7%	7,2%	5,9%
Tous les jours ou presque	7,8%	4,0%	5,9%

La prévalence exprimée dans le tableau 157 semble élevée, mais elle doit être nuancée si nous examinons la fréquence (tableau 158) : au cours de l'année écoulée, le fait ne s'est produit qu'une seule fois pour quatre personnes sur dix et au maximum trois fois pour huit personnes sur dix.

<sup>91</sup> Jaspard et al., *Les violences envers les femmes en France*.

## 1.2 ÊTRE SUIVI(E) EN RUE

**Tableau 159.** Au cours des 12 derniers mois, quelqu'un vous a-t-il suivi(e) avec insistance, à pied, en voiture, en vélo ou en moto ?, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	4,0%	2,1%	3,0%
Victimes	96,0%	97,9%	97,0%

Le tableau 159 montre que 4% des femmes et 2,1% des hommes se sont sentis suivis en rue au cours des 12 derniers mois. Cette différence entre les femmes et les hommes est significative ( $p=0,010$ ). Bien que nous ne connaissions pas l'issue de ces situations, nous pouvons voir en ces femmes des victimes de violence psychologique sur la voie publique.

**Tableau 160.** Fréquence des filatures dans l'espace public au cours des 12 derniers mois (N=60), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
1 fois	53,8%	52,4%	53,3%
2 ou 3 fois	38,5%	38,1%	38,3%
Entre 4 et 10 fois	7,7%	,0%	5,0%
Plus de 10 fois	,0%	9,5%	3,3%

Comme l'indique le tableau 160, dans la moitié des situations de « filature », celle-ci constitue une expérience unique ; 18 femmes de notre échantillon ont fait cette expérience à au moins deux reprises au cours des 12 derniers mois.

## 1.3 VIOLENCE PHYSIQUE

### 1.3.1 Agression pour vol (ou tentative)

**Tableau 161.** Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un a-t-il essayé de vous prendre ou vous a pris de force quelque chose qui vous appartenait (sac, bijoux...) ?, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	97,5%	96,2%	96,8%
Victimes	2,5%	3,8%	3,2%

Les vols ou tentatives de vol avec violence (arrachage,...) concernent un peu plus de 3% de la population, selon l'estimation de notre enquête. La légère prédominance des victimes masculines n'est pas significative statistiquement ( $p=0,100$ ).

**Tableau 162.** Fréquence des vols ou tentatives de vol au cours des 12 derniers mois (N=63), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
1 fois	84,0%	81,6%	82,5%
2 ou 3 fois	16,0%	18,4%	17,5%

Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'événements isolés, mais quelques personnes ont fait cette expérience deux ou trois fois au cours de l'année écoulée. Aucun répondant n'a été victime de cette forme de violence plus de trois fois au cours des 12 derniers mois.

### 1.3.2 Agression physique

**Tableau 163.** Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un vous a-t-il giflé(e), frappé(e) ou a-t-il exercé d'autres agressions physiques contre vous ?, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	98,8%	97,5%	98,2%
Victimes	1,2%	2,5%	1,8%

Les agressions physiques sans motif de vol sont un peu plus rares que celles visant à arracher un objet quelconque avec violence. Nos chiffres confirment une constante connue des études de criminologie : les hommes font plus souvent l'objet d'agressions physiques en dehors du domicile que les femmes ( $p=0,038$ ) ; ils sont deux fois plus souvent victimes que les femmes.

**Tableau 164.** Fréquence des agressions physiques dans l'espace public au cours des 12 derniers mois (N=37), en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
1 fois	83,3%	76,0%	78,4%
2 ou 3 fois	8,3%	24,0%	18,9%
Entre 4 et 10 fois	8,3%	,0%	2,7%

Les agressions physiques dans l'espace public concernent généralement des faits uniques (tableau 164), mais une femme de l'échantillon en a été victime plus de trois fois au cours de l'année écoulée. Les faibles effectifs rendent la différence entre les hommes et les femmes non significative.

### 1.3.3 Menaces armées

**Tableau 165.** Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un vous a-t-il menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a-t-on tenté de vous tuer, de vous étrangler ?, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	99,1%	98,6%	98,9%
Victimes	,9%	1,4%	1,1%

Les menaces avec arme ou tentatives de meurtre sont extrêmement rares, bien qu'un pourcentage de l'échantillon ait été victime de cette forme de violence extrême au cours de l'année écoulée. Une seule personne, un homme, a vécu plus d'une fois cette situation.

Nous notons que lorsque l'on regroupe l'ensemble des victimes de violence physique dans l'espace public, les victimes masculines sont plus nombreuses que les victimes féminines, soit 5,8% chez les hommes contre 3,9 % chez les femmes.

## 1.4 VIOLENCE SEXUELLE

### 1.4.1 Exhibitionnisme et attouchements sexuels non désirés

**Tableau 166.** Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un s'est-il déshabillé devant vous ou a-t-il, contre votre gré, touché une partie de votre corps (seins, fesses,...) ?, en %

	Femmes (N=987)	Hommes (N=1.027)	Ensemble (N=2.014)
Non victimes	99,5%	99,7%	99,6%
Victimes	,5%	,3%	,4%

Le tableau 166 montre que la violence sexuelle dans l'espace public est encore plus rare, et nous remarquons que les hommes sont presque aussi souvent concernés que les femmes. Toutefois, les effectifs absolus (respectivement cinq femmes et trois hommes) ne se prêtent guère à une généralisation quantitative. A une exception près, ce sont des faits isolés.

### 1.4.2 Rapports ou attouchements sexuels forcés/non désirés

Une seule personne rapporte s'être retrouvée confrontée à des attouchements sexuels forcés ou à des rapports sexuels non désirés au cours des 12 derniers mois dans l'espace public. Il s'agit d'une femme qui représente 0,1% de l'échantillon féminin.

## 1.5 CARACTÉRISATION DES VICTIMES

Afin de caractériser les victimes dans l'espace public, nous avons constitué un indicateur reprenant l'ensemble des faits signalés ci-dessus, à l'exception des violences verbales subies trois fois maximum. Cet indicateur « victimes dans l'espace public » représente 8,9% de l'échantillon total.

En globalisant ainsi l'ensemble de ces faits, nous ne trouvons aucune différence significative entre les hommes et les femmes.

Le type d'habitat (ville ou campagne) n'est pas davantage significatif. L'âge constitue la seule grande variable sociodémographique pertinente ( $p=0,001$ ) (tableau 167).

**Tableau 167.** Victimisation dans l'espace public au cours des 12 derniers mois selon l'âge, en %

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans
Non victimes	84,0%	91,4%	90,9%	92,8%	93,8%	92,0%
Victimes	16,0%	8,6%	9,1%	7,2%	6,2%	8,0%

Comme nous pouvions nous y attendre, les jeunes sont plus exposés à la violence dans l'espace public que les personnes âgées. La catégorie des 18-24 ans présente un taux de victimisation deux fois plus élevé que toutes les autres catégories d'âge, où la prévalence reste stable entre 6% et 9%.



## 2 EXPLORATION DU FAIT LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE

Parmi les violences subies dans l'espace public, il a également été demandé à la victime de déterminer le fait considéré comme le plus important ou le plus grave (tableau 168).

**Tableau 168.** Parmi ces faits quel est, pour vous, le plus important ou le plus grave ?, en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Violence verbale	60,5%	59,3%	59,9%
Etre suivi (e) en rue	17,8%	6,7%	12,5%
(Tentative de) vol avec violence	10,5%	14,1%	12,2%
Violence physique	4,6%	11,1%	7,7%
Menace armée ou tentative de meurtre	4,6%	8,9%	6,6%
Violence sexuelle	2,0%	,0%	1,0%

L'identification du fait le plus important montre une différence significative, mais peu conséquente, entre les hommes et les femmes ( $p=0,006$ ): les femmes mentionnent plus que les hommes le fait d'être suivi comme le plus grave, tandis que les hommes indiquent plus que les femmes les agressions physiques comme le plus grave. Seulement quelques femmes optent pour la violence sexuelle comme étant le fait le plus grave.

### 2.1 L'(LES)AUTEUR(S)

**Tableau 169.** L'(ou les) auteur(s) de ce fait était-il (elle) une (ou des) personne(s) totalement inconnue(s) de vous ?, en %

Auteur inconnu	45,5%
Auteur connu	54,1%
Ne sait pas	,4%

Par rapport au fait considéré comme le plus important, il a été demandé à la victime si elle connaissait ou non l'auteur du/des fait(s) (tableau 169). Il n'y a pas de différences significatives entre les hommes et les femmes, nous présentons donc les résultats dans leur ensemble : dans la moitié des cas, la victime connaissait l'auteur. Statistiquement, cette question n'est pas dépendante du type de fait identifié ( $p=0,160$ ), néanmoins, nous remarquons que pour ce qui est du fait d'être suivi(e), les victimes connaissent un peu moins souvent les auteurs.

**Tableau 170. L'auteur était ..., en %**

Un homme	48,0%
Une femme	6,9%
Un adolescent	13,1%
Une adolescente	1,5%
Un groupe d'hommes	9,2%
Un groupe de femmes	1,1%
Un groupe d'adolescents	7,7%
Un groupe d'hommes et de femmes	3,5%
Ne sait pas	8,7%
Refus	,2%

Comme l'indique le tableau 170, dans la moitié des cas, l'auteur était un homme seul, quel que soit le sexe de la victime. Un peu plus de 20% des violences qui ont été identifiées ont été commises par un groupe (d'hommes/de femmes/de jeunes/d'hommes et de femmes).

**Tableau 171. L'auteur était ..., en %**

	Femmes	Hommes	Ensemble
Masculin	86,1%	92,7%	89,2%
Féminin	13,9%	7,3%	10,8%

Toutes les catégories d'auteur ont été regroupées selon le genre (tableau 171). Dans l'espace public, nous voyons que dans près de neuf fait de violences sur 10, l'auteur est un homme. Ce résultat est légèrement différent selon le genre de la victime, mais pas de façon significative ( $p=0,071$ ).

## 2.2 CONFIDENCE DES EXPÉRIENCES DE VIOLENCE À DES TIERS

**Tableau 172. Avez-vous parlé de ce fait à quelqu'un ?, en %**

Oui	79,3%
Non	19,5%
Ne sait pas	1,0%
Refus	,2%

Le fait a été rapporté à quelqu'un de l'entourage dans huit cas sur dix (tableau 172). Les victimes confient donc plus souvent les violences subies que dans le cadre de la sphère familiale ou de l'entourage proche (voir tableau 155). Il n'y a pas de distinction entre les femmes et les hommes, toutefois, nous voyons au tableau 173 que les différents types de faits ne prêtent pas de la même façon à la confiance : les injures et insultes sont moins souvent relatées.

**Tableau 173. Confiance selon le type de fait, en %**

Violence verbale	67,4%
Etre suivi (e) en rue	94,4%
(Tentative de) vol avec violence	94,1%
Agression physique	95,5%
Menace armée ou tentative de meurtre	94,7%
Violence sexuelle	100,0%

Nous voyons également que, contrairement à ce qui se passe dans les sphères domestiques (famille et violence entre partenaires), tous les faits de violence sexuelle ont été relatés.

### 2.3 PLAINTÉ À LA POLICE

**Tableau 174. Avez-vous fait une déclaration signée à la police ou déposé plainte ?, en %**

Oui, c'est vous même qui l'avez fait	16,9%
Oui, c'est une autre personne qui l'a fait	,9%
Non	80,6%
Ne sait pas	1,3%
Refus	,3%

Bien que la plupart des victimes aient parlé de ce qui leur était arrivé à une personne de leur entourage, comme l'indique le tableau 174, seule une minorité de moins de 20% a déposé plainte à la police. Cette proportion varie évidemment selon les formes de violence concernées (tableau 175).

**Tableau 175. Plaintes à la police selon le type de fait, en %**

Violence verbale	7,0%
Être suivi (e) en rue	8,1%
(Tentative de) vol avec violence	62,9%
Agression physique	28,6%
Menace armée ou tentative de meurtre	42,1%
Violence sexuelle	50,0%

Nous voyons que les agressions verbales sont très rarement dénoncées à la police, tout comme le fait d'avoir été suivi(e). Il n'est pas étonnant de voir que le vol avec violence constitue le type de fait où l'on retrouve le plus de plaintes déposées et que cette forme de violence représente à elle seule plus de la moitié des faits signalés.

## VIOLENCE DANS L'ESPACE PUBLIC : EN RÉSUMÉ

- Les hommes et les femmes sont victimes de violence verbale dans l'espace public dans des proportions comparables (12,9%), mais la plupart du temps, ces faits sont isolés.
- Les hommes sont deux fois plus exposés aux agressions physiques (2,5%) que les femmes, tandis que la différence de victimisation entre les hommes et les femmes se resserre pour ce qui est des vols avec (menace de) violence.
- Les femmes sont davantage concernées par le fait d'être suivies en rue (4%) et les violences sexuelles, qui restent cependant exceptionnelles (0,5% des femmes sont victimes d'exhibitionnisme ou d'attouchements non désirés).
- Les jeunes sont le plus exposés à la violence dans la sphère publique, en particulier ceux âgés de moins de 25 ans, où la victimisation est deux fois plus élevée que dans les autres tranches d'âges.
- Dans la moitié des cas, les faits les plus graves sont commis par quelqu'un que la victime connaît, et l'auteur est un homme dans neuf cas sur dix.
- La violence dans la sphère publique est beaucoup plus relatée (huit fois sur dix) et fait également l'objet de plus de plaintes déposées à la police (deux fois sur dix). Lorsqu'il s'agit de vol avec violence, plus de 60% des faits font l'objet d'une plainte à la police.



# CHAPITRE 7. TÉMOINS DE VIOLENCES



- 1 TÉMOINS DE VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES
- 2 TÉMOINS DE VIOLENCES AU COURS DE LA VIE

Concernant les témoins de violences, deux types de questions ont été posés : en premier lieu, des questions relatives à la présence de témoins lors des situations de violence entre partenaires et en second lieu, des questions portant sur le vécu du répondant en tant que témoin de violences.

## 1 TÉMOINS DE VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES

Nous analyserons tout d'abord la présence de témoins dans le cadre des violences entre partenaires subies au cours des 12 derniers mois. Le tableau 176 donne le pourcentage de situations de violence où, un enfant, un proche ou une autre personne étaient présents.

**Tableau 176.** Témoins de situations de violence où le répondant était victime, en chiffres absolus et en %

	N	%
Enfants	52	40,8%
Proches	33	23,3%
Autres personnes	23	15,3%

Nous remarquons que dans plus de 40% des situations de violences entre partenaires, au moins un enfant a été témoin des actes de violence commis sur un de ses parents. Dans 23,3 % des cas, une personne de l'entourage proche était témoin, et dans 15,3% des cas, il s'agissait d'une autre personne qui était témoin. La présence de témoins n'est pas corrélée au sexe ni à la forme de violences subies. Ce qui signifie que, quel que soit le sexe de la victime, ou la forme de violences subies, la présence d'enfants, d'une personne de l'entourage proche ou d'autres personnes reste identique. Nous remarquons également que dans près de 60% des situations (59,1%), aucun témoin n'était présent au moment des faits de violence.

Le tableau 177 montre que ce sont lors des situations de violence graves que les enfants sont les plus présents (48,8%). En outre, on constate que les enfants témoins sont présents dans 43,2% des situations de violence entre partenaires identifiées par la victime comme étant très graves.

**Tableau 177.** Présence d'enfant(s) en tant que témoin selon la gravité des violences subies, en chiffres absolus et en %

	Présence d'enfants ?		Total
	Oui, croit que oui	Non, croit que non	
Violence modérée	13	29	42
	31,0%	69,0%	100,0%
Violence grave	21	22	43
	48,8%	51,2%	100,0%
Violence très grave	19	25	44
	43,2%	56,8%	100,0%

$p=0,04$

Outre la gravité des violences subies, la situation conjugale doit être prise en compte lorsqu'on étudie la présence de témoins lors de violence entre partenaires ou ex-partenaires. Comme nous le montre le tableau 178, nous constatons que la présence d'enfant(s) est très fortement liée à la situation conjugale. Plus d'une situation sur deux de violence entre ex-partenaires est vue ou entendue par les enfants. Ce chiffre diminue à 38,4% pour les situations entre conjoints vivant ensemble. Par contre, la situation conjugale n'a pas d'influence significative sur la présence ou non de personnes de l'entourage proche.

**Tableau 178.** Présence d'enfant(s) en tant que témoin selon la situation de couple, en chiffres absolus et en %

	Présence d'enfants ?		Total
	Oui, croit que oui	Non, croit que non	
En couple	33	53	86
	38,4%	61,6%	100,0%
Séparé(e) dans les 12 derniers mois	2	10	12
	16,7%	83,3%	100,0%
Ex-partenaire	17	13	30
	56,7%	43,3%	100,0%
Total	52	76	128
	40,6%	59,4%	100,0%

$p=0,003$

## 2 TÉMOINS DE VIOLENCES AU COURS DE LA VIE

Nous avons demandé à l'ensemble des répondants si, au cours de leur vie, ils ont un jour vu ou entendu une personne injurier, critiquer ou mépriser (violence verbale ou psychologique), gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques (violence physique) ou agresser sexuellement quelqu'un d'autre (violence sexuelle). Plus de 43% des répondants ont été témoins de violence physique, et 7,5% de violence sexuelle (tableau 179). 53% des répondants déclarent avoir été témoins de violence verbale ; les répondants sont donc le plus souvent témoins de cette forme de violence. Cependant, nous pourrions nous attendre à ce que le fait d'être témoin de violence verbale soit plus visible dans l'espace public. Peut-être y a-t-il un sous-rapportage qui peut s'expliquer par le fait que les répondants ne jugent pas ces cas comme étant suffisamment graves ou importants que pour être mentionnés.



**Tableau 179.** Pourcentage de témoins masculins et féminins selon la forme de violence, en chiffres absolus et en %

	Femmes		Hommes		Total	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Témoins de violence verbale ou psychologique	496	491	451	579	947	1.067
	50,6%	49,4%	43,5%	56,5%	47,0%	53,0%
Témoins de violence physique	622	365	520	507	1.142	872
	63,2%	36,8%	50,3%	49,7%	56,7%	43,3%
Témoins de violence sexuelle	900	87	964	63	1.864	150
	91,2%	8,8%	93,8%	6,2%	92,5%	7,5%

$p=0,014$

$p=0,009$

$p=0,067$

Il existe une différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les violences physiques et verbales, les hommes sont plus souvent témoins de ces formes de violences que les femmes.

Le tableau 180 fait apparaître l'âge comme un facteur déterminant : plus on est jeune, plus on a été témoin de violences physiques, verbales ou sexuelles. Cette tendance ne peut s'expliquer par une augmentation brutale de situations de violences auxquelles seraient confrontés les plus jeunes, mais dépend vraisemblablement davantage d'un effet de mémoire. Le temps, qui sépare la situation en tant que témoin de la passation de l'enquête, joue ici un rôle essentiel.

**Tableau 180.** Formes de violence dont on a été témoin selon l'âge du répondant, en chiffres absolus et en %

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-75 ans	Total
Violence verbale ou psychologique	152	235	251	199	142	89	1.068
	61,0%	57,9%	60,0%	55,3%	46,4%	32,5%	53,1%
Violence physique	151	184	201	166	100	71	873
	60,4%	45,4%	48,1%	46,1%	32,6%	25,9%	43,3%
Violence sexuelle	23	17	40	27	27	15	149
	9,2%	4,2%	9,6%	7,5%	8,8%	5,5%	7,4%

Pour le fait le plus grave, parmi les trois précédemment cités, nous pouvons analyser qui sont la victime et l'auteur des faits dont la personne a été témoin.

**Tableau 181.** Catégorie de victime selon la forme de violence dont on a été témoin, en chiffres absolus et en %

	Victime de violence					Total
	Partenaire	Famille	Proche	Collègue -supé- rieur hié- ra- chique	Un(e) inconnu(e)	
Violence verbale ou psychologique	24 2,5%	156 16,0%	218 22,4%	143 14,7%	432 44,4%	973 100,0%
Violence physique	21 2,6%	117 14,3%	183 22,4%	79 9,7%	417 51,0%	817 100,0%
Violence sexuelle	8 5,8%	28 20,1%	37 26,6%	21 15,1%	45 32,4%	139 100,0%
Total	53 2,7%	301 15,6%	438 22,7%	243 12,6%	894 46,3%	1.929 100,0%

Si nous croisons la forme de violence et les catégories de victimes (tableau 181), il apparaît que la victime est un(e) inconnu(e) dans plus de 46% des situations dont les personnes sont témoins, viennent ensuite une personne de l'entourage proche (22,7%) et une personne de la famille (15,6%). Cette tendance se retrouve pour chaque forme de violence prise isolément.

L'auteur est un(e) inconnu(e) dans plus de 55% des situations (tableau 182), ce qui tend à indiquer que la majorité des violences dont on est témoin se déroulent dans l'espace public.

**Tableau 182.** Catégorie d'auteur selon le type de violence dont on a été témoin, en chiffres absolus et en %

	Auteur de violence					Total
	Partenaire	Famille	Proche	Collègue -supé- rieur hié- ra- chique	Un(e) inconnu(e)	
Violence verbale ou psychologique	48 5,0%	144 14,9%	161 16,6%	104 10,7%	512 52,8%	969 100,0%
Violence physique	40 4,9%	100 12,3%	124 15,2%	55 6,7%	496 60,9%	815 100,0%
Violence sexuelle	2 1,5%	22 16,4%	25 18,7%	9 6,7%	76 56,7%	134 100,0%
Total	90 4,7%	266 13,9%	310 16,2%	168 8,7%	1.084 56,5%	1.918 100,0%

## TÉMOINS DE VIOLENCE : EN RÉSUMÉ

- Dans plus de 40% des situations de violences entre partenaires, un enfant a été témoin des actes de violence commis sur un de ses parents. Ce pourcentage est respectivement de 23,3% pour une personne de l'entourage proche et de 15,3% pour les autres personnes.
- 48,8% des situations de violences entre partenaires définies comme étant graves sont entendues ou vues par un enfant. Ce chiffre est de 43,2% pour les situations entre partenaires définies comme étant très graves.
- La présence d'enfant(s) est très fortement liée à la situation conjugale : plus d'une situation sur deux de violence entre ex-partenaires est vue ou entendue par les enfants. Ce chiffre diminue à 38,4% pour les situations entre partenaires vivant ensemble.
- Si l'on prend en compte l'ensemble des formes de violence et toutes les sphères de vie (relation entre partenaires, famille/entourage proche, espace public), les hommes sont plus confrontés que les femmes aux violences verbales et physiques en tant que témoins.

# CHAPITRE 8. RECOMMANDATIONS POUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA VIOLENCE



- 1 CONSTITUTION DES DEUX GROUPES  
D'INTERVENANTS-EXPERTS
- 2 CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

L'analyse statistique des données de prévalence sur la violence liée au genre en Belgique devait être complétée dans le cadre de la présente recherche par une série de recommandations de politique publique. A cette fin, nous avons souhaité prendre en considération les points de vue et la vision des professionnels du secteur et respecter autant que possible la diversité, la complexité et le caractère typique de chaque point de vue. Ainsi, nous nous basons dans ce chapitre surtout sur les recommandations qui sont ressorties des focus-groupes et nous les confrontons aux chiffres issus de l'analyse statistique de l'enquête.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'une enquête de ce type ne vise en aucune manière une quelconque représentativité au sens où on l'entend en statistique. Il ne s'agit donc pas d'un « échantillon représentatif » des professionnels, mais d'un choix raisonné de personnes et de groupes qui, par leur diversité, vont offrir à l'analyse un maximum de situations-types et d'expériences variées pour « balayer » le champ des situations concrètes et donner une vue d'ensemble de la réalité.

## 1 CONSTITUTION DES DEUX GROUPES D'INTERVENANTS-EXPERTS

### 1.1 CRITÈRES DE SÉLECTION

Deux focus-groupes ont été organisés : l'un constitué d'experts francophones, l'autre d'experts néerlandophones. Afin de couvrir au mieux le champ, ces deux focus-groupes étaient composés d'acteurs de terrain qui connaissent la problématique de la violence entre partenaires et intrafamiliale. Les participants ont été sélectionnés sur base des critères suivants :

- la sphère d'intervention : le monde médical et psycho-social ainsi que le secteur juridique et policier ;
- la forme d'intervention proposée : les soins médicaux de première ligne, l'accompagnement psychologique (guidance, soutien, consultation), l'aide sociale et l'hébergement. Sont également considérés tous les services existant au niveau juridique et judiciaire, allant du conseil à l'intervention en passant par le dépôt de plainte. Un service coordonnant le réseau communautaire a participé également ;
- la répartition géographique : dans la mesure du possible, l'ensemble du territoire belge a été couvert ;
- le type de public-cible : l'approche de la personne victime a été privilégiée. Cependant, l'intervention auprès des auteurs de violences de même qu'auprès des personnes âgées et des femmes enceintes a été prise en compte lors de la constitution des focus-groupes.

Dans un premier temps, les personnes sélectionnées ont été contactées par téléphone ou par email afin de leur présenter le projet et ses objectifs. Il s'agissait, à cette étape, d'obtenir leur accord de principe pour participer aux focus-groupes. Une invitation officielle leur a ensuite été envoyée par courrier.

Au total, 14 personnes ont participé au focus-groupe francophone et 8 au focus-groupe néerlandophone.

Le tableau 183 illustre les types d'acteurs qui ont participé aux focus-groupes :

**Tableau 183.** Liste des acteurs présents

Focus-groupe francophone	Focus-groupe néerlandophone
Coordination provinciale violence	Médecin légiste
Centre de santé mentale	Centre d'aide aux personnes âgées
Centre de planning	Magistrat de référence
Consultation en hôpital	Centre d'aide aux victimes
Médecin généraliste	Service d'aide aux justiciables
Maison d'accueil et d'hébergement	Gynécologue (spécialiste des violences envers les femmes enceintes)
Centre d'aide aux personnes âgées	Sexologue (violence entre partenaires)
Centre d'aide aux auteurs	
Service d'aide aux justiciables	
Consultation juridique	
Chef de zone Police	
Médecin légiste	
Magistrat de référence	
Juge (Cour d'appel)	

## 1.2 PROTOCOLE D'ANIMATION

L'animation des focus-groupes a été conçue afin de rassembler les éléments d'expériences auprès de professionnels qui sont en contact quotidien avec la violence intrafamiliale, principalement la violence entre partenaires. Nous avons voulu y puiser des recommandations utiles pour la prévention et le traitement de ces violences. Le protocole d'animation est pratiquement similaire pour chaque groupe de discussion.

Nous avons identifié trois types d'informations à recueillir auprès de ces professionnels, Nous pouvons situer celles-ci sur un axe allant de l'amont à l'aval des violences.

Ces trois types d'informations étaient :

- la forme de violence et le groupe-cible rencontrés principalement dans leur pratique, en fonction de la spécificité de leur rôle, du service où ils exercent et des missions qui leur incombent ;
- les difficultés qu'ils rencontrent dans ce contexte pour mener efficacement à bien leur mission ;
- les recommandations qu'ils peuvent formuler quant à des mesures d'organisation, d'information, ou d'actions souhaitables pour prévenir la violence intrafamiliale et/ou la prendre en charge plus efficacement, à partir de leur expérience d'une part, de la lecture des résultats de l'enquête d'autre part.

Pour ce faire, deux séances de trois heures ont été organisées selon l'agenda suivant :

- tour de table des participants, avec une présentation par chacun des groupes-cibles et des formes de violence prédominant dans leur expérience quotidienne ;
- exposé, selon le même principe, des difficultés principales rencontrées. Une petite variante a été introduite lors du focus-groupe néerlandophone. Afin d'amorcer la deuxième partie, l'animateur a posé la question suivante : « Que voudriez vous faire avec un million d'euro dans votre pratique ? »

En pratique, les participants ont d'emblée évoqué en parallèle les situations impliquant des types de victimes et les difficultés que cela engendrait, de telle sorte que les phases 1 et 2 se sont automatiquement fusionnées, y compris à l'occasion des pistes de remédiation.

- Présentation succincte et confidentielle de résultats de l'enquête, exclusivement en matière de violences intrafamiliales, en mettant en exergue les pourcentages de victimes repérées dans la population et les conséquences observées de la victimisation.
- Discussion générale sur les recommandations à formuler à la fois à partir des commentaires qu'inspirent les résultats de l'enquête et des difficultés ou failles de prise en charge rencontrées par chacun dans son travail.

## 2 CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les constats, difficultés et recommandations exprimés par les participants sont fortement imbriqués, de telle sorte que leur résumé ne peut prendre que la forme d'une organisation un tant soit peu hybride, les thèmes penchant tantôt vers des problématiques relatives aux aspects organisationnels des services, tantôt vers des groupes-cibles spécifiques, ou encore de formes de violence. A l'analyse des entretiens, il apparaît que la majorité des thèmes abordés par les francophones et les néerlandophones lors de ces entretiens se chevauchent. La synthèse présentée ci-dessous reprend donc les constats et recommandations issus des deux focus-groupes, tout en mentionnant, le cas échéant, les spécificités régionales.

### 2.1 LES PUBLICS ET LA GRAVITÉ DES VIOLENCES

Les participants réunis lors de ces focus-groupes estiment être confrontés à des victimes de situations graves, voire très graves. Les victimes ne demandent de l'aide, donc n'arrivent devant eux, que lorsque la situation est très avancée.

La plupart des services représentés dans les focus-groupes ont trait à la prise en charge psychologique, à la police et à la justice : tous interviennent plutôt en aval des situations de violence, lorsque les problèmes ont déjà dégénéré. Ils ne peuvent donc se considérer du côté de la prévention, ni même de la détection précoce.

Les victimes sont dans la grande majorité des femmes, mais il n'y a par contre pas de caractérisation sociale particulière, une estimation grossière donnant 20% de catégories défavorisées, 20% de milieux aisés et 60% de classe moyenne.

### 2.1.1 *Violences psychologiques*

Parmi les situations qui retiennent l'attention des participants, au-delà des cas de violence physique ou sexuelle caractérisée, très graves mais pour lesquels des instruments existent, c'est la grande proportion de violences psychologiques. L'importance des violences psychologiques se confirme dans les chiffres présentés à partir de l'enquête, et en particulier, le fait que cette forme de violence est particulièrement sous-estimée.

Les victimes de violences psychologiques qui se présentent aux participants sont souvent dans des états de destruction psychologique avancée, tels que les outils existants s'avèrent inefficaces. Ceci résulte du fait que ces situations se révèlent trop tard, quand les dégâts sont déjà bien installés. Une exposition de longue durée aux violences psychologiques peut entraîner des séquelles irréversibles pour la victime. Les victimes mettent souvent très longtemps à réaliser qu'elles subissent des violences psychologiques, ce qui laisse la place à de graves conséquences.

Il n'est pas rare que ces situations ne se révèlent qu'au détour de plaintes pour violence physique, qui ont souvent pour corollaire des violences psychologiques, qui constituent ainsi une sorte de porte d'entrée au diagnostic de situations profondément dégenérées.

Les participants confirment que les hommes parlent moins facilement des violences qu'ils subissent, et que, comme le montrent les résultats de l'enquête, ils sont plus souvent victimes de ces violences qu'il n'apparaît d'après les taux de fréquentation des services.

Une difficulté majeure, tant pour le diagnostic que pour l'intervention, est le repérage et la définition des contours de la manipulation et de l'emprise, mécanismes de base de la violence psychologique. Les limites de la gravité de ces comportements sont difficiles à établir. C'est un défi en matière de sensibilisation des professionnels, mais aussi un problème de catégories juridiques, dans la mesure où les tribunaux tendent à ne pas reconnaître ces faits parce que non prévus dans les codes. Les violences psychologiques ne sont souvent pas prises en compte suffisamment tôt du fait de la difficulté à les objectiver ; l'auteur pouvant souvent avoir un profil « pervers » et/ou « séducteur » tel que même le soutien de la famille fait défaut à la victime.

Du point de vue de la police ou de la médecine légale, ces dimensions de violence psychologique compliquent la tâche de transmission des rapports ou certificats attestant des violences physiques ou sexuelles, dans la mesure où c'est le patient qui transmet lui-même les informations. Le médecin peut donc être devant des cas de conscience lorsqu'il a les éléments de preuve de violence que la victime est sous emprise et ne veut pas transmettre pour plainte.

Nous devons toutefois remarquer que cette proposition est potentiellement contradictoire avec la recommandation de veiller à donner un rôle actif à la victime afin de favoriser sa reconstruction. Les degrés de danger encouru et l'état d'avancement dans la prise de conscience en vue d'une reconstruction sont peut-être la ligne de démarcation entre ces deux points de vue.



Les recommandations que nous pouvons formuler sur ce sujet sont donc :

- L'utilité d'une sensibilisation des professionnels aux phénomènes de manipulation et d'emprise.
- Une diffusion d'informations sur la nature violente de ce type de comportement.
- Une réflexion sur les possibilités, pour le médecin, de transmettre au parquet des informations sur des situations de violences graves notamment au niveau psychologique. Les professionnels soulignent la nécessité d'une entente entre les ordres médical et judiciaire pour trouver un cadre à de telles actions qui ne seraient pas à l'initiative de la victime elle-même. Se pose notamment le problème moral et philosophique de la possibilité de « libérer la victime contre son gré ».
- Une attention accrue à la violence subie par les hommes, dans la mesure où elle reste encore plus souvent cachée. Ceci peut orienter tant les campagnes de prévention que la sensibilisation de l'aide de première ligne pour une détection précoce.

### 2.1.2 Catégories à risque

Si le constat est fait d'une diffusion de la violence dans toutes les couches sociales de la population, les professionnels mettent en évidence des évolutions dans la fréquentation de leurs services telles que des catégories de personnes ont plus de difficultés à mobiliser les ressources pour faire face à la violence qu'elles subissent. Ils pointent l'augmentation des consultations de victimes d'origine étrangère, ainsi que les difficultés d'ordre économique.

En particulier sont évoquées les situations graves de femmes sans papiers victimes de viols. Si elles déposent plainte, elles risquent, pour elles-mêmes, leurs enfants et/ou d'autres membres de la famille, d'être expulsées vers des pays d'origine où la protection de la femme est beaucoup moins bien assurée qu'en Belgique, aggravant par là leur situation. Dans certains cas, la loi, la morale ou les coutumes familiales de leur pays d'origine peuvent même les mettre au ban de la société précisément du fait des violences qu'elles ont subies et dénoncées.

Une autre entrave à la possibilité de mobiliser les ressources légales disponibles est l'accès aux avocats pro deo. Lorsque la victime a des revenus légèrement supérieurs au plafond donnant cet accès, elles peuvent être dans l'impossibilité de faire face aux coûts d'une procédure, pour laquelle il n'existe pas de devis, et qui peut aisément atteindre des ordres de grandeur de 2500 euros en un an, somme impossible à dégager avec des revenus de 1300 euros par mois, à partir desquels le pro deo n'est plus accessible.

Les recommandations qui s'adressent à ces problèmes sont donc :

- Une possibilité d'octroi du statut de réfugié pour les femmes étrangères dénonçant des violences, afin d'éviter des conséquences encore plus dramatiques.
- Une plus grande possibilité de modulation des conditions d'accès aux services pro deo pour les actions en justice concernant les violences.

## 2.2 LA PRÉVENTION

Nous soulignons l'importance d'investir dans la prévention au niveau du domaine de la santé. Les médecins ont une responsabilité qu'on ne peut pas sous-estimer. Parmi les participants au focus-groupe, la position la plus proche d'une possibilité de prévention ou de détection précoce est celle des médecins généralistes. Ils manquent néanmoins de ressources, comme la formation au repérage des indices de violence intrafamiliale, et d'indications sur les actions pertinentes.

Une autre piste pour la détection précoce des violences envers les femmes est la mise en place chez les femmes enceintes d'un « standard screening ». Mais là aussi, on constate plusieurs freins. Les professionnels se sentent démunis et refusent souvent de poser les questions, de peur de devoir intervenir dans ces problématiques pour lesquelles ils ne sont pas formés.

A cela s'ajoute une réaction de méfiance du généraliste, qui se sent « dépossédé » de son patient quand il passe le relais à d'autres professionnels, même si ceux-ci travaillent en réseau. Ils estiment souvent ne pas recevoir suffisamment d'information en retour, dont ils pourraient discuter avec leur patient, ou qui pourraient en orienter la prise en charge dans le cadre de la médecine générale.

Par ailleurs, il est aussi évoqué que les avocats, éventuellement consultés pour des problèmes connexes, ne montrent pas souvent une sensibilité suffisante aux indices de violences intrafamiliales transparaissant de la situation de leur client.

En termes de cibles pour une sensibilisation, en connexion avec les remarques faites précédemment sur les violences psychologiques, une inquiétude particulière vient de l'observation de diffusion de comportements considérés comme « normaux » chez certains jeunes, comme le contrôle des GSM. Ceci prend sa place dans un contexte plus général où la société dans son ensemble a une tolérance croissante vis-à-vis de formes de violence banalisées, qui néanmoins ne doivent pas être négligées.

Dans ce domaine toujours, le plan d'action national de lutte contre la violence entre partenaires est évalué de façon sévère, relevant qu'il est « illisible » et « ne contient que des généralités ». Plusieurs participants remettent en cause l'efficacité de ce plan : Quels en sont ses effets ? Quelle place accorde-t-il à la collaboration entre les services ? Est-il seulement possible de l'évaluer ?

Sur cette base, nous formulons les recommandations suivantes :

- La nécessité d'introduire, dans la formation de base et dans la formation continue des médecins généralistes et des avocats, les instruments utiles pour repérer précocement et savoir comment agir face aux signaux de violence intrafamiliale.
- Inclure la médecine générale dans les réseaux de prise en charge de la violence afin de faire circuler l'information, tant générique que spécifique, aux patients.
- Cibler sur les jeunes des actions de sensibilisation aux formes légères de violence, afin de désamorcer l'escalade, les aider à mettre des mots sur les émotions négatives pouvant déboucher sur la violence, comme les frustrations, la colère, etc., et sensibiliser à la différence entre comportement violent et conflit.
- La nécessité d'investir dans la recherche au niveau de la prévention et au niveau de l'assistance en vue de montrer quelles sont les interventions les plus efficaces.

### 2.3 LES CONTEXTES DE SÉPARATION OU DE DIVORCE ET LES ENFANTS

Les contextes de séparation et de divorce sont à la fois des moments privilégiés de révélation de situations de violence, et aussi des moments où cette violence peut se prolonger et s'exacerber. Nous remarquons toutefois, à titre de nuance, que la révélation d'une violence entre partenaires n'a pas nécessairement comme conséquence inéluctable la séparation, et qu'il faut aussi pouvoir aider les couples à dépasser cette situation en restant ensemble, le cas échéant. D'autre part, on relève aussi qu'en cas de formation d'un nouveau couple, il peut souvent se développer au sein de celui-ci une dynamique de stigmatisation de l'ex-partenaire auquel les nouveaux conjoints font porter le poids du vécu d'échec de cette expérience. Cette dynamique peut contribuer à envenimer les choses après la séparation et la recomposition.

Un enjeu majeur dans ce type de circonstances est l'utilisation fréquente des enfants dans le cadre des violences visant le conjoint. Il est souligné que les enfants nécessitent une attention particulière visant à leur protection lorsque l'on est en présence de violences entre les parents. La nouvelle loi sur le divorce, dont les juges font usage pour choisir par défaut la garde alternée, a pour effet qu'en cas de violence, cette formule est la plus dangereuse pour l'enfant, dans la mesure où elle permet de continuer à l'utiliser comme moyen de violence. Les risques associés à la position de témoin des violences entre parents sont mal reconnus par les tribunaux.

Cette problématique de l'utilisation de l'enfant, comme les cas de maltraitance à leur égard, qui ne concernent pas nécessairement les situations de séparation, sont l'occasion pour plusieurs professionnels de souligner les différences d'appréciation entre les services judiciaires et le Service d'Aide à la Jeunesse. Celui-ci est accusé de sous-estimer les risques pour l'enfant en faveur d'une priorité au maintien dans la famille, et d'avoir une mauvaise communication avec les autres services concernés.

Les recommandations sur ces points sont :

- « Utopiquement » la création d'une médiation parentale préventive en cas de séparation, qui puisse repérer et gérer les risques encourus par les enfants. En tout cas, une attention particulière devrait être portée aux conséquences psychologiques sur les enfants témoins de violences entre les parents.
- Une évaluation de la loi sur le divorce qui réexamine le choix par défaut de la garde alternée et qui permette de repérer les risques qu'elle comporte, afin de l'exclure en cas de violence entre partenaires.
- L'aboutissement de l'intention de créer un tribunal de la famille qui permette de résoudre les contradictions entre jugements pénaux et civils.

### 2.4 L'AMÉLIORATION DE L'ORGANISATION DES SERVICES

Les différents types de participants réunis lors des focus-groupes ont d'une manière générale, participé avec un grand intérêt à l'échange d'informations et d'idées qui leur était proposé dans le cadre de la présente recherche. Cette demande, voire ce besoin, d'échanger sur les pratiques des participants de différents horizons se retrouve tout aussi bien dans les constats et recommandations qui concernent l'amélioration de la prise en charge des victimes. Nous nous situons donc ici clairement en aval des faits violents.

Le constat est fait que, si la plupart des acteurs travaillent déjà en réseau, ces réseaux sont en fait relativement circonscrits par type de professionnels, et communiquent peu transversalement. On trouve ainsi côte à côte des réseaux psychosociaux, judiciaires, médicaux, etc. Cette nécessité d'améliorer la collaboration entre services a été longuement débattue lors du focus-groupe néerlandophone. Selon les participants, il y a trop d'initiatives qui opèrent sans concertation. Il faut prioritairement faire un effort de structuration à tous les niveaux : du politique aux acteurs de terrain. Il est souligné combien peut être dommageable l'absence de circulation d'informations entre ces sphères. Un exemple en est que la décision de libération d'un auteur de violences incarcéré n'est pas communiquée à la victime ni aux services qui la suivent, ce qui l'expose à le rencontrer de façon inattendue. Il est jugé utile que la victime soit tenue au courant des suites données à sa plainte. On relève que, en particulier dans le cas des violences sexuelles sur des mineurs, le dépôt de plainte peut s'avérer plus dommageable qu'utile pour la victime si la parole est mise en doute, s'il n'y a pas de suite ou si les temps sont trop longs.

Les professionnels dans ce domaine rapportent aussi leurs difficultés à porter sur leurs épaules les situations qu'ils rencontrent et sont en demande d'un renforcement des ressources de supervision ou de partage.

En matière médicale, il est relevé que la gestion des dossiers par d'autres acteurs (police, parquet) serait facilitée par une standardisation des certificats médicaux constatant des violences.

Si le consensus se dégage quant à l'utilité du travail en réseau pour l'échange d'informations et de coordination, cette unanimité ne se retrouve pas quant au degré d'intégration souhaitable. Il est souligné par certains qu'il est essentiel de ne pas chercher à fondre tous les professionnels dans un même moule, et qu'il est au contraire indispensable de conserver une délimitation claire des rôles de chacun. L'intervention en termes d'aide et de soutien aux victimes n'a pas les mêmes logiques, la même temporalité, les mêmes mandats, la même culture que la sphère judiciaire. Il convient de préserver et de respecter les lectures différentes qui sont faites d'une même situation.

En rapport avec cette question, les rapports avec les services d'aide à la jeunesse ont déjà été évoqués à propos de la protection des enfants. D'une manière plus générale, les professionnels regrettent la multiplicité des autorités de tutelle selon la nature de l'intervention.

Un autre obstacle à une prise en charge adéquate des victimes de faits graves est la difficulté à trouver un hébergement. Il y a une pénurie de solutions d'hébergement d'urgence, qui pose des problèmes aigus de protection des victimes, en grande partie parce qu'il manque de possibilités de logement en aval de la situation d'urgence. Il est impossible de faire de la place pour les nouveaux cas en l'absence de solution plus durable pour les victimes qui y sont hébergées provisoirement.

Les décisions de justice quant à la protection de la victime sont aussi souvent contraires à l'esprit de la loi qui prévoit l'éloignement de l'auteur. Dans la pratique, il est souvent plus facile d'éloigner la victime et de laisser l'auteur dans son logement, ce qui cause à la victime le tort supplémentaire d'être déracinée et privée de ses attaches et/ou des éléments de confort de son logement.

Il faut également souligner que même si la loi est appliquée lors de la constatation des faits de violence, il est très difficile pour la police de vérifier le respect de celle-ci à moyen terme. D'autant qu'il n'est pas rare que la victime reprenne contact elle-même avec l'auteur des faits.

Les recommandations en termes d'organisation des services peuvent donc être :

- Créer une forme de connexion en réseau entre les sphères médicale, psychosociale, policière et judiciaire, en y incluant des acteurs de première ligne comme des généralistes ou des paramédicaux. Selon les participants francophones, cette intégration est plus poussée en Flandre qu'en Communauté Française. Mais les experts néerlandophones interrogés ne partagent pas cette vision, ou du moins, estiment que l'intégration et la collaboration entre les services en Flandre sont encore nettement insuffisantes. Ils en font même leur recommandation première en vue de diminuer le nombre de violences entre partenaires et d'améliorer la prise en charge des victimes.
- Mettre en place des lieux d'échange de bonnes pratiques afin que les expériences positives mises en place dans certaines régions ou villes puissent être connues et étendues à d'autres zones.
- Simplifier ou harmoniser les tutelles des différents professionnels.
- Développer un certificat médical standardisé de constat des violences.
- Augmenter la disponibilité des solutions d'hébergement d'urgence en agissant en aval, afin de permettre plus facilement l'intégration d'autres logements après l'urgence et ainsi, libérer plus vite les places existantes.

# CHAPITRE 9. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



Cette enquête a voulu investiguer, auprès d'un échantillon relativement important de la population belge, les différentes formes de violence que les personnes âgées de 18 ans et plus ont pu subir au cours de leur vie, en passant en revue les différentes sphères de vie (à l'exception de la sphère professionnelle, qui n'a pas été reprise explicitement) et en détaillant les faits jugés les plus graves. L'attention est cependant restée en priorité sur les violences entre partenaires, pour lesquelles non seulement la relation en cours a été prise en compte, mais également, le cas échéant, les relations avec d'ex- partenaires.

L'objectif de l'étude était d'examiner la prévalence des violences liées au genre de façon aussi large que possible. Pour ce faire, il a fallu prendre plusieurs décisions de nature méthodologique, qui ont évidemment eu des conséquences. Ainsi, l'importante diversité du groupe de recherche n'a pas toujours permis d'effectuer des analyses statistiques très détaillées en ce qui concerne, par exemple, les caractéristiques des victimes, ou les facteurs de risque. Nous aurions par exemple pu remédier à cela en n'interrogeant que les femmes, comme dans l'enquête française ENVEFF, mais nous n'aurions alors eu aucune information sur les victimes masculines. Si nous avons uniquement consacré cette étude à la violence entre partenaires, nous aurions également pu étudier davantage de détails sur ce sujet précis, mais nous n'aurions recueilli aucun renseignement sur les autres sphères de la vie dans lesquelles la violence survient, de façon ponctuelle ou répétée. D'autres options méthodologiques auraient peut-être également facilité la comparaison avec les chiffres de 1998 relatifs à la prévalence de la violence en Belgique.

Les choix qui ont délimité le domaine de recherche et l'échantillon ont cependant fourni les résultats recherchés. Nous avons aussi et surtout réussi à mettre en lumière les faits de violence qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles, notamment le pourcentage particulièrement faible de dépositions faites auprès de la police, pour tous les types de faits, mais plus encore, peut-être, dans la sphère familiale, et aussi le nombre de faits relevés dans l'enquête et à propos desquels les victimes ne s'étaient encore confiées à personne. Nous en déduisons que nous avons relevé une part de violence cachée. Il est cependant illusoire de penser que chaque forme de violence est rapportée dans l'étude. Une enquête téléphonique peut certes faciliter les confidences, mais la honte et l'inopportunité sociale jouent malgré tout un rôle.

L'image des expériences avec la violence qui ressort grâce à la couverture large de l'enquête est également nuancée. S'il est assez connu des criminologues que les hommes sont plus souvent concernés par la violence dans les lieux publics (en tant qu'auteurs et victimes), l'image de la femme battue ne rend pas compte de la totalité des violences entre partenaires. Dans les relations de couple, la violence psychologique semble être beaucoup plus fréquente que la violence physique, et il n'y a pas de distinction si importante entre les sexes en ce qui concerne cette forme de violence. Les hommes sont eux aussi victimes, et les femmes sont également auteurs. Il n'en demeure pas moins que les victimes de faits graves ou très graves dans la sphère privée sont principalement des femmes. Sur un échantillon de 2000 personnes, cette image de violence physique dans le couple représente 22 cas (en d'autres mots un cas sur cent), dont deux tiers de femmes. La sous-déclaration reste cependant un problème. Les chiffres réels sont plus élevés. Nous constatons également que les hommes parlent ou dénoncent encore plus rarement les violences dont ils sont victimes, de telle sorte que la sous-estimation pourrait être encore plus forte chez eux. Tenter de contourner cette sous-déclaration en élargissant la définition, ou en prenant en compte des formes plus « douces » de violence, contribue donc à la mésestimer plutôt qu'à la faire émerger : dans la mesure où les femmes sont plus représentées dans les catégories les plus graves, on atténuerait ainsi la spécificité de genre pour ces cas drama-

tiques, en les diluant dans une catégorie plus vaste et plus vague. De la même façon, les conséquences de ces violences sont importantes en termes de santé mentale et physique : là aussi, élargir les définitions risque d'atténuer le tableau des conséquences, comme celui de la netteté des profils à risque. Nous n'avons pourtant pas toujours pu échapper à ce type de dilution. En raison de l'importance de l'échantillon, nous avons dû analyser ensemble différentes formes de violence et un degré de gravité différent. Une conséquence spectaculaire en est cependant le profil dramatique des conséquences relevées auprès des victimes de violences sexuelles avant 18 ans, nettement plus marqué que pour les violences à l'âge adulte.

A la fin de chaque chapitre, nous avons proposé un résumé des faits les plus remarquables. Nous en reprenons quelques-uns ici. La violence verbale est de loin la plus fréquente (41,5%), suivie par les intimidations (22%), et ensuite les coups (15%). Les violences sexuelles touchent surtout les femmes (5,6%, contre 0,8% d'hommes), et ce sont également elles qui sont le plus enfermées ou mises à la porte (5,9%, contre 2,7% pour les hommes). Les hommes sont un peu plus souvent victimes de violence verbale et de coups que les femmes et sont plus ou moins autant confrontés à des intimidations. Parmi les victimes féminines, on observe cependant plus souvent des violences entre partenaires et des situations violentes, tandis que les victimes masculines sont plus couramment témoins d'événements ponctuels commis par un auteur inconnu.

Les victimes de violence ne portent plainte que dans une minorité des cas: 13,9% des victimes féminines et 9,8% des victimes masculines font une déposition à la police. Ce pourcentage est encore plus faible lorsque l'auteur est un parent (6,2%), il est plus élevé s'il s'agit d'un partenaire (17,9%) et il est au plus haut lorsque l'auteur est un inconnu (21,1%).

L'état de santé psychique des victimes est en moyenne plus mauvais que celui des non-victimes. Les victimes féminines de violences physiques et sexuelles commettent plus fréquemment une tentative de suicide.

8,9% des femmes et 3,2% des hommes ont vécu des contacts ou des relations sexuelles forcées avant l'âge de 18 ans. La plupart du temps, l'auteur est un membre de la famille ou une personne de l'entourage proche, et ce certainement pour les victimes féminines. 40% des victimes masculines et 23% des victimes féminines n'ont jamais parlé de ces faits à quelqu'un.

12,5% des répondants déclarent avoir été confrontés à au moins un acte de violence commis par leur partenaire ou ex-partenaire au cours des 12 derniers mois (14,9% des femmes et 10,5% des hommes). Les femmes sont plus souvent victimes de formes plus graves, plus fréquentes et différentes de violence entre partenaires. On observe proportionnellement plus de faits de violence entre des ex-partenaires ou à la fin d'une relation. Chez les jeunes, on enregistre également un nombre élevé de plaintes pour violences entre partenaires.

Les femmes parlent plus facilement que les hommes de leurs expériences en matière de violence entre partenaires, les jeunes plus souvent que les personnes plus âgées, et les Flamands davantage que les Wallons. En outre, on parle plus facilement des violences entre partenaires lorsque la relation est terminée. L'assistance professionnelle semble plus accessible aux femmes, qui s'adressent de manière frappante plus souvent à un médecin, un psychologue ou un service d'aide (23,6%) que les hommes (6,8%). Les victimes masculines qui se sont adressées à l'aide professionnelle en sont significativement moins satisfaites que les femmes.



Les conséquences physiques et psychiques faisant suite aux violences sexuelles sont beaucoup plus importantes que celles provoquées par la violence sexuelle, qui a davantage de conséquences que la violence psychologique ou verbale. Les femmes signalent également beaucoup plus de conséquences liées à la violence entre partenaires que les hommes.

Parmi les facteurs de risques élevés favorisant les formes graves de violences entre partenaires, on compte l'isolement social, la fait que le partenaire ait un comportement violent à l'extérieur de la maison et une relation de mauvaise qualité.

Pour ce qui est de la violence perpétrée dans l'espace public, les femmes et les hommes sont plus ou moins aussi souvent victimes de violence verbale ; les hommes sont deux fois plus souvent exposés aux agressions physiques (2,5%) que les femmes. En cas de (tentative de) vol avec menaces ou violence, la différence entre les femmes et les hommes est moins importante. Les violences sexuelles commises dans la rue touchent surtout les femmes, mais elles restent exceptionnelles (0,5% des femmes ont été victimes d'exhibitionnisme ou de contacts non désirés). Dans la moitié des cas, les faits les plus graves dont les femmes et les hommes ont été victimes dans l'espace public ont été commis par une personne connue de la victime ; l'auteur est un homme dans neuf cas sur dix.

Dans plus de 40% des situations de violences entre partenaires, un enfant au moins a été témoin des faits de violence commis sur l'un de ses parents. Ce pourcentage est plus élevé encore lorsque l'on considère les situations de violences graves ou très graves. Les personnes de l'entourage proche et d'autres personnes sont témoins de respectivement 23,3% et 15,3% des situations de violences entre partenaires.

L'enquête offre une photographie d'une situation, en termes plutôt épidémiologiques, un constat de prévalences dans différents domaines. Nous avons confié la tâche de fournir des recommandations à des groupes d'experts qui ont été réunis en deux focus-groupes dans ce but, et qui ont fourni des propositions substantielles, faisant l'objet du chapitre 8 de ce rapport. Nous pouvons dire assez peu, à partir de l'enquête, quant aux conditions de prise en charge des victimes. Nous avons vu qu'en général, les victimes consultent davantage les ressources psychosociales que les non victimes. S'il y a une donnée de l'enquête que nous pouvons souligner ici, c'est que les hommes, outre qu'ils se confient moins, consultent aussi moins que les femmes et semblent moins satisfaits du soutien reçu. Ceci constitue peut-être une première recommandation, sur le volet curatif, qui serait de développer une prise en charge spécifique pour les hommes. Les experts mentionnent d'ailleurs en voir très peu dans leur pratique professionnelle. Les « femmes battues », nous l'avons dit, sont un groupe où les violences graves font des ravages, leurs profils de conséquences en font un public en besoin de prise en charge, mais les services existent, en connaissent les caractéristiques, et les conditions d'amélioration de cette prise en charge sont le mieux exprimées par les professionnels, nous renvoyons le lecteur à ce chapitre.

Quant aux thèmes, l'enquête attire notre attention, plus que sur les coups et agressions physiques, sur les violences psychologiques d'une part, et sexuelles d'autre part. Ces deux thèmes devraient certainement être au centre des initiatives de prévention. Les violences psychologiques parce qu'elles sont moins visibles, moins identifiées par les victimes comme par les intervenants, souvent corollaires d'autres types de violences, mais aussi beaucoup plus fréquentes que les violences physiques. Il paraît utile de communiquer à leur sujet pour que les intervenants les repèrent et que les victimes les identifient comme violence et non comme comportements normaux. Dans la mesure où elles touchent les hommes comme les femmes, il conviendrait que la communication à ce sujet ne s'adresse pas exclusivement aux femmes ou aux hommes. Du matériel et des campagnes, tant pour le

grand public que pour les intervenants médicaux et judiciaires, pourraient être développés. Les initiatives en la matière, les experts l'ont aussi évoqué, devraient particulièrement s'adresser aux jeunes, pour ce qui est des initiatives visant le public. Il convient certainement de sensibiliser à la violence que représentent certains comportements qui pourraient être perçus comme normaux, tant par les victimes que par les auteurs potentiels. La difficulté, mais aussi l'enjeu est évidemment de déterminer la limite à partir de laquelle un comportement plus ou moins anodin devient violence psychologique.



# BIBLIOGRAPHIE



- 1 PUBLICATIONS D'ENQUÊTES NATIONALES SUR LA VIOLENCE
- 2 AUTRES PUBLICATIONS

## 1 PUBLICATIONS D'ENQUÊTES NATIONALES SUR LA VIOLENCE

Bruynooghe, R., S. Noelanders et S. Opdebeeck (1998). *Prévenir, subir et recourir à la violence*, Hasselt/Bruxelles : Centre Universitaire du Limbourg/Ministère de l'Emploi et du Travail et de la politique d'égalité des chances.

Garcia-Moreno, C., H.A.F.M. Jansen, M. Ellsberg, L. Heise et C. Watts (2005). *WHO Multi-country study on women's health and domestic violence against women*, Genève : Organisation mondiale de la Santé.

Institut de Santé Publique (2007). *Enquête de santé par interview - volet violence*, Bruxelles : Institut de Santé Public.

*International Violence Against Women Survey*, (2003). Helsinki : HEUNI, l'Office des Nations Unies sur les Drogues et le Crime, United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute et Statistics Canada.

Istituto Nazionale di Statistica (2006). *Violence and abuses against women inside and outside family*. Rome : Istituto Nazionale di Statistica.

Istituto Nazionale di Statistica (2006). *Questionnaire « Indagine sulla sicurezza delle donne »*, Rome : Istituto Nazionale di Statistica.

Jaspard, M., E. Brown, S. Condon et D. Fougeyrollas (2003). *Les violences envers les femmes en France, une enquête nationale*, Paris : La documentation française.

Jungnitz, L., H.J. Lenz, R. Puchert, H. Puhe et W. Willi (2004). *Men's experiences of interpersonal violence in Germany - results of a pilot study*, Berlin : Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, de la femme et de la jeunesse.

Laroche, D. (2004). *Contexte et conséquence de la violence conjugale envers les hommes et les femmes au Canada* (Version révisée), Québec : Institut de la Statistique du Québec.

Müller, U. et M. Schröttle (2003). *Health, well-being and personal safety of women in Germany : a representative study of violence against women in Germany*, Berlin : Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, de la femme et de la jeunesse.

Statistique Canada (2004 & décembre 2008). *Enquête sociale générale - Victimization*, Ottawa : Statistique Canada.

Vandenberk, A., S. Opdebeeck et F. Lammertyn (1998). *La violence et les sentiments d'insécurité chez les personnes âgées : prévalence et conséquences*, Louvain/Bruxelles : UCLouvain/Ministère de l'Emploi et du Travail et de la Politique d'égalité des chances.

Vandewege, R., R. Bruynooghe et S. Opdebeeck. (1988). *Les femmes confrontées à la violence physique et sexuelle - Prédominance et conséquences*, Rapport destiné à la Secrétaire d'Etat à l'Environnement et à l'Emancipation sociale, Bruxelles : INBEL.

Watson, D. et S. Parsons (2005). *Domestic abuse of women and men in Ireland : report on the national study of domestic abuse*, Dublin : National crime council in association with the economic and social research institute.

## 2 AUTRES PUBLICATIONS

Antoine, P., V. Christophe et J.-L. Nandrino (2008). « Echelle d'ajustement dyadique : interets cliniques d'une révision et validation d'une version abrégée », *L'Encéphale* 34(1), pp. 38-46.

Archer, J.A. (1999). « Assessment of the reliability of the conflict tactics scales : a meta-analytic review », *Journal of interpersonal violence* 14(12), pp. 1263-1289.

Basile, K.C. et L.E. Saltzman (2002). *Sexual violence surveillance. Uniform definitions and recommended data elements*. Version 1.0, Atlanta, Georgia : Centres for Disease Control and Prevention, National Centre for Injury Prevention and Control.

Bayingana, K., S. Demarest, L. Gisle, E. Hesse, P.-J. Miermans, J. Tafforeau et J. Van der Heyden, *Enquête de santé par interview Belgique 2004, Livre VI*, Bruxelles : Institut Scientifique de la Santé Publique (IPH/EPI REPORTS N° 2006 – 034).

Bouchard M. et D. Tremblay (2002). *Validation des concepts relatifs à l'estimation de la sévérité d'une dynamique de domination conjugale*, Rapport de recherche (phase 1), Québec : La Séjournelle.

Brownridge, D.A. (2006). « Violence against women post separation », *Aggression and violent behaviour* 11, pp. 514-530.

Cockx, R. (2009). *Miet Smet: trois décennies de politique d'égalité des chances*, Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Crick, N.R. et M.A. Bigbee (1998). « Relational and overt forms of peer victimization : a multiinformant approach », *Journal of consulting and clinical psychology* 66(2), pp. 337-347.

Dinh-Zarr, T., C. Diguseppi, E. Heitman et I. Roberts (1999). « Preventing injuries through interventions for problem drinking : a systematic review of randomized controlled trials », *Alcohol and alcoholism* 34, pp. 609-621.

Dutton, D.G., K. Saunders, A.J. Starzomski et K. Bartholomew (1994). « Intimacy-anger and insecure attachment as precursors of abuse in intimate relationships », *Journal of applied social psychology* 15, pp. 1367-1386.

Frasier, P.Y., L. Slatt, V. Kowlowitz et P.T. Glowa (2001). « Using the stages of change model to counsel victims of intimate partner violence », *Patient education and counselling* 43(2), pp. 211-217.

Feder, G.S., M. Hutson, J. Ramsay et A.R. Taket (2006). « Women exposed to intimate partner violence : expectations and experiences when they encounter health care professionals : a meta-analysis of qualitative studies », *Archives of internal medicine* 21(166), pp. 22-37.

Feder, G., G. Hague, C. Arsene, D. Dunne et S. Kuntze (2009). *How far does screening women for domestic (partner) violence in different health care settings meet criteria for a screening programme ?* Systematic reviews of nine UK National Screening Committee criteria, Health Technology Assessment Programme 13(16).

Fleury, R.E., C.M. Sullivan et D.I. Bybee (2000). « When ending the relationship does not end the violence : women's experiences of violence by former partners », *Violence against women* 6(12), pp. 1363-1383.

Gil-González, D., C. Vives-Cases, C. Álvarez-Dardet et J. Latour-Pérez (2006). « Alcohol and intimate partner violence : do we have enough information to act ? », *European journal of public health* 16, pp. 278-284.

Goldberg, D.P. (1972). *The detection of psychiatric illness by questionnaire*, Londres: Oxford University Press.

Graham, J.M., Y.J. Liu et J.L. Jeziorski (2006). « The dyadic adjustment scale : a reliability generalization meta-analysis », *Journal of marriage and family* 68(3), pp. 701-717.

Holtzworth-Munroe, A. et J.C. Meehan (2004). « Typologies of men who are maritally violent. Scientific and clinical implications », *Journal of interpersonal violence* 19(12), pp. 1369-1389.

Hotton, T. (2001). « Spousal violence after marital separation », *Juristat* 21(7), p. 19.

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2004). *Plan d'action national contre les violences entre partenaires : 2004-2007*, Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Jaspard, M. (2005). *Les violences contre les femmes*, Paris : éd. La découverte.

Johnson, M.P. (1999). *Two types of violence against women in the American family : Identifying patriarchal terrorism and common couple violence*. Paper presented at the annual meetings of the National Council on Family Relations, Irvine, CA, November, pp. 2-3.

Krug, E.G., L.L. Dahlberg, J.A. Mercy, A. Zwi et R. Lozano-Ascencio (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Lacroix, S. et A.-M. Offermans (2003). *Violences intrafamiliales chez les partenaires* (partie 2- résumé), collaboration avec l'Université Catholique de Louvain (UCL) et l'Association Néerlandophone des médecins généralistes (WVH) - subvention du Ministère fédéral des Affaires Sociales, de la Santé et de l'environnement.

Lenz, H.J., L. Jungnitz, R. Puchert, H. Puhe et W. Willi (2004). *Violence against men - men's experiences of interpersonal violence in Germany*, Berlin : Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, de la Femme et de la Jeunesse.

Lenz, H.J. et R. Puchert (2005). « Violence within the family : men as victims ». Exposé liminaire, Conférence du Conseil de l'Europe sur la violence familiale : la place et le rôle des hommes, Strasbourg: Conseil de l'Europe, p. 17.

Murphy, C.M. et S.A. Hoover (2001). « Measuring emotional abuse in dating relationships as a multifactorial construct », dans : K.D. O'Leary et R.D. Maiuro (éd.), *Psychological abuse in violent domestic relations*, New York : Springer, pp. 29-46.

Mynard, H. et S. Joseph (2000). « Development of the multidimensional peer-victimization scale », *Aggressive behaviour* 26, pp. 169-178.

Puchert, R. et M. Busche (2006). *Protective environmental factors securing human rights : structured map of literature*, Berlin : Co-ordination Action on Human Rights Violations.

Riggs, D.S., M.B. Caufield et A.E. Street (2000). « Risk for domestic violence : factors associated with perpetration and victimization », *Journal of clinical psychology* 56, pp. 1289-1316.

Riou, D.A. et M. Rinfret-Raynor (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*, Québec : Institut de la Statistique Québec.

Ristock, J.L. (2002). *No more secrets : violence in lesbian relationships*, New York : Routledge Press.

Römkens, R. (1989). *Geweld tegen vrouwen in heteroseksuele relaties : een landelijk onderzoek naar de omvang, de aard, de gevolgen en de achtergronden*, Amsterdam : Universit   d'Amsterdam.

Römkens, R. et R.M. Letschert (2007). *Feasibility study for a convention on domestic violence*, Strasbourg : Council of Europe (Rapport CDPC 2007, 09 rev.).

Römkens, R et J. Van Poppel (2006). *Geweld onder intimi : vooronderzoek over methodiek en resultaten van onderzoek over prevalentie, determinanten, gevolgen en hulpzoekend gedrag bij huiselijk geweld*, Tilburg : Universit   de Tilburg, IVA Beleidsonderzoek en Advies.

Savenije, A., M.J. van Lawick et E.T.M. Reijmers (2008). *Handboek systeemtherapie*, Utrecht : De Tijdstroom.

Schr  ttele, M. et al. (r  d.) (2006). *Comparative reanalysis of prevalence of violence against women and health impact data in Europe – obstacles and possible solutions. Testing a comparative approach on selected studies*. Rapport online, Osnabr  ck: Co-ordination Action on Human Rights Violations.

Schumacher, J.A., A.M.S. Slep et R.E. Heyman (2001). « Risk factors for male-to-female partner physical abuse », *Aggression and violent behaviour* 6, pp. 281-352.

Schwartz, S.H. (1992). « Universals in the content and structure of values : Theory and empirical tests in 20 countries », dans : M. Zanna (r  d.), *Advances in experimental social psychology*. Vol. 25, New York : Academic Press, pp. 1-65.

Spanier, B. (1976). « Measuring dyadic adjustment : new scales for assessing the quality of marriage and similar dyads », *Journal of marriage and the family* 38(1), pp. 15-28.

Statistique Canada (2006). *Mesure de la violence faite aux femmes, tendances statistiques*, Ottawa : Statistique Canada.

Stith, S.M., D.B. Smith, C. E. Penn, D. B. Ward et D. Tritt (2003). « Intimate partner physical abuse perpetration and victimization risk factors : a meta-analytic review », *Aggression and violent behaviour* 10(1), pp. 65-98.

Straus, M.A. (1990). « The conflict tactics scales and its critics : an evaluation and new data on validity and reliability », dans : Murray A. Straus et Richard J. Gelles, *Physical violence in American families: risk factors and adaptations to violence in 8145 families*, New Brunswick, WJ : Transaction Publishers.



Van Parys, A.S., K. Van Egmond, K. Roelens et M. Temmerman (2009). « Zwangerschap en geweld », *Tijdschrift voor vroedvrouwen*, 15(1), pp. 6-9.

Walby, S. (2006) « Towards international standards for data collection and statistics on violence against women », dans : *Proceedings of the United Nation Economic Commission for Europe meeting on gender statistics*. Online publication.

Walby, S. (2007). *Indicators to measure violence against women*, Genève : United Nations statistical commission and economic commission for Europe. Working paper.

Walby, S. et J. Allen (2004). *Domestic violence, sexual assault and stalking : findings from the British Crime Survey*, Londres : Home office research, development and statistics directorate.

Walby, S. (2007). *Developing indicators on violence against women*, Lancaster : Department of Sociology, Lancaster University.

Walby, S. et A. Myhill (2001). « New survey methodologies in researching violence against women », *British journal of criminology* 41, pp. 502-522.

Watson, D. et S. Parsons (2005). *Domestic abuse of women and men in Ireland*. Report on the national study of domestic abuse, Dublin : Stationary Office.

Whitaker, D.J. (2007). « Differences in frequency of violence and reported injury between relationships with reciprocal and non reciprocal intimate partner violence », *American journal of public health* 97(5), pp. 941-947.

# ANNEXES



- ANNEXE 1. L'ÉCHELLE D'AJUSTEMENT DYADIQUE DAS-16
- ANNEXE 2. STRUCTURE DÉTAILLÉE DU QUESTIONNAIRE
- ANNEXE 3. VUE SYNOPTIQUE DES ACTES DE VIOLENCES SUBIS SELON LEURS FORMES
- ANNEXE 4. PLAN DE SONDAGE DES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES EN FONCTION DU NOMBRE DES ACTES ET DE QUESTIONS
- ANNEXE 5. COMPARAISONS DES ACTES DE VIOLENCES ENTRE LES DIFFÉRENTES SPHÈRES ET PÉRIODES DE VIE
- ANNEXE 6. MODÉLISATION DES FACTEURS DE RISQUE LIÉS À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES
- ANNEXE 7. ENQUÊTE SUR LA SANTE, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE VIE : QUESTIONNAIRE

## ANNEXE 1. L'ÉCHELLE D'AJUSTEMENT DYADIQUE DAS-16

Comme le questionnaire se concentre principalement sur la violence dans le cadre de relations entre (ex-)partenaires, il est judicieux de se forger une idée générale de la qualité de la relation/de la satisfaction envers la relation au sein d'un couple. Le fait que la qualité d'une relation exerce un profond impact sur la qualité de vie des deux partenaires ressort de différentes études. Des recherches ont démontré qu'un excès de stress au sein d'une relation entre partenaires était lié à l'anxiété, à la dépression ou à d'autres problèmes de santé.<sup>92</sup>

Vu l'importance de la qualité d'une relation entre partenaires dans différents contextes, des chercheurs ont essayé de mesurer sa qualité d'une façon plus objective.<sup>93</sup> L'Échelle d'Ajustement Dyadique (Dyadic Adjustment Scale, DAS), de Graham B. Spanier (1976) constitue l'un des instruments développés à cet effet. C'est l'instrument le plus utilisé pour mesurer la qualité d'une relation dans le cadre des sciences sociales et du comportement. L'échelle originale se compose de 32 éléments, dont les scores sont totalisés et varient de 0 à 151. Un score plus élevé sous-entend une relation de meilleure qualité. La DAS a été traduite dans plusieurs langues et connaît des versions abrégées depuis quelques années.<sup>94</sup>

Ce questionnaire comportait une version abrégée<sup>95</sup> de la DAS, incluant quatre sous-échelles - (1) consensus, (2) satisfaction, (3) cohésion et (4) expression affective - qui mesurent ensemble la qualité relationnelle d'un couple. Nous estimons qu'il ne s'agit pas d'une situation figée mais plutôt d'un processus au cours duquel les partenaires d'un couple sont bien à mal adaptés l'un à l'autre à un moment donné.<sup>96</sup>

<sup>92</sup> Graham, J.M., Y.J. Liu et J.L. Jeziorski (2006). « The dyadic adjustment scale : a reliability generalization meta-analysis », *Journal of marriage and family* 68(3), pp. 701-717.

<sup>93</sup> Idem.

<sup>94</sup> Idem.

<sup>95</sup> Antoine, Christophe et Nandrino, « Echelle d'ajustement dyadique », pp. 38-46.

<sup>96</sup> Spanier, B. (1976). « Measuring dyadic adjustment: New scales for assessing the quality of marriage and similar dyads », *Journal of marriage and the family* 38(1), pp. 15-28.

## ANNEXE 2. STRUCTURE DÉTAILLÉE DU QUESTIONNAIRE

	Nbre Q
<b>FICHE-ENQUÊTEUR/RICE 1: PRISE DE CONTACT</b>	
<b>QUESTIONNAIRE</b>	
<b>Introduction: Présentation de l'enquête</b>	
<b>Module 1 : Identification du/de la répondant(e)</b>	13
<b>Module 2 : Réseau social</b>	5
<b>Module 3 : Santé</b>	20
<b>Module 4 : Opinions (1ère partie)</b>	8
<b>Module 5 : Vie familiale</b>	30
<b>Module 6 : Violences subies au cours des 12 derniers mois</b>	
<i>Contexte 1 : L'espace public</i>	
1. Identification	14
2. Exploration du fait de violence le plus important ou le plus grave	5
<i>Contexte 2 : Le couple</i>	
1. Identification à l'égard du/de la partenaire actuel ou partenaire sur les 12 derniers mois	28
2. Identification en période de grossesse/dans le contexte de la séparation	2
3. Identification à l'égard de l'ex-partenaire pour les personnes ayant terminé leur relation de couple au cours des 12 derniers mois et ayant encore des contacts avec ce dernier sur cette même période	14
4. Exploration du/des fait(s) de violence subi(s)	
A. Perception des incidents et stratégie	4
B. Impacts physiques et autres	15
C. Confidences et recours aux ressources	31
D. Caractéristique du/de la partenaire ou de l'ex-partenaire	7
5. Identification à l'égard de l'ex-partenaire pour les personnes étant en couple actuellement	(14)
<i>Contexte 3 : La famille et les proches</i>	
1. Identification	18
2. Exploration du fait de violence le plus important ou le plus grave	4
<b>Module 7 : Violence subie au cours de la vie</b>	
<i>Partie 1 : Expériences en tant que personne victime de violence après l'âge de 18 ans</i>	
1. Identification	6
2. Exploration du fait de violence le plus important ou le plus grave	5
<i>Partie 2 : Expériences en tant que personne victime de violence avant l'âge de 18 ans</i>	
1. Identification	2
2. Exploration du fait de violence le plus important ou le plus grave	4
<i>Partie 3 : Expériences en tant que témoin de violence</i>	
1. Identification	3
2. Exploration du fait de violence le plus important ou le plus grave	7
<b>Module 8 : Opinions (2<sup>ème</sup> partie)</b>	9
<b>Module 9 : Autres questions d'identification</b>	14
<b>Module 10 : Satisfaction du/de la répondant(e)</b>	1
<b>FICHE-ENQUÊTEUR/RICE 2 : EVALUATION DE L'ENTRETIEN</b>	
<b>TOTAL</b>	269

### ANNEXE 3. VUE SYNOPTIQUE DES ACTES DE VIOLENCES SUBIS SELON LEURS FORMES

PRÉVALENCE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS			
Espace public	Couple Partenaire actuel(le) ou ex-partenaire sur les 12 derniers mois		Famille et proches
<b>VIOLENCES VERBALES ET PSYCHOLOGIQUES</b>			
Injures, insultes	Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	Injures, critiques, mépris des actes et des paroles
Avoir été suivi(e) avec insistance à pied, en voiture ...	Contrôle des relations	Avoir été suivi(e), harcèlement, menace de mort	
	Tentative de limitation des contacts avec la famille, les amis		
	Refus de parler ou de discuter		
	Intimidations		
	Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire	Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire	Maltraitance des enfants, séparation des enfants ou menace de le faire
<b>VIOLENCES ÉCONOMIQUES</b>			
	Spoliation des revenus, des économies ou mise en dette		Spoliation des revenus, des économies ou mise en dette
<b>VIOLENCES PHYSIQUES</b>			
Agression pour vol ou tentative de vol	Lancer un objet, bousculer, empoigner brutalement		
	Griffer, pincer, mordre, tirer les cheveux		
Gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques	Gifler, donner des coups de poing ou de pied, frapper avec un objet qui vous a blessé	Gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques	Gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques
Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement	Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement	Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement	Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement
	Empêcher l'accès au domicile, enfermer, mettre à la porte, laisser sur le bord de la route		Empêcher l'accès au domicile, enfermer, mettre à la porte, laisser sur le bord de la route
<b>VIOLENCES SEXUELLES</b>			
Exhibitionnisme ou attouchements	Imposer des gestes ou des pratiques sexuels dégra-dants ou humiliants		
Attouchements sexuels, tentative de rapport sexuel forcé, rapport sexuel forcé	Attouchements sexuels, tentative de rapport sexuel forcé	Attouchements sexuels, tentative de rapport sexuel forcé	Attouchements sexuels, tentative de rapport sexuel forcé

<b>NÉGLIGENCE (EXCLUSIVEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES (+DE 65 ANS))</b>			
			Négligence des soins
			Négligence des aides quotidiennes

<b>PRÉVALENCE AU COURS DE LA VIE</b>	
<b>Après l'âge de 18 ans</b>	<b>Avant l'âge de 18 ans</b>
<b>VIOLENCES VERBALES ET PSYCHOLOGIQUES</b>	
Injures, critiques, mépris des actes et des paroles	
Intimidations	
<b>VIOLENCES PHYSIQUES</b>	
Gifler, frapper ou exercer d'autres agressions physiques	
Menaces avec arme, tentative de meurtre ou d'étranglement	
Empêcher l'accès au domicile, enfermer, mettre à la porte	
<b>VIOLENCES SEXUELLES</b>	
	Attouchements sexuels (subis ou faits sous la contrainte)
Attouchements sexuels, tentative de rapports sexuels forcés ou rapports sexuels forcés	Tentative de rapports sexuels forcés ou rapports sexuels forcés

## ANNEXE 4. PLAN DE SONDAGE DES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES EN FONCTION DU NOMBRE DES ACTES ET DE QUESTIONS

	EXPÉRIENCES VÉCUES EN TANT QUE VICTIME				EXPÉRIENCES VÉCUES EN TANT QUE TÉMOIN		
	INCIDENCE (au cours des 12 derniers mois) Module 6				PRÉVALENCE (au cours de la vie) Module 7		
	Es- pace public	Partenaire actuel(le) ou sur les 12 derniers mois	Ex-par- tenaire	Famille et proches	Après l'âge de 18 ans	Avant l'âge de 18 ans	Au cours de la vie
<b>VIOLENCES VERBALES ET PSYCHOLOGIQUES</b>							
Nombre d'items	2	6	3	2	2	0	1
Nombre d'actes	2	11	9	6	4	0	3
<b>VIOLENCES ÉCONOMIQUES</b>							
Nombre d'items	0	1	0	1	0	0	0
Nombre d'actes	0	2	0	2	0	0	0
<b>VIOLENCES PHYSIQUES</b>							
Nombre d'items	3	5	2	3	3	0	1
Nombre d'actes	7	17	6	9	9	0	3
<b>VIOLENCES SEXUELLES</b>							
Nombre d'items	2	2	1	1	1	2	1
Nombre d'actes	5	4	3	3	3	4	1
<b>NÉGLIGENCE (EXCLUSIVEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES (+DE 65 ANS))</b>							
Nombre d'items	0	0	0	2	0	0	0
Nombre d'actes	0	0	0	3	0	0	0
<b>TOTAL</b>							
Nombre d'items	7	14	6	9	6	2	3
Nombre d'actes	15	35	18	24	16	4	7





## ANNEXE 6. MODÉLISATION DES FACTEURS DE RISQUE LIÉS À LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES

La variable dépendante traitée dans le modèle est l'indicateur de violences très graves entre partenaires subies. Le nombre limité d'observations comporte en effet des limitations pour l'analyse. La subdivision en plus petites catégories a dû être évitée autant que possible, de sorte qu'à chaque fois, lorsque c'était possible, nous avons réduit les variables qualitatives (ayant un nombre fini de réponses possibles)<sup>97</sup> à deux catégories (dichotomisé). Nous avons ainsi créé une variable «réponse dichotomique» afin de distinguer les victimes de violences très graves<sup>98</sup> des autres individus interrogés. Ce faisant, sur les 2011 enquêtes valides, nous avons identifié 57 victimes de violence très graves au cours des 12 derniers mois. Étant donné que nous travaillons dans le cadre de la violence entre partenaires, ce nombre d'observations sera encore réduit aux répondants ayant un conjoint ou étant encore en contact avec leur précédent conjoint, à savoir 39 cas.

Face à ce type de variables réponses dichotomiques, l'outil statistique le plus adapté est la régression logistique. Notre première analyse portera sur les victimes de violence très grave.

### Informations sur le modèle

Variable dépendante	Indicateur de violence très grave(a)
Distribution de probabilité	Binomiale
Fonction	Logit

### Modèles de procédure avec 1 en tant que réponse, qui traitent 0 comme modalité de référence

Dans le cadre théorique de la modélisation linéaire généralisée, nous avons ici appliqué un modèle linéaire ayant une distribution binomiale et une fonction Logit. La variable de référence étant l'absence de violence, les paramètres refléteront l'influence de la variable explicative sur le « risque » d'être victime de violence.

### Informations sur les variables catégorielles, en chiffres absolus et en %

			N	%
Variable dépendante	Indicateur de violence très grave	Non	1.439	97,4%
		Oui	39	2,6%
		Total	1.478	100,0%
Facteur	Conjoint violent en dehors du foyer	Non	1.452	98,2%
		Oui	26	1,8%
		Total	1.478	100,0%
	Estime avoir assez d'interactions avec d'autres personnes	Non	191	12,9%
		Oui	1.287	87,1%
		Total	1.478	100,0%

<sup>97</sup> Une autre approche possible consisterait à créer un indicateur qualitatif de la violence subie.

<sup>98</sup> La construction de la catégorie « très grave » a été expliquée au chapitre 3.

### Informations sur les variables continues

		N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Covariable	Dyadic Adjustment Scale (DAS)	1.478	22,00	59,00	41,8884	4,93304

Nous avons choisi d'introduire l'indicateur du DAS (DAS – Dyadic Adjustment Scale) sous forme quantitative afin de limiter le risque lié à la multiplication des combinaisons de facteurs explicatifs.

Les variables explicatives retenues (voir plus loin) portent sur le fait que le conjoint se soit montré violent (bagarreur) en dehors du foyer pendant la période de la relation (CONJVIOLENT), que le répondant estime qu'il a ou non assez de contacts avec ses amis proches ou sa famille (SATRESSOCIAL) ainsi que le score obtenu à la batterie de questions portant sur les interactions dans le couple. (DAS\_total)

### Test du chi-carré

Chi-carré	ddl	Sig.
101,839	3	,000

Variable dépendante : Indicateur de violence très grave

Modèle : (Ordonnée à l'origine), CONJVIOLENT, SATRESSOCIAL, DAS\_total

### Le modèle ajusté comparé au modèle avec seulement une constante

Le test du chi-carré comparant le modèle ajusté avec l'hypothèse nulle nous indique que l'hypothèse d'indépendance peut être rejetée. En d'autres termes, le poids explicatif global du modèle ne peut être dû au hasard.

### Mesure d'association

Entropie	,217
Concentration	,192

La mesure d'entropie nous indique ici le « pouvoir explicatif » du modèle ajusté. Bien que la part de variance expliquée par le modèle soit encore relativement limitée, nous verrons que les facteurs ayant « résisté » à cette approche modèle permettent de distinguer des profils très contrastés en termes de risque lié à la violence « conjugale ».

### Tests des effets de modèle

Source	Type I			Type III		
	Chi-carré de Wald	ddl	Sig.	Chi-carré de Wald	ddl	Sig.
(Ordonnée à l'origine)	276,800	1	,000	18,752	1	,000
CONJVIOLENT	67,207	1	,000	40,399	1	,000
SATRESSOCIAL	14,960	1	,000	12,597	1	,000
DAS_total	30,913	1	,000	30,913	1	,000

Variable dépendante : Indicateur de violence très grave

Modèle : (Ordonnée à l'origine), CONJVIOLENT, SATRESSOCIAL, DAS\_total

Le tableau ci-dessus illustre le meilleur modèle obtenu en termes de parts de la variance expliquées et de signification. Nous le voyons, les trois variables explicatives retenues gardent tout leur pouvoir de prédiction lorsqu'elles sont associées dans un modèle. Leurs interactions (non présentées ici) ne sont quant à elles pas significatives.

L'ensemble des autres variables potentiellement déterminantes explorées semblent ne pas résister au test d'indépendance : lorsqu'on les reprend dans le modèle, leur pouvoir explicatif a considérablement diminué. Elles n'ont par conséquent pas été retenues. Les variables examinées étaient les suivantes : le sexe, l'âge, le niveau de revenus, le niveau de diplôme du répondant et de son conjoint, l'état civil, les indicateurs de violence du conjoint en dehors du couple, le réseau social du répondant et la victimisation du conjoint ou du répondant avant 18 ans. Notons également ici que si le pouvoir explicatif du genre est totalement absorbé par la variable reflétant les attitudes violentes du conjoint en dehors du couple, ceci ne signifie pas que le genre soit en soi une variable non pertinente, mais qu'en termes de prévention il « suffit » de savoir que le conjoint est auteur de « bagarres » en dehors du couple.

Bien évidemment, d'autres modèles pourraient intégrer les variables ici écartées dans une combinaison et un ordre différents. Toutefois, notre ambition étant ici de dégager des pistes explicatives et préventives, nous avons gardé le modèle dont le poids explicatif était le plus significatif tout en conservant un nombre limité de facteurs.

## ANNEXE 7. ENQUÊTE SUR LA SANTE, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE VIE : QUESTIONNAIRE

### INTRODUCTION

Bonjour, je suis.....de l'Université de Liège / de l'Université de Gand.  
Puis-je parler à Monsieur/Madame.....?

*Oui, c'est moi-même.*

*Si non, Pourriez-vous me le/la passer ?  
Il/elle n'est pas là pour le moment. Quand puis-je le/la rappeler ?*

Je vous contacte à propos d'une étude que nous effectuons actuellement sur le thème de la santé, la sécurité et les conditions de vie. Nous vous avons envoyé un courrier à ce sujet. L'avez-vous bien reçu ?

#### ■ OUI, j'ai bien reçu la lettre

Comme vous avez pu le lire, vous avez été sélectionné(e) par tirage au sort pour participer à cette étude nationale commanditée par l'IEFH (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes). Cette étude doit aider à élaborer des politiques de prévention et d'assistance en matière de santé et de sécurité. L'enquête par téléphone dure environ 15 à 20 minutes et aborde des questions sur votre bien-être, votre santé, des événements sur votre vie de couple et de votre famille. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour y répondre. Toutes vos réponses resteront anonymes et strictement confidentielles.

Seriez-vous d'accord d'y participer ?

#### ■ NON, je n'ai pas reçu la lettre

Puis-je vous donner quelques informations ?

Il s'agit d'une étude nationale commanditée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. L'étude est menée auprès de 3900 personnes de 18 à 75 ans et doit aider à élaborer des politiques de prévention et d'assistance en matière de santé et de sécurité. C'est une étude par téléphone. L'entretien dure environ 15 à 20 minutes et aborde des questions sur votre bien-être, votre santé, des événements sur votre vie de couple et de votre famille. Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour y répondre. Toutes les données recueillies resteront anonymes et strictement confidentielles.

Vous avez donc été sélectionné(e) par tirage au sort pour y participer.

Seriez-vous d'accord d'y participer?

#### ■ NON, je ne souhaite pas participer

Si c'est mieux pour vous, il est possible de répondre à l'enquête par internet.

- Oui.  
Enquêteur/trice : communiquer un code individuel et mentionner le dans la fiche enquêteur 1, volet 2 « *Réalisation de l'enquête par internet* ».
- Non.  
Pourriez-vous me dire pour quelle raison vous ne souhaitez pas y participer? C'est important pour nous de le savoir.  
Enquêteur/trice : compléter la fiche-enquêteur/rice 1, volet 3 « *Module non-réponse* ».

#### ■ OUI, je souhaite participer

C'est important que vous vous sentiez à l'aise pendant l'entretien. Il est préférable que vous soyez seul(e) dans la pièce pour répondre à l'enquête. Est-ce le bon moment maintenant ?

#### ■ NON, pas maintenant

Pouvons-nous prendre un rendez-vous à un moment où cela vous convient le mieux ?

Enquêteur/trice : finaliser le rendez-vous et le noter dans la fiche-enquêteur/rice 1, volet 1 « *Grille de contact téléphonique* ».

#### ■ OUI

Avant de commencer, je tiens à vous rappeler que toutes les informations que vous nous donnerez resteront anonymes et strictement confidentielles. Nous utiliserons ces informations uniquement à des fins scientifiques et tous les résultats seront publiés sous forme de chiffres et de tableaux : il sera impossible d'identifier les réponses de chacun. Avez-vous d'autres questions ?

**MODULE 1 : IDENTIFICATION DU/DE LA RÉPONDANT(E)**
**1. Sexe du/de la répondant(e) :**

- 1        Femme  
2        Homme

Pour commencer :

**2. Quel âge avez-vous ?**

...        ans

**3. Quel est actuellement votre état civil ?**

1.        Célibataire  
2.        Marié(e)  
3.        Cohabitant(e)  
4.        Séparé(e)  
5.        Divorcé(e)  
6.        Veuf/veuve

**Qui vit la plupart du temps avec vous dans votre logement (y compris les personnes présentes seulement une semaine sur deux, quelques jours par mois) ?**

Enquêteur/rice : si pas de réponse spontanée, lire les items. Cochez les cases correspondant à la ou aux personne(s) vivant la plupart du temps dans le ménage.

	OUI	NON
<b>4. Personne</b>	1	2
<b>5. Votre partenaire (époux/épouse, compagnon/compagne)</b>	1	2
<b>6. Vos enfants (fils ou fille)</b>	1	2
<b>7. Les enfants de votre partenaire</b>	1	2
<b>8. Vos parents ou beaux-parents</b>	1	2
<b>9. Votre beau-fils (gendre) ou belle-fille (bru)</b>	1	2
<b>10. Vos petits-enfants</b>	1	2
<b>11. Une autre personne de votre parenté (sœur, frère, beau-frère, belle-sœur)</b>	1	2
<b>12. Une autre personne sans lien de parenté</b>	1	2

**13. Au total, combien de personnes vivent dans ce logement ?**

...        personnes

**MODULE 2 : RÉSEAU SOCIAL**

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur l'endroit où vous vivez et vos différentes relations.

**14. Quelle expression décrit le mieux l'endroit où vous vivez ?**

1. Une grande ville
2. En périphérie d'une grande ville
3. Une petite ville
4. Une commune rurale
5. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
6. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**15. En général, dans votre quartier, les voisins se connaissent-ils bien les uns les autres ?**

1. Oui
2. Plus ou moins
3. Non
4. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
5. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**16. A quelle fréquence participez-vous à une activité à l'extérieur de chez vous durant vos temps libres comme, par exemple, une activité sportive, de loisir, culturelle ou musicale ?**

1. Jamais
2. Moins d'une fois par semaine
3. Une à trois fois par mois
4. Une ou deux fois par semaine
5. Tous les jours ou presque
6. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
7. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**17. A quelle fréquence voyez-vous ou parlez-vous avec vos ami(e)s ou des membres de votre famille qui ne vivent pas avec vous ?**

1. Jamais
2. Moins d'une fois par semaine
3. Une à trois fois par mois
4. Une ou deux fois par semaine
5. Tous les jours ou presque
6. Je n'ai pas de famille ou d'ami(e)s (ENQ. NE PAS LIRE)
7. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
8. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*Filter*

*Si Q17=6, passez au module 3 « Santé », Q19*

*Si NON, continuez*

**18. Estimez-vous personnellement que vous avez suffisamment de contacts avec ces personnes ?**

1. Oui, assez
2. Non, pas assez
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**MODULE 3 : SANTÉ**

Nous allons maintenant parler de votre santé.

**19. Diriez-vous que, globalement, votre état de santé est :**

1. Très bon
2. Bon
3. Moyen
4. Mauvais
5. Très mauvais
6. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
7. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**20. Souffrez-vous d'une ou plusieurs maladie(s) de longue durée, de handicap(s), d'un ou des problème(s) de santé chronique (allergie, asthme, migraine, maux de dos, hypertension...) ou en avez-vous déjà souffert au cours des 12 derniers mois ?**

1. Oui
2. Non, passez Q22
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**21. Êtes-vous gêné(e) d'une quelconque manière dans vos activités quotidiennes par cette/ces maladie(s) de longue durée, cet/ces handicap(s) ou ce/ces problème(s) de santé chronique ?**

1. Non, pas du tout
2. Oui, gêné(e)
3. Oui, sévèrement gêné(e)
4. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
5. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**22. En pensant au niveau de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont :**

1. Pas du tout stressantes
2. Pas très stressantes
3. Un peu stressantes
4. Assez stressantes
5. Extrêmement stressantes
6. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
7. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)



**23. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous souffert d'une dépression sérieuse (ou dépression pour une période d'au moins 2 semaines), d'anxiété chronique ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**24. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu des problèmes à vous endormir ou à rester endormi(e) ?**

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 La plupart du temps
- 5 Tout le temps
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**25. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu une fracture, une blessure ayant nécessité des points de suture ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**26. Est-elle survenue lors d'une dispute, d'une bagarre ou d'une agression physique?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Filter

Si le/la répondant est de sexe masculin (Q1=2) ou est de sexe féminin (Q1=1) et a plus de 45 ans (Q2), passez à la Q28

Si NON, continuez

**27. Avez-vous été enceinte au cours des 12 derniers mois ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consulté un professionnel de la santé pour vous-même :**

	FOIS	JAMAIS
<b>28. Un(e) médecin généraliste ?</b>	....	2
<b>29. Un(e) psychothérapeute, psychologue, psychiatre ?</b>	....	2
<b>30. Un(e) médecin d'une autre spécialité (gynécologue, dermatologue, dentiste...)?</b>	....	2

**31. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été hospitalisé(e) ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**32. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas
- 7 Refus

**33. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des médicaments somnifères, tranquillisants, antidépresseurs ou anxiolytiques ?**

- 1 Jamais
- 2 Moins d'une fois par semaine
- 3 Une à trois fois par mois
- 4 Une ou deux fois par semaine
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**34. A quelle fréquence buvez-vous de l'alcool ?**

- 1 Tous les jours ou presque
- 2 Une ou deux fois par semaine
- 3 Une à trois fois par mois
- 4 Occasionnellement, moins d'une fois par mois
- 5 Jamais
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**35. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé de la drogue comme du cannabis, de l'ecstasy, des amphétamines, de la cocaïne ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**36. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque

- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)  
7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**37. Au cours de votre vie, avez-vous déjà tenté de vous suicider ?**

1. Oui, une fois, passez à Q 38 (A)
2. Oui, plusieurs fois, passez à Q 38 (B)
3. Non, jamais
4. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
5. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**38. (A). Quand avez-vous fait cette tentative de suicide ?**

**(B). Quand avez-vous fait la dernière tentative de suicide ?**

1. Au cours des 12 derniers mois
2. Entre 1 an et 5ans
3. Entre 6 et 10 ans
4. Il y a plus de 10 ans
5. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
6. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**MODULE 4 : OPINIONS (1ÈRE PARTIE)**

Les questions qui suivent concernent les opinions.

Pour chaque phrase que je vais citer, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord :

ITEMS	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas	Refus
<b>39. Les problèmes familiaux ne devraient être discutés qu'à l'intérieur de la famille</b>	1	2	3	4	5	6
<b>40. Une femme doit se ranger à l'avis de son partenaire, même si elle n'est pas d'accord</b>	1	2	3	4	5	6
<b>41. Pour une femme, il est plus important d'aider son partenaire dans sa carrière que de faire carrière soi-même</b>	1	2	3	4	5	6
<b>42. Il est du devoir de l'homme de gagner de l'argent pour sa famille</b>	1	2	3	4	5	6
<b>43. Une femme doit s'occuper plus des enfants que son partenaire</b>	1	2	3	4	5	6
<b>44. C'est une obligation pour la femme d'avoir des rapports sexuels avec son partenaire, même si elle n'en a pas envie</b>	1	2	3	4	5	6
<b>45. Une personne pousse parfois une autre tellement à bout qu'elle l'oblige à la frapper</b>	1	2	3	4	5	6
<b>46. Si une personne maltraite son/sa partenaire, des personnes extérieures à la famille devraient intervenir</b>	1	2	3	4	5	6

## MODULE 5 : VIE FAMILIALE

Nous allons maintenant aborder votre vie familiale.

*Filtre*

*Si « Partenaire » indiqué en Q5, passez à la Q49 (A)*

**47. Actuellement avez-vous une relation de couple (c'est-à-dire un partenaire unique ou principal), que vous habitiez ensemble ou non ?**

1. Oui, passez à la Q49 (A)
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**48. Avez-vous eu une relation de couple au cours des 12 derniers mois, que vous ayez habité ensemble ou non ?**

1. Oui, passez à la Q49 (B)
2. Non, passez à la Q53
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**Répondent aux Q49 (A) à Q51 (A) UNIQUEMENT :**

**- ceux ou celles qui ont une relation de couple actuellement, qu'ils habitent ensemble ou non.**

**49 (A). Votre partenaire est-il de sexe :**

- 1 Féminin
- 2 Masculin
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**50 (A). Quel est l'âge de votre partenaire ?**

... ans

**51 (A). Depuis combien d'années dure votre relation ?**

... ans (Passez à la Q53)

**Répondent aux Q49 (B) à Q52 UNIQUEMENT :**

- ceux ou celles qui ont eu une relation de couple qui s'est terminée au cours des 12 derniers mois, qu'ils aient habité ensemble ou non.

**49 (B). Votre ex-partenaire était-il/elle de sexe :**

- 1 Féminin
- 2 Masculin
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**50 (B). Quel était l'âge de votre ex-partenaire au moment où la relation s'est terminée ?**

... ans

**51 (B). Combien de temps a duré cette relation ?**

... ans ... mois

Enquêteur/Enquêtrice : Convertissez ici le temps en mois.

**52. Depuis combien de mois s'est terminée cette relation ?**

... mois

**53. Avez-vous des enfants ?**

1. Oui
2. Non, passez à la Q57
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**54. Avec votre partenaire actuel ? (y compris enfants aujourd'hui décédés)**

Enquêteur/Enquêtrice : encoder ici également les enfants que le/la répondant(e) a eu avec son/sa partenaire décédé(e)

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**55. Dans une ou plusieurs relations précédentes ? (y compris enfants aujourd'hui décédés)**

Enquêteur/Enquêtrice : encoder ici également les enfants que le/la répondant(e) a eu avec un(e) ex-partenaire décédé(e)

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**56. Parmi vos enfants, y en a-t-il qui sont âgés de moins de 7 ans ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**Filtre**

**SI OUI à la Q47 ou Q48 ou « Partenaire » indiqué en Q5, continuez  
Si NON à la Q47 ou Q48, passez Q76**

**Répondent aux Q57 à Q75 :**

- ceux ou celles qui ont une relation de couple actuellement, qu'ils habitent ensemble ou non
- ceux ou celles qui ont eu une relation de couple qui s'est terminée au cours des 12 derniers mois, qu'ils aient habité ensemble ou non

Je vais vous citer maintenant une série de thèmes. Pour chacun, pourriez-vous m'indiquer dans quelle mesure vous et votre ex-partenaire êtes/étiez généralement :

- 1 Jamais d'accord
- 2 Rarement d'accord
- 3 Parfois d'accord
- 4 Assez souvent d'accord
- 5 La plupart du temps d'accord
- 6 Toujours d'accord
- 7 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 8 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

ITEMS	Ja- mais	Rare- ment	Par- fois	Assez sou- vent	La plu- part du temps	Tou- jours	Ne sait pas	Refus
<b>57. Les objectifs, les buts et ce qu'on trouve important dans la vie</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>58. Les prises de décision importantes</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>59. Les marques d'affection</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>60. Les amis</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>61. Les relations sexuelles</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>62. La philosophie de la vie (la façon de voir la vie)</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>63. Les façons d'agir avec les parents et les beaux parents</b>	1	2	3	4	5	6	7	8

Je vais vous décrire des événements. Pour chacun d'eux, pourriez-vous m'indiquer si vous les vivez ?

ITEMS	Ja- mais	Rare- ment	Par- fois	Assez sou- vent	La plu- part du temps	Tou- jours	Ne sait pas	Refus
<b>64. Il m'arrive de penser au divorce, à la séparation ou à terminer notre relation</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>65. Nous nous «tapons sur les nerfs»</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>66. Nous avons des échanges d'idées stimulants</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>67. Nous nous discutons calmement</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>68. Je me confie à mon partenaire</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>69. Nous avons des intérêts communs à l'extérieur de la maison</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>70. Nous rions ensemble</b>	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>71. Nous travaillons ensemble à un projet</b>	1	2	3	4	5	6	7	8

**72. Quel est globalement votre degré de bonheur dans votre relation?**

- 1 Extrêmement malheureux
- 2 Passablement malheureux
- 3 Un peu malheureux
- 4 Heureux
- 5 Très heureux
- 6 Extrêmement heureux
- 7 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 8 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**73. Après des disputes avec votre partenaire, des solutions sont-elles trouvées et règlent-elles les désaccords ?**

- 1 Jamais
- 2 Rarement
- 3 Parfois
- 4 Souvent
- 5 Très souvent
- 6 Toujours
- 7 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 8 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**74. Considérez-vous qu'au cours des 12 derniers mois, pour les tâches ménagères dans votre couple (courses, ménage, vaisselle, lessive, cuisine... excepté le bricolage, le jardinage) :**

- 1 Vous avez pris en charge l'essentiel des tâches
- 2 Les tâches ont été partagées avec votre partenaire
- 3 Votre partenaire a pris en charge l'essentiel des tâches
- 4 Une autre personne vivant au foyer s'occupe de l'essentiel 5 des tâches ménagères
- 6 Une personne extérieure au foyer s'occupe de l'essentiel 7 des tâches ménagères
- 8 Sans objet
- 9 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 10 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**75. Considérez-vous qu'au cours des 12 derniers mois, pour s'occuper des enfants et de leur éducation :**

- 1 Vous avez pris en charge l'essentiel des tâches
- 2 Les tâches ont été partagées avec votre partenaire
- 3 Votre partenaire a pris en charge l'essentiel des tâches
- 4 Une autre personne vivant au foyer s'en occupe
- 5 Sans objet
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**76. Vous arrive-t-il, pour des tâches de la vie quotidienne, de recevoir de l'aide des membres de votre famille (y compris les enfants) ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)



**MODULE 6 : VIOLENCES SUBIES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS****CONTEXTE 1 : L'ESPACE PUBLIC****1. IDENTIFICATION**

Je vais maintenant vous poser des questions sur des expériences que l'on peut faire dans la rue, les transports en commun, les lieux publics (magasins, administrations, cafés, boîtes de nuit, ... ). Nous allons parler de faits qui ont pu vous arriver au cours des 12 derniers mois.

Ces faits ont pu se produire avec des personnes que vous connaissez peu ou pas du tout ; donc ce ne sont ni vos proches ni vos collègues.

Enquêteur/trice : un voisin qui est aussi un ami sera pris en compte dans le module « La famille et les proches »

Je vais vous poser 7 brèves questions.

**77. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été injurié(e) ou insulté(e) en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public ?**

1. Oui
2. Non, passez à la Q79
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**78. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**79. Au cours des 12 derniers mois, quelqu'un vous a-t-il suivi(e) avec insistance, à pied, en voiture, en vélo ou en moto ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q81
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**80. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**81. Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un a-t-il essayé de vous prendre ou vous a pris de force quelque chose qui vous appartenait (sac, bijoux...) ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q83
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**82. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**83. Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un vous a-t-il giflé(e), frappé(e) ou a-t-il exercé d'autres agressions physiques contre vous ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q85
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**84. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**85. Au cours des 12 derniers mois, en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un vous a-t-il menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a-t-on tenté de vous tuer, de vous étrangler ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q87
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**86. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois

- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**87. Au cours des 12 derniers mois, toujours en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un s'est-il déshabillé devant vous ou a-t-il, contre votre gré, touché une partie de votre corps (seins, fesses,...) ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q89
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**88. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**89. Au cours des 12 derniers mois, toujours en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un vous a-t-il forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez au contexte 2 « Le couple », Q 96
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**90. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**CONTEXTE 1 : L'ESPACE PUBLIC****2. EXPLORATION DU FAIT DE VIOLENCE LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE***Filtre**Si au moins 2 X OUI à Q77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, continuez**Si OUI à Q77 ou 79 ou 81 ou 83 ou 85 ou 87 ou 89, passez à 92**Si NON à Q77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, passez à la Q96*

Parmi les faits dont nous venons de parler, concernant les 12 derniers mois, vous avez déclaré qu'en rue, dans les transports en commun ou dans un autre endroit public, quelqu'un :

- 1 Vous a injurié(e) ou insulté(e)
- 2 Vous a suivi(e) avec insistance à pied, en voiture, en vélo ou en moto
- 3 Vous a pris ou a essayé de vous prendre quelque chose qui vous appartenait
- 4 Vous a giflé(e), frappé(e) ou a exercé d'autres agressions physiques contre vous
- 5 Vous a menacé(e) avec une arme, un objet dangereux ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler
- 6 S'est déshabillé devant vous ou a, contre votre gré, touché une partie de votre corps
- 7 Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré

**91. Parmi ces faits, quel est, pour vous, le plus important ou le plus grave ?**

Enquêteur/trice : le/la répondant(e) doit sélectionner une seule réponse.

-----

Sur ce fait, je vais vous poser quatre brèves questions.

Pour ce fait, pouvez-vous me dire :

**92. Si l'(ou les) auteur(s) de ce fait était une (ou des) personne(s) totalement inconnue(s) de vous ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**93. Si c'était ?**

- 1 Un homme
- 2 Une femme
- 3 Un adolescent
- 4 Une adolescente
- 5 Un groupe d'hommes
- 6 Un groupe de femmes
- 7 Un groupe d'adolescents
- 8 Un groupe d'hommes et de femmes
- 9 Ne sait pas
- 10 Refus

**94. Si vous avez parlé de ce fait à quelqu'un ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**95. Si vous avez fait une déclaration signée à la police ou déposé plainte ?**

- 1 Oui, c'est vous-même qui l'avez fait
- 2 Oui, c'est une autre personne qui l'a fait
- 3 Non
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**CONTEXTE 2 : LE COUPLE****1. IDENTIFICATION A L'ÉGARD DU/DE LA PARTENAIRE***Filtre*

*Si OUI à la Q47 ou Q48 ou « Partenaire » indiqué en Q5, continuez*

*Si NON aux Q47 et Q48, passez au contexte 3 « La famille et les proches », Q196*

Répondent à la PARTIE 1 :

- ceux ou celles qui ont une relation de couple actuellement, qu'ils vivent ensemble ou non
- ceux ou celles qui ont eu une relation de couple qui s'est terminée au cours des 12 derniers mois

Introduction : Nous allons aborder maintenant des situations que vivent certains couples. Je vous rappelle que toutes vos réponses sont anonymes et strictement confidentielles.

En pensant à votre partenaire ou ex-partenaire, diriez-vous qu'au cours des 12 derniers mois, il/elle :

**96. A essayé de limiter les contacts que vous entretenez avec vos ami(e)s ou des membres de votre famille ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q98
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**97. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

**98. A insisté pour savoir avec qui et où vous êtes ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q100
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**99. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

**100. Vous a injurié(e), a critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q102
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**101. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

**102. A cessé de vous parler, a refusé totalement de discuter ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q104
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**103. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

**104. A fait quelque chose pour vous intimider (par exemple, en hurlant, en cassant des objets, en vous menaçant de mort ou en vous menaçant de se suicider) ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q106
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**105. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

**106. A blessé les enfants, vous a séparé(e) d'eux ou a menacé de le faire ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q108
- 3 Sans objet
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**107. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

**108. A pris, contre votre gré, votre salaire (votre pension), vos économies ou vous a mis(e) en dettes ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q110
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**109. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas
- 6 Refus

Voici encore sept autres brèves questions

Au cours des 12 derniers mois, est-ce que votre partenaire ou ex-partenaire :

**110. A lancé un objet contre vous, vous a bousculé(e) ou empoigné(e) brutalement ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q112
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**111. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas
- 7 Refus

**112. Vous a griffé(e), pincé(e), mordu(e) ou tiré les cheveux ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q114
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**113. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas
- 7 Refus

**114. Vous a giflé(e), vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, vous a frappé(e) avec un objet qui vous a blessé(e) ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q116
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**115. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois



- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**116. Vous a menacé(e) avec une arme ou un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q118
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**117. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**118. Vous a empêché(e) de rentrer chez vous, vous a enfermé(e), a mis(e) à la porte ou, en voiture, vous a laissé(e) sur le bord de la route ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q120
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**119. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**120. Vous a imposé des gestes sexuels que vous trouviez dégradants ou humiliants ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q122
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**121. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**122. Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**123. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**CONTEXTE 2 : LE COUPLE**

**2. IDENTIFICATION A L'EGARD DE LA FEMME ENCEINTE**

*Filtre*

*Si OUI à Q27, continuez*

*SI NON à Q27, passez à la partie 3 « Identification à l'égard de l'ex-partenaire », Q125 (A)*

Répondent à la PARTIE 2 celles qui ont été enceintes au cours des 12 derniers mois.

Nous venons d'évoquer un ou plusieurs comportements de votre (ex-)partenaire.

**124. Ce/ces comportement(s) a-t-il/ont-ils débuté au moment de votre grossesse, a-t-il/ont-ils changé (est/sont devenu(s) plus fréquent(s), moins fréquent(s)) ou il n'a pas/ils n'ont pas évolué ?**

Enquêteur/trice : Ne pas lire les réponses préformées, écouter réponse et coder après

- 1 Il a ou ils ont débuté au moment de la grossesse
- 2 Il est ou ils sont plus fréquent(s)
- 3 Il est ou ils sont moins fréquent(s)
- 4 Il n'a pas ou ils n'ont pas évolué
- 5 Il ne sait pas que je suis enceinte
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**CONTEXTE 2 : LE COUPLE****3. IDENTIFICATION À L'ÉGARD DE L'EX-PARTENAIRE**

Pour les personnes ayant terminé leur relation de couple au cours des 12 derniers mois ou ayant encore des contacts avec ce dernier sur cette même période

*Filtre*

SI OUI à Q47 ou « Partenaire » indiqué en Q5, passez au contexte 2, partie 4 « Exploration du/des fait(s) de violence vécu(s) », Q139

Si OUI ou NON à Q48, continuez

Répondent à Q125 (A) et Q126 (A)

- ceux ou celles qui ont eu leur relation de couple qui s'est terminée au cours des 12 derniers mois
- ceux ou celles qui n'ont pas eu de relation de couple au cours des 12 derniers mois

**125 (A). Avez-vous eu des contacts avec votre ex-partenaire au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez au contexte 3, « La famille et les proches », Q196
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**126 (A). Les contacts avec votre ex-partenaire ont-ils eu lieu dans le cadre de la garde des enfants ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Sans objet

Répondent de Q127 (A) à la Q 138 (A) :

- ceux ou celles qui ont eu une relation de couple qui s'est terminée au cours des 12 derniers mois
- ceux ou celles qui ont eu des contacts avec leur (ex-)partenaire au cours des 12 derniers mois

Au moment de la séparation ou après la séparation, votre ex-partenaire vous a-t-il/elle :

**127 (A). Injurié(e), critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q129
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**128 (A). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**129 (A). Suivi (e) dans la rue, harcelé(e) ou menacé(e) de mort ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q131
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**130 (A). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**131 (A). A blessé les enfants, vous a empêché(e) de les voir ou a menacé de le faire ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q133
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**132 (A). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Au moment de la séparation ou après la séparation, votre ex-partenaire vous a-t-il/elle :

**133 (A).** *Giflé(e), frappé(e) ou a-t-il/elle exercé d'autres agressions physiques contre vous ?*

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q135
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**134 (A).** *Combien de fois ?*

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**135 (A).** *Vous a menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler ?*

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q137
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**136 (A).** *Combien de fois ?*

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**137 (A).** *Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?*

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q139
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**138 (A).** *Combien de fois ?*

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**CONTEXTE 2 : LE COUPLE****4. EXPLORATION DU/DES FAIT(S) DE VIOLENCE VÉCU(S)***Filter*

*Si OUI à au moins Q96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, continuez*

*Si OUI à au moins Q127, 129, 131, 133, 133, 137, continuez*

*Si NON, passez au contexte 3 « La famille et les proches », Q196*

Répondent à la PARTIE 4 :

- ceux ou celles qui ont eu une relation de couple actuellement
- ceux ou celles qui ont eu une relation de couple qui s'est terminée au cours des 12 derniers mois
- ceux ou celles qui ont eu des contacts avec leur ex-partenaire au cours des 12 derniers mois

ET SI le/la répondant(e) a déclaré avoir vécu au moins un acte de violence de la part de son/ sa (ex-)partenaire.

**A. Perception des incidents et stratégie**

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la façon dont vous percevez le ou les comportement(s) dont vous venez de me parler.

**139. Considérez-vous que ce/ces comportement(s) :**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | S'est/se sont arrêté(s), poser Q140 (A)                                 |
| 2 | S'est/se sont arrêté(s) mais pourrai(en)t se reproduire, poser Q140 (A) |
| 3 | Se poursuit/poursuivent actuellement, poser Q140 (B)                    |
| 4 | Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE), poser Q140 (A)                          |
| 5 | Refus (ENQ. NE PAS LIRE), poser Q140 (A)                                |

*Filter*

*Si Q139 =1 ou 2 « S'est/se sont arrêtés » ou « S'est/se sont arrêtés mais pourrai(en)t se reproduire », posez Q140 (A)*

*Si Q139 =3 « Se poursuit/poursuivent actuellement », posez Q140 (B)*

**140 (A). Combien de temps ce/ces comportement(s) a-t-il/ont-ils duré ?****140 (B). Depuis combien de temps ce/ces comportement(s) dure-t-il/durent-ils ?**

Enquêteur/trice : indiquer la durée à partir du moment où ils ont débuté, même si au cours des années ils ont pu s'intensifier

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 1 | Moins de 1 an                  |
| 2 | 1 an à 5 ans                   |
| 3 | 5 à 10 ans                     |
| 4 | Plus de 10 ans                 |
| 5 | Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE) |
| 6 | Refus (ENQ. NE PAS LIRE)       |

**141. Comment considérez-vous la situation que vous vivez ou avez vécu(e) ?**

- 1 Pas grave du tout
- 2 Plutôt pas grave
- 3 Plutôt grave
- 4 Très grave
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*Filtre*

*Si OUI à au moins Q47, continuez*

*Si NON, passez à la section B « Impact et autres », Q143*

**142. Face à de telles situations, on tente d'y faire face de différentes manières. Parmi les propositions suivantes, laquelle se rapproche le plus de la vôtre :**

Enquêteur/trice : le/la répondant(e) doit sélectionner une seule réponse.

- 1 Je me dis que ce n'est pas si grave ou que c'est comme cela dans tous les couples.
- 2 Je pense que je ne fais pas assez pour le (la) satisfaire.
- 3 Quand cela ne va pas, je vais chez mes parents, mes ami(e)s, à l'hôtel.
- 4 J'en ai parlé à des personnes extérieures qui pourraient aider mon partenaire.
- 5 Quand il crie, je crie ; quand il menace, je menace même si cela ne sert à rien.
- 6 Pour m'en sortir, il faudrait que je fasse des démarches pour moi-même.  
*Enquêteur/trice : les démarches = trouver du travail, suivre une thérapie pour soi-même*
- 7 Il n'y a rien à faire, j'essaie seulement de survivre.

**B. Impacts physiques et autres**

Nous allons maintenant parler des conséquences du ou des comportement(s) de votre (ex-) partenaire, celui/ceux dont nous venons d'évoquer. Nous vous demandons ces informations à partir du moment où ils ont débuté.

**143. Au cours des situations que vous avez vécues, vous est-il déjà arrivé d'être blessé(e) physiquement d'une façon ou d'une autre ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**144. En raison de ces faits, vous est-il arrivé de recevoir des soins médicaux ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**145. En raison de ces faits, avez-vous dû modifier ou interrompre vos activités quotidiennes et/ou votre travail professionnel ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

D'autres conséquences encore

Enquêteur/trice: le/la répondant(e) peut répondre "Oui" à plusieurs des items suivants.

Toujours, en raison de ces faits,

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Sans objet (ENQ. NE PAS LIRE)

ITEMS	Oui	Non	Ne sait pas	Refus	Sans objet
<b>146. Vous êtes devenu(e) moins confiant(e)</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>147. Vous êtes devenu(e) plus agressif/ve</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>148. Vous vous sentez coupable, vous vous sentez honteux/honteuse</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>149. Vous avez peur de la personne avec laquelle vous viv(i)ez</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>150. Vous avez rompu avec des proches ou certains se sont éloignés de vous</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>151. Vous avez des problèmes de dépression, d'anxiété, ou d'insomnie</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>152. Vos enfants sont perturbés par la situation</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>153. Vous avez pris des mesures pour vous protéger (prévenir un(e) voisin(e),...)</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>154. Vous avez quitté la personne avec laquelle vous viviez ou la maison</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>155. Vous essayez d'oublier, de ne plus y penser</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>156. Vous êtes devenu(e) plus fort(e)</b>	1	2	3	4	<del>5</del>
<b>157. Vous êtes plus compréhensif/ve par rapport aux autres</b>	1	2	3	4	<del>5</del>



### C. Confiance et recours aux ressources

Je vais maintenant vous poser des questions sur les personnes auxquelles vous vous êtes éventuellement confié(e)s et sur les démarches que vous avez peut-être entreprises.

#### 158. Avez-vous parlé de ce ou ces fait(s) à quelqu'un ?

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q168
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE), passez à la Q168
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE), passez à la Q168

Si OUI,

#### 159. Au bout de combien de temps en avez-vous parlé pour la première fois ?

- 1 Tout de suite
- 2 Plus tard ( ... ans ... mois ... jours)

Avez-vous parlé de ce ou ces fait(s) à une des personnes suivantes :

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

ITEMS	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
160. À un ou des membre(s) de votre famille ?	1	2	3	4
161. À un(e) ami(e) ou un(e) voisin(e) ?	1	2	3	4
162. À un(e) collègue de travail ?	1	2	3	4
163. À un(e) médecin, à un(e) infirmier(ière)	1	2	3	4
164. À un(e) assistant(e) social(e), un(e) psychologue ou un(e) psychiatre (dans un centre de planning, dans un centre de Santé Mentale, en cabinet privé) ?	1	2	3	4
165. À un(e) avocat (e) ?	1	2	3	4
166. À un service d'aide (ligne téléphonique, service d'assistance aux victimes, service d'aide aux justiciables, maison d'hébergement...) ?	1	2	3	4
167. À la police ?	1	2	3	4

Filter

Si OUI à la Q166 et NON à la Q167, passez à la Q169 (A)

Si OUI à la Q166 et OUI à la Q167, passez à la Q169 (B)

Si NON à la Q166, continuez

**168. Connaissez-vous un ou des service(s) d'aide qui pourrai(en)t vous être utile(s) ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q185 si Q158 =2 (NON) ou passez à la Q169 si 158 = 1(OUI)
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**(A). Comment cette ou ces personnes a-t-elle/ont-elles réagi ?****(B). A l'exception de la police, comment cette ou ces personnes a-t-elle/ont-elles réagi ?**

Enquêteur/trice : laisser le/la répondant(e) citer le ou les réaction(s) et sélectionner ensuite la ou les réponse(s) préformée(s) correspondante(s).

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

ITEMS	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
<b>169. Ecouter, se montrer compréhensif/sive</b>	1	2	3	4
<b>170. Donner des conseils</b>	1	2	3	4
<b>171. Vous apporter de l'aide</b>	1	2	3	4
<b>172. Vous orienter vers un professionnel</b>	1	2	3	4
<b>173. Vous inciter à aller à la police</b>	1	2	3	4
<b>174. Aller à la police</b>	1	2	3	4
<b>175. Vous rédiger un certificat médical</b>	1	2	3	4
<b>176. Vous rédiger une incapacité totale de travail</b>	1	2	3	4

**177. De manière générale, êtes-vous satisfait(e) de l'aide que vous avez reçue ? Êtes-vous plutôt :**

- 1 Pas du tout satisfait
- 2 Plutôt pas satisfait
- 3 Plutôt satisfait
- 4 Très satisfait
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**178. Le fait d'en avoir parlé à quelqu'un vous a-t-il aidé, n'a fait aucune différence ou cela a-t-il empiré les choses ?**

Enquêteur/trice: le/la répondant(e) doit choisir une seule réponse.

- 1 Cela a aidé
- 2 Cela n'a fait aucune différence
- 3 Cela a empiré
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*Filtre*

*Si OUI à la Q167, continuez*

*Si NON à la Q167, passez avec la Q185*

Vous avez parlé de ce ou ces fait(s) à la police :

**179. Au bout de combien de temps en avez-vous parlé à la police?**

1. Tout de suite
2. Plus tard ( ... ans ... mois ... jours)

**180. Avez-vous fait une déclaration signée ou déposé plainte ?**

- 1 Oui, c'est vous-même qui l'avez fait
- 2 Oui, c'est une autre personne qui l'a fait
- 3 Non
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**181. Comment avez-vous été accueilli(e) ?**

- 1 Très mal
- 2 Plutôt mal
- 3 Plutôt bien
- 4 Très bien
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**182. Y a-t-il eu une suite au niveau de la justice comme, par exemple, l'ouverture d'un dossier, une médiation, un procès, des mesures d'interdiction ou de soins à l'égard de votre partenaire ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**183. Êtes-vous satisfait(e) du travail effectué par la police ?**

**Êtes-vous plutôt :**

- 1 Pas du tout satisfait
- 2 Plutôt pas satisfait
- 3 Plutôt satisfait
- 4 Très satisfait
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**184. Après l'intervention de la police, est-ce que le ou les comportement(s) violent(s) de votre (ex-)partenaire à votre égard a-t-il/ont-ils augmenté, a-t-il/ont-ils diminué ou arrêté ou encore il(s) est/sont resté(s) le(s) même(s) ?**

- 1 A/ont augmenté
- 2 A/ont diminué ou arrêté
- 3 Est/sont le(s) même(s)
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Vous n'avez pas parlé de ce ou ces fait(s) à la police :

**185. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas fait appel à la police ?**

Enquêteur/trice : le/la répondant(e) pourrait énumérer plusieurs raisons. Dans ce cas, demandez-lui de sélectionner la raison principale et, s'il/elle ne peut se décider, notez la première (donc notez ou retenez bien la première raison énoncée).

- 1 Parce que tout a été réglé d'une autre façon. Enquêteur/trice : par exemple, vous avez quitté votre (ex-)partenaire, avez signalé le délit à une autre instance officielle, ou encore avez vous-même réglé le problème.
- 2 Par peur de votre (ex-)partenaire
- 3 Parce que vous ne vouliez pas avoir à faire à la police
- 4 Parce que la police n'aurait rien pu faire ou n'aurait pas voulu intervenir
- 5 Parce que vous ne vouliez pas que votre (ex-)partenaire soit arrêté(e) ou mis(e) en prison
- 6 Parce que vous ne vouliez pas que quelqu'un d'autre soit au courant, même la police
- 7 Parce que vous avez peu ou aucune confiance dans le système de justice pénale
- 8 Parce que l'incident n'était pas assez grave
- 9 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 10 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Lors de ces incidents, quelqu'un était-il présent ou quelqu'un a-t-il entendu ce qui se passait ? Est-ce le cas de :

**186. Vos enfants ?**

- 1 Oui, croit que oui
- 2 Non, croit que non
- 3 Sans objet
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**187. Vos proches ?**

- 1 Oui, croit que oui
- 2 Non, croit que non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**188. D'autres personnes ?**

- 1 Oui, croit que oui
- 2 Non, croit que non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**D. Caractéristiques du partenaire ou de l'ex-partenaire**

Voici encore quelques questions concernant votre (ex-)partenaire.

**189. Depuis que vous connaissez votre (ex-)partenaire souffre-t-il/elle de maladie de longue durée, de handicap ou de problème de santé chronique (allergie, asthme, migraine, maux de dos, hypertension...)?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**190. Depuis que vous connaissez votre (ex-)partenaire, sa consommation d'alcool vous a-t-elle occasionné des problèmes relationnels ou familiaux ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**191. Depuis que vous connaissez votre (ex-)partenaire, s'est-il/elle déjà battu(e) avec quelqu'un en dehors du foyer ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**192. Depuis que vous connaissez votre (ex-)partenaire, a-t-il/elle frappé ou agressé sexuellement quelqu'un d'autre dans la famille ?**

Enquêteur/trice : la famille désigne les personnes de la cellule familiale et aussi la famille du/de la répondant(e) ainsi que celle du ou de la (ex-)partenaire.

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**193. Depuis que vous le/la connaissez, a-t-il/elle eu des ennuis avec la police en raison d'un comportement violent ?**

- 1 Oui
- 2 Non

- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**194. A votre connaissance, avant ses 18 ans, votre (ex-)partenaire a-t-il/elle été frappé(e) ou agressé(e) sexuellement par un des membres de sa famille ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**195. A votre connaissance, avant ses 18 ans, votre (ex-)partenaire a-t-il/elle témoin d'incidents de violences entre ses parents, c'est-à-dire qu'il était présent ou a entendu ce qui se passait ?**

Enquêteur/trice : témoin signifie que la personne peut être présente lors des incidents ou avoir entendu ce qui se passait.

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

## CONTEXTE 2 : LE COUPLE

### 5. IDENTIFICATION À L'ÉGARD DU/DE L'EX-PARTENAIRE POUR LES PERSONNES QUI SONT EN COUPLE ACTUELLEMENT

*Filtre*

*Si OUI à la Q47, continuez*

*Si OUI ou NON à la Q48, passez au contexte 3 « La famille et les proches », Q196*

Répondent aux Q125 (B) et 126 (B) :

- ceux ou celles qui ont une relation de couple actuellement

Pour terminer cette partie.

**125 (B). Avez-vous eu des contacts avec votre ex-partenaire au cours des 12 derniers mois ? (Si vous avez eu un précédent partenaire)**

- 1 Oui
- 2 Non, passez au contexte 3 « La famille et les proches », Q196
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**126 (B). Les contacts avec votre ex-partenaire ont-ils eu lieu dans le cadre de la garde des enfants ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Sans objet
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Au moment de la séparation ou après la séparation, votre ex-partenaire vous a-t-il/elle :

**127 (B). Injurié(e), critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q129
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**128 (B). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**129 (B). Suivi (e) dans la rue, harcelé(e) ou menacé(e) de mort ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q131
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**130 (B). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**131 (B). A blessé les enfants, vous a empêché(e) de les voir ou a menacé de le faire ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q133
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**132 (B). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Au moment de la séparation ou après la séparation, votre ex-partenaire vous a-t-il/elle :

**133 (B). Giflé(e), frappé(e) ou a-t-il/elle exercé d'autres agressions physiques contre vous ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q135
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**134 (B). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**135 (B). Menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a-t-il/elle tenté de vous tuer, de vous étrangler ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à Q137
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**136 (B). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**137 (B). Forcé(e) à des attouchements sexuels, a-t-il/elle essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez au contexte 3 « La famille et les proches » Q196
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**138 (B). Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois



- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

### CONTEXTE 3 : LA FAMILLE ET LES PROCHES

#### 1. IDENTIFICATION

Les questions suivantes portent sur ce que l'on peut vivre avec des membres de sa famille ou avec des proches. Je vous rappelle que toutes vos réponses sont anonymes et strictement confidentielles.

Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un membre de votre famille ou un proche à l'exception de votre partenaire ou ex-partenaire :

#### **196. Vous a injurié(e), a critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q198
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

#### **197. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

#### **198. A blessé vos enfants, vous a séparé(e) d'eux ou a menacé de le faire ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q200
- 3 Sans objet
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

#### **199. Combien de fois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**200. A pris, contre votre gré, votre salaire (votre pension), vos économies ou vous a mis(e) en dettes ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q202
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Sans objet

Si OUI,

**201. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 Rarement
- 2 Quelquefois
- 3 Souvent
- 4 Systématiquement
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Voici quatre autres brèves questions

Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un membre de votre famille ou un proche :

**202. Vous a giflé(e), frappé(e) ou a exercé d'autres agressions physiques contre vous ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q204
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**203. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**204. Vous a menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q206
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**205. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois

- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**206. Vous a empêché(e) de sortir, vous a enfermé(e), a mis(e) à la porte ou, en voiture, vous a laissé(e) sur le bord de la route ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q208
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**207. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**208. Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q210
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**209. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*Filtre*

*Si Q2 plus de 65 ans, continuez*

*Si Q2 moins de 65 ans et si OUI à au moins Q196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, passez à la Q214*

*Si Q2 moins de 65 ans et si NON à Q196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, passez au module 7, Q218*

Répondent à la Q210 et Q212 les personnes âgées de plus de 65 ans.

**210. Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un membre de votre famille ou un proche vous a abandonné(e) à votre sort quand vous étiez malade ou quand vous deviez être soigné(e) ?**

- 1 Oui
- 2 Non, passez à la Q212
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**211. Combien de fois est-ce arrivé au cours des 12 derniers mois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**212. Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un membre de votre famille ou un proche a refusé de faire des courses pour vous ou de vous conduire quelque part ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI,

**213. Combien de fois ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

### CONTEXTE 3 : LA FAMILLE ET LES PROCHES

#### 2. EXPLORATION DU FAIT DE VIOLENCE LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE

Si au moins 2 x OUI à Q196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, continuez

Si OUI à Q196 ou 198 ou 200 ou 202 ou 204 ou 206 ou 208, passez Q215

Si NON à Q196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, passez au module 7 « Violences vécues au cours de la vie », Q218

Parmi les faits dont nous venons de parler, concernant les 12 derniers mois, vous avez déclaré qu'un membre de votre famille ou un proche :

- 1 Vous a injurié(e), a critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez
- 2 A blessé vos enfants, vous a séparé(e) d'eux ou a menacé de le faire
- 3 A pris, contre votre gré, votre salaire (votre pension), vos économies ou vous a mis(e) en dettes
- 4 Vous a giflé(e), frappé(e) ou a exercé d'autres agressions physiques contre vous
- 5 Vous a menacé(e) avec une arme, un objet dangereux ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler
- 6 Vous a empêché(e) de sortir, vous a enfermé(e), a mis(e) à la porte ou, en voiture, vous a laissé(e) sur le bord de la route
- 7 Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu par la force à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré
- 8 Vous a abandonné(e) à votre sort quand vous étiez malade ou quand vous deviez être soigné(e)
- 9 A refusé de faire des courses pour vous ou de vous conduire quelque part

**214. Parmi ces faits, quel est, pour vous, le plus important ou le plus grave ?**

Enquêteur/trice : le/la répondant(e) doit sélectionner une seule réponse.

-----

Sur ce fait, je vais vous poser trois brèves questions.

Pour ce fait, pouvez-vous me dire :

**215. Si l'auteur principal de ce fait était ?**

Enquêteur/trice : ne pas lire les réponses préformées, écouter réponse et coder après

- 1 Votre père, beau-père, partenaire de votre mère
- 2 Votre mère, belle-mère, partenaire de votre père
- 3 Votre fils, votre gendre ou le fils de votre partenaire
- 4 Votre fille, votre belle-fille ou la fille de votre partenaire
- 5 Votre frère, votre beau-frère
- 6 Votre sœur, votre belle-sœur
- 7 Un de vos petits-enfants
- 8 Une de vos petits-enfants
- 9 Un autre homme de votre parenté
- 10 Une autre femme de votre parenté
- 11 Un homme parmi les proches, que vous connaissez
- 12 Une femme parmi les proches, que vous connaissez
- 13 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 14 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**216. Si vous avez parlé de ce fait à quelqu'un ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**217. Si vous avez fait une déclaration signée à la police ou déposé plainte ?**

- 1 Oui, c'est vous-même qui l'avez fait
- 2 Oui, c'est une autre personne qui l'a fait
- 3 Non
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**MODULE 7 : VIOLENCES VÉCUES AU COURS DE LA VIE**

Nous allons terminer cette partie en vous posant quelques questions sur des faits qui ont pu se produire au cours de votre vie, QUEL que soit le lieu où ils ont pu se produire et la ou les personne(s) concernée(s). Ne reprenez pas ici un fait que vous avez déjà évoqué au cours des 12 derniers mois.

Je vous rappelle que toutes vos réponses sont anonymes et strictement confidentielles.

**PARTIE 1 : EXPÉRIENCES EN TANT QUE VICTIME DEPUIS L'ÂGE DE 18 ANS****1. IDENTIFICATION**

Depuis l'âge de vos 18 ans, est-ce que quelqu'un - un(e) partenaire, un membre de votre famille, un proche, un(e) collègue ou un(e) inconnu(e) - :

**218. Vous a injurié(e), a critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**219. A fait quelque chose pour vous intimider (par exemple, en hurlant, en vous menaçant de mort ou en vous menaçant de se suicider) ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**220. Vous a giflé(e), frappé(e) ou a exercé d'autres agressions physiques contre vous ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**221. Vous a menacé(e) avec une arme, un objet dangereux (couteau, bâton...) ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**222. Vous a empêché(e) de sortir, vous a enfermé(e) ou a mis(e) à la porte ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**223. Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

## **PARTIE 1 : EXPÉRIENCES EN TANT QUE VICTIME DEPUIS L'ÂGE DE 18 ANS**

### **2. EXPLORATION DU FAIT DE VIOLENCE LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE**

#### *Filtre*

*Si au moins 2 x OUI à Q218, Q219, Q220, Q221, Q222, Q223, continuez*

*Si OUI à Q218 ou Q219 ou Q220 ou Q221 ou Q222 ou Q223, passez à Q225*

*Si NON de Q218 à 223, passez à la partie 2 « Expériences en tant que victime avant l'âge de 18 ans », Q229*

Parmi les faits dont nous venons de parler, concernant les 12 derniers mois, vous avez déclaré que quelqu'un - un(e) partenaire, un membre de votre famille, un proche, un(e) collègue ou un(e) inconnu(e) :

- 1 Vous a injurié(e), a critiqué ou méprisé ce que vous faisiez ou disiez
- 2 A fait quelque chose pour vous intimider (par exemple, en hurlant, en vous menaçant de mort ou en vous menaçant de se suicider)
- 3 Vous a giflé(e), frappé(e) ou a exercé d'autres agressions physiques contre vous
- 4 Vous a menacé(e) avec une arme, un objet dangereux ou a tenté de vous tuer, de vous étrangler
- 5 Vous a empêché(e) de sortir, vous a enfermé(e) ou a mis(e) à la porte
- 6 Vous a forcé(e) à des attouchements sexuels, a essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré

**224. Parmi ces faits, quel est, pour vous, le plus important ou le plus grave ?**

Enquêteur/trice : le/la répondant(e) doit sélectionner une seule réponse.

-----

Sur ce fait, je vais vous poser quatre brèves questions.

Pour ce fait, pouvez-vous me dire :

**225. Si l'auteur principal était, au moment du fait, :**

Enquêteur/trice : ne pas lire les réponses préformées, écouter réponse et coder après

- 1 Un partenaire
- 2 Une partenaire
- 3 Votre père, beau-père, partenaire de votre mère
- 4 Votre mère, belle-mère, partenaire de votre père
- 5 Votre fils, votre gendre ou le fils de votre partenaire
- 6 Votre fille, votre belle-fille ou la fille de votre partenaire
- 7 Votre frère, votre beau-frère
- 8 Votre sœur, votre belle-sœur
- 9 Un de vos petits-enfants
- 10 Une de vos petits-enfants
- 11 Un autre homme de votre parenté
- 12 Une autre femme de votre parenté
- 13 Un homme parmi les proches, que vous connaissez
- 14 Une femme parmi les proches, que vous connaissez
- 15 Un collègue
- 16 Une collègue
- 17 Un supérieur hiérarchique
- 18 Une supérieur hiérarchique
- 19 Un inconnu
- 20 Une inconnue
- 21 Autre
- 22 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 23 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**226. Combien de fois cela est arrivé ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**227. Si vous avez parlé de ce fait à quelqu'un ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)



**228. Si vous avez fait une déclaration signée à la police ou déposé plainte ?**

- 1 Oui, c'est vous-même qui l'avez fait
- 2 Oui, c'est une autre personne qui l'a fait
- 3 Non
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**PARTIE 2 : EXPÉRIENCES EN TANT QUE VICTIME AVANT L'ÂGE DE 18 ANS****1. IDENTIFICATION**

Je vais vous poser maintenant deux brèves questions sur ce que vous avez vécu avant l'âge de 18 ans avec un membre de votre famille, un proche, un(e) partenaire (petit(e) ami(e), un(e) collègue (école ou lieu de travail) ou un(e) inconnu(e).

Avant l'âge de 18 ans, est-ce que quelqu'un - un membre de votre famille, un proche, un(e) partenaire (petit(e) ami(e), un(e) collègue (école ou lieu de travail) ou un(e) inconnu(e) :

**229. Vous a forcé(e) à subir ou faire des attouchements sexuels ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**230. A essayé ou est parvenu, par la force, à avoir un rapport sexuel avec vous, contre votre gré ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**PARTIE 2 : EXPÉRIENCES EN TANT QUE VICTIME AVANT L'ÂGE DE 18 ANS****2. EXPLORATION**

*Filtre*

*Si OUI à au moins Q229 ou 230, continuez*

*Si NON à Q229 ou 230, passez à la partie 3 « Expériences en tant que témoin », Q235*

Sur ces faits, je vais vous poser quatre brèves questions.

**231. Qui était l'auteur principal au moment des faits ?**

- 1 Un partenaire (un petit ami)
- 2 Une partenaire (une petite amie)
- 3 Votre père, partenaire de votre mère
- 4 Votre mère, partenaire de votre père
- 5 Votre frère, votre beau-frère, le fils du partenaire de votre père ou de votre mère

- 6 Votre sœur, votre belle-sœur, la fille du partenaire de votre père ou de votre mère
- 7 Un autre homme de votre parenté
- 8 Une autre femme de votre parenté
- 9 Un homme parmi les proches, que vous connaissez
- 10 Une femme parmi les proches, que vous connaissez
- 11 Un élève (copain de classe), un collègue de travail
- 12 Une élève (copine de classe), une collègue de travail
- 13 Un enseignant ou un supérieur hiérarchique
- 14 Une enseignante ou une supérieur hiérarchique
- 15 Un inconnu
- 16 Une inconnue
- 17 Autre
- 18 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 19 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**232. Combien de fois est-ce arrivé ?**

- 1 1 fois
- 2 2 ou 3 fois
- 3 Entre 4 et 10 fois
- 4 Plus de 10 fois
- 5 Tous les jours ou presque
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**233. Comment considérez-vous la situation que vous avez vécue ?**

- 1 Pas grave du tout
- 2 Plutôt pas grave
- 3 Plutôt grave
- 4 Très grave
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**234. Avez-vous parlé de ces faits à quelqu'un ?**

- 1 A un de vos parents
- 2 A un autre membre de la famille
- 3 A des personnes dans le cadre scolaire (copains, enseignants...)
- 4 A d'autres personnes
- 5 A la police
- 6 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 7 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**PARTIE 3 : EXPÉRIENCES EN TANT QUE TÉMOIN**

**1. IDENTIFICATION**

Dans la vie, on peut assister à des faits sans y jouer un rôle actif. C'est sur ce genre d'expériences que je vais maintenant vous poser quelques brèves questions.

**235. Au cours de votre vie, avez-vous été présent ou avez entendu ce qui se passait lors de situations où quelqu'un a injurié, a critiqué ou méprisé ce qu'une autre personne faisait ou disait ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**236. Au cours de votre vie, avez-vous été présent ou avez entendu ce qui se passait lors de situations où quelqu'un a giflé, frappé ou a exercé d'autres agressions physiques contre quelqu'un d'autre ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**237. Au cours de votre vie, avez-vous été présent ou avez entendu ce qui se passait lors de situations où quelqu'un a agressé sexuellement une autre personne ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

### **PARTIE 3 : EXPÉRIENCES EN TANT QUE TÉMOIN**

#### **2. EXPLORATION DU FAIT DE VIOLENCE LE PLUS IMPORTANT OU LE PLUS GRAVE**

*Filtre*

*Si au moins 2 x OUI à Q235, 236 ou 237, continuez*

*Si OUI à Q235 ou 236 ou 237, passez à Q239*

*Si NON à Q235, 236 ou 237, passez au module 8 « Opinions (2ème partie) », Q245*

Parmi les faits dont nous venons de parler, au cours de votre vie, vous avez déclaré avoir été témoin de situations où quelqu'un :

- 1 A injurié, a critiqué ou méprisé ce qu'une autre personne faisait ou disait
- 2 A giflé, frappé ou a exercé d'autres agressions physiques contre quelqu'un d'autre
- 3 A agressé sexuellement une autre personne

**238. Parmi ces faits, quel est, pour vous, celui qui vous a le plus gravement affecté ?**

Enquêteur/trice : le/la répondant(e) doit sélectionner une seule réponse

-----

Sur ce fait, je vais vous poser sept brèves questions.

Pour ce fait, pouvez-vous me dire :

**239. Si, au moment du fait, il y avait une seule ou plusieurs personnes :**

- 1 Une seule
- 2 Plusieurs
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**240. Si, au moment du fait, la principale victime est/était :**

- 1 Un partenaire
- 2 Une partenaire
- 3 Votre père, beau-père, partenaire de votre mère
- 4 Votre mère, belle-mère, partenaire de votre père
- 5 Votre fils, votre gendre ou le fils de votre partenaire
- 6 Votre fille, votre belle-fille ou la fille de votre partenaire
- 7 Votre frère, votre beau-frère
- 8 Votre sœur, votre belle-sœur
- 9 Un de vos petits-enfants
- 10 Une de vos petits-enfants
- 11 Un autre homme de votre parenté
- 12 Une autre femme de votre parenté
- 13 Un homme parmi les proches, que vous connaissez
- 14 Une femme parmi les proches, que vous connaissez
- 15 Un collègue
- 16 Une collègue
- 17 Un supérieur hiérarchique
- 18 Une supérieur hiérarchique
- 19 Un inconnu
- 20 Une inconnue
- 21 Autre
- 22 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 23 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**241. Si, au moment du fait, l'auteur principal est/était-il :**

- 1 Un partenaire
- 2 Une partenaire
- 3 Votre père, beau-père, partenaire de votre mère
- 4 Votre mère, belle-mère, partenaire de votre père
- 5 Votre fils, votre gendre ou le fils de votre partenaire
- 6 Votre fille, votre belle-fille ou la fille de votre partenaire
- 7 Votre frère, votre beau-frère
- 8 Votre sœur, votre belle-sœur
- 9 Un de vos petits-enfants
- 10 Une de vos petits-enfants
- 11 Un autre homme de votre parenté
- 12 Une autre femme de votre parenté
- 13 Un homme parmi les proches, que vous connaissez
- 14 Une femme parmi les proches, que vous connaissez

- 15 Un collègue
- 16 Une collègue
- 17 Un supérieur hiérarchique
- 18 Une supérieur hiérarchique
- 19 Un inconnu
- 20 Une inconnue
- 21 Autre
- 22 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 23 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**242. Si cela arrive/est arrivé :**

- 1 Rarement
- 2 De temps en temps
- 3 Souvent
- 4 Très souvent
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**243. Si vous avez parlé du fait à quelqu'un ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**244. Si vous avez fait une déclaration signée à la police ou déposé plainte ?**

- 1 Oui, c'est vous-même qui l'avez fait
- 2 Oui, c'est une autre personne qui l'a fait
- 3 Non
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**MODULE 8 : OPINIONS (2ÈME PARTIE)**

Quelques questions pour terminer l'interview.

**245. Avez-vous entendu parler de la campagne du « Ruban blanc » ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**246. Connaissez-vous des services d'aide aux personnes victimes ou auteurs de violences ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Si OUI, lesquels ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

ITEMS	Oui	Non	Refus
<b>247. Un service d'assistance aux victimes au sein de la police ?</b>	1	2	3
<b>248. Un service d'accueil des victimes auprès des parquets du Procureur du Roi ?</b>	1	2	3
<b>249. Un service d'aide aux justiciables ?</b>	1	2	3
<b>250. Une maison de justice ?</b>	1	2	3
<b>251. Une maison d'hébergement et d'accueil ?</b>	1	2	3
<b>252. Un centre d'aide pour personnes âgées ?</b>	1	2	3
<b>253. Un centre d'aide aux auteurs ?</b>	1	2	3

#### MODULE 9 : AUTRES QUESTIONS D'IDENTIFICATION

**254. Quelle est votre nationalité ?**

.....

**255. Vous sentez-vous proche ou appartenir à une religion ?**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 4 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

*Filtre*

*Si OUI à la Q47, continuez les questions de ce module pour le partenaire dans la forme A*

*Si OUI ou NON à la Q48, continuez les questions de ce module pour l'ex-partenaire dans la forme B*

Quel est le plus haut niveau de diplôme :

**256. Que vous avez obtenu ?**

**257 (A). Que votre partenaire a obtenu ?**

**257 (B). Que votre ex-partenaire a obtenu ?**

ITEMS	Répondant(e)	Partenaire	Ex-partenaire
1. Aucun terminé			
2. Primaire			
3. Secondaire inférieur professionnel ou technique			
4. Secondaire inférieur général			
5. Secondaire supérieur professionnel (A3)			

6. Secondaire supérieur technique [A2]			
7. Secondaire supérieur général			
8. Supérieur de type court [A1]			
9. Supérieur de type long			
10. Universitaire			
11. Doctorat ou post-doctorat			
12. Autres			
13. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)			
14. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)			

**258. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous exercé une activité professionnelle ?**

*Filtre*

*Si OUI à la Q258 et NON à la Q48, passez à la Q260*

*Si NON à la Q258 et NON à la Q48, passez à la Q264*

*Si OUI à la Q258 et OUI à la Q47, continuez les questions pour le partenaire dans la forme A*

*Si OUI à la Q258 et OUI à la Q48, continuez les questions pour l'ex-partenaire dans la forme B*

**259 (A). Au cours des 12 derniers mois, votre partenaire a-t-il/elle exercé une activité professionnelle ?**

**259 (B). Au cours des 12 derniers mois, votre ex-partenaire a-t-il/elle exercé une activité professionnelle ?**

Enquêteur/trice : si l'ex-partenaire a travaillé de manière temporaire, coder « Oui ».

ITEMS	Répondant(e)	Partenaire	Ex-partenaire
1. Oui			
2. Non			
3. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)			
4. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)			

*Filtre*

*Si OUI à Q258 et 259, continuez*

*Si OUI à Q258 et NON à Q259, passez à Q260 puis Q264*

*Si NON à Q258 et OUI à Q259, passez à Q261 puis Q264*

*Si NON à Q258 et NON à Q259, passez à Q264*

**260. Quel est l'intitulé de votre emploi principal ?**

**261 (A). Quel est l'intitulé de l'emploi principal de votre partenaire ?**

**261 (B). Quel est l'intitulé de l'emploi principal de votre ex-partenaire ?**

Enquêteur/trice : noter mot à mot – un maximum de détails. Relancer sur le statut (type de contrat), la qualification et le secteur d'activité.

	INTITULE DE L'EMPLOI PRINCIPAL
Répondant(e)	
Partenaire	
Ex-partenaire	

**262. Dans votre emploi principal, quel type de travail faites-vous habituellement ?**

**263 (A). Dans son emploi principal, quel type de travail votre partenaire fait-il/elle habituellement ?**

**263 (B). Dans son emploi principal, quel type de travail votre ex-partenaire fait-il/elle habituellement ?**

Enquêteur/trice : noter mot à mot – un maximum de détails.

	TYPE DE TRAVAIL
Répondant(e)	
Partenaire	
Ex-partenaire	

**264. Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond à votre situation ?**

Filter

Si OUI à Q258 et NON à Q48, passez à la Q267

Si NON à Q258 et NON à Q48, passez à la Q267

**265 (A). Et laquelle correspond à celle de votre partenaire ?**

**265 (B). Et laquelle correspond à celle de votre ex-partenaire au moment où vous étiez en relation de couple ?**

ITEMS	Répondant(e)	Partenaire	Ex-partenaire
1. Pensionné(e)			
2. Retraité(e)			
3. A la recherche d'un nouvel emploi			
4. A la recherché d'un premier emploi			
5. Femme/Homme au foyer			
6. Etudiant(e)			
7. En incapacité de travail			
8. Dans une autre situation			
9. Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)			
10. Refus (ENQ. NE PAS LIRE)			

Filter

Si OUI à la Q47 ou Q48, continuez

Si NON à la Q47 ou Q48, passez à la Q267

**266. Diriez-vous que le montant que vous apportez au ménage est supérieur à la contribution de votre (ex-)partenaire, inférieur ou à peu près identique ?**

- 1 Supérieure
- 2 Inférieure
- 3 A peu près identique
- 4 Non concerné (n'a aucun revenu)
- 5 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 6 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)



**267. Pouvez-vous m'indiquer le montant mensuel des ressources totales de votre ménage (revenus nets, allocations familiales comprises) :**

Enquêteur/trice : préciser : inclure tous les membres de votre foyer qui gagnent de l'argent.

- 1 Moins de 600 euros
- 2 Entre 600 et 999 euros
- 3 Entre 1.000 et 1.499 euros
- 4 Entre 1.500 et 1.999 euros
- 5 Entre 2.000 et 2.499 euros
- 6 Entre 2.500 et 2.999 euros
- 7 Entre 3.000 et 3.499 euros
- 8 Entre 3.500 et 4.000 euros
- 9 Plus de 4.000 euros
- 10 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 11 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

**MODULE 10 : SATISFACTION DU/DE LA REpondant(E)**

**268. Je vous ai interrogé sur des sujets délicats et parfois difficiles. Comment vous sentez-vous maintenant ?**

- 1 Bien/mieux qu'avant l'interview
- 2 Mal/moins bien qu'avant l'interview
- 3 Pareil/pas de changement
- 4 Ne sait pas (ENQ. NE PAS LIRE)
- 5 Refus (ENQ. NE PAS LIRE)

Enquêteur/trice : noter tout autre commentaire du/de la répondant(e)

.....

.....

.....

.....

.....

Enquêteur/trice : si des violences ont été signalées

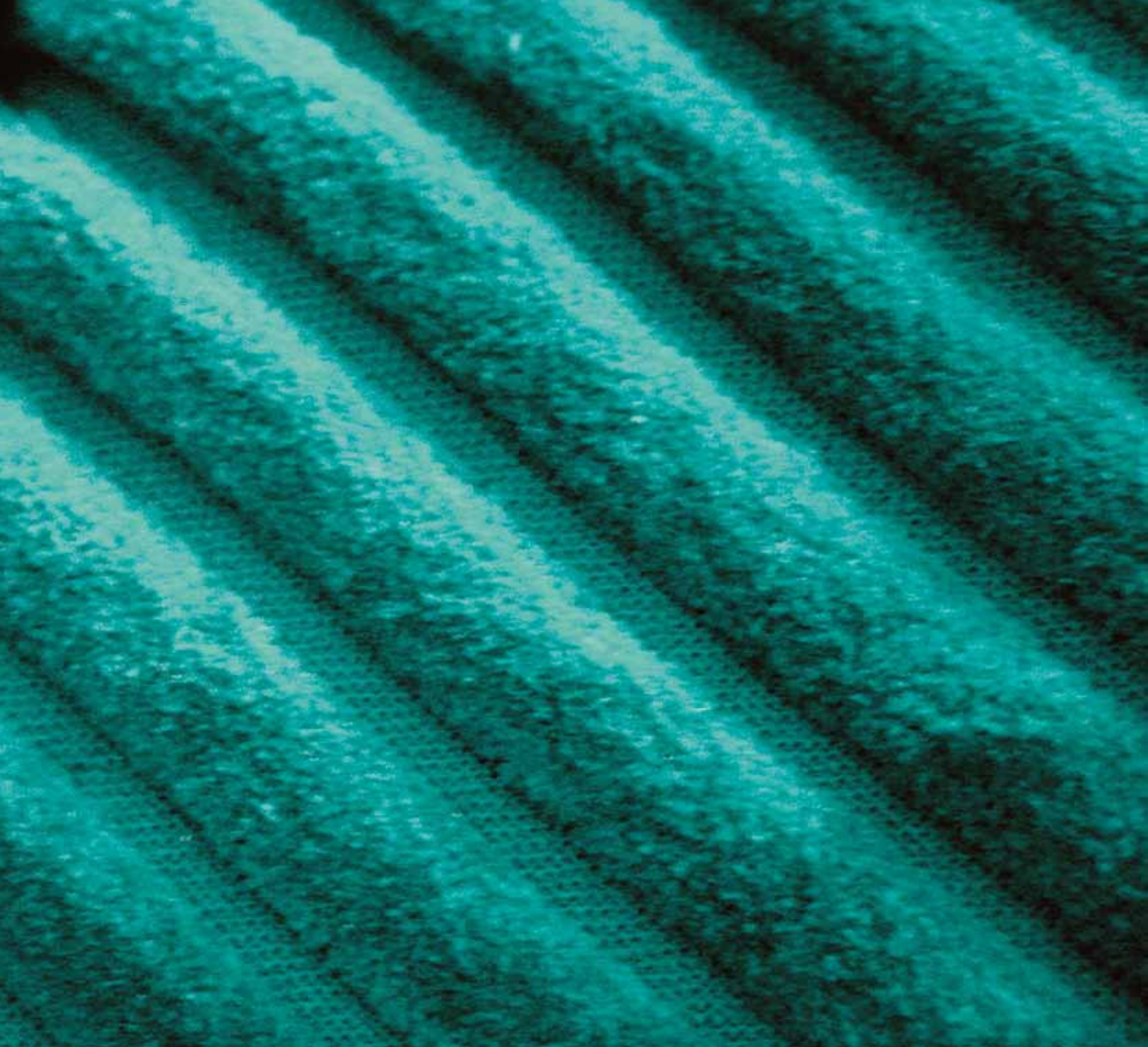
*Je me permettrai de vous laisser un numéro de téléphone que vous pouvez appeler en cas de besoin.*

Fin de l'entretien

*Je vous remercie vivement pour votre participation.*







INSTITUT  
POUR L'ÉGALITÉ  
DES FEMMES  
ET DES HOMMES